

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

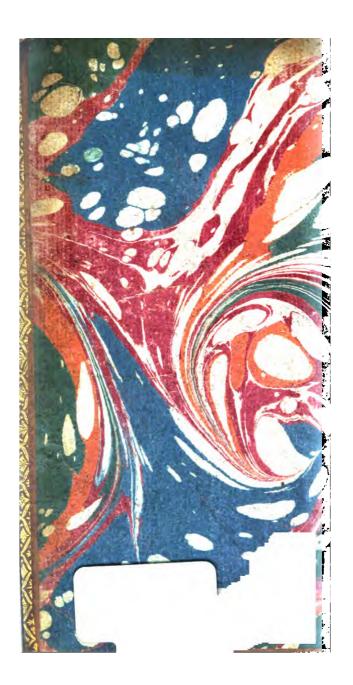
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/







1. e. 59.

· .

 $\mathcal{A}$ 

ì

·

-

• . . .

•

.

# CO NJECTURES

SUR

# LA GENESE.

A ctime

.

•

•

. . . .

•

.

# CONJECTURES

SUR LES

# MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroit que Moyse s'est servi pour composer le Livre de la Genese.

Avec des Remarques, qui appuient ou qui éclaircissent ces Conjectures.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè Trita folo.



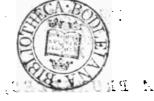
# A BRUXELLES,

Chez FRICX, Imprimeur de Sa Majesté, vis-à-vis l'Eglife de la Madelaine.

M. DCC. LIII.

Avec Privilege & Approbation.

CA:B



Char Parda, I. Smark do Sa Waller

### AVERTISSEMENT

ET Ouvrage estoit composé depuis quelque tems, mais ihésitois à le publier, dans la crainte que les pretendus Esprits-forts, qui cherchent à s'étaier de tout, ne pussent en abuser pour diminuer l'autorité du Pentateuque. Un homme instruit, & trez zelé pour la Religion, à qui je l'ai communiqué, a diffipé mes scrupules.Il m'a assuré, que ce que je supposois sur les Mémoires, dont Moyse s'estoit servi pour composer la Genese, avoit esté deja avancé, quant au fond, par plusieurs a Auteurs dans des ' Ouvrages trez aprouvez; que l'application particuliere que je faisois de cette supposition, en distribuant la Genese en plusieurs colomnes ; dui representoient ces Memoires, n'alteroit en rien le Texte du Livre de la Genese, ou ne l'alteroit pas plus que ' la division, qu'on en avoit faite en Chapitres & en Verlets; & qu'ainsi, Les Abbez Fleury & le François.

#### AVERTISSEMENT.

loin de pouvoir jamais préjudicier la Religion, elle ne pouvoit au cor traire que lui estre trez avantageuse en ce qu'elle servoit à écarter, ou: éclaircir plusieurs difficultez, qui se presentoient en lisant ce Livre, & fous le poids desquelles les Commen-tateurs ont esté jusqu'ici presqué ac-cablez. Sur son avis, j'ai donc pris le parti de donner cet Ouvrage, & de le foumettre au jugement des Personnes éclairées, dont j'écouterai les observations avec plaisir. Je proteste d'avance trez sincerement, que si ceux qui ont droit d'en décider, & dont je dois respecter les décisions, trouvent mes conjectures ou fausses, ou dangereuses, je suis prêt à les abandonner, ou pour mieux dire, je les abandonne des à present. Jamais la pré-vention pour mes idées ne prévaudra chez moi à l'amour de la Verite & de la Religion.

TABLE



# TABLE

# DES CHAPITRES.

#### REFLEXIONS PRELIMINAIRES.

I. Que Moyse n'a composé la Genese, que sur des Mémoires plus anciens.2

II. Que Moyse en composant la Genese, n'a fait que partager par morceaux les Mémoires anciens qu'il avoit, & a inseré ces morceaux en entier.

> 1. Preuve, prise des répetitions, qu'il y a dans la Genese. 10

> trouve, dans l'emploi des noms Elohim, Dieu & Jehovah, l'Eternel, donnez à Dieu. 10

a à cet égard entre la Genefe & les quatre autres Livres du Pentateuque.

iv. prise des antichronismes, c'est-à-dire, des dérangemens dans l'ordre chronologique, qu'il y a dans la Genese. 16

ij T	ABLE	
	eut suivant ces <b>pr</b>	incip
distinguer	dans la Genese pl	usieu
Mémoires	differents.	1
IV. Qu'on pe	differents. ut mesme decomp	ofer l
Genese . &	la partager <b>en</b> pli	usieur
	suivant les diff	
	·	20
	écomposant ainsi .	, il fo
	ruides ou lacunes	
	res de la mesme e	
	mble , & pourquoi	
		•
LE LIVRE	DE LA GENE	ESE,
·		
Снар. І.	Création du M	londe.
•		25
II.	Adam & Eve	. 30
III.	Servent. Tent	ation
	d'Eve.	34
IV.	Cain. Abel.	38
IV. V.	Seth. Noé.	42
VI.	Arche.	45
VII.	Deluge univers	el.49
y I I I.	Fin du Deluge.	53
IX.	Alliance de	
	avec Noé.	56
Χ.	Japhet, Cam,	
. :		62
XI.	Tour de Babel.	64
XII.	Abram. Loth.	

DES CHAPITRES. CHAP. X I I I. Abram & Loth se separent. XIV. Melchisedec, Roi de Salem. 75. XV. Agar. Ismaël. XVI. Abram. Saraï. XVII. Alliance avec Abrakam. 85 XVIIL Apparition des trois Anges, 89 XIX. Sodome. Loth. 95 XX. Abraham. Abimelec. 102 XXI. Isaac. Ismaël. 105 XXII. Sacrifice d'Isaac. 109 XXIII. Mort de Sara. 113 XXIV. Serviteur envoié à Charran. 117 XXV. Abraham. Isaac. 128 XXVI. Isaac.Abimelec133 XXVII. Isaac. Esau. Jacob. 139 XXVIII. Depart de Jacob pour la Mefopotamie. 147 Jacob. Laban. Mariages de Jacob.

5.4 1 1

151 a ij

îv Сн		B L E Jacob. Rachel. L
		/ 19
,	XXXI.	Retour de Jacob poursuivi par L
·	٠,	ban. 16
٠,	XXXII.	Rencontre de Jace
		& d'Esaü. 17
	XXXIII.	
:		freres, Jacob &
	XXXIV	Esaü. 17' Enlevement de Di
	AAAIV.	na. 180
	XXXV.	Morts de Debora &
	• •	de Rachel. 186
	XXXVI.	Génealogie d'Esaü,
•	•	autrement Edom.
	VVVVII	190
	WWW A11	. Joseph. Ses songes. Venduparses fre-
•		rec 7 106
	XXXVIII.	Juda.Thamar.Leurs
		tils. 202
	XXXIX.	Joseph chez Poti-
		phar. Mis en pri-
	XL.	Samuel Ja P.F. dan
	AL.	Songes de l'Echan- son & du Panetier
	•	de Phargon. 211
	XLI,	Songes de Pharaon.
		Elevation de Jo-

:

DES CH	APITRES. 🔻	
	∫eph. 215	
Chap. X L I I.	Premier voiage des	
	dix fils de Jacob	•
• .	en Egypte. 224	
XLIIL	Second voiage avec	
	Benjamin. 231	
XLIV.	Benjamin arresté.	
	Juda le defend.	
	<sup>2</sup> 37	
XLV.	Joseph se fait con-	
,	noitre à ses freres.	
	243	
XLVI.	Jacob va en Egypte	,
•	avec toute sa fa-	
*** *** **	mille. 247	
XT'A'İT'	Arrivée de Jacob.	
•,	Continuation de	
<b>VI</b> TTT	la famine. 252	
	Jacob malade benit	
·	Ephraim & Ma-	
VIIV.	nassé. 259	
ALIA.	Jacob benit ses au-	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	11 13 % 1 1 1 263	
Te . 4	Transport du corps	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	de Jacob. Mort de	J
	Joseph, 268	•
	•	
•	a iij	

# TABLE

·vi

#### LE LIVRE DE L'EXODE.

CHAP.I. Dure captivité des I breux en Egypte. 3' II. Naissance & éducation Moyse, jusqu'à sa fui:

REMARQUES SUR L. distribution de la GENESE en differents Mémoires.

I. De l'usage des lettres & de l'ar d'écrire. Qu'ils estoient connu longtems avant Moyse. & qu'ainsi Moyse a peu avoir d'anciens Mémoires. & s'en estre servi pour composer la Genese.

II. Du nom de Jehovah donné à Dieu. S'il a esté connu des Patriarches. Explication d'un passage de l'Exode, Chap. VI. 2. & 3. qui semble dire que ce nom de Dieu n'avoit point esté connu des Patriarches, & qu'il sut revelé à Moyse le premier. 298

III. Des differents Mémoires, qu'on croit reconnoitre dans la Genese. Du nombre & de la qualité de ces DES CHAPITRES. wij Mémoires. Qu'il paroit qu'on peut y en distinguer jusqu'à douze, mais dont la pluspart ne sont que des fragments.

IV. Des Auteurs de ces differents Mémoires. Que tout est incertain sur cet article. Qu'il paroit que les deux principaux viennent des Hebreux; mais que Moyse peut aussi en avoir emprunté quelques uns des Nations voisines.

V. Que quoique ces Mémoires soient écrits en Hebreu, cela n'empeche pas que Moyse n'ait peu les emprunter des nations voisines, 1°. Parce que l'Hebreu estoit la langue commune de tous les Chananéens. 2°. Parce que c'estoit du moins la langue maternelle des peuples sortis de la famille d'Abraham, qui sont les seuls de qui Moyse ait peu emprunter quelque Mémoire. 3°. Parce qu'en tout cas Moyse apeu les mettre en Hibreu.

VI. Premier Avantage de l'opinion nouvelle sur la composition de la Genese. Elle sauve la singularité de l'alternative dans l'usage du nom d'Elohim, & de celui de Jehovah donnez d Dieu, en attribuant d'un

TABLE
Mémoire le nom d'Elohim, &
de Jehovah à l'autre. Exame.
sept articles contenants des ex
tions à cette regle. II. Continuation du mesme su
Engener de Contractor au mejore ju
Examen de sept autres arti
contenants quelques exceptions a
mesme regle, reeles ou prezendi
Conséquences qu'on doit tirer
detail de tous ces Articles. 3
III. Second Avantage de l'opini
nouvelle. Elle sauve la pluspart d
repetitions qu'il y a dans la Gene
en les distribuant en differents M
moires. Exemples qui servent à j
stisser cet avantage. 35
X. Les repetitions, qu'on ne saus

IX. Les repetitions, qu'on ne sauv point par ce moien, peuvent veni de plusieurs causes qui servent à le excuser. Detail de plusieurs de ce causes.

X. Troisieme & principal Avantage de l'opinion nouvelle. Elle fait disparoitre les antichronismes, c'est-d-dire, tous les renversemens d'ordre dans la Chronologie, qui se trouvem dans la Genese. Deux exemples d'antichronismes évidents, qui disparoissent par cette methode. 378 XI. Continuation du mesme sujet.

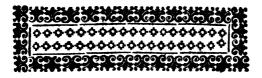
DES CHAPITRES. Deux autres Antichronismes embarrassants, qui se rangent d'euxmesmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous proposons. XII. Les Antichronismes, qui subsistent dans la Genese, quoique distribuée en différents Mémoires, ne sont que des Antichronismes apparents. Deux exemples de ces Antichronismes. XIII. Continuation du mesme sujet. Deux autres exemples d'Antichronismes prétendus, qui dans le fond n'ont rien de réel. XIV. Quatrieme Avantage de l'opinion nouvelle. Elle disculpe Moyse des négligences & mesme des fautes. qu'on ofe lui imputer. & qu'on croit trouver dans la Genese. On n'a pour cela, qu'à supposer que Moyse avoit rangé ses différents Mémoires sur quatre colomnes distinctes. en forme de Tétraples. XV. Le desordre, qui paroit aujourdhui dans la Genese, tant dans l'ordre de la narration, que dans celui de la chronologie, ne vient

que de ce qu'on a confondu mal-àpropos ces quatre colomnes. Exem-

# TABLE DES CHAP. ples & causes de cette confi fion. XVI. Refutation des confequences que Spinosa pretend tirer du desoi dre apparent de la Genese, pou avancer que Moyse n'en est pa l'Auteur. Nouvelle reflexion. qu fuit de mon systeme, & qui prou ve qu'il n'y a que Moyfe qui ait per composer la Genefe. XVII. Explication du Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on fait voir que les pretendus Esprits-forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour establir que Moyse n'est pas l'Auteur de ce Livre ; & que le passage mesme, où il est dit, en partant des huit Rois Iduméens, que ces Rois ont regné au pais d'Edom. avant qu'aucun Roi regnass sur les enfants d'Israël, ne prouve rien en

Fin de la Table des Chapitres.

leur faveur.



# CONJECTURES

SUR LES

### MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroît que Moyle s'est servi pour composer le Livre de la Genese.

Avec des Remarques, qui appuient ou qui éclaircissent ces Conjectures.

#### REFLEXIONS PRE'LIMINAIRES.

OYSE raconte dans la Genele Dans la Ge-des évenemens arrivez 2433. ans nese Moyse raconte des avant qu'il naquit. Tel est en effet, se- évenemens lon la Chronologie d'Usserius, prise a sur arrivez prez de deux mille l'original Hebreu, l'intervalle entre la cinquent and Création du Monde, par où commence la Genese, & la naissance de Moyse, & cet intervalle est presque aussi grand, que celui qu'il y a depuis la Fondation de Rome jusqu'à nous. Il est vrai,

A suivre le Calcul des Septante cet inrevalle iron à prez de 4000. ans. A ij

Conjectures qu'à mesure que le fil de l'histoire ava ce, les faits se raprochent du tems Movse: mais il n'en est aucun, le derni mesme, qui est la mort du Patriarche Je feph qui n'ait précedé de plusieurs a nées le tems, où Moyse naquit, & à pli forte Paison le tems, où il écrivoit, pui qu'il ne commença d'écrire, qu'aprez qu' eut tiré d'Egypte le Peuple de Dieu, l'âge de 80. ans, & peut-estre mesm plus tard.

Il n'est donc pas possible, que Moyse ait pu savoir par lui mesme ce qu'il rapporte dans la Genese, & par consequent il faut, ou qu'il en ait esté instruit par révelation, ou qu'il l'ait appris par le rapport de ceux, qui en avoient esté eux

mesmes les témoins.

La connoif-Sance de ces évenemens révelée à Moyfe.

Je ne connois personne, qui ait avancé la premiere opinion, & je croi que n'a point esté personne ne s'avisera jamais de l'avancer. Moyse parle toujours, dans la Genese, comme un simple historien, il ne dit nulle part que ce qu'il raconte, lui ait esté inspiré. On ne doit donc point supposer cette révelation sans aucun fondement. Quand les Prophetes ont parlé de choses, qui leur avoient esté révelées, ils n'ont point manqué d'avertir qu'ils parloient au nom de Dieu, & de sa part;

SUR LA GENESE.

& c'est ainsi que Moyse en a usé lui mesme. dans les autres Livres du Pentateuque, quand il a eu quelque révelation à communiquer au peuple Hebreu, ou quelque ordre de Dieu à lui intimer. Auroit-il negligé la mesme précaution, en composant le Livre de la Genese, s'il s'etoit trouvé dans les mesmes circon-Stances?

Il faut donc avouer, que Moyse n'a Mais Moyse pu faire l'histoire des évenements ra- l'a reçue de contez dans la Genese, & qui renfer-quien avoient ment un espace de 2369. ans, selon Us- esté les teserius, que sur la connoissance qu'il en avoit euë de ses ancestres, lesquels en avoient esté successivement les témoins. Mais il faut en mesme tems convenir aussi, que Moyse a esté éclairé d'une maniere particuliere & par inspiration, dans le choix des faits qu'il tenoit de ses ancestres. & des circonstances de ces faits: & c'est-là le fondement de la Foi Divine, que nous devons à l'Histoire qu'il nous a laissée.

Ce premier point une fois établi, le Non pas par reste souffre peu de difficulté. Il n'y a une tradition purementoraque deux moiens, par où la connoissance le, c'est-à-di-des faits anterieurs ait pu estre transmise de bouche en à Moyse, ou par une tradition purement bouche. orale, c'est-à-dire, de bouche en bou-

fes ancestres,

che; ou par une tradition écrite, c'està-dire, par des relations ou mémoires

laissez par écrit.

Ceux qui suivent la premiere opinion, & j'avoue que c'est le plus grand nombre, ne manquent pas de profiter de la longue vie des Patriarches, pour faire remarquer que cette tradition orale a pu se transmettre d'Adam jusqu'à Moyse par un trez petit nombre de personnes, parce que a Sem, qui a vu Lamech, qui a vu Adam, a vu au moins Abraham. & -qu'Abraham a vu Jacob, qui a vu ceux qui ont vu Moyse. Cette réflexion, qui est juste, a esté proposée depuis longtems, & elle a esté adoptée par tous ceux, qui ont écrit sur ce sujet. Ils pretendent par là rendre la tradition plus facile & plus sure, en évitant de la faire passer par un trop grand nombre de mains, où elle auroit pu s'obscurcir; s'affoibler, s'alterer.

Mais par une €rit.

Mais le nombre de ceux, par qui les eradition terire, par derre- jusqu'à Moyse, fut-il plus petit, il est difficile de se persuader, que dans une laissez par é tradition plusieurs fois repetée, on ait pu se souvenir exactement de la description topographique du Paradis terre-Penfées de Pascal. Ars. XI.

SUR LA GENESE. stre; du nom des quatre sleuves, qui l'arrosoient; du nom & des singularitez naturelles des pais, par où ils passoient; de l'âge de chaque Patriarche; du tems précis, où ils ont commencé d'avoir des enfants, & de celui où ils sont morts; de l'ordre de leurs genéalogies, & des noms de leurs descendants; du nom des Rois qui firent la guerre à ceux de la Pentapole, & qui furent vaincus par Abraham, & de plusieurs autres faits pareils, rapportezadans la Genese d'une

maniere circonstanciée, & dans un détail de nombres ou de noms, peu propre à se conserver, s'il n'eut esté consié qu'à la memoire de ceux, qui les racon-

toient.

M. a le Clerc, & M. b Simon, qui Tela esté te ont senti ces difficultez, ont avoué, l'un MM. Simon & l'autre, qu'il estoit trez apparent que & le Clerc. Movse, en écrivant la Genese, avoit eu le secours de quelques mémoires anciens, qui l'avoient guidé sur les circonstances. les dates & l'ordre chronologique des évenements, qu'il raconte, de mesme que fur le détail des généalogies.

a In Dissertat. III. De Scriptore Pentateuchi, przmissa Commentario in Genehm. S. 11. b Histoire Critique du Vieux Testament. Liv. I. Chap. 7.

A iiij

A ces deux autoritez, que je ne fai qu'indiquer, j'en puis joindre deux autres plus concluantes encore, & que je crois devoir rapporter dans les propres termes des Auteurs.

Tel celui de M. l'Abbé Fleury.

La premiere est prise de M. l'Abbé Fleury, qui aprez avoir remarqué, dans son Traité des Mœurs des Israélites & des Chrétiens, que dans ces premiers tems, » la mémoire des choses passes ses se pouvoit aisément conserver par » la seule tradition des vieillards, qui aiment naturellement à raconter, & qui » en avoient tant le loisir », continuë ainsi, page 6. » Toutessois il semble difmissile, que tant de nombres, que Moyse » nous rapporte, se fussent conservez » dans la mémoire des hommes; l'âge de » tous les Patriarches depuis Adam, les » dates précises du commencement & de

Genef. VII.
11.
Genef. VIII.

Genef. V.

Genes. VIII. » la fin du Déluge, & les mésures de 13. Genes. VI. » l'Arche. Je ne vois point ici, ajoute25. » t-il, la nécessité de recourir au mira-

» cle & à la révelation; il est plus vraise semblable que l'écriture estoit trouvée dès devant le Deluge, aussi bien que

Genes. IV.23. » les instruments de Musique, qui n'es-» toient pas si nécessaires. »

Et de M. M. le François nous fournit la seconl'Abbé le François. de autorité dans son excellent Livre des Preuves de la Religion Chrétienne, Tom. I. Part. II. chap. 3. art. 1. Il y examine les Sources, où Moyse a pu puiser son Histoire, & aprez en avoir rapporté quelques-unes, où Moyle auroit bien pu puiser quelque connoissance de ses Ancetres, mais où certainement il n'a pas pu prendre l'histoire de la Genese, telle que nous l'avons, il en vient enfin à la seule, d'où Moyse a pu tirer des connoissances suffisantes. » Il est plus que » vraisemblable, dit-il à la page 461. = que dans la lignée, où s'est conservée » la connoissance de Dieu, on conservoit » aussi par écrit des mémoires des an-= ciens tems; car les hommes, ajoute-t-

» il, n'ont jamais esté sans ce soin ». Dans le fond, je pense comme ces Jepense dans Auteurs, mais je porte mes conjectures le fond complus loin, & je suis plus décidé. Je pré- je crois que tends donc que Moyse avoit entre les Moyse, au mains des mémoires anciens, contenant dre ces mél'histoire de ses Ancetres, depuis la créa-moires pour composer le tion du monde; que pour ne rien per- Livre de la dre de ces mémoires, il les a partagez a inferez par par morceaux, suivant les faits qui y es- morceaux. toient racontez; qu'il a inseré ces morceaux en entier, les uns à la suite des autres, & que c'est de cet assemblage, que le Livre de la Genese a esté formé. Voici sur quoi je me sonde.

me eux, mais

#### CONJECTURES

des répeti-

I. Il y a dans la Genese des répe preuve, prise tions fréquentes des mesmes faits, q tions, qu'il y sautent aux yeux. La création du moi a dans la Ge- de, & en particulier celle du premihomme, y est racontée deux fois; l'hi stoire du Deluge jusqu'à deux fois d mesme, & jusqu'à trois sois à l'égard d quelques circonstances. On trouve plu sieurs autres exemples pareils dans le rest du Livre. Que doit-on penser de semblables répetitions? Peut-on croire que Moyse les eût laissé passer dans un ouvrage aussi court & aussi serré, s'il l'avoit composé lui mesme; & n'est-il pas plus apparent que ces répétitions viennent de ce que la Genele n'est qu'une fimple compilation de deux ou trois mémoires plus anciens, qui rapportoient les mesmes faits, & que Moyse a ceu devoir réunir ensemble par morceaux, en les insérant en entier, pour conserver tout ce qu'il tenoit de ses Peres sur l'histoire des premiers tems du monde, & en particulier sur l'histoire & l'origine de sa Nation.

Seconde preuve, prise de

II. Dans le texte Hebreu de la Gece qu'on y nese, Dieu est principalement designé donne à Dieu par deux noms differents. Le premier, deux qui s'y présente, est celui d'Elohim, nome diffe projet. Quoique ce mot ait plusieure

SUR LA GENESE.

fignifications en Hebreu, ou qu'on s'en rents. Tantost soit du moins servi pour signifier plu- him. sieurs choses, il est certain qu'il y est particulierement emploié à designer l'Etre Supreme, & dans ce sens toutes les Versions l'ont rendu de mesme, celle des Septante par ein, la Vulgate par Deus, & toutes les Versions Françoises, faites sur la Vulgate, par le mot de Dieu, ce que la Version de Geneve a suivi.

L'autre nom de Dieu est celui de Et tantost ce-Jehovah, mm, & c'est, de l'aveu de lui de Jehotous les Commentateurs, le grand nom de Dieu, le nom qui en exprime l'effence. Les Juiss ne prononçoient pas ce nom par respect, & ils lisoient à la place celui d'Adonai, אדני, & pour cette raifon les Massorethes ont mis, sous les consonantes de ce nom, les points voielles d'Adonat. C'est ce nom d'Adonai. qui signifie en Hebreu Dominus, Seigneur, que les Septante, & l'Auteur de la Vulgate ont lu à l'exemple des Juifs, & c'est pour cela qu'ils ont constamment traduit Jehovah, les Septante par King, la Vulgate par Dominus, & toutes les Versions Françoises, qui suivent la Vulgate, par le Seigneur. Mais la Traduction de Geneve, faite sur l'Hebreu, a lu Jehovah, & a traduit ce nom par celui

CONJECTURES de l'Eternel, qui en exprime assez exactement la valeur.

Quelquesois le nom de Jehovah se trouve joint avec celui d'Adonai. & alors les Juifs, pour éviter la répetition du mesme mot, ne prononçoient pas Adonai au lieu de Jehovah, mais Elohim, & pour en avertir, ils mettoient alors les points voielles d'Elohim sous les lettres de Jehovah, & lisoient Elohim Adonai. De là vient, que les Septante traduisent ces mots par ceux de Oils Koe. , la Vulgate par œux de Dominus Deus, & les Versions Françoises, faites fur la Vulgate, par ceux de Seigneur Dieu : au lieu que la Verfion de Geneve les a traduits, suivant le texte Hebreu, par ceux de l'Eternel Dieu, en lisant comme il est écrit Jehovih Adonai.

Be forte que la Genese des chapitres, ou des portions de chapitres, où l'on ne que le nom d'autres, où il Jehovah.

On pourroit croire fur ce détail que Pon voit dans ces deux noms Elohim & Jehovah sont emploiez indistinctement dans les mesmes endroits de la Genese, comme des termes synonymes, & propres à varier le donne à Dieu style, mais ce seroit se tromper. Ces mots d'Elohim, & ne sont jamais confondus ensemble : il y a des chapitres entiers, ou des grandes n'est jamais a des chapitres chieres, où Dieu est toujours nommé Elohim, & jamais Jehoyah: il y en a d'autres, pour le moins

SUR LA GENESE. en aussi grand nombre, où l'on ne donne à Dieu que le nom de Jehovah, & jamais celui d'Elohim.

Si Moyse avoit composé de son chef Ce qui ne dela Genese, il faudroit mettre sur son voit pas escompte cette variation singuliere & bi- avoit compozarre. Mais peut-on s'imaginer qu'il eut fé de son chef porté la négligence, jusqu'à ce point, Genese. dans la composition d'un Livre aussi court que la Genese ? A-t-on quelque exemple pareil à citer, & ose-t-on bien sans preuve imputer à Moyse une faute. qu'aucun Ecrivain n'a jamais commise? N'est-il pas au contraire plus naturel d'expliquer cette variation, en suppofant, comme nous faisons, que le Livre de la Genese est formé de deux ou trois mémoires, joints & cousus ensemble par morceaux, dont les Auteurs avoient toujours donné chacun à Dieu le mesme nom, mais chacun un nom différent, l'un celui d'Elohim, & l'autre celui de Jehoyah, ou de Jehovah Elohim.

III. On peut donner à cette Obser- Troiseme vation un plus grand degré d'évidence de la compaencore, en comparant la Genesoavec les raison de la quatre autres Livres du Pentateuque. J'on trouve Dans la Genese, comme on vient de le cette alternaremarquer, le nom d'Elohim ou de Dieu, sage des nome & celui de Jehorgh ou de l'Eternel, sont de Dieu.

CONJECTURES emploiez séparément, tantost l'un é tantost l'autre, chacun à son tour, dan un certain nombre de chapitres ou verlets, plus ou moins grand, fans eftre jamais confondus ensemble, d'où il nous paroit qu'on doit conclurre, que ces différents morceaux avoient appartenu à des mémoires différents, dont Moyse s'estoit servi pour composer la Genese:& cette supposition convient à un Livre, où Moyle ne raconte rien, dont il ait pu estre témoin, & où tout ce qu'il dir, il ne le peut dire que sur les relations d'autrui.

Et des autres quatre Livres fe a composez rien trouve de pareil.

Mais dans l'Exode, le Lévitique, les du Pentateu. Nombres & le Deutéronome, où Moyse que, que Moy- ne parle plus que de choses qu'il a faites, de son chef, ou dont il a esté le témoin, & où par à où l'on ne conséquent c'est lui mesme qui compose, & qui compose de son chef, l'histoire qu'il écrit, il n'y est parlé que de l'Eternel . Jehovah , & c'est le nom qui y est communément emploié : celui de Dieu, Elohim, n'y paroit que rarement, & n'y paroit que pour varier le style : il ne s'y trouve point, comme dans la Genese, des longues narrations, où le nom d'Elohim soit emploié seul sans celui de Jehovah, ni d'autres récits aussi longs, où l'on ne lise que le nom de Jehovah sans

SUR LA GENESE. celui d'Elohim; mais quand ces deux noms font emploiez, ils le font enfemble, dans la mesme narration, dans le melme verset, souvent dans la mesme ligne, & c'est à quoi il est aisé de reconnoitre, dans ces quatre Livres, un Auteur qui compose, & qui dans la compofition cherche, en variant les termes qui reviennent souvent, à donner à son style la variété qui en fait l'agrément, & que tous ceux, qui se sont messez d'écrire, ont toujours eu grand soin de rechercher.

Je n'excepte de cette regle, que les Al'exception deux premiers Chapitres de l'Exode, qui des deux premiers Chapicontiennent le récit de l'oppression des res de l'Exo-Hébreux en Egypte, de la naissance & de, que je de l'enfance de Moyfe. On ne donne mémoire plus point d'autre nom à Dieu dans ces deux mesme que la chapitres, que celui d'Elohim, & c'est Genese. aussi ce qui me fait soupçoinner que ces chapitres pourroient bien avoir esté pris du mesme mémoire original, par où la Genele finit, & où l'on n'emploie de mesme, en parlant de Dieu, que le seul nom d'Elohim, ce qui doit paroitre d'autant plus vraisemblable que les faits, rapportez dans ces chapitres; ont précédé la missance de Moyse, ou du moins le tems, en il fut chargé de conduire le peuple 133 . . . .

16 CONJECTURES Hébreu; qu'il n'a pas pu par conséques les favoir par lui melme; & qu'il est vis

ble qu'il a du les transcrire de quelqu mémoire, qu'il n'aura fait que copier.

Ouatrieme des antichroque, qu'on trouve dans la Genese.

IV. Enfin, tous les Commentateur preuve, prise conviennent, qu'il y a dans la Genesse ou des faits racontez avant d'autres faits renversemens quoiqu'ils soient arrivez aprez, c'est-àchronologi- dire qu'il y a des récits visiblement déplacez, & qui par conséquent renverfent l'ordre chronologique. Je n'entrerai pas ici dans la discussion de ces faits, mais dans la fuite j'en alléguerai plus d'un exemple incontestable. Or voudrat-on attribuer ces fautes à Movse, & penser qu'en composant la Genese il l'ait composée avec assez peu de réflexion, pour y laisser glisser de pareilles méprifes. J'avouë que je ne faurois me le perfuader, & que j'aime beaucoup mieux croire, comme je l'ai déja dit plus d'une fois, que Moyse a composé la Genese de plusieurs différents memoires coupez par morceaux, qui ont esté insérez en entier les uns à la fuite des autres ; que l'ordre chronologique estoit observé dans chacun de ces mémoires en particulier, mais qu'en les insérant par morceaux, cet ordre s'est trouvé dérangé dans quelques endroits, ce qui a donné lieu à ces prétendus anti-chronismes.

SUR LA GENESE.

Sur ces réflexions il estoit naturel de Suivant cette tenter de décomposer la Genese, de sé-de décompoparer tous les différents morceaux qui ser la Geney sont consondus, de réunir ceux qui si à la distrisont d'une mesme espece, & qui parois-buer en quasent avoir appartenu aux mesmes mé-mémoires. moires, & par ce moien de rétablir ces mémoires originaux, que je crois que Moyse a eus. L'entreprise n'estoit pas aussi difficile, qu'on auroit pu le croire. Je n'ai eu qu'à joindre ensemble tous les endroits, où Dieu est constamment ap- Un premier, pellé Elohim: je les ai placez sur une me A, où colomne, que j'ai nommée A, & je les Dieu n'a point d'autre ai regardez comme autant de morceaux, nom, que ceou si l'on veut, de fragmens d'un pre- lui d'Elohim. mier mémoire original, que je désigne par la lettre A. J'ai place à costé sur une Un second B. autre colomne, que j'appelle B, tous les toujours apautres endroits, où l'on ne donne point pellé à Dieu d'autre nom, que celui de Jehovah, & j'ai rassemblé par là tous les . morceaux, ou du moins, tous les fragmens d'un second mémoire B. En faisant cette distribution, je n'ai point eu d'égard ni à la division de la Genese en chapitres, ni à celle des chapitres en versets, parce qu'il est certain que ces divisions sent nouvelles & arbitraires.

A mesure que j'ai avancé, j'ai recon- C, où l'ai rap-

ques faits réfois,&où l'on ler de Dieu.

poné quel- nu qu'il falloit admettre d'autres meme une res encore. Il y a dans la Genese que ques endroits, par exemple, dans la de n'a pas eu oc- cription du Déluge, où les mesmes che casson de par- fes sont répetées jusqu'à trois sois. Com me le nom de Dieu n'est pas emploi dans ces endroits, & qu'on n'a pa conséquent aucune raison de les rapporter à aucun des deux premiers mémois res, j'ai cru devoir placer ces troisiemes répetitions sous une troisieme colomne C, comme appartenant à un troisieme mémoire C.

Et un quatrie-

Il y a d'autres endroits encore, où de me D, où j'ai placé tous les massime Dieu n'est point nommé, & qui faite qui sont par conséquent n'appartiennent de droit étrangers du ni à la colomne A, ni à la colomne B. peuple Hé-Quand les faits, qu'on y raconte, m'ont breu, & dans le récit des- paru étrangers à l'histoire du peuple Héquels aucun breu, j'ai pris le parti de les ranger sous nom de Dien s'estemploie, une quatrieme colomne D, & de les rapporter à un quatrieme mémoire. Je doute mesme si tous ces endroits appartiennent à un mesme mémoire, & j'aurois peut-estre da les distribuer entre plufieurs, mais cette discussion n'est pas assez importante, pour mériter de s'y arrester. Je l'examinerai autre part.

Je n'ai pas Je n'ai point esté tenté de faire cet eru devoir essai sur le texte hébreu de la Genese.

sur la Genese.

Ce n'est pas que ce n'eût esté l'épreuve sur le sexe la plus sure & la plus décisive : mais hébreu de la Genese. trop peu de gens auroient esté en état

de juger du succez.

Cette consideration ne m'eust pas Ni sur la empêché de travailler sur la Vulgate, mais j'ai craint que l'opposition entre les mots Deus & Dominus, qu'on y emploie pour signifier Dieu, ne sut pas affez grande, ni affez marquée; qu'en conséquence l'usage alternatif, qu'on y fait de ces deux mots, sans jamais les confondre ensemble, ne parut quelque chose d'assez indifférent; & qu'on ne prit occasion de là de regarder comme frivoles, les conséquences, que je crois pouvoir en tirer.

Le mesme inconvénient se rencontre Ni sur sucue dans toutes les Traductions Françoifes, ne des Verfaites fur la Vulgate. D'ailleurs, on s'est soises, faites trop occupé d'y mettre du style, ce qui fur la Vulgate. malque l'original, & l'on n'y a rien négligé pour tacher d'adoucir les transitions trop éloignées, & de sauver les répetitions trop choquantes.

Ce n'est donc que dans la Traduction Mais sur la de Geneve, que j'ai trouvé toutes les traduction de Geneve, faire conditions que je desirois. Elle suit l'Hé- sur l'Hébreu. breu, & le suit si littéralement, qu'elle Raisons de ce représente exactement l'original. Les ce choix.

Conjectures 20 noms qu'on donne à Dieu, y sont a1 opposez que dans l'Hébreu mesme. E him est toujours Dieu; Jehovah toujo z l'Eternel; Jehovah Elohim toujours l'a ternel Dieu; de sorte qu'il n'est pas po fible qu'une opposition si frappante 1 fasse impression. Enfin, on n'y a pr nulle peine d'adoucir les transitions bru ques, qui sont dans l'original à chaqui coupure, c'est-à-dire, comme je 1 crois, toutes les fois qu'on passe d'un mémoire à l'autre. Or ces transitions s mal amenées font la marque la plus fure de la maniere, dont a esté fait le Livre de la Genese.

la Genese.

Pessai que j'ai ve, imprimée in-fol. en 1610. que j'ai tribution de essaié de décomposer le Livre de la Genese: le succez en a esté plus heureux, que je n'avois mesme osé l'espérer. Par là, la Genese s'est partagée, comme d'elle-mesme, en deux principaux mémoires, A & B, qui vont chacun depuis le commencement de ce Livre jusqu'à la fin: Par là, toutes les répetitions ont disparu, du moins, les répetitions choquantes: Par là, Dieu a toujous le mesme nom dans chaque mémoire, dans l'un celui d'Elohim Dieu, & dans l'autre celui de Jehovah \_ l'Eternel : Enfin, par

C'est donc sur la Version de Gene-

là il n'y a plus de dérangement dans l'ordre chaonologique, & l'on voit à l'œil que ces prétendus dérangemens de chro-

nologie ne venoient, comme on l'avoit · soupçonné, que du mélange des différents morceaux de ces mémoires. Ainsi, ou l'on doit renoncer à prétendre rien prouver jamais dans aucune question de critique ou l'on doit convenir avec moi. que la preuve, qui résulte de la réunion de ces faits, forme une démonstration complette de ce que j'ai avancé sur la

SUR LA GENESE.

composition de la Genese.

Il est vrai, & pourquoi le dissimuler, Il saut pourqu'il y a des vuides ou lacunes dans ces tantobserver, qu'en réunismémoires, aprez qu'on les a réunis, ou sant ainsi les si l'on veut, recousus chacun en parti-morceaux des culier, & qu'il faut emprunter quelque moires, il rechose, tantost de l'un & tantost de l'au- se souvent de suides, ou tre, pour rendre dans chacun la narra-lacunes entre tion complette & suivie : mais on n'en doit pas estre surpris, dez qu'on sait les deux causes, d'où ces lacunes peuvent

venir.

I. Elles ont pu estre originairement Done queldans les mémoires mesme, & ce qu'on penventvenir prend aujourd'hui pour des lacunes dans des mémoires les mémoires récomposez, pouvoit n'es-voir esté oritre que des transitions trop éloignées & ginairement trop brusques, dont les exemples ne sont sitions trop

que des tranéloignées,

20 noms qu'o oppofez q him eft to l'Eternel; ternel Die fible qu'u faste imp nulle pein ques , qui coupure crois, to mémoire mal amen de la man de la Gen

- 3

I - 🗨 I - ---

The Late III

- ET

: 223

E TEMPS

THE RESERVE

and the second

THE STATE OF

The second second

S. C. S. C.

The second secon

r - It r

2 m. T.

--

2 Lime - 72 5 E.

C'eft d ve, impri claie de d nese : le fi que je n'a là, la Gene le-mefme , res, A & commence fin : Par la paru, du quantes: P me nom da celui d'Elo celui de Jel

sur la Genese. ment tous les autres endroits, où uvoit quelque fait, quelque cirnce, quelque discours tant soit ifferent. Ainsi en décomposant la comme j'ai fait, il doit se troulacunes frequentes dans l'un ou des Mémoires, mais comme dans ndroits on peut estre presque sur Mémoire désectueux disoit ce qui Le uve dans l'autre, qui est plus enon n'a qu'à se servir de ce que l'auemoire fournit pour remplir les la-: & c'est un moien que j'ai emquelquefois, en mettant certains voits fous les deux colomnes A & B, marquer qu'ils appartenoient, ou woient appartenir à toutes les deux: bien, ce qui revient à peu prez au me, on peut laisser subsister les lacuqui ne doivent point embarrasser, que la cause en est connuë, & c'est que la cause en en connuc, que j'en ai ordinairement usé.

prez toutes ces observations, qui d'esprit, où aru necessaires, il est tems de laisser qu'on soit, pour juger d'examiner l'essai que je propour juger de d'examiner l'essai qu'on voudront l'essai qu'on aru necessaires, il est tems de laisser d'esprit, où il . Mais je prie ceux qui voudront penai qu'on se donner cette peine, de suspen- propose. 2 eur jugement, jusqu'aprez la lecture demarques, qui sont à la fin de l'Ouse, & où j'ai tâché de prévenir les

Conjectures

pas rares dans les ouvrages de la premie re antiquité. C'est le jugement, que crois qu'on doit porter de toutes ces es peces de lacunes, qui sans interrompr le fil de la narration, ne font qu'ofter la liaison, qu'elle devroit avoir avec ce qu fuit.

Mais dont la toient absomelmes.

II. Il y a d'autres lacunes en plus pinipart paroifient venir grand nombre, qui tronquent la suite de de ce que la narration, & qui la rendent défec-Moyfe a re-tranché dans tueuse dans l'un des deux mémoires. Cell'un ou dans les-là sont plus réelles, & elles me pal'aurre mé-moire aquel roissent venir de la maniere, dont je quefois dans conjecture que Moyse a mis en œuvre tous les deux, quelques en les mémoires qu'il avoit. Comme ces médroits qui es- moires contenoient la mesme histoire. & lument les racontoient les mesmes faits, il y avoit sans doute beaucoup de récits, qui estoient, pour le fond, absolument les mesmes dans les deux mémoires, & qui peut-estre mesme estoient exprimez dans les mesmes termes, ce qui ne doit pas surprendre dans des mémoires, écrits de la maniere la plus simple, sans aucun tour dans le style, & avec peu de variation dans les termes. Or il y a toute apparence que Moyle, pour ne pas transcrire deux fois la mesme chose, retrancha ces endroits dans l'un ou l'autre des mémoires, & se contenta de conserver soiSUR LA GENESE.

gneusement tous les autres endroits, où fe trouvoit quelque fait, quelque circonstance, quelque discours tant soit peu different. Ainsi en décomposant la Gense, comme j'ai fait, il doit se trouver des lacunes frequentes dans l'un ou l'autre des Mémoires, mais comme dans ces endroits on peut estre presque sur que le Mémoire défectueux disoit ce qui se trouve dans l'autre, qui est plus entier, on n'a qu'à se servir de ce que l'autre Mémoire fournit pour remplir les lacunes: & c'est un moien que j'ai emploié quelquefois, en mettant certains endroits fous les deux colomnes A & B, pour marquer qu'ils appartenoient, ou pouvoient appartenir à toutes les deux : ou bien, ce qui revient à peu prez au mesme, on peut laisser subsister les lacunes, qui ne doivent point embarrasser, dez que la cause en est connuë, & c'est ainsi que j'en ai ordinairement usé.

Aprez toutes ces observations, qui ont paru necessaires, il est tems de laisser d'esprit, où il la liberté d'examiner l'essai que je pro- qu'on soit pose. Mais je prie ceux qui voudront pourjuger de bien se donner cette peine, de suspen- propose. dre leur jugement, jusqu'aprez la lecture des Remarques, qui sont à la fin de l'Ouvrage, & où j'ai tâché de prévenir les

principales difficultez. Je fouhaitero mesme qu'on vousût bien ne pas porti un jugement définitif sur une premieu lecture. Quand il faut se desaire d'u prejugé, dans lequel on a esté nourri, sfaut s'accoutumer peu-à-peu avec l'opinion contraire, & donner le tems d'agin aux raisons, qu'on a de l'embrasser, parce que la prevention ne cede jamais qu'avec peine, & contrebalance longtems les plus sortes preuves.



# GENESE.

# A

### CHAPITRE I.

I. D I B U crea au commencement les cieux & la terre.

2. Et la terre estoit sans forme & vuide, & tene-bres estoyent sur le dessus de l'abysme: & l'Esprit de Dieu se mouvoit sur le dessus des eaux.

3. Et Dieu dit, Que la lumiere soit: & la lumiere sut.

4. Et Dieu vid que la lumiere eftoit bonne: &c Dieu separa la lumiere d'avec les tenebres.

5. Et Dieu nomma la lumiere, Jour: & les tenebres, Nuich. Si fut le foir, fi fut le matin, qui fut le premier jour.

6. Pûis Dieu dit, Qu'une estenduë soit entre les eaux: & qu'elle separe les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu donc fit l'es-

tenduë: & separa les eaux qui sont au dessous de l'estenduë, d'avec celles qui sont au dessus de l'estenduë: & ainsi fut.

8. Et Dieu nomma l'eltenduë, Cieux. Si fut le soir, si fut le matin, qui

fut le second jour.

9. Puis Dieu dit, Que les eaux, qui sont au desfous des cieux, soyent assemblées en un lieu, & que le sec apparoisse: & ainsi fut.

10. Et Dieu nomma le fec. Terre: il nomma aussi l'assemblée des eaux.

Mers: & Dieu vid que cela eftoit bon. 11. Puis Dieu dit, Que

la terre pousse son ject, assavoir herbe portant semence, & arbres fruictiers, portans fruict selon leur espece, qui ayent leur semence en eux mesmes sur la terre; & ainsi fut.

12. La terre donc produisit son ject, assavoir herbe portant semence selon fon espece, & arbres portans fruict, ayant leur femence en eux mesmes. felon leur espece : & Dieu vi i que cela estoit bon.

13. Si fut le soir, si fut

le matin, qui fut le troisieme jour.

14. Puis Dieu dit, Qu'il y ait luminaires en l'eftenduë des cieux, pour separer la nuict d'avec le jour: & qui soyent pour signes & pour les saisons, & pour les jours & années.

luminaires en l'estenduë des cieux: afin d'esclairer sur la terre, & ainsi sut.

16. Dieu donc fit deux grands luminaires (le plus grand luminaire pour avoir seigneurie sur le jour, & le moindre pour avoir seigneurie sur la nuict) & les estoiles.

17. Et Dieu les mit en l'estenduë des cieux, pour esclairer sur la terre.

18. Et pour avoir seigneurie sur le jour & sur la nui&, & pour separer la lumiere d'avec les tenebres: & Dieu vid que cela essoir bon.

19. Si fut le soir, si fut le matin, qui fut le qua-

trieme jour.

20. Puis Dieu dit, Que les eaux produisent en toute abondance reptiles ayans vie : & que les oi-

Laux volent fur la terre vers l'estenduë des cieux.

21. Dieu donc crea les grandes baleines, & tous animaux se mouvans, que les eaux avoyent produits en toute abondance, selon leur espece, & tout oiseau ayant aile, selon son espece: & Dieu vid que cela estoit bon.

22. Et Dieu les benit disant, Foisonnez & multipliez, & remplissez les eaux par les mers: & que les oiseaux multiplient en la terre.

23. Si fut le foir, fi fut le matin, qui fut le cinquieme jour.

24. Puis Dieu dit, Que la terre produise animaux selon leur espece, le bestail, les reptiles, & les bestes de la terre selon leur espece: & ainsi fut.

25. Dieu donc fit les bestes de la terre selon leur espece, & le bestail selon son espece, & les reptiles de la terre selon leur espece: & Dieu vid que cela estoit bon.

26. Puis Dieu dit, Faifons l'homme à notre image, felon notre semblance, & qu'ils ayent feigneurie fur les poissons de la mer, & fur les oiseaux des cieux, & fur le bestail,& fur toute la terre, & fur tout reptile se mouvant sur la terre.

27. Dieu donc crea l'homme à fon image, il le crea à l'image de Dieu: il les crea masse & femelle.

28. Et Dieu les benit, & leur dit, Foisonnez, & multipliez, & remplissez la terre, & l'assujettissez: & ayez seigneurie sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des cieux, & sur toute beste se mouvant sur la terre.

29. Et Dieu dit, Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence estant sur toute la terre, & tout arbre ayant en soi fruich d'arbre portant semence, ce qui vous sera

pour viande.

30. Mais j'ai donné à toutes les bestes de la terre, & à tous les oiseaux des cieux, & à toute chose se mouvant sur la terre, qui a vie en soi, toute verdure d'herbe pour manger: & ainsi sut.

31. Et Dieu vid tout ce qu'il avoit fait : & voil il estoit très bon. Si fut le foir, si fut le matin, qui fut le sixieme jour.

# CHAP. II.

- Es cieux donc & la terre furent achevés, & toute l'armée d'i-
- 2. Et Dieu eut achevé au septieme jour son œuvre qu'il avoit faite, & se reposa au septieme jour de toute son œuvre qu'il avoit faite.
- 3. Et Dieu benit le septieme jour, & le sanctifia: pource qu'en icelui il s'estoit reposé de toute son œuvre qu'il avoit sreée pour estre faite.

B

4. Telles sont les origines des cieux & de la terre, quand ils furent creés, quand l'Eternel Dieu fit la terre & les cieux.

5. Et tous les jettons des champs devant qu'il en fut dans la terre, & tout l'herbage des champs devant qu'il germaft. Car l'Eternel Dieu n'avoit point fait pleuvoir fur la terre, & n'y avoit point d'homme pour labourer la terre.

#### NOTE.

Tous les Preterits plus que parfaits des versets 7. 8. 9. font en hebreu des Aoriftes ou Preterits indeterminez,& au lieu de l'Eternel Dien avoit formé, avoit soussé, avoit fait germer, il faloit traduire l'Eternel Dieu forma, foufla, fit germer, comme il paroit par les ver-Jets suivants 15. 16. & 17. eù l'on a efté forcé par le sens à emploier les Aoristes.

6. Ni aucune vapeur ne montoit de la terre, qui arrousast tout le dessus de la terre.

7. Or l'Eternel Dieu avoit formé l'homme de la poudre de la terre, & avoit soufflé és narines d'icelui respiration de vie: dont l'homme fut fait en ame vivante.

8. Ausi l'Eternel avoit planté un jardin en Heden, du costé d'Orient, & y avoit mis l'homme

qu'il avoit formé.

9. Et l'Eternel Dieu avoit fait germer de la terre tout arbre defirable à voir, & bon à manger: & l'arbre de vie au milieu du jardin, & l'arbre de science de bien & de mal.

10. Et un fleuve sortoit d'Heden pour arrouser le jardin: & de là se divisoit

en quatre chefs.

11. Le nom du premier est Piscon: c'est celui qui coule tournoyant par tout le païs de Havila, là où il croift de l'or.

12. Et l'or de ce païs là est bon : là aussi se trouve le Bdellion & la pierre d'Onix.

B iii

# .

De mesme les Préterits plus que parsaits des versets 18. 19. 20. & 21. sont en hebreu des Aoristes, & au lieu de traduire l'Eternel Dieu avoit dit, avoit formé, avoit fait tomber un prosond dormir, il faloit traduire l'Eternel Dieu dit, sorma, sit tomber un 13. Le nom du fecon fleuve est Guihon; c'e celui qui coule tourno yar par tout le païs de Cus.

14. Et le nom du troi fieme fleuve est Hidde-kel: cestui-là va à la rencontre d'Affyrie. Et le quatrieme fleuve est Euphrates.

15. L'Eternel Dieu donc print l'homme, & le colloqua au jardin d'Heden pour le cultiver, & pour

le garder.

16. Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, disant, Tu mangeras librement de tout arbre du

iardin.

17. Toutesfois quant à l'arbre de science de bien & de mal, tu n'en mangeras point : car dés le jour que tu mangeras d'icelui, tu mourras de mort.

18. Or l'Eternel Dieu avoit dit, il n'est pas bon que l'homme soit seul : je lui ferai une aide pour lui assister.

19. Car l'Eternel Dieu avoit formé de la terre toutes bestes des champs, & tous oiseaux des cieux: puis les avoit fait venir profond dormir, comme on en peut juger par les versets suivants 22. & 23. où le sens a obligé d'emploier des Aoristes. Il paroit qu'on n'a changé les Aoristes en Préterits plus que parfaits, que pour tâcher de sauver la répetition de la creation d'Adam & d'Eve. Voiez ci-dessous l'E-: claircissement VII.

vers Adam, afin qu'il vist comment il les nommeroit: & qu'à toute chose ayant vie, ainsi qu'Adam la nommeroit, ce sut le nom d'icelle.

20. Dont Adam avoit mis les noms à tout bestail, & aux oiseaux des cieux, & à toutes les bestes des champs: mais à Adam il ne se trouvoit point d'aide pour lui afsister.

21. Et l'Eternel Dieu avoit fait tomber un profond dormir sur Adam, dont il s'estoit endormi: & Dieu avoit prins une des costes d'icelui, & reserré la chair au lieu d'icelle.

22. Et l'Eternel Dieu bastit une semme de la coste qu'il avoit prinse d'Adam, & la sit venir vers Adam.

23. Lors Adam dit, A cette fois ceste-ci est os de mes os, & chair de ma chair. On la nommera Hommesse: car elle a esté prinse de l'homme.

24.Et pourtant l'homme delaissera son pere & sa mere, & adherera à sa femme, & seront une chain

Bv

25. Et eftoyent eux de nuds, affavoir Adam fa femme, & ne le pronoient point à honte.

# CHAP. HIL

R le serpent estoi advisé pardessu toute beste des champs que l'Eternel Dieu avoir faite. Icelui dit à la serme, voire, que Dieu ait dit, vous ne mangerez point de tout arbre du jardin.

2. Et la femme respondit au serpent, Nous mangeons du fruict des arbres

du jardin.

3. Mais quant au fruict de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit, Vous n'en mangerez point & ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez.

4. Adonc le serpent dità

rez nullement.

5. Mais Dieu fait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux feront ouverts & ferez comme dieux, fachans le bien & le mal.

6. La femme done

voyant que l'arbre effoit bon à manger, & qu'il estoit souhaitable à voir, & arbre desirable pour donner science, en print du fruict, & en mangea, & en donna aussi à son mari qui estoit avec elle, lequel en mangea.

7.Et les yeux d'eux deux furent ouverts: & ils con gnurent qu'ils estoyent nuds: si cousurent ensemble des sueilles de siguier, & se sirent des

ceintures.

8. Lors ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu, se pourmenant par le jardin: & Adam & sa fa femme se cacherent de devant l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin.

9. Mais l'Eternel Dieu appela Adam & luy dit,

Où es-tu?

ro. Lequel respondit, J'ai ouï ta voix au jardin, &c ai craint pour ce que j'estois nud: &c me suis caché.

monstré que tu estois nud?
n'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avoye defendu de manger?

B vj

12. Et Adam respondit La femme que un m'as donnée pour estre avec moy, m'a baillé de l'arbre: & j'en ai mangé.

bre: & j'en ai mangé.

13. Et l'Eternel Dieu dit
à la femme, Pourquoi astu fait cela? Et la femme
respondit, le serpent m'a
seduite, & j'en ai mangé.

14. Alors l'Eternel Dieu
dit au serpent, D'autant
que tu as fait cela, tu seras maudit sur tout bestail, & sur toute beste
des champs: tu chemineras sur ton ventre,& mangeras la poussiere tous les
iours de ta vie.

15. Et je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta femence & la femence de la femme: icelle femence te brifera la tefte, & tu lui briferas le talon.

16. Et il dit à la femme, J'augmenterai grandement ton travail & ta grossesses tu enfanteras en travail les enfans : & tes desirs se raporteront à ton mari, & iceluy aura seigneurie sur toi.

17. Puis il dit à Adam, D'autant que tu as obeï à la parole de ta femme, &

as mangé de l'arbre, duquel je t'avoye commandé, disant, Tu n'en mangeras point : la terre sera maudite à l'occasion de toi : tu mangeras d'icelle en travail, tous les jours de ta vie.

18. Et elle reproduira espines & chardons: & tu mangeras l'herbe des

champs.

19. En la sueur de ton visage tu mangeras le pain, jusqu'à ce que tu retournes en terre : car tu en as esté prins : pour ce que tu es poudre, aussi retourneras-tu en poudre.

20. Et Adam apela le nom de sa femme, Eve: pour ce qu'elle a esté la mere de tous vivans.

21. Et l'Eternel Dieu fit à Adam & à sa femme des robbes de peaux & les

en vestit.

22. Et l'Eternel Dieu dit, Voici l'homme est devenu comme un de nous, sachant le bien & le mal. Mais maintenant il faut pourvoir que d'aventure il n'avance sa main & ne prene aussi de l'arbre de vie, & en mange & vive à toujours.

18

23. Et l'Eternel Dieu Iemit hors du jardin d'Heden, pour labourer Iaterre de laquelle il avoit esté prins.

24. Et dechassa l'homme: & logea des Cherubins vers l'orient du jardin 'd'Heden, avec une lame d'espée se tournant çà & là, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

#### CHAP. IV.

R Adam cognue Eve sa femme, laquelle conçeut, & enfanta Caïn: & dit, J'ai acquis un homme de par l'Eternel.

2. Et derechef elle enfanta Abel son frere : & Abel fut berger, & Caïn laboureur.

3. Or advint an bout de quelque tems que Caïn offrit à l'Eternel oblation des fruicts de la terre.

4. Et qu'Abel aussi offrit des premiers nez de sa bergerie,& de la graisse d'iceux. Et l'Eternel eut esgard à Abel, & à son oblation.

5. Mais il n'eut point d'esgard à Caïn, ni à son

oblation: & Cain fut fort despité, & fut son visage abbatu.

6. Et l'Eternel dit à Caïn, Pourquoi es-tu despité? & pourquoy est ton visage abbatu?

7. Si tu fais bien ne fera-il pas reçu? mais fi tu ne fais bien, le peché gist à la porte. Or ses desirs se raportent à toi, & tu as seigneurie sur lui.

8. Et Cain parla avec Abel fon frere: Et comme ils estoyent aux champs, Cain s'esleva contre Abel fon frere, & le tua.

9. Et l'Eternel dit à Caïn, Où est Abel ton frere? lequel respondit, je ne sai : suis-je la garde de mon frere? moi?

to Et Dieu dit, Qu'astu fait? la voix du sang de ton frere crie de la terre à moi.

11. Maintenant donc tu feras maudit mesme de la part de la terre, laquelle a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frere.

tz. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus sa vertu: tu seras aussi vagabond &

fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit à l'I ternel, Ma punition  $\epsilon$  plus grande que je ne pu porter.

14. Voici, tu m'as de chassé aujourd'huy de des sus ceste terre, & je sera caché de devant ta face & serai vagabond & sugitif sur la terre, & adviendra que quiconque me trouvera me tuera.

15. Et l'Eternel luy dit, Pourtant quiconque tuera Caïn, sera vengé sept fois au double. Ainsi l'Eternel mit une marque à Caïn, asin que quiconque le trouveroit, ne le tuas point.

16. Adonc Cain fortit hors de devant l'Eternel, & habita au païs de Nod, vers l'orient d'Heden.

17. Puis Caïn cognut fa femme qui conceut & enfanta Henoc, & bastit ane ville: & appela le nom de la ville du nom de son fils Henoc.

18. Puis Hirad nasquit à Henoc, & Hirad engendra Mehujael, & Mehujael engendra Methusçael, & Methusçael engendra Lemec. 19. Et Lemec print deux femmes : le nom de l'une estoit Hada, & le nom de l'autre Tfilla.

20. Et Hada enfanta Jabal, qui fut pere des habitans és tabernacles, &

des pasteurs.

21. Et le nom de son frere fut Jubal: qui fut pere de rous ceux qui tou-chent le violon & les or-sues.

aa. Et Tfilla auffi enfanta Tubalcain, qui fut forgeur de tous engins d'airain & de fer, & la fœur de Tubalcain fut Nahama.

23. Et Lemec dit à Hada & Tsilla ses semmes, Femmes de Lemec, oyez ma voix, escoutez ma parole: je tuerai un homme moy estant navré, voire, un jeune homme, moy estant meurtri.

24. Car si Caïn est vengé sept sois au double: Lemec le sera septante

fept fois.

25. Et Adam cognut. encore sa femme, qui enfanta un fils, & appela fon nom-Seth: (car Dieu m'a, dir-elle, donné une. autre lignée au lieu d'A-

bel que Cain a tué 26. Et à Seth auffi 17. quit un fils, & il appo le nom d'iceluy Eno: alors on commença d'a peler du nom de l'Ete

### CHAP.

VEst ici le rolle des lignées d'Adam , depuis le jour que Dieu crea l'homme, & le fit à sa semblance.

2. Il les crea donc masse & femelle, & les benit, & appela leur nom Homme, au jour qu'ils furent creés.

3. Ainsi Adam vescut cent trente ans : & engendra un fils à sa semblance, felon fon image, & appela fon nom Seth.

4. Et les jours d'Adam après qu'il eut engendré Seth, furent huit cens ans : & engendra fils &

filles.

7. Tout le tems donc qu'Adam vescut, fut neuf cens trente ans, puis mourut.

6. Item Seth vescut cent cinq ans, & engen-

dra Enos.

7. Et Sch vescut, après qu'il eut engendré Enos, huit cens sept ans : & engendra fils & filles.

8. Tout le tems donc que Seth vescut, fut neuf cens douze ans, puis mou-

rut.

9. Item Enos vescur monante ans, & engendra Kenan.

to. Et Enos après qu'il eut engendré Kenan, vefcut huit cens quinze ans : & engendra fils & filles.

qu'Enos vescut, fut neuf cens cinq ans, puis mourut.

12. Item Kenan vescut septante ans, & engendra Mahalaleel.

13. Et Kenan, après qu'il eut engendré Mahalaleel, vescut huit cens quarante ans, & engendra fils & filles.

14. Tout le tems donc que Kenan vescut, sur neus cens dix ans, puis mourut.

15. Item Mahalaleel vescut soixante cinq ans, & engendra Jered.

16.Et Mahalaleel, après qu'il eut engendré Jesed, vescut huit cens trente ans : & engendra fils & filles.

17. Tout le tems donc que Mahalaleel vescut, fut huit cens nonante cinq ans, puis mourut.

18. Item Jered vescut cent soixante deux ans,&

engendra Henoc.

19. Et Jered après qu'il ent engendré Henoc, vefcut huit cens ans : & engendra fils & filles.

20. Tout le tems donc que Jered vescut, fut neuf cens soixante deux ans,

puis mourut.

21. Item Henoc vescut soixante cinq ans, & engendra Methuscela.

22. Et Henoc aprés qu'il eut engendré Methusce-la, chemina avec Dieu trois cens ans : & engendra fils & filles.

23. Tout le tems donc qu'Henoc vescut, fut trois cens soixante cinq ans.

24. Ainfi Henoc chemina avec Dieu, & n'apparut plus, car Dieu le print. 25. Item Methuscela vescut cent octante sept ans.

& engendra Lemec.

26. Et Methuscela, après qu'il eut engendré Lemec, vescut sept cens & oftente deux ans : & engendra fils & filles.

27. Tout le tems donc que Methuscela vescut, sut neuf cens soixante neuf ans, puis mourut.

28. Item Lemec vescut cent octante deux ans, &

engendra un fils.

29. Et appela son nom Noé(disant, Cestui-ci nous soulagera de notre œuvre, &du travail de nos mains, à cause de la terre que l'Eternel a maudite.)

30. Et Lemec aprez qu'il eut engendré Noé, vescut cinq cens nonante cinq ans, & engendra fils &

filles,

31. Tout le tems donc que Lemec vescut, sur sept cens septante sept ans, puis mourut.

32. Et Noé aagé de cinq cens ans engendra Sem, Cam, & Japheth.

B

# CHAP. VI.

1. Q R advint que quand les hommes eurent commencé de multiplier sur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles:

2. Les fils de Dieu voyans que les filles des

hommes estoyent be en prindrent à ferr pour eux, de toutes les qu'ils choisirent. 3. Dont l'Eternel dit, I esprit ne plaidera pois tousiours avec les ho mes, car aussi bien sont chair: leurs jours do feront cent & vingt an: 4. En ce tems estoie les geans fur la terre, mesme après que les fi de Dieu s'acointerent a vec les filles des hommes & qu'elles leur eurent en fanté lignée : iceux font les puissans, qui de tout tems

ont esté gens de renom.

J. Et l'Eternel voyant
la malice des hommes estre trés grande sur la terre, & toute l'imagination
des pensées de leur cœur
n'estre autre chose que
mal en tout tems.

6. Il se repentit d'avoir fait l'homme en la terre, & fut deplaisant en son

cœur.

7. Dont l'Eternel dit, Je raclerai de dessus la terre les hommes que j'ai creés, depuis les hommes jusqu'au bestail, jusqu'aux reptiles, voire jusqu'aux eiseaux des cieux, car je

9. Ce font ici les genetations de Noé. Noé fut homme juste & entier en fon tems, cheminant avec Dieu.

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam &

Japheth.

11. Et la terre estoit corrompuë devant Dieu, & remplie d'extorsion.

12. Dieu regarda la terre, & voici elle estoit corrompuë : car toute chair avoit corrompu sa voye dessus la terre.

13. Et Dieu dit à Noé, La fin de toute chair est venuë devant moi : car la terre est remplie d'extorsion par eux: & voici, je les desferai avec la terre.

14. Fai toi une arche de bois de Gopher: tu feras l'arche par loges, & la calfeutreras de godran par dedans & par dehors.

15 Et la feras telle : La . longueur de l'arche sera de trois cens coudées, sa largeur de cinquante cou-

me repen de les avoir faits.

· 8. Mais Noé trouva grace devant l'Eternel.

dées, & sa hauteur de trente coudées.

jour à l'arche, & la paracheveras d'une coudée par le haut, & mettras la porte de l'arche à costé d'icelle: si la feras avec un bas, un second, & troisieme estage.

17. Et voici, je ferai venir un deluge d'eaux fur la terre, pour desfaire toute chair, en laquelle il y a esprit de vie sous les cieux: & tout ce qui est en la terre expirera.

18. Mais j'establirai mon alliance avec toi: si entreras en l'arche, toi & tes fils, & ta semme, & les semmes de tes fils avec toi.

vie d'entre toute chair, tu en feras entrer par paires en l'arche pour les garder en vie avec toi, assavoir le masse & la femelle.

20. Des oifeaux selon leur espece, des bestes selon leur espece, & de tous reptiles selon leur espece: il y en entrera de tout par paires avec toi, asin que tu les conserves en vie. 21. Pren aussi avec toi de toute viande qu'on mange, & la retire à toi: asin qu'elle soit pour manger tant à toi, qu'à iceux.

22. Ce que Noé fit felon toutes les choses que Dieu lui avoit commandées, ainsi fit-il.

B

### CHAP. VII.

r. T l'Eternel dit à Noé, Entre, toi & toute ta maison en l'arche: car je t'ai vu juste devant moi en ce tems

2. Tu prendras de toutes bestes nettes sept de chaque espece, le masse & sa femelle: mais des bestes qui ne sont point nettes, une couple, le masse & sa femelle.

3. Aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espece, le masse & sa femelle, afin que l'engeance en soit conservée sur
toute la terre.

4. Car dedans sept jours je ferai pleuvoir sur la terre par quarante jours & quarante nuits: & raclerai de dessus la terre toute chose qui subsiste, laquelle j'ai faite.

(

# A

6. Et Noé effoit aagé de fix cens ans, quand le deluge des eaux advint sur la terre.

7. Noé donc entra & fes fils, sa femme, & les femmes de ses fils avec lui, en l'arche, à cause des caux du deluge.

8. Des bestes nettes, &c des bestes qui ne sont point nettes, &c des oiseaux, &c de tout ce qui se

meut sur la terre.

9. Elles entrerent deux à deux à Noé en l'arche, assavoir masse & femelle, comme Dieu lui avoit commandé.

10.Et advint qu'au septieme jour les eaux du deluge furent sur la terre. 5. Et Noé fit feloi tes les choses que l' nel lui avoit comi dées.

## B

la vie de Noé, au secor mois, au dixseptieme jou du mois, en ce jourtoutes les fontaines d grand abysme furent ron puës, & les bondes de cieux furent ouvertes.

12. Et la pluie tomba su la terre par quarante jour & quarante nuits. 13. En ce mesme jourlà Noé, & Sem, Cam & Japheth, fils de Noé, entrerent en l'arche, ensemble la femme de Noé, & les trois femmes des fils d'icelui avec eux.

14. Eux, & toutes beftes felon leur espece, & tout bestail selon son espece, & tous reptiles qui se meuvent sur la terre selon leur espece, & tous oiseaux selon leur espece. E tout oiselet ayant aile, de quelque sorte que ce soit.

15. Il vint donc de toute chair, qui a en soi l'esprit de vie, par couples à Noé, en l'arche.

16. Voire le masse & la femelle de toute chair y vindrent, ainsi que Dieu lui avoit commandé: puis l'Eternel ferma l'huis sur lui

17. Et advint le deluge par quarante jours sur la terre: & les eaux crurent & enleverent l'arche, & elle sut eslevée de dessus la terre.

18.Et les eaux se renforcerent, & accrurent fort sur la terre: & l'arche flottoit au dessus des eaux.

Cij

# 52 GENESE, CHAP. VII.

## A

19. Et les eaux se renforcerent trez fort sur la terre, & furent couvertes toutes les plus hautes montagnes estans sous les cieux.

#### C

20. Les eaux se renforcerent de quinze coudées par dessus: dont les montagnes furent couvertes.

# B

21. Et toute chair est mouvoit sur la terre expira, tant des oisea que du bestail, des betes & de tous reptiles est trainent sur la terre & tous hommes.

## A

22. Toutes choses qui estoyent sur le sec, ayant respiration de vie en leurs narines, moururent.

### C

23. Tout ce donc qui subsissioni sur la terre sut raclé, depuis les hommes jusqu'aux bestes, jusqu'aux reptiles, & jusqu'aux oiseaux des cieux. Ainsi furent-ils raclés de

la terre: mais Noé seulement demeura de reste, & ce qui estoit avec lui en l'arche.

## A

B

24. Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

24.Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

C

24 Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

## Α

### CHAP. VIII.

R Dieu eut souvenance de Noé & de toutes les bestes, & de tout le bestail qui estoir avec lui en l'arche: & Dieu sit passer un vent sur la terre, & les eaux s'arresterent.

2. Car les fontaines de l'abyîme avoient esté refermées, & les bondes des cieux: & la pluie avoit esté retenuë des cieux.

3. Et les eaux se retiroient de plus en plus de dessus la terre : & au bout

# 54 Genese, Chap. VIII.

de cent cinquante jours s'appetisserent.

4. Et au dixseptieme jour du septieme mois l'arche s'arresta sur les montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux alloyent en appetissant de plus en plus jusqu'au dixieme mois, & au premier jour du dixieme mois les sommets des montagnes se montrerent.

 Puis advint qu'au bout de quarante jours Noé ouvrit la fenestre de l'arche, qu'il avoit faite.

7. Si lascha le corbeau, qui sortit allant & revenant, jusqu'à ce que les eaux sechassent sur la terre.

8. Il lascha aussi d'avec soi un pigeon, pour voir si les eaux estoient allegées de dessus la terre.

9. Mais le pigeon ne trouvant point furquoy poser la plante de son pied, retourna à luy en l'arche: car les eaux efacient sur toute la terre: & luy avancant sa main le reprint & le retira à soi en l'arche.

10. Et quand il eut attendu encore sept autres jours, derechef il lascha le pigeon hors de l'arche.

geon revint à luy: & voici en son bec une feuille d'olive qu'il avoit arrachée: & Noé cognut que les eaux estoyent allegées de dessus la terre.

12. Si attendit encore fept autres jours, puis lascha le pigeon, qui ne retourna plus à lui.

13. Et advint qu'en l'an fix cens & un de l'aage de Noé, au premier jour du premier mois, les eaux fecherent de dessus la terre: & Noé ostant la couverture de l'arche, regarda: & voici, le dessus de la terre se sechoit.

14. Et au vingtseptieme jour du second mois la terre sut seche.

15. Puis Dieu parla à Noé, en disant,

to. Sors de l'arche, toi & ta femme, tes fils & les femmes de tes fils avec toi.

17. Fai fortir avec toi toutes les bestes qui sont avec toi, de toute chair tant des oiseaux que des bestes, & tous reptiles se mouvans sur la terre:

#### 56 GENESE, CHAP. VIII.

qu'ils peuplent en abondance la terre, & foisonnent & multiplient sur la terre.

18. Noé donc fortit, ses fils, fa femme, & les femmes de ses fils avec lui.

19. Toutes bestes, tous reptiles, tous oiseaux, tout ce qui se meut sur la terre, Telon leurs genres, fortirent de l'arche.

## B

20.Et Noé bastit un tel à l'Eternel, & pr .de toute beste nette & tout oiseau net, & off holocaustes sur l'autel.

21. Et l'Eternel flai un odeur d'appaisement & dit en son cœur, Je n maudirai plus la terre, l'occasion des hommes car l'imagination du cœu des hommes est mauvaise dés leur jeunesse : & si ne fraperai plus toute chose vivante, comme j'ai fait.

22. Mais tant que la terre fera, les semailles & les moissons, le froid & le chaud, l'esté & l'hiver, le jour & la nuit ne

cesseront point.

CHAP. IX.

T Dieu benit Noé & ses fils, & leur

dit, Foisonnez, & multipliez, & remplissez la terre.

a.Et la crainte & frayeur de vous soit sur toute beste de la terre, & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous poissons de la mer: ils vous sont baillez entre vos mains.

3. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande: je vous ai donné le tout comme herbe verde

4. Toutesfois vous ne mangerez point de chair avec son ame, qui est le

fang d'icelle.

s. Et de fait je redemanderai votre sang, assavoir le sang de vos amess je le redemanderai de la main de toutes bestes, & de la main de l'homme, voire de la main d'un chacun sien frere, je redemanderai l'ame de l'homme.

6. Qui aura espandu le sang de l'homme en l'homme, son sang sera espandu: car Dieu a fait l'homme à son image.

7. Vous donc foisonnez, multipliez, croisses en toute abondance sur la terre, & multipliez en icelle.

8. Semblablement Dieu parla à Noé & à ses fils avec lui, disant.

 Et quant à moi, voici, j'establis mon alliance avec vous, & avec votre race après vous,

nal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux, que du bestail, & de toutes bestes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont forties de l'arche, jusqu'à toutes bestes de la terre.

## Α

72. Puis Dieu dit, c'est ici le figne que je donne de l'alliance entre moi & vous, & entre toute creature vivante qui est avec vous, pour durer à toujours.

B

ti. J'establis donc morraliance avec vous, & nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du deluge, & n'y aura plus de deluge pour destruire la terre.

## В

13. Je mettrai mon arc en la nuée, lequel fera pour figne de l'alliance entre moi & la terre.

viendra que j'aurai couvert de nuées la terre, l'arc paroitra en la nuée. 15. Et j'aurai fouve-

14. Et quand il ad-

nance de mon alliance, qui est entre tout animal qui vit en toute chair : & les eaux ne seront plus en deluge pour destruire toute chair.

## A

16. L'arc donc sera en la nuée, & je le regarderai, afin qu'il me souviennede l'alliance perpetuelle entre Dieu & tout animal vivant, en quelque chair qu'il soit sur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé, C'est-là le signe de l'alliance, que j'ai establie entre moi & toute chair qui est sur la terre.

## В

18. Et les fils de Noé qui fortirent de l'arche furent Sem, Cam & Japheth: & Cam fut pere de Canaan.

19. Ces trois sont fils de Noé, desquels toute la terre sut peuplée.

20. Et Noé laboureur de la terre commença de planter la vigne.

21. Si beut du vin & s'enyvra, & se decouvrit

C vj

au milieu de son tal nacle.

22. Et Cam le pere Canaan, ayant vu la v gongne de son pere,le clara dehors à ses frere

23. Adonc Sem & j pheth prindrent un ma teau, qu'ils mirent 1 leurs deux espaules, cheminans en arriere couvrirent la vergongi de leur pere: & leurs fa ces estayent tournées en at riere, si qu'ils ne viren point la vergongne de leu pere.

24. Et Noé eveillé de son vin, seut ce que son fils le plus petit lui avoit

fait.

25. Pourtant il dit, Maudit soit Canaan, il sera serviteur des serviteurs de fes freres.

26. Il dit aussi, benit foit l'Eternel Dieu de Sem: & Canaan leur soit fait serviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japheth, & qu'icelui loge és tabernacles de Sem, & Canaan leur soit fait serviteur.

# $\mathbf{A} \cdot \mathbf{B}$

28. Et Noé vescut après le deluge trois cens cinquante ans.

29. Tout le tems donc que Noé vescut fut neuf cens cinquante ans, puis mourut.

B

#### CHAP. X.

R ce font ici les lignées des enfans de Noé, Sem, Cam & Japheth, ausquels nasquirent des enfans après le deluge.

2. Les enfans de Japheth font Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mesçech, & Tiras.

3. Et les enfans de Gomer, Asçkenas, Riphath, & Togarma.

4. Ét les enfans de Javan, Elisça, Tarsçis, Kittim, & Dodanim.

5. D'iceux furent divifées les isles des nations, par leurs terres, un chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.

6. Item, les enfans de Cam font Cus, Mitfraim, Put, & Canaan.

7. Et les enfans de Cus,

Seba, Havila, S. Rahma, & Sabtec les enfans de Ra. Sceba, & Dedan.

8. Et Cus eng Nimrod, qui comn d'estre puissant en la

9. Icelui fut pur chasseur devant l'I nel: à raison de quo dit, comme Nimro puissant chasseur dev l'Eternel.

ment de fon regne
Babel, Erec, Accad,
Calne au païs de Sçinh
11. De ce païs-là for
Affur, & baffit Ninivo

Affur, & baffit Niniva & les rues de la ville, à Calah.

12. Et Resen entre Ni nive & Calah, qui est un grande ville.

13. Et Mitfraim engendra Ludim, Hananim, Lehabim, Naphtuhim,

14. Pathrusim, Chasluhim (desquels sont issus les Philistins) & Caphtorim.

15. Et Canaan engendra Sidon son fils ainé, & Heth.

16. Les Jebusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens,

17. Les Heviens, les Harkiens & les Siniens.

18. Les Arvadiens, les Tsemariens & les Hama-thiens: & après se sont esparses les familles des Cananéens.

19. Et furent les confins des Cananéens depuis Sidon, quand tu viens vers Guerar, jusques en Gaza, en tirant à Sodome & Gomorre, Adma, & Tseboim jusqu'à Lesca.

20. Ce font-là les enfans de Cam, selon leurs familles & langues en leurs

terres & nations.

21. Item, à Sem pere de tous les enfans d'Heber, & frere de Japheth, qui estoit le plus grand, nafquirent des enfans.

22. Les enfans donc de Sem sont Helam, Assur, Arpacsçad, Lud, &

Aram.
23. Et les enfans d'A-

ram, Hus, Hul, Guether, & Mas.

24. Et Arpaciçad engendra Sçelah, & Sçelah engendra Heber.

25. Et à Heber nasquirent deux fils, le nom de l'un, Peleg: car en son tems la terre fut depar-

tie: & le nom de se re, Joktan.

26. Et Joktan ei dra Almodad, Sce Hatfarmaveth, & J 27. Hadoram, 1

Dikla. 28. Hobal, Abim

Sçeba.

29. Ophir, Havila Jobab. Tous ceux-là les enfans de Joktan.

30. Et leur demeure toit depuis Mesça, qua tu viens en Sephar mo tagne d'Orient.

31.Ce font-là les enfa de Sem, felon leurs f milles & langues, en leu

terres & nations.
32. Telles font donc le familles des enfans de Noé, selon leurs lignée. & leurs nations: & d'iceux ont esté divisées les nations en la terre après le deluge.

## CHAP. XL

Lors route la terre effoit d'un langage, & de mesme parole.

2. Mais advint comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouverent une campagne

au païs de Sçinhar, où ils

3. Et dirent l'un à l'autre, Or ça, faisons des briques, & les cuisons trés bien au feu. Si eurent des briques en lieu de pierre, & le bitume leur fut en lieu de mortier.

4. Puis dirent, Orça bastissons nous une ville, & une tour de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux: & nous acquerons renommée, de peur que ne soyons espars sur toute.

la terre.

5. Adonc l'Eternel defcendit pour voir la ville & la tour, que bastissoyent les fils des hommes.

6. L'Eternel dit, Voici ce peuple est un, & tous ont un mesme langage, & c'est ici, comme ils commencent à besongner: & maintenant ne seront empeschez en rien qu'ils auront cuidé faire.

7. Or ça, descendons & confondons là leur langage, afin qu'ils n'entendent le langage l'un

de l'autre.

8. Ainsi l'Eternel les dispersa de là parmi toute la terre, & ils cesse-

## Α

10. Ce font ici les liggnées de Sem. Sem aagé de cent ans engendra Arpacsçad, deux ans aprés le deluge.

11. Et Sem aprés qu'il eut engendré Arpacíçad, vescut cinq cens ans : & engendra fils & filles.

vescut trente cinq ans, & engendra Scelah.

13. Et Arpacíçad aprés qu'il eut engendré Sçelah, vescut quatre cens trois ans: & engendra fils & filles.

14. Item, Sçelah vefcut trente ans, & engendra Heber.

15. Et Sçelah aprés qu'il eut engendré Heber, vefcut quatre cens trois ans : & engendra fils & filles.

16. Item, Heber vescut trente quatre ans, & engendra Peleg.

17.Et Heber aprés qu'il eut engendré Peleg, vescut quatre cens trente ans: 9.Pourtant son non appelé Babel: car l'1 nel y confondit le la ge de toute la terre delà les dispersa sur tela terre.

& engendra fils & filles. 18. Item, Peleg vescut trente ans, & engendra Rehu.

19. Et Peleg aprés qu'il eut engendré Rehu, vefcut deux cens & neuf ans: & engendra fils & filles.

20. Item, Rehu vescut trente deux ans, & engen-

dra Serug.

21. Et Rehu aprés qu'il eut engendré Serug, vefcut deux cens fept ans : & engendra fils & filles.

22. Item, Serug vescut - trente ans, & engendra

Nacor.

23. Et Serug aprés qu'il eut engendré Nacor, vescut deux cens ans : & engendra fils & filles.

24. Item, Nacor vefcut vingt neuf ans, & en-

gendra Taré.

25.Et Nacor aprés qu'il eut engendré Taré, vescut cent dixneuf ans : & engendra fils & filles.

26. Item, Taré vescut septante ans, & engendra Abram, Nacor & Haran.

B

27. Et ce sont ici les lignées de Taré: Taré engendra Abram, Nacor & Haran: & Haran engendra Lot.

28. Et Haran en la presence de re, au païs de sa na en Ur des Caldéei 29. Et Abram & prindrent femme nom de la femme bram sur Saraï: & l de la femme de Nac Milca, fille de Harar de Milca & de Jisca.

30. Et Saraï estoi rile,& n'avoit point d

fans.

31. Et Taré print fils Abram, & Lot de son fils, lequel estoit d'Haran, & Saraï sa bissille, femme d'Abram; fils: & sortirent ense. ble d'Ur des Caldéen pour aller au pais de Cinaan. Si vindrent jusque en Caran, & demeure rent là.

32. Et les jours de Ta ré furent deux cens cinc ans, puis mourut en Caran.

## CHAP. XII.

T. I l'Eternel avoit dit à Abram, Vat-en hors de ton païs, & d'avec ton parentage, & de la maison de ton pere.

au païs que je te monstrerai.

2. Et je te ferai devenir une grande nation, & te benirai, & rendrai grand ton nom, & tu feras benediction.

3. Je benirai ceux qui te beniront, & maudirai ceux qui te maudiront, & feront benites en toi toutes les familles de la terre.

4. Abram donc s'en alla ainfi que l'Eternel l'avoit dit, & Lot alla avec lui. Et Abram eftoit aagé de feptante cinq ans, quand il sortit hors de Caran.

5. Abram print aussi Sarai sa semme, & Lot sils de son frere, & toute leur chevance qu'ils avoyent acquise, & les personnes qu'ils avoient euës en Caran: si sortirent pour venir au païs de Canaan, auquel ils entrerent.

6. Et Abram passa parmi le païs, jusques au lieu de Sichem, & jusques en la plaine de Moré, & lors estoient les Cananéens au païs.

7. Et l'Eternel apparut à Abram, & dit, Je donnerai ce païs à ta postetité. Et Abram bastit là un

# 70. GENESE, CHAP. XII.

autel à l'Eternel, « estoit apparu.

8. Et delà se remu la montagne, du co l'Orient de Beth-e tendit ses taberi ayant Beth-el pour cident, & Haï pour rient: & bastit là ui tel à l'Eternel, & i qua le nom de l'Eter

9. Puis Abram p de là, cheminant & vançant vers le Mid

vint au païs, & Ab descendit en Egypte py voyager, car il y a forte famine au païs.

aprochoit pour entrer Egypte, qu'il dit à Sa fa femme, Voici, je e gnoi que tu es une femi belle à voir.

12. Pourtant il advie dra que quand les Eg ptiens t'auront vuë, i diront, Ceste-ci est sa fen me: & me tueront, ma ils te laisseront vivre.

13. Di donc, je te prie que tu es ma sœur, afii qu'à l'occasson de toi i me soit bien fait, & qui par ton moyen ma vie soi preservée.

14.Il advint donc fitost qu'Abram fut venu en Egypte, que les Egyptiens virent que ceste femme estoit fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharao la virent aussi, & la louerent envers lui: si fut enlevée pour estre menée en la maison de Pharao.

16. Lequel fit du bien à Abram, pour l'amour d'elle: dont il eut brebis, bœufs, asnes, serviteurs, servantes, asnesses, & chameaux.

17. Mais l'Eternel frapa Pharao de grandes playes, ensemble sa maison, à cause de Sarai femme d'Abram.

18. Adonc Pharao appela Abram, & lui dir, Qu'est-ce que tu m'as fait? Que ne m'as-tu declaré que c'estoit ta femme?

19. Pourquoi as-tu dit, C'est ma sœur? & je l'avoye prinse pour moi à semme:mais maintenant, voici ta semme, pren-la, & t'en va.

ao. Et il bailla charge de lui à certains personnages, qui l'emmenerent, lui, sa femme,

# 72 GENESE, CHAP. XIII. & tout ce qui effoit

#### CHAP. XIII

1. A Bram donc a ta d'Egypte, Midi, lui & fa femm toutes les choses qui toyent à lui, & Lot a lui.

2. Et Abram deu trés puissant en bestail,

argent, & en or.

3. Et s'en retourna ples traittes de Midi Beth-el, jusques au lie où avoient esté dresses se tabernacles au commen cement, entre Beth-el & Haï.

4. Au lieu où estoit l'autel, que premierement il y avoit fait: & là Abram invoqua le nom de l'Eternel.

5. Lot auffi qui cheminoit avec Abram, avoit brebis, bœufs, & tabernacles.

6. Et la terre neles pouvoit porter pour demeurer ensemble : car leur chevance estoit grande, tellement, qu'ils ne pouvoyent demeurer ensemble.

7.Dont il s'esmeut debat entre entre les passeurs du bestail d'Abram, & entre les passeurs du bestail de Lot. Et lors demeuroyent les Cananéens & les Phereziens au païs.

8. Et Abram dit à Lot, Je te prie qu'il n'y ait point de debat entre moi & toi, ni entre mes pasteurs & les tiens. Car nous sommes freres.

9. Tout le païs n'est-il pas à ton commandement? Separe-toi, je te prie, d'avec moi : si la gauche te plaist, j'irai à la droite: & si la droite te plaist, je m'en irai à la gauche

to. Adonc Lot ayant essevé ses yeux vid toute le plaine du Jourdain, qui estoit (avant que l'Eternel eut destruit Sodome & Gomorre) arrousée par tout jusqu'à ce que tu vienes en Tsohar, comme le jardin de l'Eternel, & comme le païs d'Egypte.

11. Et Lot choisit pour foi toute la plaine du Jourdain, & alla du costé d'Orient: ainsi furent separés l'un d'avec l'autre.

12. Abram donc demeura dans le païs de Canaan,

& Lot demeura aux vil les de la plaine, &y dref sa ses tabernacles jusque en Sodome.

13. Or estoyent les gen de Sodome meschans & grandemen: pescheurs

contre l'Eternel.

14. Et l'Eternel dit 2 Abram (aprés que Lot fut separé d'avec sui ) Leve maintenant tes yeux, & regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, Midi, Orient, & Occident.

15. Car je te donnerai & à ta posterité à jamais, tout le pais que tu vois.

16. Si ferai que ta poflerité sera comme la poudre de la terre. Que si aucun peut nombrer la poudre de la terre, aussi lera nombrée ta posterité.

17. Leve-toi donc, & te pourmeine parmi le païs, en sa longueur & en sa largeur : car je te le donnerai.

18. Abram ayant remué fes tabernacles, vint demeurer és plaines de Mamré, qui est en Hebron, & bastit là un autel à l'Eternel.

## D

## CHAP. XIV.

Epuis il advine au temps d'Amraphel Roy de Scinhar, d'Arjoc Roy d'Eliasar, de Kedor-lahomer Roy d'Helam, & de Tidhal Roy des Nations.

a. Qu'iceux firent guerre contre Berah Roy de Sodome, & contre Birfah Roy de Gomocre, & contre Scinab Roi d'Adma, & contre Scemeber Roy de Tfeboim, & contre le Roy de Belah, qui eft Tfohar.

3. Tous ceus-ci se liguerent au val de Siddim, qui est la mer salée.

4. Ils avoyent fervi douze ans à Kedor-lahomer, mais au trezieme ils s'estoyent revoltés.

5. Au quatorzieme an donc Kedor-lahomervint & les Roys qui eftoyent avec lui: & battirent les Rephains en Haseteroth de Carnaim, & les Zuzins en Ham, & les Emins en la plaine de Kirjathaim.

Dij

6. Et les Horiens en leur montagne de Sehir, jufqu'à la campagne de Paran, au dessus du desert.

7.Puis retournerent, & vindrent à Hen de Misc-pat, qui est Kadés, & batirent tout le territoire des Hamalekites, & aussi les Amorrhéens habitans en Hatsatson-tamar.

8. Lors fortirent le Roy de Sodome, le Roy de Gomorre, le Roy d'Adma, le Roy de Tseboim, & le Roy de Belah, qui est Tsohar: & rengerent leur bataille au val de Siddim contre eux.

9. Affavoir contre Kedor-lahomer Roy de Helam, & contre Tidhal Roy des Nations, & contre Amraphel Roy de Scinhar, & contre Arjoc Roy d'Ellafar, quatre Rois contre cing.

to. Or la vallée de Siddim effoit pleine de puits de bitume : & les Rois de Sodome & Gomorre s'enfuirent, & y tomberent: & ceux qui effoyent demeurés de reste, s'enfuirent en la montagne.

11. Ils prindrent donc toute la chevance de Sodome & Gomorre, & tous les vivres: puiss'en allerent.

12. Ils prindrent aussi Lot fils du frere d'Abram, & toute sa chevance, & s'en allerent: car il habitoit en Sodome.

13. Quelqu'un qui en estoit eschapé, en vint advertir Abram Hebrieu, qui habitoit és plaines de Mamré Amorrhéen, frere d'Escol, & frere de Haner, qui estoyent alliés avec Abram.

14. Quand donc Abrameut entendu que son frere avoit esté emmené prisonnier, il equipa trois cens & dixhuit de ses serviteurs nés en sa maison: si les poursuivit jusqu'en Dan.

15. Et la nuit il se jetta par bandes sur eux, lui & ses serviteurs: & les battit, & les poursuivit jusqu'en Hobar, qui est à la gauche de Damas.

16. Et ramena toute la chevance, & mesme il ramena Lot son frere, & sa chevance: & austi les semmes & le peuple.

17. Et le Roy de Sodome s'en alla au devant de lui, comme il s'en retournoit de la desfaite de Kedor-lahomer, & des Rois qui efforent avec lui, au val de la plaine qui est la vallée Royale.

-1 18. Melchisedech auffi Roy de Salem apporta pain 80 vin, ( & icelui eftoit sacrificateur du Dieu Fort, Souverain.)

19. Et le benit, disant, Benit soit Abram de par le Dieu Fort, Souverain, possesseur des cieux & de la terre.

Fort, Souverain, qui a livré tes ennemis entre ten mains. Et Abram lui donpa le disme de tout.

21. Et le Roy de Sodome dit à Abram, Donnemoi les personnes, & pren la chevance pour toi.

Roy de Sodome, J'ai lévé ma main à l'Eternel, le Dieu Fort, Souverain, poffesseur des cieux & de la terre, disant,

23. Si je pren rien de toutes les choses qui font à toi, voire depuis un fil jusqu'à la courroye du foulier : afin que tu ne dies, J'ai enrichi Abrama 24. Fors seulement ce que les jeunes gens ont mangé, & la part des hommes qui ont marché avec moi, assavoir Haner, Escol, & Mamré, qui prendront leur part.

## B

#### CHAP. XV.

Près ces choses la parole de l'Eternel fut adressée à Abram, en vision, disant, Abram, ne crains point, je suis ton pavois & ton très grand loyer.

2. Abram respondit, Seigneur Eternel, que me donneras-tu? je chemine sans hoirs: & celui qui a le maniement de ma maison est ce Dammesec Elihezer.

3. Abram dit auffi, Voici, tu ne m'as point donné de lignée, & voilà le ferviteur né en ma maison sera mon heritier.

4. Et voici la parole de l'Eternel lui fut adressée, disant, Cestui-ci ne sera point ton heritier: mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton heritier.

D iiii

5. Puis le mena ho lui dit, Regarde mai nant vers les cieux conte les estoiles, si tu peux conter: & il lui Ainsi sera ta posterité. 6. Et Abram creut à 1

ternel, & il lui alloua c pour justice.

7. Puis il lui dit. Te l'Eternel qui t'ai fait sc tir d'Ur des Caldéens afin de te donner ce pa ici pour le posseder.

8. Et il lui dit, Se gneur Eternel, à quoi co gnoistrai-je que je le pol

federai?

9. Et il lui respondit Pren-moi une genice de trois ans, & une chevre de trois ans, & un mouton de trois ans, & une tourterelle & un pigeon.

10. Il print donc toutes ces choses, & les partit par le milieu, & mit chacune moitié l'une à l'opposite de l'autre : mais il ne mipartit point les oiseaux.

11. Lors descendit une volée d'oiseaux sur ces corps, & Abram les ef-

faroucha.

12. Et advint comme le foleil se couchoit, qu'un profond dormir tomba

fur Abram, & voici une frayeur de grande obscurité tomba sur lui.

Abram, Sache pour certain que ta posterité habitera comme estrangere en païs non sien: & servira aux gens du lieu, & sera affligée d'eux par quatre cens ans.

quarre cens ans.

14. Mais aussi jugeraije la nation, à laquelle ils
serviront: & puis après
ils fortiront avec grande
chevance.

15. Et toi, tu t'en iras vers tes peres en paix, & feras en terre en bonne vieillesse.

16. Et en la quatrieme race, ils retourneront ici. Car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore

accomplie.

17. Advint aussi que le soleil estant couché, il y eut une obscurité toute noire: & voici un four sumant, & un brandon de feu, qui passa entre ces choses, qui avoyent esté

mi-parties.

18.En ce jour-là l'Eternel traita alliance avec
Abram, disant, J'ai donné ce païs à ta posterité,

DΥ

depuis le fleuve d'E pte, jusqu'au grand fl ve, assarbie fleuve d'I phrates.

19. Les Keniens, Keniziens, les Kadm

niens.

20. Les Hethiens, Phereziens, les Rephair

21. Les Amorrhéen les Cananéens, les Gui gasciens, & les Jebusien

## CHAP. XVI.

R Saraï, femm d'Abram, ne lu avoit enfanté nul enfant mais elle avoit une fervante Egyptienne nommée Agar.

2. Si dit à Abram, Voici maintenant l'Eternel m'a empeschée d'enfanter: Vien, je te prie, vers ma fervante, peut-estre seraije edifiée de par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.

3. Adone Saraï femme d'Abram print Agar sa fervante Egyptienne, & la donna à semme à Abram son mari, après qu'il eut habité dix ans au païs de Canaare.

4. Il vint done vers

Agar, laquelle conceut. Or voyant qu'elle avoit conceu, sa maitresse lui

fut en mespris.

5. Alors Saraï dit à A-bram, L'outrage qu'on me fait revient sur toi. Je t'ai donné ma servante en ton sein: mais elle a veu qu'elle avoit conceu, dont je lui suis en mespris. L'Eternel en juge entre moi & toi.

6. Lors Abram respondit à Saraï, Voici ta servante est en ta puissance, fai lui comme bon te semblera. Saraï donc l'affligea, & icelle s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'Ange de l'Eternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au desert, près la fontaine

qui est au chemin de Sçur. 8. Si lui dit, Agar, servante de Saraï, d'où viens-

vante de Sarai, d'où vienstu? & où vas-tu? Et elle respondit, Je m'enfui de devant Saraï ma maitresse.

9. Et l'Ange de l'Eternel lui dit, Retourne à ta maitresse, & t'humilie sous elle.

10. D'avantage l'Ange de l'Eternel lui dit, Je D vi

# 84 GENESE, CHAP. XVI.

multiplierai bien fori posterité: tellement qu le ne se pourra nomb tant grande sera-elle.

ui.L'Ange de l'Etern lui dit aussi, Voici tu conceu, & enfanteras fils, le nom duquel tu a peleras Ismaël: car l'I ternel a oui ton afflictio

ne fauvage: la main d' celui fera contre un cha cun, & les mains d'u chacun contre lui: fi ha bitera à l'endroit de tou fes freres.

13. Adonc elle appelle nom de l'Eternel qui parloit à elle, Tu es le Dieu Fort de vision. Car elle dit, N'ai-je pas aussi veu ici après celui qui me voyoit?

14. Dont on a appeléce puits, Le puits du Vivant qui me voit, qui est entre Kadés & Bered.

15. Agar done enfanta un fils à Abram:& Abram appella le nom de son fils, que lui avoit enfanté Agar, Ismaël.

16. Or Abram eftoir aagé d'octante fix ans, quand Agar kui enfanta Ilmaël.

### CHAP. XVIL

1. D Uis Abram estant aagé de nonante neuf ans, l'Eternel s'apparut à lui : & lui dit, Je suis le Dieu Fort, toutpuissant. Chemine devant ma face, & sois entier.

z. Et je mettrai mon alliance entre moi & toi,& te multiplierai trés-am-

plement.

3. Lors Abram tomba fur sa face, & Dieu parla à lui, disant,

4. Quant à moi, voici, mon alliance est avec toi, & tu deviendras pere d'une multitude de nations.

- 5. Et ton nom ne sera Plus appelé Abram, mais ton nom sera Abraham: car je t'ai constitué pere d'une multitude de na-
- 6. Et te ferai foisonner trés-amplement, & te ferai devenir nations: mesme des Rois sortiront de toi.
- 7. J'establirai donc mon alliance entre moi & toi, & entre ta posterité aprés toien leurs aages, pour estre

une alliance perpetuelle: afin que je te soye Dieu, & à ta posterité aprés toi.

: 8. Et je te donnerai &: à ta posterité aprés toi, le pais où tu habites comme estranger, assavoir tout le païs de Canaan, en posfession perpetuelle: & leur ferai Dieu.

**b.**Dieu dit aussi à Abraham, Mais toi, tu garderas mon alliance, toi octa posterité aprés toi en leurs

aages.

10. C'estici mon alliance que vous garderez entre moi & vous, & entre la posterité aprés toi : asfavoir que tout masse d'entre vous sera circoncis.

11. Si circoncirez la chair de votre prepuce, & cela sera pour signe de l'alliance entre moi & vous.

12. Tout enfant masle de huit jours sera circoncis entre vous en vos generations, tant celui qui est né en la maison, que le serf acheté par argent de tout estranger, qui n'est point de tarace.

13. On ne faudra donc point de circoncir celui qui est né en ta maison, & celui qui est acheté de ton argent, & sera mon alliance en votre chair, pour estre une alliance perpetuelle.

14. Et le masse incirconcis, duquel la chair du prepuce n'aura point esté circoncife, cette personne - là sera retranchée d'entre les peuples, d'autant qu'il aura enfraint mon alliance.

15. Dieu dit aussi à Abraham, Quant à Saraï ta femme, tu n'appeleras plus le nom d'icelle Saraï, mais son nom sera

Sara.

16. Et je la benirai: & mesme te donnerai un fils d'elle. Je la benirai, & elle deviendra nations: & Rois de peuples sortiront d'elle.

17. Adone Abraham tomba sur sa face, & se foufrit.difant en son cœur. Asfavoir – mon , fi à un homme aagé de cent ans peut naistre lignée? & que Sara aagée de nonante ans enfante?

18. Et Abraham dit à Dieu, A la miene volonté qu'ismaël vive devant

toi

no. Et Dieu dit, Vrayment Sara ta femme t'enfantera un fils, & appeleras fon nom Ifaac, & j'eftablirai mon alliance avec lui, pour eftre une alliance perpetuelle pour sa posterité aprés lui.

20. Je t'ai aussi exaucé quant à Ismaël. Voici, je l'ai benit, & le ferai foi-sonner & multiplier trésamplement: il engendrera douze Princes: & je le ferai devenir une grande

nation.

21 Mais j'establirai mon alliance avec Isaac, lequel Sara enfantera l'an qui vient en ceste mesme saison.

22. Et il acheva de parler à lui, & Dien remonta de devant Abraham.

23. Et Abraham print fon fils Ismaël, & tous ceux qui estoyent nés en fa maison, & tous ceux qu'il avoit achetés de son argent, assayoir tous les masles qui estoyent des gens de sa maison: & circoncit la chair de leur prepuce en ce mesme jour-là, comme Dieului avoit dit.

24. Et Abraham estoit

aagé de nonante neuf ans, quand il se circoncit en la chair de son prepuce.

25.Et Ismaël son filseftoir en l'aage de treze ans, lorsqu'il sut circoncis en la chair de son prepuce.

26. En ce jour-là mefme Abraham fut circoncis, & Ifmaël fon fils.

27. Et toutes les gens de fa maison, tant ceux qui estoyent nés en la maison, que ceux qui avoyent esté achetés des estrangers par argent, furent circoncis avec lui.

## B

#### CHAP. XVIIL

1. P Uis l'Eternel s'apparut à lui és plaines de Mamré, comme il effoit affis à l'huis du tabernacle sur la chaleur du jour.

2. Car levant ses yeux, il regarda: & voici trois personnages venoient vers lui: & les ayant apperceus, courut au devant d'eux dés l'huis du tabernacle, & se profierna en terre.

3. Et dit, Mon Seigneur, je te prie, fi j'ai trouvé grace envers toi, ne passe

point, je te prie, centre:

4. Qu'on prene, je vous prie, un peu d'eau, &c lavez vos pieds: puis vous repofez fous un arbre.

5. Et j'apporterai une bouchée de pain, afin que vous-fuffentiez votre cœur: puis aprés vous pafferez oure: car pour ce effes-vous paffés vers votre ferviteur: & ils dirent, Fai comme tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla hassivement au tabernacle vers Sata, & dit, Depesche, pren trois mefures de sleur de farine, pestri-les, & fai des gasteaux.

7. Puis Abraham courut au troupeau, & print un veau tendre & bon,& le bailla à un ferviteur, qui fe hasta de l'apprester.

8. Puis il print du beurre & du laict, & le veau
qu'on avoit appressé, &
le mit devant eux : lui
aussi se tenoit auprésd'eux
sous l'arbre, & ils mangerent.

9. Et lui dirent, Où est Sara ta semme? Et il respondit, La voilà au ta-

bernacle.

#### Genese, Chap XVIII 91

10. Et un d'entre eux dit, Je ne faudrai point de retourner à toi en ce mefme tems, où nous sommes: & voici Sara ta
femme aura un fils. Et Sara l'escoutoit à l'huis du
tabernacle, lequel estoit
derrière lui.

11. Or Abraham & Sara eftoyent vieux, & avancés en aage: tellement que Sara n'avoit plus ce qu'ont accoutumé d'avoir les femmes.

12. Et Sara rit en soimesme, disant, Estant vieille, aurai-je delectation? Davantage mon

Seigneur est vieil.

13. Et l'Eternel dit à Abraham, Pourquoi a ri Sara, disant, Mais voirement enfanterai-je, veu que je suis devenue vieil-le?

14. Y a-t-il quelque chole cachée à l'Eternel? Je retournerai à toi en ceste saison, en ce mesme tems où nous sommes, & Sara aura un fils.

15. Et Sara le nia, difant, Je n'ai point ri: car elle eut peur. Et il dit, II n'est pas ainsi: car tu as ria 16. Puis ces personna-

ges se leverent delà, se regarderent vers Sodo — me: & Abraham cheminoit avec eux, les cornvoyant.

i7. Et l'Eternel dit , Celerai-je à Abraham ce que je m'en vai faire?

18. Veu qu'Abraham doit pour certain devenir une nation grande & forte, & qu'en lui seront benites toutes les nations de la terre.

19. Car je le cognois qu'il commandera à ses enfans, & à sa maison aprés soi, qu'ils gardent la voye de l'Eternel, pour faire ce qui est juste & droit: afin que l'Eternel face venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.

20. Et l'Eternel dit, Pour vrai le cri de Sodome & de Gomorre est augmenté, & leur peché est

fort aggravé.
21. Je descendrai main-

tenant & verrai, affavoir s'ils ont entierement fait felon le cri qui en est venu à moi, & s'il n'est ainsi, je le saurai.

22. Ces personnages donc se tournant delà alloyent vers Sodome: mais Abraham se tint encore devant l'Eternel.

23. Et Abraham s'approcha & dit, Desferastu mesme le juste avec le mechant?

24. Peut-estre y-a-il cinquante justes dedans la ville, les desferas-tu auffi? Ne pardonneras-tu point à la ville pour les cinquante justes qui y seront? 25. Ja, ne t'advienne que tu faces une telle chose, que tu faces mourir le juste avec le meschant, & que le juste soit ni plus, ni moins que le meschant: Ja. dis-je, ne t'advienne. Celui qui juge toute la terre, ne fera-il point justice? 26. Et l'Eternel dit. Si ie trouve en Sodome cinquante justes dedans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham respondit, disant, Voici maintenant j'ai prins la hardiesse de parler au Seigneur, combien que je soye poudre & cendre.

28. Peut-estre en defaudra-il cinq des cinquante justes, destruira-tu toute la ville pour cinq? Et il

lui respondit, Je ne la destruirai point, si j'en trouve là quarante cing.

29. Et Abraham poursuivit de parler à lui, disant, Peut-estre s'en trouvera-il là quarante? Et il dit, Je ne le ferai point pour l'a-

mour des quarante.

30. Et Abraham dit, Je prie que le Seigneur ne se courrouce point, & je par-lerai: Peut-estre s'en trouvera-il trente? Et il dit, Je ne le serai point, si j'y

en trouve trente.

yoici maintenant, j'ai prins la hardiesse de parler au Seigneur: Peut-estre s'en trouvera-il vingt? Et il dit, Je ne la destruirai point pour l'amour des

vingt.
32. Et Abraham dit, Je
prie que le Seigneur ne se
courrouce point,& je parlerai seulement ceste sois:
Peut-estre s'y en trouvera-il dix? Et il dit, Je ne
la destruirai point pour

l'amour des dix.
33. Et l'Eternel s'en alla,
quand il eut achevé de
parler à Abraham, & Abraham s'en retourna en
fon lieu.

#### CHAP. XIX.

R fur le foir, les deux Anges vindrent à Sodome, & Lot estoit assis à la porte de Sodome: & les ayant veus, il se leva pour aller au devant d'eux, & se prosterna le visage contre terre.

2. Et dit, Voici, je vous prie, Messieurs, retirezvous maintenant en la maison de votre serviteur, & plogez ceste nuich: lavez aussi vous pieds: & vous vous leverez de matin, & vous en irez votre chemin. Lesquels respondirent, Non: mais nous passerons ceste nuich en la ruë.

3. Mais il les pressa tant, qu'ils se retirerent chés lui. Et quand ils furent entrés en sa maison, il leur sit un banquet, & sit cuire des pains sans levain, si mangerent.

4. Mais avant qu'ils s'en allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome environnerent la maison, depuis le jeune jusqu'au

vieil, tout le peuple depuis un bout jusqu'à l'autre.

j. Et appelans Lot, lui dirent, Où font les perfonnages qui font venus cefte nuict chés toi? Amene les nous dehors, a fin que nous les cognoissions.

6. Adonc Lot fortit dehors vers eux à l'huis, & ayant fermé l'huis aprés foi,

7. Dit, Je vous prie; mes freres, ne leur faites

point de mal.

8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore cognu d'homme, que je les vous amene, & vous ferez d'elles comme bon vous semblera: seulement que vous ne faciez rien à ces personnages: car pour cela sont-ils venus à l'ombre de mon toist.

9. Et ils lui dirent, Retire-toi en là. Puis dirent, Cestui - ci seul est venu pour habiter ici comme estranger, & il sera le grand Gouverneur? Maintenant nous te serons pis qu'à eux: si faisoyent grand essort à Lot, & s'approcherent pour rompre l'huis.

10. Mais les personnages avançans

### GENESE, CHAP. XIX.

avançans leurs mains, retirerent Lot à eux en la maison: & fermerent l'huis.

11. Et fraperent d'efblouissement les hommes qui estoient à l'huis de la maison, depuis le petit jusqu'au grand: dont ils se lasserent à chercher l'huis.

ges dirent à Lot, Qui est encore ici qui t'apartiene, soit gendre, ou fils, ou filles, ou quelque autre qui t'apartiene en la ville? Retire-les de ce lieu.

13. Car nous nous en allons destruire ce lieu cia à cause que leur cri est devenu grand devant l'Eternel: & il nous a envoyéa pour le destruire.

14. Lot donc fortit, & parla à ses gendres, qui devoyent prendre ses silles, & dit, Levez vous, sortez de ce lieu, car l'Eternel s'en va destruire la ville: mais il sembloit à ses gendres qu'il se rioit.

be du jour fut levée, les Anges presserent Lot, disans, Leve-toi, pren ta femme & tes deux silles

E

qui se trouvent ici: de peur que tu ne perisses en la punition de la ville.

les perfonnages lui empoignerent la main, & la main de fa femme & de fes deux filles : pour ce que l'Eternel l'espargnoit:

fi l'emmenerent & le mirent hors de la ville.

17. Or fitoft qu'ils les eurent mis dehors, l'un dit, Sauve ta vie, ne regarde point derriere toi, & ne t'arrefte en aucun endroit de la plaine. Sauve toi en la montagne, de peur que tu ne periffes.

18. Et Lot leur respondit, Non, Seigneur, je te

prie. 19. Voici, ton serviteur a maintenant trouvé gra-

ce devant toi, & la gratuité que tu m'as faite, est merveilleusement grande, de preserver ma vie.

Mais je ne me pourrai sauver en la montagne, que mal ne m'atteigne, & que je ne meure.

20. Voici, je te prie, ceste ville-là est prochaine pour m'y ensuir, & elle est petite: je te prie, que je m'y sauve. N'est-

GENESE, CHAP. XIX. 99

elle pas petite, & mon

ame vivra?

21. Et il lui dit, Voici, je t'ai aussi exaucé en ce fait ici : que je ne subvertirai point la ville de laquelle tu as parlé.

22. Haste-toi, sauvetoi là: car je ne pourrai rien faire, jusqu'à ce que tu y sois entré. Pourtant fut appelé le nom de cette ville-là Tsohar.

23. Comme le foleil se levoit sur la terre, Lot entra en Tsoar.

24. Adonc l'Eternel fit
pleuvoir des cieux sur Sodome & Gomorre, soulfre & seu de par l'Eternel.
25. Et subvertit ces villes-là, & toute la plaine,
& tous les habitans des
villes, & le germe de la

ture. The residence of the second sec

derre.

transcription of the state of t

na qui devant l'Eternel.
reseant le Eternel.
reseant le Eternel.
reseant le Eternel.
reseant le Eternel.
reseant le Grandome '82' Gomorre, 82
reseant le France le Celle
reseant le Grandome '82' Gomorre, 82
reseant le Grandome le Grand

mée monter de la terre comme la fumée d'une fournaise.

## $\cdot \mathbf{D}$

29. Mais il affivint quand Dieu destruisoit les villes de la plaine, qu'il eut souvenance d'Abraham: & envoya Lot hors de la subversion, quand il subvertit les villes esquelles Lot habitoit.

30. Et Lot monta de Tsohar, & habita en la montagne, & se se deux filles avec lui : car il craignoit de demeurer en Tsohar, dont il habita en une caverne, lui & ses deux filles.

31. Et l'aisnée dit à la plus jeune, Nostre pere est vieil, & si il n'y a nul en la terre pour venir vers nous, selon la coutume de toute la terre.

32. Vien, baillons du vin à boire à nostre pere, &c couchons avec lui: fi conserverons quelque race de nostre pere.

donc du vin à boire à leur pere ceste nuict-là : & l'aissée vint & coucha

#### GENESE, CHAP. XIX.' 101

avec fon pere: mais il ne s'apperceut point ne quand elle, se coucha, ne quand elle se leva.

34. Et le lendemain venu, l'aisnée dit à la plus jeune, Voici, j'ai couché la nuict passée avec mon pere, baillons-lui encore ceste 'nuict du vin à boire: puis va & couche avec lui, si conserverons quelque race de nostre pere.

35. En ceste nuice la donc elles donnerent encore du vin à boire à leur pere, & la plus jeune se leva & coucha avec lui: mais il ne s'apperceut point ne quand elle se coucha, ne quand elle se

36. Ainfi les deux filles de Lot conceurent de leux

pere.

leva.

37. Desquelles l'aisnée enfanta un fils, & appela fon nom Moab. Icelui est le pere des Moabites jusques à ce jour.

38.Et la plus jeune aussi enfanta un fils, & appela le nom d'icelui Ben-Hammi. Icelui est le pere des enfans de Hammon jusques à ce jour.

E iij

#### Α

#### CHAP. XX.

T Abraham s'en alla delà au païs de Midi: & demeura entre Kadés & Sçur, & habita comme estranger en Guetar.

2. Et Abraham dit de Sara sa femme, C'est ma sœur. Abimelec donc Roy de Guerar envoya, &c

print Sara.

3. Mais Dieu vint à Abimelec par songe de nuich: & lui dit, Voici, tu es mort, à cause de la femme que tu as prinse : car elle est mariée à un mari.

4. Or Abimelec ne s'eftoit point approché d'elle. Il respondit donc, Scigneur, tueras-tu aussi la

nation juste?

5. Ne m'a-il pas dit, C'est ma sœur? & elle mesme a dit aussi, C'est mon frere. J'ai fait ceci en integrité de mon cœur & en pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit par fonge, Je sai aussi que tu as sait ceci en integrité de ton cœur, dont aussi je t'ai engardé que tu ne pechasses contre moi. Pourtant je ne t'ai pas permis de la toucher.

7. Maintenant donc ren la femme à cest homme: car il est Prophete, & il fera requeste pour toi, asin que tu vives. Mais si tu me la rens, sache que tu mourras de mort & tout ce qui est à toi.

8. Et Abimelec se leva de bon matin, & appela tous ses serviteurs, & dit toutes ces choses, eux escoutans, dont ils craigni-

rent fort.

9. Puis Abimelec appela Abraham, & lui dit, Que nous as-tu fait? Et en quoi t'ai je offensé, que tu ayes fait venir sur moi & sur mon royaume un grand peché? Tu m'as fait choses qui ne sont point de faire.

10. Abimelec dit aussi à Abraham, Qu'as-tu veu, pourquoi tu ayes fait ces-

te chose-ci?

dit, Pour ce que je difoye, Tant y a qu'il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci, & ils me tueront à cause de ma femme.

12. Mais aussi à la verité elle est ma sœur, fille de mon pere : combien qu'elle ne soit point fille de ma mere : & fi m'a efté baillée à femme.

13.Or il est advenu que quand Dieu m'a mené çà & là, hors de la maison de mon pere, je lui ai dit, C'est ici la gratuité que tu me feras : en tout lieu où nous viendrons, di de moi, C'est mon frere.

14. Alors Abimelec print brebis, bœufs, serviteurs & servantes : & les donna à Abraham, & lui ren-

dit Sara sa femme. 15.Et dit, Voici mon païs à ton commandement:

habite là où il te plaira.

16. Et il dit à Sara, Voici, j'ai donné à ton frere mille pieces d'argent: woici, il t'est une couverture d'yeux envers tous ceux qui sont avec toi, & envers tous autres: ainii fut-elle reprise.

17. Et Abraham fit requeste à Dieu : & Dieu guerit Abimelec, sa femme, & ses servantes: puis enfanterent.

B.

18. Car l'Eternel avoit entierement resserré toute matrice de la maison d'Abimelec, à cause de Sara semme d'Abraham.

#### CHAP. XXI.

T l'Eternel visita Sara, comme il avoit dit: & lui fit ainsi qu'il en avoit parlé.

#### A

2. Sara donc conceut, & enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse, en la saison que Dieu lui avoit dit.

3. Et Abraham appela le nom de fon fils, ( qui lui estoit né, & que Sara lui avoit enfanté) Isaac.

4. Puis Abraham circoncit fon fils Isaac aagé de huit jours, comme Dieu lui avoit commandé.

5. Or Abraham effoit aagé de cent ans, quand llaac son fils lui nasquit.

6. Et Sara dit, Dieu m'a fait rire: tous ceux qui l'entendront, riront avec moi.

7. Elle dit aussi, Qui cust dit à Abraham, que

Sara allaiteroit enfans? Car je lui ai enfanté un fils en sa vieillesse.

8. Et l'enfant creut. & fut sevré: & Abraham fit un grand banquet au jour au'llaac fut leyré.

9. Et Sara vid le fils d'Agar Egyptienne(qu'elle avoit enfanté à Abra-

ham) se mocquer.

10. Et dit à Abraham, Chasse ceste servante-ci & son fils : car le fils de ceste servante-ci n'heritera point avec mon fils, avec Isaac.

11. Et cela depleut fort à Abraham, à l'occasion de son fils.

12. Mais Dieu dit à Abraham, Que cela ne te deplaise point touchant l'enfant & ta servante. En toutes choses que te dira Sara, obei à sa parole : car en Isaac te sera appelée femence.

13. Et toutes fois je ferai aussi devenir le fils de la fervante une nation, pour ce qu'il est ta semence.

14. Adonc Abraham se leva de bon matin. &

print du pain & une bouteille d'eau, & les bailla 1:

107

à Agar, les mettant sur l'espaule d'icelle : il lui bailla aussi l'enfant, & l'envoya. Puis elle se mit en chemin, & sut errante au desert de Beer-scebah.

15. Or quand la bouteille d'eau fut faillie, elle jetta l'enfant fous un arbriffeau.

16. Si s'en alla, & s'affit vis-à-vis, loin dun trait d'arc. Car elle dit, Que je ne voye point mourir l'enfant. Et estant affise vis-à-vis, elle eleva sa voix & pleura.

17. Et Dieu ouit la voix de l'enfant, & l'Ange de Dieu appela des cieux Agar: & lui dit, Qu'as-tu, Agar? Ne crain point, car Dieu a oui la voix de l'enfant du lieu où il est.

18. Leve-toi, leve l'enfant, & l'empoigne avec ta main: car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu ouvrit les yeux d'icelle, & elle vid un puits d'eau, & s'en alla & emplit la bouteille d'eau, & donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec l'enfant, lequel devint grand, & habita au de-

fert, & fut tireur d'arc.

21. Et demeura au defert de Paran, & sa mere lui print une semme du païs d'Egypte.

22. Et advint en ce tems-là, qu'Abimelec & Picol chef de son armée, parla à Abraham, disant, Dieu est avec toi en tou-

tes les choses que tu fais.

23. Maintenant donc
jure moi ici par Dieu,que
tu ne me mentiras point,
ni à mes enfans, ni aux
enfans de mes enfans.Selon la gratuité que je t'ai
faite, tu me feras, & au
païs auquel tu as habité
comme estranger.

24. Et Abraham respon-

dit, Je jurerai.

25. Mais Abraham reprint Abimelee à l'occafion d'un puits d'eau, que les serviteurs d'Abimelee avoyent occupé par force.

26. Et Abimelec dit, Je n'ai point feu qui a fait ceste chose-là: & aussi ne m'en as tu point adverti, & n'en ai point encore oui parler qu'aujourd'hui.

print des brebis & des bœufs, & les donna à Abimelec, & traitterent alliance entre eux deux.

28. Et Abraham mit à part sept agneaux femelles de la bergerie.

29. Et Abimelec dit à Abraham, Que veulent dire ces sept agneaux-là que tu a mis à part?

30. Et il respondit, C'est que tu prendras ces sept agneaux de ma main:asin qu'ils me soyent en tes-moignage que j'ai creusé ce puits-ici.

31. Et pour ce appelaon ce lieu - là Beer-scebah: car tous deux y jurerent.

32. Ils traiterent donc alliance en Beer-scebah. Puis se leva Abimelec & Picol chef de son armée, & retournererent au païs des Philistins.

#### B

33. Et Abraham planta une chesnaye en Beerscebah, & là invoqua le nom de l'Eternel, le Dieu Fort d'éternité.

34. Et Abraham habita comme estranger au païs des Philistins longtems:

#### A. Chap. XXII.

A Dvint aprés ces choses, que Dieu

esprouva Abraham,& lui dit, Abraham: & il respondit, Me voici.

- 2. Ruis lui dit, Pren maintenant ton fils, ton unique, lequel tu aimes, affavoir Isaac, & t'en va en la contrée de Morija, & l'offin là en holocauste fur une montagne que je te dirai.
- 3. Abraham donc s'eftant levé de bon matin embasta son asne, & print deux de ses serviteurs quand & soi, & Isaac, son sils: & ayant fendu le bois pour l'holocauste, se mit en chemin, & s'en alla au lieu que Dieu lui avoit dit.
- 4. Au troisieme jour Abraham levant ses yeux, vid le lieu de loin.
- J. Et dit à ses serviteurs, Demeurez ici avec l'asne: moi & l'enfant cheminerons jusques-là, & adorerons: puis retournerons à vous.
- 6. Et Abraham print le bois de l'holocauste, & le mit sur Isaac son fils: & print le feu en sa main & un cousteau, & s'en allerent eux deux ensemble.
  - 7. Adonc Isaac parla à

Abraham fon pere, &c dit, Mon pere. Abraham respondit, Me voici, mon slis. Et il dit, Voici le seu & le bois: mais où est la beste pour l'holocauste?

8. Et Abraham respondir, Mon fils, Dieu se pourvoira de beste pour l'holocauste. Et cheminoyent eux deux ensemble.

9. Et eux estans venus au lieu que Dieu lui avoit dit, Abraham bastit là un autel, & rengea le bois, si garotta Mac son fils, & le mit sur l'autel dessus le bois.

10. Puis Abraham avançant fa main empoigna le coufteau pour efgorger fon fils.

B

III

11. Mais l'Ange de l'Eternel lui cria des cieux, difant, Abraham, Abraham: lequel respondit, Me voici.

point ta main sur l'enfant, & ne lui fai rien. Car maintenant ai-je cognu que tu crains Dieu, veu que tu n'as point espargné ton fils, ton unique pour moi.

13. Et Abraham levant fes yeux regarda, & voici

derriere lui un moutom qui estoit retenu à un buifson par ses cornes. Adonc Abraham alla, & print le mouton, & l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

14. Et Abraham appela le nom de ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira. Dont on dit aujourd'hui, En la montagne de l'Eternel il

y fera pourveu.

15. Et l'Ange de l'Eternel cria des cieux à
Abraham pour la feconde

fois,

16. Difant, J'ai juré par moi mesme, dit l'E-ternel: Pour autant que tu as fait ceste chose, & tu n'as point espargné ton fils, ton unique,

17. Pour certain je te benirai, & multiplierai trés abondamment ta poflerité comme les effoiles des cieux, & comme le fablon qui est fur les bords de la mer: & ta posterité possedera la porte de ses ennemis.

18. Et toutes nations de la terre seront benites en ta semence, pource que tu as obeï à ma voix.

19. Ainsi Abrahamre-

tourna à ses serviteurs: & se se levans s'en allerent ensemble en Beer-scebah: car Abraham habitoit en Beer-scebah.

#### D

20. Or advint aprés ces choses-là, que quelcun fir un rapport à Abraham, disant, Voici, Milca a aussi enfanté des ensans à Nacor ton frere.

21. Affavoir Huts fon premier né, & Buz fon frere, & Kemuel pere d'Aram.

22. Et Kesed, & Ha-20, & Pildas, & Jidlaph, & Bethuel.

23. Et Bethuel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frere d'Abraham.

24. Et la concubine d'icelui nommée Reüma, enfanta auffi Tebah, Gaham, Tahas, & Mahaca.

#### Α

#### CHAP. XXIIL

I. R Sara vescut cent vingt sept ans, qui sont les ans de sa vie.

2. Et mourut en Kirjath-Arbah qui est Hebron, au païs de Canaan. Si vint Abraham pour la plaîndre & pleurer.

3. Et s'estant levé de devant son mort, il parla aux Hethiens, disant,

4. Je fuis estranger & forain entre vous : donnez-moi une possession de sepulchre parmi vous, afin que j'enterre mon mort, l'ostant de devant

5. Et les Hethiens refpondirent à Abraham, lui disans.

6. Mon Seigneur, efcoute-nous, Tu es entre
nous un Prince excellent,
enterre ton mort en l'un
de nos plus exquis sepulchres. Nul de nous ne te
refusera son sepulchre,
que tu n'y enterres ton
mort.

7. Adonc Abraham se leva, & se prosterna devant le peuple du païs, assavoir devant les He-thiens.

8. Et parla avec eux difant, S'il vous plaist que j'enterre mon mort, l'oftant de devant moi, efcoutez moi, & forez in-

tercesseurs pour moi envers Hephron fils de Tsohar.

9. Afin qu'il me baille fa caverne de Macpela, qui est au bout de son champ. Qu'il la me baille entre vous pour le prix qu'elle vaut, en possession de sepulchre.

10. Or Hephron estoit assis parmi les Hethiens. Hephron donc Hethien respondit à Abraham, (oyans les Hethiens, assa-voir tous ceux qui entroyent par la porte de sa

ville ) disant,

escoute-moi: Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui est en icelui: je te la donne en la presence des enfans de mon peuple: enterres-y ton mort.

12. Et Abraham se prosterna devant le peu-

ple du païs:

13. Et parla à Hephron, oyant tout le peuple du païs, & dit, Mais s'il te plaist, je te prie, escoutemoi: Je baillerai l'argent du champ, recois-le de moi, puis j'y enterrerai mon mort,

14. Et Hephron respondit à Abraham, lui disant,

oute-moi. La terre vaut quatre cens ficles d'argent entre moi & toi. Mais qu'est ce que cela? Enterres donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Hephron, lui paya l'argent dont il avoit parlé, oyant les Hethiens, c'est assarciant quatre cens sicles d'argent, ayant cours entre les marchans.

17. Et le champ d'Hephron qui estoit en Macpela au devant de Mamré, tant le champ que la caverne y estant, & tous les arbres qui estoyent au champ, & en tous ses confins à l'environ, sut arresté

18. En possession à Abraham en la presence des Hethiens, assavoir de tous ceux qui entroyent par la porte de la ville.

19. Et puis aprés Abraham enterra Sara sa femme en la caverne du champ de Macpela, au devant de Mamré, qui est Hebron au païs de Ca-

naan.

20. Le champ donc & la caverne estant len icelui, sut arresté par les Hethiens à Abraham en possession de sepulchre.

# B

#### CHAP. XXIV.

J. T Abraham devint vieil & avancé en aage: & l'Eternel avoit benit Abraham en toutes choses.

2. Abraham donc dit à fon ferviteur le plus ancien de fa maison, qui avoit le gouvernement de tout ce qui lui appartenoit, Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse.

3. Et je te ferai jurer par l'Eternel, le Dieu des cieux, & le Dieu de la terre, que tu ne prendras point femme pour mon fils des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite.

4. Mais tu t'en iras en mon païs & à mon parentage, & prendras femme à mon fils Isaac.

5. Et ce serviteur lui respondit, Peut-estre que la semme n'aura point à gré de me suivre en ce païs ici. Me faudra-il ne-cessairement remener ton

fils au pais dont tu es forti? . 6. Abraham lui dit. Garde-toi bien de remener-là mon fils. 7.L'Eternel, le Dieu des cieux, qui m'a prins de la maison de mon pere, & du païs de mon parentage, & qui a parlé à moi, & qui m'a juré, disant, Je donnerai à ta posterité ce païs ici: icelui envoyera fon Ange devant toi, & delà tu prendras femme à mon fils. 8. Que si la femme n'a point à gré de te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fai faire : quoi qu'il y ait, ne remene point là mon fils. 9. Adonc le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son seigneur: & lui jura suivant ces choses-là. 10. Et le serviteur prenant dix chameaux d'entre les chameaux de son maitre, s'en alla : car il avoit tout le bien de son maitre en sa puissance. Il partit donc, & s'en alla en Mesopotamie, en la ville de Nacor.

11. Et fit reposer sur

#### GENESE, CHAP. XXIV. '119

les genoux les chameaux hors de la ville, auprés d'un puits d'eau, sur le foir, au tems que sortent celles qui vont puiser de l'eau.

12. Et dit, O Eternel; Dieu de mon seigneur A-braham, donne-moi rencontre aujourd'hui, & sai gratuité à mon seigneur Abraham.

13. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau, & les filles des gens de la ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. Qu'il advienne donc que la jeune fille à laquelle je dirai, Baisse, je te prie, ta cruche, afin que je boive: & qui respondra, Boi, & mesme je donnerai à boire à tes chameaux: soit celle que tu as afsignée à ton serviteur Isac, & par cela cognoitrai-je que tu auras fait gratuité à mon seigneur.

15. Et advint qu'avant qu'il eust achevé de parler, voici Rebecca fille de Bethuel, fils de Milca femme de Nacor, frere d'Abraham, sortoit ayant sa cruche sur son espaule.

to. Et la jeune fille eftoir très belle à voir, & pucelle, si qu'homme ne l'avoit cognuë: & descendit à la fontaine, & emplit sa cruche, & remontoit.

17. Adonc le servireur courut au devant d'elle, & dit, Donne-moi, je te prie, un peu d'eau de ta

cruche à boire.

18. Et elle dit, Mon feigneur, boi. Et incontinent avalla sa cruche sur sa main, & lui donna à boire.

19. Et ayant achevé de lui donner à boire, elle dit, Mesme j'en puiserai pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils ayent achevé de boire.

20. Et vuida vistement fa cruche en l'auge, & courut encore au puits pour puiser, & puisa pour tous ses chameaux.

21.Et cest homme s'estzonnoit d'elle, considerant sans sonner mot, pour savoir si l'Eternel auroit fait prosperer son voyage, ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cest homme print une bague d'or pesante un

demi

demi sicle, & deux bracelets pour mettre sur les mains d'icelle, pesans dix ficles d'or.

23. Puis lui dit, De qui es-tu fille? Je te prie, fai le moi savoir. Y a-il point lieu en la maison de ton pere pour y loger?

24. Elle respondit, Je fuis fille de Bethuel, fils de Milca, qu'elle a enfan-

té à Nacor.

27. Et elle lui dit aussi. Ily a chés nous beaucoup de paille & de fourrage, & aussi lieu pour y loger.

26.Et cest homme s'enclina, & se prosterna de-

vant l'Eternel:

27. Et dit, Benit soit l'Eternel, le Dieu de mon seigneur Abraham, qui n'a point defisté d'exercer sa gratuité & verité envers mon seigneur. Moi estant en chemin, l'Eternel m'a conduit en la maison des freres de mon seigneur.

28. Et la jeune fille courut, &c en fit raport en la maison de sa mere selon ces propos-là.

29. Or Rebecca avoit un frere nommé Laban. lequel courut dehors à

cest homme vers la forztaine.
30. Car si tost qu'il eust

veu la bague & les bracelets sur les mains de sa sœur, & entendu les paroles de Rebecca sa sœur, disant, Cest homme a ainsi parlé à moi, il vint à l'homme, & voici, il estoit auprés de ses chameaux vers la fontaine.

31. Et dit, Benit de l'Eternel, entre; pourquoi te tiens-tu dehors? J'ai appresté la maison, & le lieu pour tes chameaux.

32.L'homme donc vint en la maison, & on desharnacha les chameaux, & on leur donna de la paille & du fourrage, & de l'eau tant pour laver les pieds d'icelui, que les pieds des personnages qui estoyent avec lui.

33. Et on lui presenta à manger. Mais il dit, Je ne mangerai point, que je n'aye dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit, Parle.

34. Il dit donc, Je suis ferviteur d'Abraham.

35. Et l'Eternel a benit grandement mon seigneur, dont il est devenu grand: car il lui a don-

né brebis, bœufs, argent, or, serviteurs, servantes, chameaux & asnes.

36. Et Sara femme de mon seigneur a enfanté un fils à mon seigneur, estant ja devenue vieille, auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer, disant, Tu ne prendras point semme à mon fils des filles des Cananéens, au païs desquels j'habite.

38. Mais tu iras en la maifon de mon pere, & vers ma parenté, & de là prendras femme pour mon fils.

39. Et je di à mon seigneur, Peut-estre que la semme ne me suivra pas.

40. Et il me respondit, L'Eternel devant la face duquel j'ai cheminé, envoyera son Ange avec toi, & fera prosperer ton voyage, & prendras semme à mon fils de ma parenté, & de la maison de mon pere.

41. Si tu vas à ma parenté, tu seras alors quitte de l'execration du serment que je te fai faire: & si on ne te la donne,

F ij

tu seras quitte de l'execration du serment que je te fai faire.

42. Je suis donc venu aujourd'hui à la fontaine, & ai dit, O Eternel, Dieu de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prosperer mon chemin, par lequel je chemine:

43. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau: qu'il adviene donc que la fille qui fortira pour y puiser, & à laquelle je dirai, Donne-moi, je te prie, à boire un peu d'eau de ta cruche.

44. Et qu'elle me die, Boi, toi: & mesme j'en puiserai pour tes chameaux: icelle soit la femme que l'Eternel a affignée au fils de mon seigneur.

45. Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici, Rebecca est sortie, ayant sa cruche sur son espaule, & est descendue à la fontaine, & a puisé. Puis je lui ai dit, Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle

fus foi, & a dit, Boi: & mesme je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc beu, & elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47. Puis je l'ai interroguée, disant, De qui estu fille? Elle a respondu, Je suis fille de Bethuel, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Lors je lui ai mis une bague sur le front, & des bracelets sur les mains.

48. Puis me suis encliné & prosterné devant l'Eternel, & ai benit l'Eternel, le Dieu de mon seigneur Abraham, lequel m'a conduit par le vrai chemin, afin que je prinsse la fille du frere de mon seigneur pour son fils.

49. Maintenant donc, fi vous voulez user de gratuité & verité envers mon seigneur, declarez-le mois si non, declarez-le moi aussi, & je me tournerai à droite ou à gauche.

50. Et Laban & Bethuel respondirent, disans, Cest affaire est procedé de l'Eternel: nous ne pourrions dire contre toi ne bien ne mal.

F iij

51. Voici Rebecca à tors commandement, pren-la & t'en va, & qu'elle foit femme du fils de ton feigneur, comme l'Eternel en a parlé.

52. Et advint qu'aussi tost que le serviteur d'A-braham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Eternel.

53. Puis le ferviteur tira des bagues d'argent & d'or, & des habits, & les donna à Rebecca: & donna aussi des presens exquis à son frere & à sa mere.

54. Puis ils mangerent & beurent, lui & les gens qui estoyent avec lui, & y logerent. Et quand ils furent. levés du matin, il dit. Renvoyez-moi à mon

dit, Renvoyez-moi à mon seigneur. 55. Et le frere & la mere

lui dirent, Que la fille demeure avec nous quelques jours, à tout le moins dix: puis aprés elle s'en îra.

56. Et il leur dit, Ne me retardez point, puisque l'Eternel a fait prosperer mon chemin. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.

57. Lors ils dirent, Ap-

pelons la fille, & lui demandons response de sa bouche.

58. Ils appelerent donc Rebecca, & lui dirent, Veux-tu aller avec cest homme? Laquelle respondit, J'irai.

19. Ainfi envoyerentils Rebecca leur sœur, &c fa nourrice, ensemble le serviteur d'Abraham &c

fes gens.

60. Et ils benirent Rebecca, & lui dirent, Tu es notre sœur, sois sertile par mille millions, & que ta posterité possede la porte de ceux qui la haïront.

61. Adonc se leva Rebecca, & se ses chambricres, & monterent sur les chameaux, & suivirentcest homme-là: ce serviteur donc print Rebec-

ca, & s'en alla.

62. Or Isaac retournoit: du puits du Vivant qui me voit: car il se tenoit au pais vers Midi.

63. Et Isaac estoit sorti pour prier aux champs sur le soir: & levant ses yeux il regarda, & voici des chameaux qui venoyent.

64. Rebecca auffilevant fes yeur vid Isaac, & se

F iiij

jetta bas de dessus le cha-

65. (Car elle avoit dit au serviteur, Qui est cest homme-là qui chemine par le champ au devant de nous? Et le serviteur avoit respondu, C'est mon seigneur) & print un voile, & s'en couvrit.

66. Et le serviteur raconta à Isaac toutes les choses qu'il avoit faites.

67. Puis aprés Isaac amena Rebecca au tabernacle de Sara sa mere: si la print, & lui fut à fermme, & l'aima. Ainsi Isaac se consola aprés le trespas de sa mere.

## A

#### CHAP. XXV.

R Abraham print une autre femme nommée Ketura.

2. Laquelle lui enfanta Zimran, Joksçan, Medan, Madian, Jisçbak & Sçuah.

3.Et Jokscan engendra Sceba & Dedan. Et les enfans de Dedan furent, Ascurim & Letuscim, & Leummin.

4. Et les enfans de Madian furent Hepha, Hepher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là sont enfans de Ketura.

- 5. Et Abraham donna rout ce qui lui apartenoit à lsac.
- 6. Mais il bailla dons aux fils de ses concubines, & les envoya arrière de son fils Isaac vers l'Orient, en la région d'Orient, lui encore vivant.

7. Et les ans que vescut Abraham furent cent septante cinq ans.

8. Abraham donc defaillant mourut en bonne vieillesse, ja ancien & raffassé de jours, & fut retité vers ses peuples.

9. Et Isaac & Ismael ses fils l'enterrerent en la caverne de Macpela, au champ d'Hephron fils de Tsohar Hethien, qui est vis-à-vis de Mamré.

10. Qui est le champ qu'Abraham avoit acheté des Hethiens. Là donc sut enterré Abraham avec Sara sa femme.

nort d'Abraham, que Dieu benit Isaac son fils. Et Isaac habitoit prés du puits du Vivant qui me voit.

## ${f D}$

12. Ce font ici les genenerations d'Ismael fils d'Abraham, qu'Agar Egyptienne, servante de Sara, avoit enfanté à Abraham.

noms des enfans d'Ifmael, desquels ils ont efté nommés en leurs generations. Le premier né d'Ismael, Nebajoth, puis Kedar, Adbeel, Mibsam,

14. Mifçmah, Duma,

Massa,

15. Hadar, Tema, Jetur, Naphis, & Kedma.

16. Ce sont-là les enfans d'Ismael, & ce sontlà leurs noms, selon seurs villages, & selon seurs chasteaux: assavoir douze Princes de leurs peuples.

17. Et ce sont ici les années de la vie d'Ismael, assavoir cent trente sept ans. Ainsi defaillant mourut, & sut retiré vers ses peuples.

18. Et ils habiterent depuis Havila jusqu'à Sçur qui est vis-à-vie d'Egypte, quand tu viens en Assur. Et Ismael eut son estenduë à l'endroit de tous ses freres.

B

19. Or ce sont ici les generations d'Isac fils d'Abraham. Abraham engendra Isac.

20. Et ssac estoit aagé de quarante ans, quand il print à femme Rebecca fille de Bethuel Aramien de Paddan-Aram, sœur de Laban Aramien.

21. Et Isaac pria instamment l'Eternel pour le regard de sa femme, d'autant qu'elle estoit sterile:
& l'Eternel fut slechi par
ses prieres: dont Rebecca
sa femme conceut.

22. Mais les enfans s'entrepouffoyent en son ventre: & elle dit, Si ain & est, pourquoi suis-je? Et s'en alla pour s'enquerir vers l'Eternel.

23. Et l'Eternel lui dit,
Deux nations font en ton
ventre, & deux peuples
departiront de tes entrailles. Et un peuple fera plus
fort que l'autre peuple:

& le plus grand fervira au
moindre.

24. Et quand son temps d'enfanter sut accompli,

F vj

voici, il y avoit deux gemeaux en son ventre.

25. Et le premier fortit roux, tout velu comme une manteline de poil : & appelerent son nom Esaü.

26. Et aprés fortit fon frere, tenant de sa main le talon d'Esaü: dont son nom sut appelé Jacob. Et Isaac estoit aagé de soitante ans quand ils naf-guient.

quirent.
27. Depuis les enfans

devindrent grands, & Esaü estoit homme entendu à la chasse, homme des

champs, mais Jacob eftoit homme fimple, se tenant és tabernacles.

28. Et Isaac aimoit Efaü: car la venaison estois sa viande: mais Rebecca

aimoit Jacob.

26. Or comme Jacob, cuisoit du porage, Esaü revint des champs, & estoit las.

30. Et Esaü dit à Jacob, Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, ce roux-làcar je suis las. Pourtant on appela son nom Edom.
31. Mais Jacob lui dit,

Ven-moi aujourd'hui le droict de ton ainesse,

32. Et Esaü respondit,
Voici, je m'en vai mourir: à quoi me servira le
droict d'ainesse?

133"

33. Et Jacob dit, Juremoi aujourd'hui. Et il lui jura: ainfi il vendit son droict d'ainesse à Jacob.

34. Et Jacob donna à Esaü du pain & le potage de lentilles: & il mangea & beut, & se leva & s'en alla. Ainsi Esaü mesprisa son droict d'ainesse.

#### CHAP. XXVL

R advint qu'il y eut famine au païs, outre la premiere famine qui avoit esté du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelec Roy des Philistins en Guerar.

2. Car l'Eternel lui apparut, & dit, Ne descen point en Egypte: demeure au païs que je te dirai:

3. Voyage par ce païsci, & je serai avec toi, & te benirai. Car je te donnerai, & à ta posterité, toutes ces regions ici, & ratifierai le serment que j'ai fait à ton pere Abraham,

4. Et je multiplierai ta posterité comme les estoiles des cieux, & donnerai à ta posterité ces regions : & toutes nations de la terre feront benites en ta semence.

5. Pour autant qu'Abraham a obeï à ma voix, & a gardé mon ordonnance, mes commandemens. mes statuts & mes loix.

6. Isaac donc demeura en Guerar.

7. Et quand les gens du

lieu s'enquirent touchant sa femme, il respondit. · C'est ma sœur. Car il craignoit de dire, C'est ma femme : de peur (se penfoit-il) que par aventure les gens du lieu ne me tuent à cause de Rebecca: car elle est belle à voir.

8. Or advint aprés qu'il y eut passé quelques jours, qu'Abimelec Roy des Philistins regardoit par la femestre, & voici il vid Isaac se jouant avec Re-

becca sa femme. 9. Adonc Abimelec appela Isaac, & lui dit, Quoi que ce soit, voici, c'est ta femme: & comment as-tu dit, C'est ma sœur? Et Isaac lui respon-

## GENESE, CHAR XXVI. 13

dit, Pource que j'ai pensé, il me faut regarder que d'aventure je ne meure à cause d'elle.

10. Et Abimelec dit, Qu'est-ce que tu nous as fait ici? Peu s'en est falu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, & que tu ne nous ayes fait estre coupables.

11. Abimelec donc fit une ordonnance à tout le peuple, difant, Celui qui touchera cest homme ou sa femme, ne faudra point d'estre mis à mort.

12. Et Isac sema en cette terre-là, & trouva ceste année-là le centieme: car l'Eternel le benit.

13. Cest homme donc accreut,& alla toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fut merveilleusement accreu:

14. Et qu'il eust acquest de menu & gros bestail, & force serfs. Dont les Philistins lui porterent envie:
15. Tellement qu'ils estoupperent tous les puits qu'avoyent creusés les serviteurs de son pere, du tems de son pere Abraham, & les remplirent de terre.

16. Abimelec aussi dit à Isaac, Depars-toi arriere de nous: car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac donc partit de là, & se planta au val de Guerar, & habita là.

18. Et Isaac derechef creusa les puits d'eau, qu'on avoit creusés du tems, d'Abraham son pere, lesquels les Philistins avoyent estoupés aprés la mort d'Abraham: & les appela des mesmes noms desquels son pere les avoit appelés.

19. Les serviteurs d'Ifaac donc creuserent en ce val, & y trouverent un puits d'eau vive.

Jo. Mais les pasteurs de Guerar debattirent avec les pasteurs d'Isaac, disans, L'eau est à nous dont il appela le nom du puits, Hesek, parce qu'ils s'en estoyent debattus avec lui.

21. Après ils creuserent un autre puits, pour lequel aussi ils debattirent: dont il appela son nom, Sitnah.

22. Lors il se remua de là, & creusa un autre

puits, pour lequel ils ne debattirent point: dont il appela fon nom, Rehoboth, difant, Depuis que maintenant l'Eternel nous a eslargis, nous foisonnerons en ce païs.

23. Et delà il monta en

Beer-Scebah.

24. Et l'Eternel lui apparut en la mesme nuit, & dit, Je suis le Dieu d'Abraham ton pere, ne crain point: car je suis avec toi, & te benirai, & multiplierai ta posterité à caule d'Abraham mon serviteur.

25. Adonc il bastit là un autel, & invoqua le nom de l'Eternel, & tendit là ses tabernacles : & les serviteurs d'Isaac y creuserent un puits.

26. Et Abimelec vint à lui de Guerar, & Ahuzat son ami, & Picol chefde son armée.

27. Mais Isaac leur dit, Pour quelle raison venezvous vers moi, veu que vous me haïssez, & que vous m'avez envoyé arriere de vous?

28. Et ils respondirent, Nous avons evidemment apperceu que l'Eternel

## 138 GENESE, CHAR XXVI.

effoit avec toi: & avons dit, qu'il y ait maintenant serment avec execration entre nous, assavoir entre nous & toi: & traitons alliance avec toi.

29. Si tu nous fais mal, ainfi comme nous ne t'avons point touché, &c
comme nous ne t'avons
fait que tout bien, &c t'avons envoyé en paix: toi
maintenant benit de l'Eternel.

30. Adonc il leur fit un banquet, & mangerent & beurent.

31. Et se leverent de bon matin, & jurerent l'un à l'autre. Puis Isaac les renvoya, & s'en allerent d'avec lui en paix.

32. Advint en ce mesme jour, que les serviteurs d'Isac vindrent, & lui dirent des nouvelles touchant ce puits qu'ils avoyent creusé, lui disans, Nous avons trouvé de l'eau.

33. Et il l'appela Scibha. Pour ce le nom de la ville a esté Beer-Scebah jusqu'à ce jourd'hui.

### D

34. Or Esaü aagé de quarante ans print à semme Judith fille de Beeri Hethien,& Basmath fille d'Elon Hethien.

35. Lesquelles furent en ameriume d'esprit à Haac & à Rebecca.

### B

#### CHAP. XXVII.

I. T advint quand Isaac fut devenu vieil, & sees yeux furent ternis, tellement qu'il ne voyoit goutte, qu'il appela Esaü son fils aisné, & il lui dit, Mon fils. Et il lui respondit, Me voici.

2. Si dir, Voici maintenant, je suis devenu vieil, je ne sçai point le jour de

ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, pren tes instrumens, ton carquois, & ton arc, & t'en va aux champs, & me pren de la venaison.

4. Et m'appresse des viandes d'appetit comme je les aime : & me les apporte, & que je mange,

afin que mon ame te benie avant que je meure.

5. Or Rebecca escoutoit cependant qu'Isaac parloit à Esaü son fils. Esaü donc s'en alla aux champs pour prendre de la venaison, & l'apporter.

6. Adonc Rebecca parla à Jacob fon fils, difant, Voici, j'ai oui parler ton pere à Esaü ton frere, disant.

7. Apporte-moi de la venaison, & m'appreste des viandes d'appetit, & j'en mangerai : puis te benirai devant l'Eternel avant que mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole en ce que je te commande.

9. Va maintenane à la bergerie, & me pren là deux bons chevreaux d'entre les chevres, & j'en appresterai des viandes d'appetit pour ton pere, ainsi qu'il les aime.

10. Et tu les apporteras à ton pere, & il mangera, afin qu'il te benie devant sa mort.

11. Et Jacob respondità Rebecca sa mere, Voici, Esaü mon frere est hom-

me velu, mais moi je suis homme sans poil.

12. Et peut-estre que mon pere me tastera, & me tiendra pour un abu-feur, & je ferai venir sur moi malediction, & non pas benediction.

13. Et sa mere lui dit, Mon sils, ta malediction soit sur moi : seulement obei à ma parole, & me va prendre ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc, & en print, & en apporta à sa mere : & sa mere appressa des viandes d'appetit, ainsi que le pere d'icelui les aimoit.

15. Puis Rebecca print les plus precieux habits d'Esaü son fils aisné, qu'elle avoit chés soi en la maison, & en vestit Jacob son fils puisné.

16. Et envelopa des peaux de chevreaux d'entre les chevres les mains & la partie du col d'ice-lui qui estoit sans poil.

17. Et bailla en la main de son fils Jacob ces viandes d'appetit, & le pain qu'elle avoit appresté.

18. Il vint donc vers fon pere, & lui dit, Mon

pere: lequel respondit, Me voici: qui es-tu, mon fils ? 19. Et Jacob dit à son pere, Je suis Esaü ton fils aisné: j'ai fait ainsi que tu m'avois dit. Leve-toi, je te prie, & te sieds, & mange de ma venaison, afin que ton ame me benie.

20. Et Isaac dit à son fils, Qu'est ceci, que tu en ayes si tost trouvé, mon fils? Et il dit, L'Eternel, ton Dieu a fait qu'elle s'est rencontrée devant moi.

21. Et Isaac dit à Jacob, Mon fils, approchetoi, je te prie, & je te tasterai, assavoir si tu es mon fils Esaü mesme, ou non.

22. Jacob donc s'approcha de son pere Isaac, lequel le tasta, puis il dit, Ceste voix est la voix de Jacob: mais ces mains -sont les mains d'Esaü.

23. Et il le mescognut: car ses mains estoyent velues comme les mains de fon frere Esaü: tellement qu'il le benit.

24. Il dit donc, Es-tu mon fils Esaü mesme? Il respondit, Je le suis.

25. Il lui dit aussi, Approche-moi donc la viande, & que je mange de la venaison de mon sils, asin que mon ame te benie: & il l'approcha, & il en mangea. Il lui apporta aussi du vin, & il beut.

26. Puis Isaac son pere lui dit, Approche-toi, je te prie, & me baise, mon fils.

27. Et il s'approcha, & le baisa. Et Isaac sentit l'odeur de ses habits, & le benit, disant, Voici l'odeur de ses habits, disant, Voici l'odeur de ses habits, disant, Voici l'odeur de ses habits, disant, voici l'odeur de ses habits de se habits de ses habits de ses habits de ses habits de ses habits de se 
deur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit.

28. Dieu donc te doint de la rosée des cieux, & de la graisse de la terre,& abondance de froment,& du meilleur vin.

29. Que les peuples te fervent, & que les nations se prosternent devant toi. Quiconque te maudira, foit maudit, & quiconque

te benira, foit benit.

30.Et advint si tost qu'Isaac eut achevé de benir
Jacob, & comme tant
seulement Jacob sortoit
de devant son pere Isaac,
que son frere Esaü revint
de la chasse.

31. Lequel aussi appressa des viandes d'appetit, & les apporta à son pere, & lui dit, Que mon pere se leve, & mange de la venaison de son fils, asin que ton ame me benie.

32. Et Isaac son pere lui dit, Qui es-tu? Et il lui dit, Je suis ton fils,ton

fils aisné Ésaü.

33. Et Isaac fut saiss d'un esmoi merveilleusement grand: & dit, Qui
est, & où est donc celui qui
a prins de la venaison, &
m'en a apporté, & ai
mangé de tout avant que
tu vinsses: & l'ai benit,
dont aussi il sera benit.

34. Ft fi toft qu'Esaü eut entendu les paroles de son pere, il s'escria d'un crimerveilleusement grand & amer. Puis dit à son pere, Beni-moi, austi bien moi, mon pere.

35. Mais il dit, Ton frere est venu par tromperie, & a emporté ta benediction.

36. Et Esaü dit, N'estce pas à bon droict qu'on a appelé son nom Jacob? car m'a desia supplanté par deux sois. Il a emporté mon droict d'aisnesse,

& voici maintenant il a emporté ma benediction. Puis il dit, Ne m'as-tu point reservé de benediction?

37. Et Isaac respondit à Esaü, disant, Voici, je l'ai establi maistre sur toi, & je lui ai donné tous ses freres pour serviteurs: & l'ai garni de froment & du meilleur vin. Et que te ferai-je donc, mon fils?

38. Et Esaü dit à son pere, N'as-tu qu'une benediction, mon pere? Beni-moi, aussi bien moi, mon pere. Et Esaü eslevant sa voix pleura.

39. Et Isaac son pere respondit, lui disant, Voici, ton habitation sera en la graisse de la terre & en la rosée des cieux d'enhaut.

40. Et tu vivras par ton espée, & serviras ton frere: mais il adviendra qu'eflant devenu maistre tu froisseras son joug de dessus ton col.

41. Et Esaü eut en haine Jacob à cause de la benediction dont son pere l'avoit benir, & dit en son cœur, Les jours du

C

deuil de mon pere s'approchent: alors je tuerai Jacob mon frere.

42. Et on rapporta à Rebecca les propos d'Esaü fon fils aisné: & elle envoya appeler Jacob fon fils puisné, & lui dit. Voici, ton frere se console de

43. Maintenant donc. mon fils, obei à ma parole. Leve-toi, & t'enfui en Caran vers Laban mon

frere.

toi qu'il te tuera.

44. Et demeure avec lui quelque tems, jusqu'à ce que la fureur de ton

frere soit passée,

45. Et que sa colere soit destournée de toi, 8z qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. Puis je t'envoyerai retirer de là. Pourquoi seroy-je privée de vous deux en un jour? 46. Et Rebecca dit à Isaac, Je suis ennuyée de vivre à cause de ces Hethienes. Si Jacob prend femme de ces Hethienes, comme sont ces filles ici de ce païs, de quoi me fert la vie?

#### CHAP. XXVIII.

I. I Saac donc appela Jaicob, & le benit, & Iui commanda, difant, Tu ne prendras point femme d'entre les filles de Canaan.

2. Leve-toi, va en Paddan-Aram, en la maison

de Bethuel pere de ta mere, & de là pren pour toi femme des filles de Laban frere de ta mere.

3. Et le Dieu Fort, Toutpuissant, te benie & te face foisonner, & te multiplie, asin que tu devie-

nes affemblée de peuples.

4. Et te doint la benediction d'Abraham, à toi
kà ta posserité avec toi,

afin que tu obtienes en heritage le païs où tu as esté estranger, que Dieu æ donné à Abraham.

5. Isaac donc envoyate Jacob, lequel s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban fils de Bethuel Aramien, frere de Rebeccamere de Jacob & d'E-faü.

D

6.Et Esaü vid qu'Isaac avoit benit Jacob, & qu'il l'avoit envoyé en Paddan-Aram, afin que delà il print femme pour soi: & qu'il lui avoit commandé, quand il le benissoit, disant, Ne pren point femme d'entre les filles de Canaan.

7. Et que Jacob avoit
obei à fon pere & à fa
mere, & s'en effoit en
allé en Paddan-Aram.

8. Voyant donc Esaü que les filles de Canaan desplaisoyent à Isaac son pere,

9. Il s'en alla vers Ifmaël, & print à femme, (outre fes autres femmes) Mahalath, fille d'Ifmaël, fils d'Abraham, fœur de Nebajoth.

B

10. Jacob donc partit de Beer-Scebath, & s'en alla en Caran.

11. Et se rencontra en un lieu, auquel il passa la nuict, pource que le soleil estoit couché. Il print donc des pierres du lieu, & en sit son che-

## Genese, Chap. XXVIII. 1491

vet, & dormiten ce lieu-là.

12. Lors il fongea, & voici, une eschelle esfoit posée fur la terre, & le bout d'icelle touchoit jusqu'aux cieux, & voici, les Anges de Dieu montoyent & descendoyent paricelle.

13. Et voici, l'Eternel fe tenoit sur icelle, &c dit, Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, &c le Dieu d'Isaac; je donnerai la terre sur laquelle tu dors, à toi & à

ta posterité.

14. Et ta posterité sera comme la poudre de la terre, & tu t'espandras en Occident, & Orient, & Septentrion, & Midi, & toutes les lignées de la terre seront benites en toi & en ta semence.

15. Et voici, je suis avec toi, & te garderar par tout où tu iras: & te ferai retourner en ce païs. Car je ne t'abandonnerar point, que je ne t'aye fait

ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut esveillé de son dormir, if dit, Pour vrai l'Eternel est en ce lieu-ci, & je

n'en savoye rien.
17. Et eut peur, & dit,
G iii

Que ce lieu-ci est espouvantable! Ce n'est ici que Ia maison de Dieu, & c'est

ici la porte des cieux.

18. Et Jacob se leva de bon matin, & print la pierre de laquelle il avoit fait son chevet, & la dresfa pour enseigne, & versa de l'huile sur le sommet

d'icelle.

19. Et appela le nom de ce lieu Beth-el : comme ainsi fust que la ville eut nom auparavant Luz.

20. Et Jacob voüa un vœu, disant, Si Dieu est avec moi, & me preserve au voyage que je fai, & me donne du pain à manger, & des vestemens pour vestir,

21. Et que je retourne en paix en la maison de mon pere: pour vrail'Eternel me sera Dieu.

22. Et ceste pierre ci que j'ai dressée pour enseigne, sera la maison de Dieu: & de toutes choses que tu m'auras données, ie t'en baillerai entierement le disme.

CHAP. XXIX.

Acob donc se mit en chemin, & s'en alla

au païs des Orientaux:

2. Et regarda, & voici
un puits en un champ,
& là mesme trois troupeaux de brebis gisantes
prés du puits: car de ce
puits-là on abruvoit les
troupeaux, & y avoit une
grosse pierre sur la gueule
du puits.

3. Et tous les troupeaux estans là assemblés, on rouloit la pierre de dessus la gueule du puits, & abbreuvoit - on les troupeaux: puis on remettoit la pierre en son lieu sur la gueule du puits.

4. Et Jacob leur dit, Mes freres, d'où estesvous? Et ils respondirent, Nous sommes de Caran.

5. Et il leur dit, Ne cognoissez vous point Laban fils de Nacor? Et ils respondirent, Nous le cognoissons.

6. Il leur dit, Se porte-il bien? Ils lui respondirent, Il se porte bien: & voici Rachel sa fille, qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit, Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps qu'on retire le

G iiij

## #52 GENESE, CHAP. XXIX.

bestail: abbruvez les troupeaux, & les reme-

nez paistre.

8. Ils respondirent, Nous ne pourrions, jusques à ce que tous les troupeaux soyent assemblés, & qu'on oste la pierre de dessus la gueule du puits, & que nous abbruvions les troupeaux.

9. Et comme encore il parloit avec eux, Rachel arriva avec le troupeau qui appartenoit à son pere:

car elle estoit bergere.

que Jacob eut veu Rachel fille de Laban frere de sa mere, & le troupeau d'icelui Laban frere de sa mere, il s'approcha & roula la pierre de dessus la gueule du puits, & abbruva le troupeau de Laban frere de sa me-

11. Et Jacob baisa Rachel, & eslevant sa voix pleura.

12. Et Jacob declara à Rachel qu'il effoit frere de son pere, & qu'il eftoit fils de Rebecca: & elle s'en courut, & le rapporta à son pere.

13. Et advint que si tost

que Laban eut entendu les nouvelles de Jacob fils de sa sœur; il courut au devant de lui, & l'embrassa & le baisa, & le sit venir en sa maison: & il raconta à Laban toutes ces choses.

14. Et Laban lui dit, Pour vrai tu es mon os & ma chair: & il demeura avec lui un mois entier.

15. Laban dit aussi à Jacob, Me serviras-tu pour neant, pource que tu es mon frere : declare-moi quel sera ton loyer.

deux filles: le nom de la plus aagée estoir Lea: & le nom de la plus jeune, Rachel.

17. Mais Lea avoit les yeux tendres, & Rachel effoit belle de taille, & belle à voir.

18.Et Jacob aimoit Rachel, dont il dit, Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.

19. Et Laban respondit, Il vaut mieux que je te la donne, que si je la donnois à un autre homme: demeure avec moi.

20. Jacob donc fervit fept ans pour Rachel, qui

G v

lui semblerent commepeu de jours, pource qu'il l'aimoit.

21. Et Jacob dir à Laban, Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli, afin que je viene vers elle.

22. Laban done affembla toutes les gens du lieu,

& fit un banquet.

23. Mais quand ce vint au foir, il print Lea, & l'amena à Jacob, lequel vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa sa servante à Lea sa

fille pour fervante.

25. Mais quand ce vint
au matin, voici c'estoit

Lea: & Jacob dit à Laban, Qu'est-ce que tu m'as fait? N'ai-je pas servi chés toi pour Rachel? Et pourquoi m'as-tu trom-

26. Laban respondit, On ne fait pas ainsi en ce lieu-ci de donner la plus

pé?

jeune devant l'aisnée.

27. Accompli la semaine de ceste-ci, & nous te donnerons aussi ceste-là pour le service que tu feras encore chés moi sept autres années.

28. Jacob donc fit ainfi.

## GENESE, CHAF. XXIX. 155

& accomplit la femaine de Lea, puis Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.

29. Et Laban donna Bilha sa servante à Rachel sa fille pour servante.

30. Il vint donc auffi vers Rachel, & aima plus Rachel que Lea: & fervit chés icelui encore fept autres ans.

que Lea effoit haïe, ouvrit la matrice d'icelle, mais Rachel effoit fierile. 32. Et Lea conceut & enfanta un fils, & appela fon nom Ruben. Car elle dit, Pource que l'Eternel a regardé mon affliction, pourtant aussi maintenant anon mari m'aimera.

33. Derechef elle conceut, & enfanta un fils, & dit, Pour ce que l'Eternel a entendu que j'eftore haïe, il m'a aussi donné cessui-ci: & appela son nom Simeon.

34. Et elle conceit encore, & enfanta un fils, & dit, Or à ceste fois mon mari se tiendra joint à moi : car je lui ai enfanté trois fils : pourtant appela-on son nom Levi.

G vj

35. Outre plus elle conceut. & enfanta un fils. & dit, A ceste fois louerai-je l'Eternel. Parquoi elle appela fon nom Juda: puis cessa d'enfanter.

#### CHAP. XXX.

Ors Rachel voyant , qu'elle n'enfantoit point à Jacob, fut jalouse de Lea sa sœur : & dit à Jacob, Donne-moi des enfans, autrement je fuis

morte.

2.Dont la colere de Jacob s'embrasa contre Racheł, & dit, Suis-je au heu de Dieu, qui t'a empesché le fruiet du ventre?

3. Et elle dit Voici ma fervante Bilha, vien vers elle, & elle enfantera fur mes genoux, & je ferai aussi edifiée de par elle.

4. Elle lui donna done Bilha sa servante à femme, & Jacob vint vers • .. . : elle.

f. Laquelle conceut & enfanta un fils à l'acob.

6. Et Rachel dit, Dieu a jugé pour moi, & a austi exaucé ma voix, & m'a donné un fils : pourtant elle appela fon nom Dan.

7. Puis Bilha fervante de Rachel conceut encore, & enfanta un fecond fils à Jacob.

8. Et Rachel dit, J'ai excellement bien luiché contre ma sœur, aussi aije eu victoire: & appela

ion nom Nephthali.

9. Adone Lea voyant qu'elle avoit ceffé d'enfanter, print Zilpa sa servante, & la donna à Jacob à femme.

10. Et Zilpa servante de Lea, enfanta un fils à Jacob.

pe est arrivée, & appela fon nom Gad.

vante de Lea, enfanta un second fils à Jacob.

13. Et Lea dit, C'est pour me faire bien heureuse. Car les filles me diront bien heureuse, & appela son nom Ascer.

14. Et Ruben s'en alla au temps de la moisson des bleds, & trouva des mandragores aux champs & les apporta à Lea sa mete. Et Rachel dit à Lea, Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.

15. Et elle lui respondit,

Est-ce peu de chose que tu m'ayes osté mon mari, si aussi tu ne m'ostes les mandragores de mon sils? Et Rachel dit, Qu'il dorme donc ceste nuict avec toi pour les mandragores de ton sils.

16. Et quand Jacob revint des champs au foir, Lea fortit au devant de Iui, & 'lui dit, Tu viendras vers moi: car je t'ai Ioé de marché fait pour les mandragores de mon fils: & il dormit avec elle cefte nuict-là.

17. Et Dieu exauça Lea, & elle conceut, & enfanta à Jacob un cinquieme fils.

18. Et elle dit, Dieu m'a donné mon loyer, pource que j'ai donné ma fervante à mon mari: & appela fon nom Issachar.

19. Et Lea conceut encore, & enfanta un sixieme fils à Jacob.

20. Et Lea dit, Dieu m'a douée d'un bon douaire : à ceste fois mon mari me hantera : car jelui ai enfanté six enfans. Et appela son nom Zabulon.

21. Puis aprés elle enfanta une fille, & appela fon nom Dina.

22. Et Dieu eut fouvenance de Rachel, & l'ayant exaucée, ouvrit la matrice d'icelle.

23. Alors elle conceut, Exenfanta un fils, & dit, Dieu a resiré mon opprobre:

### B

24. Et appela son nom Joseph, disant, L'Eternel m'adjoute un autre fils.

25. Et advint que comme Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban, Renvoye-moi, & je m'en retournerai en mon lieu & en mon païs.

26. Baille-moi mes femmes & mes enfans, pour lesquelles je t'ai servi, & je m'en irai: car tu sais de quel service je t'ai servi-

27. Et Laban lui respondir, Escoute, je te prie, si j'ai trouvé grace devant toi. J'ai aperceu que l'Eternel m'a benit à cause de toi.

28. Il lui dit aussi, Declare le salaire dont je te ferai tenu, & je te le bailkerai.

29. Et il lui respondit, Tu sais comme je t'ai

### 660 GENESE; CHAP. XXX.

fervi, & quel est devenu ton bestail avec moi.

30. Car ce que tu avois avant que je vinsse estoit peu, mais il a foisonné tant & plus, & l'Eternel t'a benit à mon arrivée: & maintenant quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison?

31. Et Laban lui dit, Que te donnerai-je? Et Jacob respondit, Tu ne me donneras rien: si tu me veux faire ceci, encore paistrai-je tes troupeaux, & les garderai.

32. Que je passe aujourd'hui parmi tes troupeaux, & qu'on mette à
part toutes les brebis piccotées & tachetées : &
tous les roux d'entre les
agneaux : pareillement
les tachetées & piccotées
entre les chevres : & tel
fera mon salaire.

33. Et d'ici en là ma justice testifiera pour moi: car elle viendra en avant sur mon loyer en ta prefence: tout ce qui ne sera point piccoté ou tacheté entre les chevres, & roux entre les agneaux, sera tenu pour sarrecin, s'il est trouvé chés moi.

34. Lors Laban dit, Et bien, je le souhaite: qu'il soit ainsi que tu as dit.

35. Et en ce jour-là il separa les boucs marquetés & piccotés & toutes les chevres piccotées & tachetées, tout ce où il y avoit du blanc, & tout ce qui estoit roux entre les agneaux: puis les mit entre les mains de ses fils.

36. Et mit le chemin de trois jours entre soi & Jacob. Et Jacob paissoit le reste des troupeaux de

Laban.

37. Mais Jacob print des verges fraisches de peuplier, de coudrier, & de chastagnier, & y pela les escorses blanches, descouvrant le blanc qui estoit aux verges.

38. Et mit les verges qu'il avoit pelées, au devant des troupeaux, dedans les auges des abbruvoirs des eaux, auxquels les brebis venoyent boire, & elles entroyent en chaleur quand elles venoyent à boire.

30. Les brebis donc s'eschaufoyent voyant les verges, dont elles agneloyent des brebis mar-

### 262 GINESE, CHAP. XXX.

quetées, piccotées & fachetées.

40. Et Jacob partit les agneaux, & fit que les brebis du troupeau de Laban avoyent en vuë les brebis marquetées, & tout e qui estoit de roux : & mit ses troupeaux à part, & ne les mit point auprés des troupeaux de Laban. 41.Et advenoit que toutes & quantes fois que les brebis hastives venoyent en chaleur, Jacob mettoit les verges dedans les auges devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entraffent en chaleur en regardant les verges.

42. Mais quand les brebis efloyent tardives, il ne les mettoit point: & les tardives apartenoyent à Laban, & les hastives à Jacob.

43. Ainfi ce personnage foisonna en biens tant & plus, & eut force troupeaux, servantes & serviteurs, chameaux, & asnes.

#### CHAP. XXXI.

7. O R il ouit les propos des enfans de

Laban, difans, Jacob a prins tout ce qui appartenoit à notre pere : & de ce qui appartenoit à notre pere il én a acquis toute cefte gloire.

2. Et Jacob regarda le vifage de Laban, & voici, il n'estoit point envera. lui comme auparavant.

3. Et l'Eternel dit à Jacob, Retourne au pais de tes peres, & à ton parentage, & je serai avec toi.

### A

4. Jacob donc envoya appeler Rachel & Lea pour venir aux champs vers ses troupeaux.

s. Et il leur dit, Je cognoi au visage de votre pere, qu'il n'est point envers moi comme par ci devant: toutes fois le Dieu de mon pere a esté avec moi.

6. Et vous savés que de toute ma puissance j'ai servi à votre pere.

7. Mais voîre pere s'est mocque de moi, & a changé mon loyer par dix sois: neantmoins Dieu ne lui a point permis qu'il m'ait fait aucun mal.

8. Quand il disoit ainsi, Les piccotées seront ton loyer, lors toutes les bre-

bis en agneloyent de piccotées. Et quand il disoit, Les marquetées seront ton loyer, alors toutes les brebis en agneloyent de marquetées.

9. Et Dieu a osté le bestail de votre pere, & me l'a donné.

tems que les brebis entroyent en chaleur, que je levai mes yeux, & vi en songe, & voici, les boucs qui failloyent les chevres estoyent marquetés, piccotés & tachetés.

ne dit en fonge, Jacob. Et je respondi, Me voici.

ra. Et il dit, Leve maintenant tes yeux, & regarde: tous les boucs qui saillent les chevres, sont marquetés, piccotés & tachetés. Car j'ai veu tout ce que te fait Laban.

13. Je suis le Dieu Fort de Beth-el, où tu oignis la pierre dressée pour enseigne, quand tu me vouas là un vœu. Maintenant donc leve-toi, sors de ce païs, & t'en retourne au païs de ton parentage.

14. Adonc Rachel & Lea respondirent & lui di-

rent, Avons-nous encore nostre portion & heritage en la maison de nostre pere?

effe reputées de lui comme effrangeres? Car il nous a vendues: & mefme a du tout mangé nof-

tre argent.

16. Car toutes les richesses que Dieu a ostées à nostre pere, appartenoyent à nous & à nos enfans. Maintenant donc fai tout ce que Dieu t'a dit.

17. Ainfi Jacob fe leva & monta fes enfans & fes femmes fur des chameaux.

18. Et mena devant soi tout son bestail, & sa chevance qu'il avoit acquise, & tout ce qu'il possedoit, & avoit acquis en Paddan-Aram, pour venir vers Isaac son pere au pais de Canaan.

19. Or comme Laban estoit allé tondre ses brebis, Rachel deroba les marmousets qui estoyenc à son pere.

ao. Et Jacob se deroba de Laban Aramien, pource qu'il ne lui en dit mot,

d'autant qu'il s'enfuyoit. 21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenoit: Expartit, & passa le fleuve, & tira vers la monta-

gne de Galaad.

22. Et au troisseme jour on rapporta à Laban que Jacob s'en estoit sui.

23. Lors il print ses freres avec soi, & le poursuivit le chemin de sept journées, & l'atteignit en la montagne de Galaad.

24. Or Dieu vint à Laban Aramien en songe, la nuict, lui disant, Donnetoi garde que d'aventure tu ne vienes à parler avec Jacob de bien en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avoit planté ses tabernacles en la montagne. Et Laban planta le sien avec ses freres en la montagne de

Galaad.

26. Or Laban dit à Jacob, Qu'as-tu fait? Tu t'es desrobé de moi: tu as emmené mes filles comme prisonnieres de guerre.

27. Pourquoi t'es-tu caché pour t'en fuir,& t'estu desrobé de moi, & ne me l'as declaré? Et je t'eusse convoyé avec joye, chansons, tabour & violon.

28. Et tu ne m'as point laissé baiser mes fils & mes filles : tu as maintenant fait follement en faisant cela.

29. J'ay en main le pouvoir de vous mesfaire: mais le Dieu de votre pere parla la nuict passée à moi, disant, Garde-toi de parler avec Jacob de bien en mal.

30. Or bien, que tu t'en fois allé ainfi en hafte d'autant que tu fouhaitois fi fort la maison de ton pere: mais pourquoi as-tu desrobé mes Dieux?

31. Et Jacob respondant dit à Laban, Pource que je craignoy, car je disoy qu'il falloit adviser que d'aventure tu ne ravisses tes filles d'avec moi.

32. Que celui auquel tu auras trouvé tes Dieux, ne vive point. Recognoi devant nos freres s'il y a quelque chose du tien chés moi, & le pren. Car Jacob ignoroit que Rachel les eust desrobés.

33. Adonc Laban vint au tabernacle de Jacob,

### 268 Genese, Chap. XXXI.

& au tabernacle de Lea, & au tabernacle des deux fervantes, & ne les trouva point. Or estant sorti du tabernacle de Lea, il estoit venu au tabernaclede Rachel.

34. Mais Rachel print les marmousets, & les mit au bast d'un chameau, puis s'assit dessus iceux, & Laban fouilla tout le tabernacle, & ne les trouva point.

35. Et elle dit à fon pere, Qu'il ne desplaise point à mon seigneur, de ce que je ne me puis lever devant lui : car j'ai ce qui a accoustumé de venir aux semmes. Et il souilla, mais il ne trouva point les marmousets.

36. Et Jacob se colera, & eut debat avec Laban, & respondant lui'dit, Quel est mon forfait? Quel est mon peché, que tu m'as ardemment poursuivi?

37. Tu as manié tout mon mesnage, quelle chose as - tu trouvée de tout le mesnage de ta maison? Mets-le ici de-vant mes freres & tes freres, & qu'ils jugent du tort entre nous deux.

38. J'ai esté avec toi ces vingt ans passés: tes brebis & tes chevres n'ont point avorté. Je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Que s'il y en a eu de dechirées par les bestes sauvages, je ne te les'ay point raportées: moi mesme en ai porté le dommage : & tu le redemandois de ma main: mesme ce qui estoit desrobé de jour, ce qui estoit desrobé de nuict.

40. De jour le hasle me consumoit. & de nuict la gelée: & mon sommeil fuyoit de devant mes

yeux.

41. Je t'ai servi ces vingt ans passés en ta maifon, affavoir quatorze ans pour tes deux filles, & fix · ans pour tes troupeaux: & tu m'as changé par dix

fois mon loyer.

42. Si le Dieu de mon pere, le Dieu d'Abraham. & la frayeur d'Ilaac n'eut esté pour moi, pour certain tu m'eusses maintenant renvoyé vuide. Mais Dieu a regardé mon affliction, & le labeur de mes mains: & t'a repris la nuct passée.

43. Et Laban respondit à Jacob, & dit, Ces filles ici sont mes filles, & ces enfans ici sont mes enfans, & ces troupeaux ici sont mes troupeaux, & tout ce que tu vois est à moi. Et quelle chose feroy-je aujourd'hui à ces miennes filles, ou à leurs enfans qu'elles ont enfantés?

44. Maintenant donc, fus, traitons alliance moi & toi, laquelle sera en tesmoignage entre toi & moi.

45. Et Jacob print une pierre, & la dressa pour

enseigne. 46. Et dit à ses freres, Amassez des pierres : lefquels ayant apporté des. pierres, firent une monjoye, & mangerent là sur

ceste monjoye. 47. Et Laban l'appela Jegarsahadutha: & Jacob

l'appela Galhed.

48. Aprés Laban dit, Cefte monjoye soit aujourd'hui tesmoin entre moi & toi, pource son nom fut appele Galhed.

49. Et Mitspa aussi, d'autant qu'il dit, Que l'Eternel prene garde fur moi & fur toi, quand nous fe-

# Genese, Chap. XXXI. 171

rons retirés l'un d'avec l'autre.

50. Si tu affliges mes filles, & si tu prens femmes outre mes filles, il n'y aura personne qui en soit tesmoin entre nous : regarde, Dieu sera tesmoin entre moi & toi.

Jr. Davantage Laban dit à Jacob, Voici, ceste monjoye, & voici l'enseigne que j'ai dressée entre moi & toi.

52. Ceste monjoye sera telmoin,& ceste enseigne fera tesmoin, que moi venant vers toi, je ne passerai point ceste monjoye: aussi que toi venant vers moi, ne passeras point cefte monjoye & enseigne pour mal faire.

53. Les Dieux d'Abraham & les Dieux de Nacor jugent entre nous: c'est assavoir les Dieux de leur pere. Mais Jacob jura par la frayeur d'Isaac

ion pere.

54- Et Jacob offrit un facrifice en la montagne: & appela ses freres pour manger du pain. Ils mangerent donc du pain, & passerent la nuict en la montagne.

55. Et Laban se levant de bon matin, baisa ses filles & ses fils, & les benit, & s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna en son lieu.

#### CHAP. XXXII.

T Jacob s'en alla fon chemin, & les Anges de Dieu lui vindrent au devant.

2. Si tost que Jacob les eut veus, il dit, C'est ici le camp de Dieu, & appela le nom de ce lieu-là Mahanajim.

### В

3. Et Jacob envoya des messagers devant soi vers Esaü son frere, au païs de Sehir au territoire d'Edom:

4. Et leur commanda, difant, Ainfi direz-vous à mon feigneur Esau, Ainfi a dit ton serviteur Jacob, j'ai habité comme estranger chés Laban, & y ai demeuré jusques à present.

5. Si ai bœufs, asnes, brebis, serviteurs & servantes: ce que j'envoye annoncer à mon seigneur, afin de trouver grace devant lui.

6. Et les messagers retournerent à Jacob, disans, Nous sommes venus vers ton frere Esaü, & mesme il vient au devant de toi, ayant quatre cens hommes avec soi.

7. Lors Jacob craignit fort, & fut en destresse, & mipartit le peuple qui eftoit avec lui, & les brebis, & les bœufs, & les chameaux, en deux bandes, & dit,

8. Si Esaü vient à une bande, & la frape, la bande qui demeurera de

reste sera sauvée.

9. Jacob dit aussi, ô

Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, ô Eternel qui m'as dit, Retourne en ton païs & à ton parentage, & je te ferai du bien.

10. Je suis trop petit au prix de toutes les gratuités, & de toute la verité dont tu as usé envers ton serviteur: car j'ai passé avec mon baston ce Jourdain ici: mais maintenant je suis devenu deux bandes.

moi de la main de mon frere Esaü:car jele crain,

H iij

que d'aventure il ne viene, & me frape, & la mere sur les enfans.

12. Or tu as dir, Pour certain je te ferai du bien, & ferai devenir ta posterité comme le sablon de la mer, qu'on ne sauroit compter à cause de la quantité.

13. Et il passa la nuict en ce lieu-là, & print de ce qui lui vint en main un present pour Esau son

frere.

14. Affavoir deux cens chevres, vingt boucs, deux cens brebis, vingt moutons.

15. Trente chameaux allaitans & leurs poulains, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt afnesses & dix afnons.

16. Et les bailla entre les mains de ses serviteurs, chaque troupeau à part: & leur dit, Passez devant moi, & faites qu'il y ait distance entre un troupeau & l'autre.

17. Et commanda au premier, disant, Quand Esau mon frere te rencontrera, & te demandera, disant, A qui es-tu?

& où vas-tu? & à qui font ces choses qui font devant toi?

18. Lors tu diras, Je fuis à ton serviteur Jacob: c'est un present envoyé à mon seigneur Esaü: & le

voici aprés nous.

19. Et comanda le mesme au second, & le mesme au troisseme, & le mesme à tous ceux qui alloyent aprés les troupeaux, disant, Vous parlerez selon ceste parole à Esau, quand vous l'auréz trouvé:

20. Et ditez, Mesme voici ton serviteur Jacob derriere nous. Car il disoit, J'appaiserai sa face par ce present qui ira devant moi, & apres cela je

verrai sa face: peut estre qu'il me verra volontiers. 21. Le present donc

passa devant lui: mais lui demeura ceste nuict-là avec sa bande,

nuict-là, & print ses deux femmes, & ses deux servantes, & ses onze ensans, & passa le guay de Tabbok.

123. Il les print donc, & les fit passer le torrent,

H jiij

ensemble il fit passer tout ce qu'il avoit-

24. Or Jacob estant resté feul, un homme luicta avec lui jusqu'à ce que l'aube du jour fut levée. 25. Et quand cest hommeld vid qu'il ne le pouvoit vaincre, il toucha l'endroit de l'emboistement de la hanche d'icelui : ainsi l'emboistement de l'os de la hanche de Jacob fut entors quand l'homme luictoit avec lui. 26. Et cest homme lui dit, Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit. **Je ne te la**isserai point qu**e** tu ne m'ayes benit.

27. Et il lui dit, Quel est ton nom? Et il respondit, Jacob.

28. Alors il dit, Ton nom ne sera plus dit Jacob. mais Ifraël: car tu as efté le maistre luictant avec Dieu & avec les hommes, & as esté le plus fort.

29.Et Jacob demanda, disant, Je te prie, declare-moi ton nom. Et il refpondit, Pourquoi est - ce que tu demandes mon nom? Et il le benit là. 30. Et Jacob appela le

nom du lieu Peniel : car

j'ai veu, dit-il, Dieu face à face, & mon ame a esté delivrée.

31. Et le foleil lui leva fi toft qu'il eust passé Penuel, & il clochoit sur sa hanche.

32. Pourtant jusques au jour present, les enfans d'Israel ne mangent point du muscle se retirant, qui est à l'endroit de l'emboissement de la hanche : d'autant que cest homme-la toucha l'endroit de l'emboissement de la hanche de Jacob au muscle se retirant.

#### CHAP. XXXIII.

I. T Jacob levant ses yeux regarda. Et voici, Esaü venoit, & quatre cens hommes avec lui. Adonc il distribua les enfans à Lea, & à Rachel, & aux deux servantes.

2. Et mit les servantes & leurs enfans au devant, Lea & ses enfans aprés,& Rachel & Joseph les derniers.

3. Et lui passa devant cux, & se prosterna en terre par sept sois, jus-

Hy

### A78 GENESE, CHAP. XXXIII.

qu'à ce qu'il fut approché de son frere.

4. Mais Esaü courut au devant de lui, & l'embrassa, & cheut sur son col, & le baisa : & ils pleurerent.

g. Puis levant ses yeux, il vid les femmes & les enfans, & dit, Que te font ceux-ci? Et il respondit, Ce font les enfans que Dieu de sa grace a donnés à ton serviteur.

6. Et les servantes s'approcherent, elles & leurs enfans, & se prosterne-

rent.

7. Puis Lea aussi s'approcha, & ses enfans, & fe prosternerent. Et puis s'approcha Joseph & Rachel, qui se prosternerent aussi.

8. Et il dit, Que veuxzu faire avec tout ce camp. que j'ai rencontré? Et il respondit, C'est pour trouver grace devant monseigneur.

9. Et Esaü dit, J'en ai

à force, mon frere : ce qui est tien, soit tien.

10. Et Jacob respondit Non, je te prie, si maintemant j'ai trouvé grace dewant toi, que tu prenes

mon present de ma main: pour autant que j'ai veu ta face, comme si j'eusse veu la face de Dieu: & tu as esté appaisé envers moi. 11. Reçoi, je te prie,

mon present qui t'à esté amené: car Dieu m'en a donné de sa grace, & j'ai de tout. Il le pressa donc tant qu'il le print.

12. Et Esaü dit, Partons & marchons, & je marcherai devant toi.

Mon seigneur sait que ces enfans sont tendres, & si suis chargé de brebis & de vaches qui allaitent: que si on les presed d'un seul jour, tout le troupeau mourra.

14. Je prie que mon feigneur passe devant son serviteur, & je me conduirai à mon petit pas, selon le train du bagage qui est devant moi, & selon le train de ces enfans, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur en Sehir.

15. Et Esaü dit, Je te prie que je fasse demeurer avec toi ce peuple qui est avec moi. Et il respondit, Pourquoi cela? Que je

trouve grace envers mon

feigneur.

16. Ainfi Esaü s'en retourna ce jour-là par son chemin tirant vers Sehir.

17. Et Jacob s'en alla en Succoth, & bastit une maison pour soi, & fit des cabanes pour son bestail: pourtant appela le nom du lieu, Succoth.

18. Et Jacob parvint fain & fauf à la ville de Sichem, au païs de Canaan, venant de Paddan-Aram, & se campa de-

vant la ville.

19. Et acheta une portion du champ, ( auquel il avoit tendu son tabernacle ) de la main des enfans d'Hemor pere de Sichem, cent pieces d'argent.

20. Et dressa-là un autel, qu'il appela le Dieu Fort, le Dieu d'Israël.

### CHAP. XXXIV.

R Dina, la fille que Lea avoit enfantée à Jacob, fortit pour voir les filles du païs.

2. Lors Sichem fils

d'Hemor Hevien, Prince du païs, la vid, & la ravit, & coucha avec elle, & la forca.

3. Et son cœur fut adonné à Dina fille de Jacob, & aima la jeune fille, & parla à elle selon le cœur d'icelle.

4. Sichem aussi parla à Hemor son pere, disant, Pren ceste fille pour m'estre femme.

g. Or Jacob entendit qu'il avoit violé Dina sa fille, & ses fils estoyent avec son bestail aux champs. Ainsi Jacob se teut, tant qu'ils sussent revenus.

6. Adonc Hemor pere de Sichem vint à Jacob, pour parler avec lui.

7. Or fi tost que les enfans de Jacob eurent entendu l'affaire, ils revindrent des champs, & furent desplaisans & fort despités à cause de la vilenie qu'il avoit commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob: ce qui ne se devoit faire.

8. Et Hemor parla à eux, disant, Sichem monfils a mis son affection

en vostre fille: donnezla lui, je vous prie, à femme:

9. Et vous alliez avec nous; dennez-nous vos filles, & prenez nos filles pour vous.

nous: & le païs sera à votre commandement: demeurez-v. & v traff-

demeurez-y, & y traffiquez, & le possedez. 11. Sichem aussi dit au

pere & aux freres d'elle, Que je trouve grace devant vous, & ce que vous me direz, je le donnerai.

12. Augmentez grandement fur moi la dote & le don, & je les baillerai ainfi comme vous me direz: & me donnez la jeune fille à femme.

13. Adonc les enfans de Jacob respondans à Sichem & à Hemor son pere, & parlans en dol, (pour autant qu'il avoit violé Dina leur sœur),

14. Leur dirent, Nous ne pourrions faire ceste chose-ci, de bailler nostre sœur à un homme ayant le prepuce: car ce nous est dissame.

15. Toutes fois nous

nous accommoderons à vous en ceci, si vous devenez comme nous, en circoncisant tous les masles d'entre vous.

16.Lors nous vous baillerons nos filles, & prendrons vos filles pour nous: & habiterons avec vous, & deviendrons un peuple.

obtemperez pour estre circoncis, nous prendrons nostre fille, & nous en

irons.

18. Et leurs propos pleurent à Hemor & à Sichem fils d'Hemor,

19. Et le jeune homme ne differa point à ce faire: car la fille de Jacob lui venoit fort à gré: & il estoit le plus honorable de tous ceux de la maison de son pere.

20. Hemor donc & Sichem son fils vindrent à la porte de leur ville, & parlerent aux gens de leur

ville, disans,

paisibles, ils sont avec nous: qu'ils habitent au païs & y traffiquent: & voici, le païs est ample d'estendue devant eux:

nous prendrons à femmes leurs filles pour nous, aussi nous leur baillerons nos filles.

22. Toutes fois ces gens s'accommoderont à nous en ceci, pour habiter avec nous, pour devenir un peuple; moyennant que tout masse d'entre nous soit circoncis, comme eux sont circoncis.

23. Leur bestail, & leur substance, & toutes leurs bestes, ne feront-ils point à nous? Seulement accommodons - nous à eux, & qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui fortoyent par la porte de leur ville, obtempererent à Hemor & à Sichem fon fils, & tout masse fut circoncis d'entre tous ceux qui sortoient par la porte de la ville.

25. Et advint au troifieme jour, quand ils eftoyent en douleur, que deux des enfans de Jacob, Simeon & Levi, freres de Dina, prindrent chacun son espée, & entrerent affeurement en la ville, & tuerent tous les masses.

26. Us tuerent aussi au trenchant de l'espée Hemor & Sichem fon fils, & prindrent Dina de la maison de Sichem, & fortirent.

27. Et les enfans de Jacob furvindrent, ceuxlà estans tués, & pillerent la ville, pource qu'ils avoyent violé leur fœur.

28. Et prindrent leurs troupeaux, leurs bœufs, leurs asnes, & ce qui eftoit en la ville & aux

champs.

29. Et toute leur subflance, & toute leur mefgnie, & emmenerent prisonnieres leurs femmes. & les pillerent avec tout ce qui estoit és maison.

30. Adonc Jacob dit à Simeon & à Levi, Vous m'avez troublé, en me failant puir aux habitans du païs, tant Cananéens que Pheresiens: & je suis en petit nombre: ils s'affembleront donc à l'encontre de moi, & me fraperont, & serai desfait moi & ma maison.

31. Et ils respondirent. Qu'on fist de notre sœur comme d'une paillarde?

#### Λ

### CHAP. XXXV.

R Dieu dit à Jacob, Leve-toi,
monte en Beth-el, & demeure là, & y fai un autel au Dieu Fort, qui t'apparut quand tu fuyois de
devant Efaü ton frere.

2. Jacob dit a sa famille, & à tous ceux qui estoyent avec lui, Ostez les Dieux des estrangers qui sont entre vous, & vous purisiez, & changez vos

vestemens.

3. Et nous levons & montons en Beth-el, & je ferailà un autel au Dieu Fort, qui m'a respoudu au jour de ma detresse, & a esté avec moi au chemin par lequel j'ai marché.

4. Alors ils baillerent à Jacob tous les Dieux des effrangers, qui eftoyent en leurs mains, & les bagues qui eftoyent penduës à leurs oreilles, lequel les cacha fous un cheîne qui eftoit auprés de Sichem.

5. Puis se parrirent, & une frayeur de Dieu vint sur les villes qui estoyent à l'entour d'eux, telle-

ment qu'ils ne poursuivirent point les enfans de lacob.

6. Ainfi Jacob, lui & tout le peuple qui estoit avec lui, vint en Luz, qui est au païs de Canaan, laquelle est Beth, el

quelle est Beth-el.

7. Et y bastit un autel, & appela ce lieu-là, le Dieu Fort de Beth-el: car Dieu lui estoit apparu là, quand il s'enfuyoit de devant son frere.

8. Alors mourrut Debora la nourrice de Rebecca, & fut enterrée au dessous de Beth-el sous un chesne: le nom duquel sut appelé Allon-Bacuth.

9. Derechef Dieu apparut à Jacob, quand il venoit de Paddan-Aram, &

le benit.

10. Et lui dit, Ton nom est Jacob: ton nom ne fera plus appelé Jacob, ains ton nom sera Ifraël: & appela son nom Ifraël.

Jesus le Dieu lui dit aussi, Jesus le Dieu Fort, Toutpuissant: foisonne & multiplie: une nation, voire un amas de nations viendront de toi, mesme des Roissortiront de tes reins.

12. Et le païs que j'ai

donné à Abraham, & à Isaac, je te le donnerai, & le donnerai à ta posterité aprés toi.

13. Ainfi Dieu remonta d'avec lui au lieu mesme auguel il avoit parlé à lui.

14. Et Jacob dressa une enseigne au lieu auquel Dieu avoit parlé avec lui, affavoir une pierre pour enseigne, & espandit desfus une aspersion, & versa de l'huile sur icelle.

15. Jacob done appela le nom du lieu, auquel Dieu avoit parlé à lui, Beth-el.

16. Puis ils partirent de Beth-el & y avoit encore environ quelque petite espace de pais pour venir en Ephrat : lors Rachel enfanta, & eut peine d'enfanter.

17. Et comme elle eftoit en peine d'enfanter. la sage-femme lui dit, Ne crain point : car ce t'est encore ici un fils.

18. Et sur le departement de son ame, ( car elle mourut ) elle appela fon nom Beno-ni: mais fon pere l'appela Benjamin.

19. Ainsi mourut Ra-

chel, & fut enterrrée au chemin d'Ephrat, laquelle est Beth-lehem.

20. Et Jacob dressa une enseigne sur sa sepulture. C'est l'enseigne de la sepulture de Rachel jusques à ce jourd'hui.

21. Puis Israël se partit, & tendit ses tabernacles outre Migdal-heder.

21. Et advint quand l'rael demeuroit en ce païs-là; que Ruben vint, & coucha avec Bilha concubine de son pere : ce qu'Ifrael entendit. Or les enfants de Jacob estoyent douze.

23. Les fils de Lea, Ruben premier né de Jaçob, Simeon, Levi, Juda, Iffacar & Zabulon.

24. Les fils de Rachel, Joseph & Benjamin.

25. Les fils de Bilha servante de Rachel, Dan & Nephthali.

26. Les fils de Zilpa lervante de Lea, Gad & Afger. Ce font-là les enfants de Jacob, qui lui nasquirent en Paddan- ram.

27. Et Jacob vint à laac son pere en Mam-

ré en Kirjath-arbah, qui est Hebron, ou avoyent habité comme estrangers Abraham & Isaac.

### D

28. Et le tems que vescut Isaac fut cent octante ans.

29. Ainsi Isaac defaillant mourut, & sur recueilli à ses peuples, ancien & rassasse de jours: & Esaü & Jacob ses sils l'enterrerent.

#### CHAP. XXXVI

R ce some ici les generations d'E-sau, qui est Edom.

2. Ésau print ses femmes des filles de Canan: assavoir Hada fille d'Elon Hethien, & Aholibama fille de Hana, & petite-fille de Tsibhon Hevien.

3. Il print aussi Basinathi fille d'Ismaël, Reut de-Nebajoth.

4. Et Hada enfanta à Esaü, , Eliphaz : & Basmath enfanta Rehuel.

5. Et Aholibama en-

## Genese, Chap. XXXVI. 131

fanta Jehus, & Jahlam, & Korah. Ce font-là les enfans d'Esaü, qui lui nasquirent au païs de Canaan.

6. Et Esaü print ses femmes, & ses fils, & ses filles, & toutes les personnes de sa maison, & tous ses troupeaux, & ses bestes, & tout son acquest qu'il avoit acquis au païs de Canaan, & s'en alla en un autre païs, arrière de Jacob son frere.

7. Car leur chevance estoit si grande, qu'ils n'eussent peu habiter enfemble: & le païs auquel ils habitoyent comme estrangers, ne les eust peu soustenir à cause de leurs troupeaux.

8. Ainsi Esaü habita en la montagne de Sehir. Esaü est Edom.

9. Et ce font ici les generations d'Esaü pere d'Edom en la montagne de Sehir.

to. Ce font ici les noms des enfans d'Esaü, Eliphaz fils de Hada femme d'Esaü: Rehuel fils de Basmath femme d'Esaü.

liphaz, furent Theman, Omar, Tsepho, Gahtam & Kenaz.

12. Et Timnah fut concubine d'Eliphaz fils d'Efaü, & enfanta Hamalek à Eliphaz. Ce font-là les enfans de Hada femme d'Efaü.

13. Et ce font ici les enfans de Rehuel, Nahath, Zerah, Sçamma & Miza. Ceux-ci furent enfans de Basmath semme d'Esaü.

14. Et ceux-ci furent les enfans d'Aholibama fille de Hana, petite fille de Tsibhon, & femme d'Esaü, qui enfanta à Esaü Jehus, Jahlam & Korah.

des enfans d'Esaü. Des enfans d'Esaü. Des enfans d'Eliphaz premier né d'Esaü, le Duc Teman, le Duc Omar, le Duc Tsepho, le Duc Kenaz.

16. Le Duc Korah, le Duc Gahtam, le Duc Hamalec: ce sont-là les Ducs d'Eliphaz au païs d'Edom: qui furent enfans de Hada.

17. Et ce sont ici ceux des enfans de Rehuel fils d'Esau; le Duc Nahath,

## Genese, Chap. XXXVI. 193

le Duc Zerah, le Duc Sçamma, & le Duc Miza: ce font-là les Ducs fortis de Rehuel au païs d'Edom: qui furent enfans de Balmath femme d'Esaü.

des enfans d'Aholibama femme d'Esaü : le Duc Jehus, le Duc Jahlam, le Duc Korab : qui sont les Ducs sortis d'Aholibama fille de Hana, femme d'Esaü.

19. Ce sont-là les enfans d'Esaü qui est Edom, & ce sont-là leurs Ducs.
20. Ce sont ici les enfans de Sehir Horien, lesquels avoyent habité au païs, assayont Lotan, Scobal, Tsibhon & Hana.
21. Disçon, Etser, & Disçan, qui sont les Ducs des Horiens, enfans de Sehir au païs d'Edom.
22. Et les enfans de Lotan, furent Hori & Heman: & Timnah estoit

fœur de Lotans

23. Et ce sont ici les enfans de Scobal : asfavoir
Halvan, Manahath, Hebal, Scepho & Onam.

24.Et ce sont ici les enfans de Tsibhon, Aja &

Hana. Cest Hana est celui qui trouva les mulers au desert, quand il paissoit les asnes de Tsibhon son pere.

25.Et ce sont ici les enfans de Hana, Discon & Aholibama fille de Hana.

26. Et ce sont ici les enfans de Discon, assavoir Hemdan, Eschan, Jithran & Keran.

27. Et ce sont ici les enfans d'Etser, assavoir Bilhan, Zahavan & Hakan.

28. Et ce sont ici les enfans de Disgan, assavoir Huts & Aran.

29. Ce font ici les Ducs des Horiens: le Duc Lotan, le Duc Scobal, le Duc Tsibhon, le Duc Hana,

'30. Le Duc Discon, le Duc Etser, le Duc Discan. Ce sont-là les Ducs des Horiens, comme estoyent les Ducs establis au pais de Sehir.

31. Et ce font ici les Rois qui ont regné au païs d'Edom, devant qu'aucun Roy regnass sur les enfans d'Israel.

32. Belah donc fils de Behor, regna en Edom, & le nom de sa ville efzoit Dinhaba.

33. Et Belah mourut, & Jobab fils de Zerah de Borfra, regna en fon lieu.

& Huscam, du païs des Themanites, regna en son tieu.

35. Et Husçam mourut, & Hadad fils de Badad regna en son lieu, lequel desconsit Madian au territoire de Moab: & le nom de sa ville eftoir Havith.

& Samla de Masrekaregna en son lieu.

gna en ion neu.

37. Et Samla mourut, & Sçaul de Rehoboth du fleuve regna en Ton Tien.

38. Et Sçaul mourut, & Bahal Hanan y fils de Hacbor, regna en son lieu.

39. Et Bahal Hanan, fils de Hacbor, mourut, & Hadar regna chi for: \( \) lieu: & le nom de fa vil- \( \) le eftoit Pahu-i & le nom de fa femme Mehetabeel, qui eftoit fille de \( \) Matred, & perite-fille de \( \) Mezahab.

40. Et ce. sont ici les noms des Ducs d'Esaü selon leurs samilles, selon

leurs lieux, felon leurs noms: le Duc Timnah, le Duc Halva, le Duc Jeteth,

41. Le Duc Aholibama, le Duc Ela, le Duc Pinon,

42. Le Duc Kenaz, le Duc Teman, le Duc

Mibtsar, 43. Le Duc Magdiel & le Duc Hiram. Ce sontla les Ducs d'Edom, selon leurs demeures, au païs de leur possession. C'est Esaü le pere d'Edom.

## A

# CHAP. XXXVIII oscologica.

R Jacob demenrar Hedali au païs auquelson: , word pere avoit habité comme estranger, assayoir, au païs de Canaan. , mure au constant au païs de Canaan.

2. Ce sonnici des generales de nerations de-Jacobanison de la consideration de la cons

pere leurs meschantes paroles de diffame.

3. Or Ifraël aimoit Jofeph plus que tous ses autres fils, d'autant qu'il l'avoit eu en sa vieillesse, & lui fit un hocqueton bigarré.

4. Et ses freres voyans que leur pere l'aimoit plus qu'eux tous, le haifsoyent, & ne pouvoyent

parler à lui paifiblement. 5. Et Joseph songea un songe qu'il declara à ses freres, dont ils le haïrent

encore tant plus.

6. Il leur dit donc,
Oyez, je vous prie, ce
fonge que j'ai fongé.

7. Voici, nous lions des gerbes parmi le champ, & lors ma gerbe se leva, & se tint droite, & voici, vos gerbes l'environnerent & se prosternerent devant ma gerbe.

8. Adonc ses freres lui dirent, Regnerois-tu donc de fait sur nous? Qu si de fait tu nous seigneurie-rois? Ainsi ils le haïrent encore plus pour ses songes & pour ses paroles.

o. Derechef il songea un autre songe, & le recita à ses freres, disant,

TO THE PROPERTY OF THE PROPERT

P.

po are proved like and a representation of the colling of the

a en Skaann aga Figur I

f nj

Voici, j'ai fongé encore un fonge, & voici, le foleil, & la lune, & onze effoiles se prosternoyent devant moi.

to. Et quand il le recita à son pere & à ses freres, son pere le tança, & lui dit, Quel est ce songe que tu as songé? Faudrail que nous venions moi, & ta mere, & tes freres, pour nous prosterner en terre devant toi.

11. Et ses freres eurent envie contre lui : mais son pere gardoit ce propos.

12. Or ses freres s'en allerent paistre les troupeaux de leur pere en Sichem.

13. Et Israël dit à Jofeph, Tes freres ne paisfent-ils pas en Sichem? Vien, que je t'envoyevers eux. Et il lui respondit, Me voici.

maintenant, & regarde fi tes freres & les troupeaux se portent bien, & me le rapporte. Ainsi il l'envoya de la vallée d'Hebron, & il vint jusques en Sichem.

15. Et un homme ko

trouva comme il estoit errant par les champs, & cest homme lui demanda, disant, Que cherches-tu?

16. Et il respondit, Je cherche mes freres: je te prie, enseigne-moi où ils

paissent.

17. Et l'homme dit, lls sont partis d'ici: car j'ai entendu qu'ils disoyent, Allons en Dothaïn: & Joseph s'en alla aprés ses fieres, & les trouva en Dothaïn.

18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il approchaft d'eux, ils machinerent contre lui pour le mettre à mort.

19. Et dirent l'un à l'autre, Voici, ce maître son-

geur vient.

20. Maintenant donc venez, & le tuons, & le jettons en une de ces fosses: & nous dirons, Une mauvaise beste l'a devoré: nous verrons que deviendront ses songes.

21. Ruben ouït cela, & le delivra de leurs mains, disant, Ne lui ostons point

la vie.

22. Davanțage Ruben leur dit, Ne respandez point le sang: jettez-le

en ceste fosse qui est au desert, & ne mettez point la main sur lui : afin qu'il le delivrast de leurs mains, pour le faire retourner à son pere.

23. Si tost donc que Joseph fust venu à ses freres, ils le despouillerent de son hocqueton, de ce hocqueton bigarré qui estoit sur lui.

24. Et le faissrent, & le jetterent en la fosse : mais la fosse estoit vuide, & n'y avoit point d'eau.

25. Puis ils s'affirent pour manger du pain. Et levant les yeux regarderent, & voici une troupe de paffans Ifmaëlites, qui venoyent de Galaad, & leurs chameaux portoyent des drogues, & du baume, & de la myrrhe, & alloyent pour porter cela en Egypte.

26. Et Juda dit à fes

freres, Quel gain fera-ce, fi nous tuons notre frere, & cachons fon fang?

27. Venez, & le vendons à ces Ismaëlites, & que notre main ne soit point contre lui : car notre frere, c'est notre chair, & ses freres lui obtempererent.

28. Et comme les marchands Madianites paffoyent, ils tirerent & firent monter Joseph de la fosse, & le vendirent aux Ismaëlites vingt pieces d'argent: & iceux emmenerent Joseph en Egypte.

29. Puis Ruben retourna à la fosse, & voici, Joseph n'estoit plus en la fosse : lors il deschira ses vestemens.

30. Et retourna à ses freres, & dit, L'enfant

ne se trouve point : & moi; moi, où irai-je: ?

33. Et il le recognut, 80 dit, C'est le horqueton de mon fils : une mauvaise beste il'a devoré : pour vrai Joseph a esté des chiré.

₹ ...

William OV.

34. Et Jacob deschira ses vestemens, & mit un sac sur ses reins, & mena deuil sur son fils par plusieurs jours.

35. Et tous ses fils & toutes ses filles vindrent pour le consoler : mais il rejetta toute consolation, & dit, Pour vrai je descendrai menant deuil au sepulchre vers mon fils.

Ainfi fon pere le pleuroit. 36. Et les Medanites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharao, prevost de l'hostel.

. ..

B

#### CHAR XXXVIII.

TIL advist qu'en ce réms-là Juda descendit d'avec sex freres, & se destournavers un domme Hadullamite, qui avoit nom Hira.

nom Hira.

22 Lit Juda y vid la fille
d'un Canaricen depurs
avoir nom Schah, & d'un
point set vint vers elle
23 Laquelle concent, &
enfanta un fils, & on apa
pôla le nom d'icelili Her.
4. Et elle concent enh
core, & enfanta un fils,
& corlle appela fon nom
Onancelle

5. Davantage elle en-

fanta encore un fils, & appela fon nom Sçela, & il estoit en Kezib quand elle enfanta cestui-ci.

6. Et Juda print femme pour Her son premier né, laquelle avoit nom Tamar.

7. Mais Her le premier né de Juda eftou meschant devant l'Eternel, dont l'Eternel le fit mourir.

8. Lors Juda dit à Onan, Vien vers la femme de ton frere, & pren la à femme comme estant beaufrere d'elle, & sufcite lignée à ton frere.

9. Mais Onan cognoiffant que la lignée ne seroit pas siene, toutes sois & quantes qu'il venoit vers la femme de son frere, il se corrompoit contre terre, afin qu'il ne donnast lignée à son frere.

10. Et ce qu'il faisoit despleut à l'Eternel: dont il le fit mourir aussi.

nar fa belle fille, Demeure veuve en la maifon de ton pere, jusqu'à tant que Sçela mon fils foit grand : car il dit, ll faut advifer qu'il ne meure aussi bien que ses freres.

Ainsi Tamar s'en alla, & demeura en la maison de son pere.

fon pere.

12. Et plufieurs jours aprés mourut la fille de Sçuah femme de Juda. Depuis Juda fe confola, & monta aux tondeurs de ses brebis en Timnath, lui & Hira Hadullamite fon intime ami.

voir à Tamar, disant, Voici, ton beaupere monte en Timnath, pour tondre ses brebis.

14. Lors elle ofta de dessus soi les habits de son vesvage, & se couvrit d'un voile & s'affubla, & s'assit en un carresour qui estoit sur le chemin tirant en Timnath: pourtant qu'elle voyoit que Scela estoit devenu grand, & elle ne lui avoit point esté donnée à semme.

15. Et quand Juda la vid, il estima qu'elle sust putain: car elle avoit couvert sa face.

16. Et se destourna vers elle au chemin où elle estoit, & dit, Permets, je te prie, que je viene vers toi : car il ne savoit pas que ce sust sa belle-fille.

## Genese, Chap. XXXVIII. 267

Et elle respondit, Que me donneras-tu, afin que tu vienes vers moi?

17. Et il dit, Je t'envoyerai un chevreau d'entre les chevres du troupeau. Et elle respondit, Out bien, si tu me bailles gages, jusqu'à ce que tu l'envoyes.

18. Il dit, Quel gage est-ce que je te baillerai? Et elle respondit, Ton cachet, ton mouchoir, & ton baston que tu as en ta main:ce qu'il lui bailla, & vint vers elle, & elle con-

ceut de lui.

19. Puis elle se leva, & s'en alla, & osta de dessus soi son voile, & revestit les habits de son vefyage.

20. Et Juda envoya un chevreau d'entre les chevres par le Hadullamite fon intime ami, afin qu'il reprint le gage de la main de la femme: mais il ne la

trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avoit esté, disant, Où est ceste putain qui estoit en veuë sur le chemin? Et ils respondirent, Il n'y a point eu ici de putain.

22, Et il retourna à Ju-

da, & lui dir, Jene l'ai point trouvée, & aussi les gens du lieu m'ont dit, il n'y a point eu ici de putain.

23. Et Juda dit, Qu'elle retienne le gage à foi, de peur que nous ne foyons en mespris : voici, j'ai envoyé ce chevreau, mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or advint qu'environ trois mois après on fit un raport à Juda, disant, Tamar ta belle - fille a

paillardé: & voici, elle est aussi enceinte de paillardise. Et Juda dit, Faites la sortir, & qu'elle soit brussée.

25. Et comme on la faifoit sortir, elle envoya dire à son beau-pere, Je suis enceinte de l'homme auquel appartiennent ces choses. Elle dit aussi, Recognoi, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir, & ce baston.

26. Adonc Juda les recognut, & dit, Elle est plus juste que moi : pour autant que je ne l'ai point donnée à Scela mon fils. Et ne la cognut plus.

27. Et advint au tems qu'elle devoit enfanter,

## Genese, Chap. XXXIX. 207

voici, deux enfans gemeaux estoyent en son ventre.

28. Et comme elle enfantoit, l'un bailla la main: & la fage-femme la print, & lia fur fa main un fil d'escarlate, disant, Cestui-ci sort le premier.

29. Et quand il eut retiré sa main, lors voici son frere sortit. Et elle dir, Quelle ouverture tu t'es faite! L'ouverture soir sur toi, & on appela son nom Pharez.

30. Puis aprés sortit son frere, qui avoit sur la main le fil d'escarlate, & on appela son nom Zara.

#### CHAP. XXXIX.

R quand on eut amené Joseph en Egypte, Potiphar, l'eunuque de Pharao, prevost de l'hostel, Egyptien, l'acheta de la main des Ismaëlites, qui l'y avoyent amené.

2. Et l'Eternel estoit avec Joseph: ainsi il sur homme qui prosperoit, & estoit en la maison de son maistre Egyptien.

3. Et son maistre vid

que l'Eternel eftoit avec lui, & que toutes choses qu'il faisoit, l'Eternel les faisoit prosperer entre ses mains.

4. Joseph donc trouva grace devant son maistre, & le servoit: & icelui lui bailla la charge de sa maisson, & lui bailla en main tout ce qui lui appartenoit.

5. Et advint depuis qu'il lui eust baillé la charge de sa maison, & de tout ce qu'il avoit, que l'Eternel benit la maison de cest Egyptien au moyen de Joseph. Et la benediction de l'Eternel sut en toutes choses qui estoyent à lui, tant en la maison qu'aux champs.

6. Dont il laissa tout ce qui estoit sien en la main de Joseph: tellement qu'il n'entroit point en conte avec lui de rien, si non du pain qu'il mangeoit. Or Joseph estoit de belle taille, & bel à voir.

7. Il advint donc aprés ces choses, que la femme de son maistre jetta les yeux sur Joseph, & dit, Couche avec moi.

8. Mais icelui refusant

la femme de son maistre. lui dit, Voici, mon maiftre n'entre point en conte avec moi des choses qui font en sa maison, & m'a baillé en main tout ce qui lui appartient.

9. Il n'y a point de plus grand en ceste maison que moi, & ne m'a rien defendu finon toi, en tant que tu es sa femme : & comment feroy-je ce mal fi grand, & pecheroy-je contre Dieu?

10. Et combien qu'elle en parlast à Joseph chaque jour ; toutes fois il ne lui obtempera point de coucher auprés d'elle,

pour estre avec elle. 11. Or advint un cer-

tain jour, qu'il estoit venu à la maison pour faire sa besongne, & n'y avoit aucun des domestiques en la

maison.

12. Lors elle le print par son vestement, disant, Couche avec moi: & il laissa son vestement en la main d'icelle, & s'enfuit. & fortit dehors.

13.Adonc fi tost qu'elle eust veu qu'il avoit laissé son vestement en sa main. & s'en estoit fui dehors,

14. Elle appela les gens de sa maison, & parla à eux, disant, Voyez, il nous a amené un homme hebrieu, pour se mocquer de nous, lequel est venu à moi pour coucher avec moi: mais je me suis escriée à haute voix.

15. Et si tost qu'il a oui que j'ai eslevé ma voix, & me suis escriée, il a laissé son vestement auprés de moi, & s'en est sui, & est sorti dehors.

16.Et elle retint le vestement de Joseph par devers soi, jusqu'à ce que le maistre d'icelui fust venu

en la maison.

17. Alors elle parla à lui selon ces propos-là, disant, Le serviteur hebrieu, lequel tu nous as amené, est venu à moi pour se mocquer de moi.

18. Mais comme j'ai eslevé ma voix, & me suis escriée, il a laissé son vestement auprès de moi, & s'en est sui dehors.

19. Et si tost que son maistre eust oui les paroles que lui dit sa femme, disant, Ton serviteur m'a fait selon ces propos : la colere s'embrasa. 20. Ainsi le maistre de Joseph le print, & le mit en une estroite prison, au lieu auquel les prisonniers du Roy estoyent enserrés. Il sut donc là en la prisonal. Mais l'Eternel sut avec Joseph, & estendit sa gratuité sur lui, & lui donna grace envers le

maistre de la prison.

22. Et le maistre de la prison bailla en la main de Joseph tous les prisonniers qui estoyent en la prison: & tout ce qu'on y faisoit, il le faisoit.

23. Et le maistre de la prison ne revoyoit rien de tout ce qui estoit en sa main, pour autant que l'Eternel estoit avec lui : & ce qu'il faisoit, l'Eternel le faisoit presperer.

## A

#### CHAP. XL.

Prés ces choses advint que l'eschanson du Roy d'Egypte & le panetier offenserent le Roy d'Egypte seur seigneur.

2. Et Pharao se mit en grande colere contre ses deux eunuques : assavoir, contre son grand eschan-

### 212 GENESE, CHAP. XL.

fon, & contre son maistre

panetier.

3. Et les mit en garde en la maison du prevost de l'hostel en la prison estroite, au lieu auquel Jofeph estoit enserré.

4. Et le prevost de l'hoftel bailla la charge d'eux à Joseph, lequel les servoit, & furent quelques

jours en prison.

7. Et tous deux songerent un songe, chacun son songe en une mesme nuict, & chacun selon l'interpretation de son songe, tant l'eschanson que le panetier du Roy d'Egypte, qui estoyent enserrés en prison.

6. Lors Joseph venant à eux de matin, les regarda, & voici, ils es-

toyent contristés.

7. Et il demanda aux eunuques de Pharao, (qui eftoyent avec lui en la prifon de fon maistre ) difant, Pour quelle raison avez-vous aujourd'hui si
mauvais visage?

8.Et ils lui respondirent, Nous avons songé des songes, & n'y a personne qui les expose. Et Joseph leur dit, Les interpreta Et le grand eschanson conta son songe à Joseph, lui disant, Il me sembloit en songeant que je voyoye un sep devant moi,

10. Et qu'au sep il y avoit trois sarmens. Or il estoit comme voulant fleurir, & sa fleur sortit, & ses grappes firent meurir les raissins.

11. Et la coupe de Pharao estoit en ma main: &c je prenoy les raisins, &c les pressoy en la coupe de Pharao, &c lui bailloy la coupe en sa main.

12. Et Joseph lui dit, C'est ici son interpretation: Les trois sarmens sont trois jours.

13. Entre ci & trois jours Pharao eslevera ta teste, & te fera retourner en ton estat, & bailleras la coupe à Pharao en sa main, selon le premier office, quand tu estois eschanson.

14. Mais aye souvenance de moi, quand tu auras esté mis à ton aise, & me fai, je te prie, ceste gratuité, que tu faces

## \$14 Genese, Chap. XL.

mention de moi vers Pharao, & me faces fortir hors de ceste maison.

15. Car pour vrai j'ai esté desrobé du païs des Hebrieux: & mesme je n'ai rien fait ici, dont on me deust mettre en ceste fosse.

16. Adonc le maistre panétier voyant qu'il a-voit interpreté ce songe-là en bien, dit à Joseph, Et moi aussi en songeant il m'estoit advis qu'il y avoit trois corbeilles blanches sur ma teste.

17. Et en la plus haute corbeille y avoit de toutes viandes du mestier de boulanger, pour Pharao, & les oiseaux les mangeoyent de la corbeille qui estoit sur ma teste.

18. Et Joseph respondit, disant, C'est ici son interpretation: Les trois corbeilles sont trois jours.

Pharao eslevera ta teste de dessus toi, & te fera pendre à un bois, & les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.

20. Et advint au troifieme jour, qui estoit le jour de la naissance de Pharao. qu'il fit un festin à tous ses serviteurs, & mit hors de prison le grand eschanson & le maistre panetier, entre ses serviteurs.

21. Et fit retourner le grand eschanson à son estat d'eschanson, qui bailla la coupe en la main de Pharao.

22. Mais il fit pendre le maistre panetier, selon que Joseph leur avoit interpreté.

23. Toutes fois le grand eschanson n'eut point souvenance de Joseph, mais l'oublia.

#### CHAP. XLI.

Ais il advint qu'au bout de deux ans entiers Pharao fongea, & lui sembloit qu'il estoit prés du fleuve.

2. Et voici, sept jeunes vaches belles à voir, grafses & en bon poinct, montoyent hors du fleuve, & paissoyent és marets.

3. Et voici, sept autres jeunes vaches laides à voir, & minces de chair, montoyent hors du fleuve aprés les autres, & estoyent auprés des autres

## 216 GENESE, CHAP. XLI.

jeunes vaches à la rive du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir & minces de chair, mangerent les sept jeunes vaches belles à voir & graffes. Alors s'eveilla Pharao.

5. Puis il ferendormit, & fongea pour la feconde fois. Et lui fembloit que fept epics grenus & beaux fortoyent d'un tuyau.

6. Puis il lui sembloit que sept autres epics minces & flestris du vent d'orient, sourdoyent aprés ceux-là.

7. Et les epics minces engloutirent les sept epics grenus & pleins. Alors s'eveilla Pharao. Et voilà le songe.

8. Et il advint au matin que son esprit sut effrayé, dont il envoya appeler tous les Magiciens & Sages d'Egypte: & leur conta ses songes, mais il n'y avoit personne qui les lui interpretast.

9. Adonc le grand eschanson parla à Pharao, disant, Je ramentoy aujourd'hui mes offenses.

10. Quand Pharao se mit en grande colere

contre

## GENESE, CHAP. XLI. . 217

contre ses serviteurs, & nous mit le maistre panetier & moi en garde en la maison du prevost de l'hossel.

11. Lors lui & moi fongeasmes un songe en une melme nuict, chacun songeant selon l'interpreta-

uon de son songe.

12. Or efloit - là avec nous un garçon hebrieu, ferviteur du prevost de l'hostel, & les lui contasmes, & il nous interpreta nos songes, les interpretant à un chacun selon son songe.

13. Et advint qu'ainfi fut fait comme il nous l'avoit interpreté. C'est que le I vi me sit retourner en modestat, & sit pendre l'au-

tre.

14. Adonc Pharao envoya appeler Joseph, & le firent hastivement sortir de la fosse, & on le tondit & lui changea on ses vestemens, puis il vint vers Pharao.

19. Et Pharao dit à Jofeph, J'ai fongé un fonge, & n'y a pas un qui l'interprete. Or ai-jé oui dire de toi, que tu entens les fonges pour les interpreter.

## 218 GENESE, CHAP. XLI.

16. Et Joseph respondit à Pharao, disant, Dieu sans moi respondra ce qui concerne la prosperité de Pharao.

17. Et Pharao dit à Jofeph, Comme je fongeoy, il me fembloit que j'estoy auprés de la rive du fleuve.

18. Et voici, sept jeunes vaches grasses & en bon poinct, & de belle taille, montoyent hors du fleuve, & paissoyent és

marets.

19. Et voici, sept autres jeunes vaches montoyent aprés celles là, tant minces, & de si trés laide taille, & si maigres

de chair, qu'onc je ne vi de semblables en laidure en tout le païs d'Egypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres & laides devorerent les sept premieres jeunes vaches grasses:

21. Qui parvindrent au dedans d'icelles, sans qu'on s'apperceust qu'elles y fussent parvenues. Car il les faisoit aussi laid voir qu'au commencement. Lors je me restetillai.

22. Je vi aussi en son-

geant, & me sembloit que sept espics sortoyent d'un mesme tuyau, pleins & beaux.

23. Puis voici sept espics petits, minces & flestris du vent d'orient, qui sour-

doyent aprés.

24. Mais les sept espics minces engloutirent les sept beaux espics. Et je l'ai dit aux Magiciens, mais pas un ne me l'a declaré.

25. Et Joseph respondit à Pharao, Ce qu'a songé Pharao n'est qu'une mesme chose, Dieu a declaré à Pharao ce qu'il s'en va faire.

26. Les sept belles jeunes vaches sont sept ans : & les sept beaux espics sont sept ans : c'est un mes-

me songe.

27. Et les sept jeunes vaches maigres & laides qui montoyent aprés celles-là, sont sept ans : & les sept espics vuides & sleftis du vent d'orient, seront sept ans de samine.

28. C'est ce que j'ai dit à Pharao, assavoir, que Dieu a fait voir à Pharao ce qu'il s'en va faire.

29. Voici, sept ans vie-

### GENESE, CHAP. XLI.

nent, esquels il y aura grande abondance en tout le

païs d'Egypte.

30. Et aprés ces ans-là. fe leveront sept ans de famine. Lors sera oubliée toute ceste abondance au païs d'Egypte, & la famine consumera le païs.

31. Et on ne recognoiftra plus ceste abondance au païs, pour ceste famine-là, qui viendra aprés: car elle sera trés grieve.

32. Et quant à ce que le songe a esté reiteré à Pharao pour la deuxieme fois, e'est que la chose est arrestée de Dieu, & que Dieu se haste de l'accom-

plir.

33. Or maintenant que Pharao pourvoye d'un homme entendu & sage, & qu'il l'establisse sur le païs d'Egypte.

34. Que Pharao aussi face ceci: qu'il commette des commissaires sur le païs, & qu'il prene le quint du revenu du païs d'Egypte durant les lept ans de l'abondance.

35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années, qui viendront, & qu'on assemble le blé fous la main de Pharao pour nourriture dedans les villes, & qu'on

*le* garde.

36.Et seront ces vivreslà pour la provision du païs durant les fept ans de famine, qui seront au païs d'Egypte, afin que le païs ne foit exterminé par la famine.

37. Et la chose pleut à Pharao, & à tous ses ser-

viteurs.

38. Et Pharao dit à ses ferviteurs, Pourrions-nous trouver un homme semblable à cestui-ci, auquel foit l'Esprit de Dieu?

39. Puis Pharao dit à Joseph, Puisque Dieu t'a donné à cognoistre tout ceci, il n'y a personne entendu ne sage comme toi. 40. Tu feras fur ma maifon, & tout mon peuple te baisera la bouche : seulement je serai plus grand que toi quant au throne.

41. Outre plus Pharao dit à Joseph, Regarde, je t'ai establi sur tout le païs

d'Egypte.

42. Adonc Pharao tira son anneau de sa main. & le mit en la main de Joseph, & le fit vestir

## 222 GENESE, CHAP. XLI.

d'habit de fin lin, & mit un colier d'or à son col.

43. Et le fit monter sur le chariot qui estoit le se-cond aprés le sien: & on crioit devant lui, Qu'on s'agenouille. Et il l'establit sur tout le païs d'Egypte.

44. Et Pharao dit à Jofeph, Je fuis Pharao, mais sans toi nul ne levera sa main ne son pied en tout

le païs d'Egypte.

45. Et Pharao appela le nom de Joseph Tsaphenath - Pahaneah: & lui donna à femme Asenath fille de Potipherah gouverneur d'On. Ainsi Joseph alla par le païs d'Egypte.

46.Or Joseph estoit aage de trente ans, quand il se presenta devant Pharao Roy d'Egypte, & partant de la presence de Pharao, passa parmi tout le païs

d'Egypte.

47. Et la terre rapporta à poignées durant les sept années de l'abondance.

48. Et Joseph amassa tous les vivres des sept ans, qui furent au païs d'Egypte: & mit les vivres dedans les villes : assavoir, en une chacune ville les

vivres du territoire d'à l'entour.

49. Joseph donc affembla du blé trés abondamment comme le sablon de la mer : tellement qu'on cessa de le nombrer, pource qu'il essoit sans nombre.

50. Et devant que le premier an de famine advint, nasquirent deux enfans à Joseph, lesquels Asenath fille de Potipherah gouverneur d'On, lui enfanta.

on travail, & toute la maifon de mon pere.

52. Et appela le nom du second Ephraïm: car Dieu, dit-il, m'a fait foi-sonner au païs de mon af-fliction.

53. Adonc s'acheverent les sept ans do l'abondance qui avoit esté au païs d'Egypte.

54. Puis commencerent à venir les sept ans de famine, comme Joseph l'avoit predit. Et fut la famine par tous païs: mais il y avoit du pain en tout le païs d'Egypte.

## 224 GENESE, CHAP. XLII.

55. Puis aprés tout le pais d'Egypte fut affamé, & le peuple cria vers Pharao pour du pain. Et Pharao respondit à tous les Egyptiens, Allez à Joseph, & faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc eftant sur tout le païs, Jofeph ouvrit tous les greniers qui estoyent parmi les Egyptiens, & leur debita du blé. Et la famine se renforça au païs d'Egypte.

57. On venoit aussi de tout païs en Egypte vers Joseph, pour acheter du blé: car la famine estoit renforcée par toute la

terre.

#### CHAP. XLII.

T Jacob voyant qu'il y avoit du blé à vendre en Egypte, dit à fes fils, Pourquoi vous regardez - vous les uns les autres?

2. Il dit en outre, Voici, j'ai entendu qu'il y a du blé à vendre en Egypte, descendez-y, & nous en achetez de là: afin que nous vivions, & ne mourions point. 3. Adonc descendirent dix freres de Joseph pour acheter du blé en Egypte.

4. Mais Jacob n'envoya point Benjamin frere de Joseph avec ses freres : car il disoit, Il faut garder que quelque encombrier mortel ne lui adviene.

5. Et les fils d'Ifraël s'en vindrent pour acheter du blé parmi ceux qui y alloyent: car la famine eftoit au païs de Canaan.

6. Or Joseph estoit regent sur le païs, lequel faisoit debiter du blé à tout le peuple de la terre. Les freres donc de Joseph vindrent, & se se prosternerent devant lui la face en terre.

7. Lors Joseph vid ses freres, & les recognut: mais il contresit l'estranger en leur endroit, & parla avec eux rudement, leur disant, D'où venezvous? Et ils respondirent, Du pais de Canaan, pour acheter des vivres.

8. Joseph donc recognut les freres: mais eux ne le recognurent point.

9. Adonc Joseph eut souvenance des songes qu'il avoit songés d'eux.

#### 226 Genese, Chap. XLII.

& leur dit, Vous estes espies, vous estes venus pour regarder les lieux foibles du païs.

ro. Et ils lui respondirent, Non, mon seigneur: mais tes serviteurs sont venus pour acheter des

vivres.

enfans d'un mesme homme, nous sommes féables: tes serviteurs ne sont point espies.

12. Et il leur dit, Il n'est pas ainsi: mais vous estes venus pour regarder les lieux foibles du païs.

13. Et ils respondirent, Nous estions douze freres tes serviteurs, enfans d'un mesme homme, au païs de Canaan: desquels le plus petit est aujourd'hui avec nostre pere, & un n'est plus.

14. Derechef Joseph leur dit, C'est ce que je vous ai dit, quand j'ai dit,

Vous estes espies.

15. En ceci serez-vous esprouvés: vive Pharao, si vous sortez d'ici, que vostre plus petit frere ne soit venu ici.

d'entre vous qui amene

Y ...

vostre frere: mais vous ferez enserrés, & vos paroles seront esprouvées, affavoir si vous dites verité: si non, vive Pharao, que vous estes espies.

17. Et ainsi il les remit tous ensemble en prison

par trois jours.

18. Et au troisieme jour Joseph leur dit, Faites ceci, & vous vivrez : je crain Dien.

19. Si vous estes féables, l'un d'entre vous qui estes freres soit enserré au lieu où vous avez esté en prifon, & vous en allez, remenans du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. Et m'amenez vostre plus petit frere, & vos paroles seront verifiées: si ne mourrez point. Et ils firent ainsi.

at. Et ils difoyent l'un à l'autre, Vraiment, nous fommes coupables touchant notre frere: car nous avons veu l'angoisse de son ame, quand il nous demandoit grace, & ne l'avons point exaucé: au moyen de quoi ceste angoisse nous est advenuë.

22. Et Ruben lour ref-

## 228 G NESE, CHAP. XLII.

pondit, disant, Ne vous disoy-je pas bien, Ne pechez point contre l'enfant? Et vous n'escoutastes point. Pourtant ausfi, voici, son sang est redemandé.

23. Et eux ne savoyent pas que Joseph les entendist: pource qu'il y avoit un trucheman entre eux,

24. Et lui se destourna arriere d'eux, & pleura: puis estant retourné vers eux, il parla à eux, & print Simeon d'entre eux, & le garrota devant leurs yeux.

25. Puis Joseph commanda qu'on emplist leurs facs de blé, & qu'on remist l'argent d'un chacun d'eux en son sac, & qu'on leur donnast provision pour leur chemin. Et ainsi leur fit-on.

26. Et ils chargerent leur blé sur leurs asnes, & s'en allerent de là.

27. Et l'un d'eux ouvrit fon fac pour donner la provende à fon afne, au lieu où ils logerent: lors il vid fon argent qui estoit à la gueule de fon fac.

28. Et dit à ses freres, Mon argent m'a esté rendu: & de fait, le voici en mon fac. Et le cœur leur treffaillit, & furent faisis d'esmoi, disans l'un à l'autre, Qu'est ceci que Dieu nous a fait?

29. Et vindrent au païs de Canaan à Jacob leur pere, & lui raconterent toutes les choses qui leur estoyent advenues, difans.

30. Un certain personnage, seigneur du païs, a parlé à nous rudement, & nous a tenus pour espies du païs.

31. Mais nous lui avons respondu, Nous sommes féables, nous ne sommes

point espies.

32. Nous eftions douze freres, enfans de nostre pere: l'un n'est plus, & le plus petit est aujourd'hui avec nostre pere au païs de Canaan.

33. Et ce personnage, seigneur du païs, nous a dit, A ceci cognoistrai-je que vous estes féables, laissez l'un de vos freres avec moi, & prenez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles, & vous en allez.

34. Et m'amenez vostre

plus petit frere. Lors cognoistrai-je que vous n'eftes point espies, mais féables: & je vous rendrai vostre frere, & vous traffiquerez au païs.

35. Et advint qu'eux vuidans leurs facs, voici le paquet de l'argent d'un chacun effoit en son sac : & virent les paquets de leur argent, eux & leur pere, & eurent peur.

36. Adonc leur dit Jacob leur pere, Vous m'avez privé d'enfans: Jofeph n'est plus, & Simeon n'est plus, & vous prendrez Benjamin! Toutes ces choses sont contre moi.

37. Et Ruben parla à fon pere, disant, Fai mourir mes deux enfans, si je ne te le ramene: baille le moi en charge, & je te le ramenerai.

38. Et il respondit, Mon fils ne descendra point avec vous: car son frere est mort, & cestui-ci est resté seul: & quelqu'encombrier mortel lui adviendroit au chemin par où vous irez, dont vous feriez descendre mes blancs cheveux avec douleur au sepulchre.

#### CHAP. XLIII.

R la famine devenoit grieve en la terre.

2. Et advint comme ils eurent achevé de manger leurs vivres qu'ils avoyent amenés d'Egypte, que leur pere leur dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

3. Et Juda lui respondit, disant, Ce personnage-là nous a expressement protesté, disant, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne soit avec yous.

4.Si donc tu envoyes noftre frere avec nous, nous descendrons en Egypte, & t'acheterons des vivres.

6. Mais fi tu ne l'envoyes, nous n'y descendrons point: car ce personnage-là nous a dit, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne soir avec vous.

6. Et Israël dit, Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de declarer à ce personnage-là, que vous aviez encore un frere?

7. Et ils respondirent, Ce

personnage - là s'est soigneusement enquis de nous & de nostre parentage, difant, Vostre pere, vit-il encore? Avez-vous point de frere? Et nous *le* lui avons declaré felon ces propos-là. Savions nous bien qu'il diroit, Faites descendre vostre frere.

8. Et Juda dit à Israël fon pere, Envoye le garcon avec moi, & nous nous mettrons en chemin, & nous en irons: fi vivrons, & ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos mesgnies.

9. Moi mesme je le plege, redemande le de ma main: si je ne te le ramene,& si je ne te le represente, je t'en serai obligé à la

peine à toujours.

10. Que si nous n'eusfions tardé, certainement nous fussions deia de retour une autre fois.

11. Alors Ifraël leur pere leur dit, S'il est donc ainsi, faites ceci, prenez des choses les plus renommées du païs en vos vaisfeaux, & portez à ce perfonnage-là un present, & quelque peu de baume,& quelque peu de miel, des drogues, de la myrrhe, des dactes & des amandes.

double entre vos mains: & l'argent remis en la gueule de vos facs: vous le rapporterez en vos mains: possible cela s'est fait par ignorance,

13. Et prenezvostre frere, & vous mettez en chemin, & retournez vers ce

personnage-là.

Tout-puissant, vous face trouver misericorde devant ce personnage-là, afin qu'il vous relasche votre autre frere & Benjamin, & si ainsi est que je suis privé d'enfans, que j'en soy privé.

15. Adonc iceux prindrent le present, & prindrent de l'argent au double entre leurs mains & Benjamin, & se mirent en chemin, & descendirent en Egypte. Puis se presenterent devant Joseph.

Benjamin avec eux, & dit à fon maistre d'hostel, Mene ces personnages en la maison, & tue quelque chose & l'appreste : car

ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joseph lui avoit dit, & amena ces personnages en la maison de Joseph.

18. Si eurent peur ces personnages de ce qu'ils estoyent amenés en la maison de Joseph, & dirent, Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis premierement en nos facs, asin qu'il se descharge & jette sur nous, & nous prene pour esclaves, & prene nos asnes.

19. Puisils s'approcherent du maistre d'hostel de Joseph, & parlerent à lui à la porte de la maison.

20. Difans, Las, mon feigneur, de vrai nous fommes descendus au commencement pour a-cheter des vivres.

21. Et advint quand nous arrivasmes au lieu où nous logeasmes, & que nous eusmes ouvert nos sacs: voici, l'argent d'un chacun estoit à la gueule de son sac, voire nostre mesme argent selon son poids: nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et si avons apporté autre argent en nos mains pour acheter des vivres: & nous ne savons qui auroit remis nostre argent en nos sacs.

23. Et il dit, Tout va bien pour vous, ne craignez point, vostre Dieu & le Dieu de vostre pere vous a donnéun thresor en vos sacs, vostre argent est parvenu à moi, & leur a-

mena Simeon.

24. Puis l'homme fit entrer ces personnages-là en la maison de Joseph, & leur donna de l'eau, & ils laverent leurs pieds: il bailla aussi la provende à leurs asnes.

25. Et ils preparerent le present en attendant que soseph revint à midi : car ils avoyent entendu qu'ils mangeroyent là du pain.

26. Lors Joseph revint à la maison, & ils lui presenterent en la maison le present qu'ils avoyent en leurs mains, & se prosternerent devant lui jusqu'en terre.

27. Et il leur demanda touchant leur prosperité,

disant, Va-il du tout bien à vostre pere le vieil homme, duquel vous m'avez parlé? Vit-il encore?

28. Et ils respondirent, Ton serviteur nostre pere se porte bien, il vit encore. Et ils s'enclinerent, &

se prosternerent.

29. Et lui eslevant les yeux vid Benjamin son frere, fils de sa mere, & dit, Est-ce ici vostre plus petit frere, duquel vous m'avez parlé? Puis dit, Mon fils, Dieu te face grace.

30. Et Joseph se retira incontinent: car son cœur s'esmouvoit au dedans à compassion sur son frere, & il cherchoit où pleurer, & vint en la garde-robe, & pleura là.

31. Puis lava son visage, & sortit dehors, & se fe fit force, & dit, Mettez le

pain.

32. Et ils le lui mirent à part, à eux à part, & aux Egyptiens qui mangeoyent avec lui à part, d'autant que les Egyptiens ne pouvoyent manger du pain avec les Hebrieux: car c'est abomination aux Egyptiens.

33. Ils s'affirent donc au devant de lui : l'aifné felon fon aifneffe, & le moindre felon fa petiteffe. Et ces perfonnages s'efmerveilloyent entre eux.

34. Et il leur presenta des mets de devant soi: mais la portion de Benjamin estoit plus grosse cinq fois que toutes les autres, & ils beurent, & firent fort bonne chere avec lui.

#### CHAP. XLIV.

d'hostel, disant, Empli de vivres les sacs de ces gens, tant qu'ils en pourront porter, & remets l'argent d'un chacun à la gueule de son sac.

2. Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à la gueule du fac du plus petit, ensemble l'argent de son blé. Et il fit tout ainsi comme Joseph lui avoit dit.

3. Le matin quand il fut jour, on renvoya ces perfonnages avec leurs asnes.

4. Quand ils furent fortis de la ville, devant

qu'ils fussent gueres loin, Joseph dit à son maistre d'hostel, Va, poursui ces personnages: & quand tu les auras atteints, di-leur, Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien?

5. N'est-ce pas celui-là auquel boit mon seigneur: & du quel pour certain il devinera? Vous avez fait mal en ce que vous avez fait.

6. Et le maistre d'hostel les atteignit, & leur dit ces paroles-là.

7. Et ils lui respondirent, Pourquoi mon seigneur dit-il telles paroles? Ja n'adviene à tes serviteurs de faire telle chose.

8. Voici, nous t'avons rapporté du païs de Canaan l'argent que nous avions trouvé à la gueule de nos facs, & comment defroberions-nous argent ou or de la maison de ton maistre?

9. Celui de tes serviteurs auquel il sera trouvé, qu'il meure: & nous aussi serons esclaves à mon seigneur.

10. Et il leur dit, Qu'il foit donc maintenant ainfi fait felon vos paroles: que celui auquel il sera trouvé me soit esclave, & vous soyez innocens.

11. Et incontinent un chacun posa son sac en terre: & chacun ouvrit son sac

12. Et il fouilla, commençant depuis le plus grand, & finissant au plus petit. Et le gobelet sut trouvé au sac de Benjamin.

13. Lors ils deschirerent leurs vestemens, & un chacun rechargea son asne, & retournerent à la ville,

14. Et Juda avec ses freres vint en la maison de Joseph, qui estoit encore la, & se jetterent devant lui en terre.

Quel acte eff celui que vous avez fait? Ne savezyous pas qu'un homme tel que moi ne faut point à deviner?

16. Et Juda lui dit, Que dirons-nous à mon sei-gneur? Comment parle-rons nous? Et comment nous justifierons - nous? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici, nous sommes esclaves à

mon seigneur, tant nous, comme aussi celui en la main duquel a esté trouvé

le gobelet.

17. Mais il dit, Ja ne m'adviene de ce faire. L'homme en la main duquel a esté trouvé le gobelet, me sera esclave: mais yous, remontez en paix vers vostre pere.

18. Adonc Juda s'approcha de lui, disant, Las, mon seigneur, je te prie, que ton serviteur die un mot, mon seigneur l'escoutant, & que ta colere ne s'embrase point contre ton serviteur : car tu es ni plus ni moins que Pharao.

19. Mon seigneur interroga ses serviteurs, difant, Avez-vous pere ou

frere?

20. Adonc nous refpondismes à mon seigneur, Nous avons nostre pere qui est ancien, & un jeune enfant né en sa vieillesse, qui est le plus petit d'entre nous, duquel le frere est mort. & cestui-ci est resté seul de sa mere, & son pere l'aime.

21, Or as-tu dit à tes

ferviteurs

serviteurs, Faites-le descendre vers moi, & je le verrai.

22. Et nous dismes à mon seigneur, Le garçon ne pourroit laisser son pere : car s'il le laisse, son pere mourra.

23. Lors tu dis à tes ferviteurs, Si vostre plus petit frere ne descend avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Or est—il advenu qu'estans de retour vers ton serviteur mon pere, nous lui declarasmes les paroles de mon seigneur.

25. Depuis nostre pere dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

26. Et nous lui dismes, Nous n'y pouvons descendre: mais si nostre plus petit frere est avec nous, nous y descendrons: car nous ne pouvons voir la face de ce personnagelà, que nostre plus petit frere ne soit avec nous.

27. Et ton serviteur mon pere nous respondit, Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfans:

28. Dont l'un s'en est allé d'avec moi : & j'ai dit, Quoi que ce soit, il GENESE, CHAP, XLIV.

est certain qu'il a esté deschiré, & ne l'ai point veu

julqu'ici.

29. Que si vous ostez aussi cestui-ci de devant moi, & quelqu'encombrier mortel lui advient. vous ferez descendre mes cheveux blancs avec defplaisance au sepulchre.

30. Maintenant donc, quand je serai parvenu à ton serviteur mon pere, & que le garçon ne sera point avec nous, duquel

il a l'ame liée à la siene, 31. Il adviendra que si

tost qu'il aura veu que le garçon n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur nostre pere au sepulchre.

32. Qui plus est, ton serviteur a plegé le garçon pour l'emmener d'avec mon pere, & a dit, Si je ne te le ramene, je serai obligé à la peine à toujours à

mon pere.

33. Ainsi maintenant, je te prie, que ton serviteur demeure esclave à mon seigneur au lieu du garçon, & que le garçon remonte avec ses freres.

11:00 ` ( · 15 21.

y e er and the St. Country Co. 1. Litery 1 and

ec // eib.

出版的にいて質なない

34. Car comment remonterai - je vers mon pere, si le garçon n'est avec moi : il faut garder que je ne voye point la desplaisance, qui adviendra à mon pere.

#### CHAP. XLV.

I. T Ors Joseph ne se peut plus retenir devant tous les assistans. & cria, Faites fortir chacun arriere de moi.Et nul ne demeura avec lui, quand il se donna à cognoistre à ses freres.

2. Et en pleurant esleva sa voix, & les Egyptiens l'ourrent, & la maison de

Pharao l'ouït aussi.

3. Or Joseph dit à ses freres: Je suis Joseph: mon pere vit-il encore? Mais ses freres ne lui pouvoyent respondre: car ils estoyent troublés de sa

presence.

4. Derechef Joseph dit à ses freres, Je vous prie, approchez-vous de moi. & ils s'approcherent. Puis il dit, Je suis Joseph vostre frere, que vous avez vendu pour estre mené en Egypte.

t izana ulabuaz. ກ່ານ ກວານ ເພື່ອການ ເຂົາກໍ argel. It no torte Com 2) 1 Activities ten ver inci pers, 30 if ein auf libu de au erin -robio s'a di J. d. 198 nothing remarkable. governoù a des reg 28 , ස. ා ් od ice operations

g. Et maintenant ne soyez en peine ne marris en vous mesmes, que vous m'avez vendu pour estre amené ici, car Dieu m'a envoyé devant vous pour la confervation de voltre vie.

6. Car voici desia la deuxieme année de famine parmi la terre. & encore restent cinq ans, aufquels ne fera labourage ne

moisson.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire demeurer de reste en la terre, & vous faire vivre par excellente delivrance.

8. Maintenant donc yous ne m'avez pas ici envoyé. mais c'est Dieu, lequel m'a ordonné pour pere à Pharao, & pour seigneur sur toute sa maison, & dominateur en tout le païs d'Egypte.

9. Haftez-vous, 85 montez vers mon pere, & lui. dites, Ainfi a dit ton fils Joseph, Dieu m'a ordonné seigneur sur toute l'Egypte: descen donc vers moi, n'arreste point.

10. Et tu habiteras en la contrée de Gosçen, & seras prés de moi, toi es tes enfans, & les enfans de tes enfans, & tes troupeaux, & tes bœufs, &

tout ce qui est à toi.

11. Et je t'entretiendrai là : car il y a encore cinq ans de famine, de peur que tu ne perisses par povreté, toi & ta maison, & tout ce qui est à toi.

12. Et voici vos yeux qui voyent, & les yeux de Benjamin mon frere, que ma bouche parle à vous.

13. Rapportez donc à mon pere toute la gloire que j'ai en Egypte, & tout ce que vous avez veu: & vous hastez, & faites ici descendre mon pere.

14. Lors il se jetta sur le col de Benjamin son frere, & pleura. Pareillement Benjamin pleura fur

fon col.

15. Puis il baisa tous ses freres, & pleura sur eux. Aprés cela, ses freres par-

lerent avec lui.

16. Et le bruit fut ouï en la maison de Pharao. qu'on disoit, Les freres de Joseph sont venus, ce qui pleut à Pharao & à ses . ferviteurs.

17. Adonc Pharao dit à Joseph, Di à tes freres.

Faites ceci, chargez vos bestes, & allez, retournez au païs de Canaan.

18. Et prenez vostre pere & vos familles, & revenez à moi, & je vous donnerai du meilleur du païs d'Egypte: & mangerez la graisse de la terre.

puissance de commander, Faites ceci, prenez-vous du païs d'Egypte des chariots pour vostre mesgnie & pour vos femmes: & amenez vostre pere, & yous en venez.

20. Ne laissez rien de vostre mesnage : car le meilleur de tout le païs d'Egypte sera vostre.

21. Et les enfans d'Israël en firent ainsi : & Joseph leur donna des chariots selon le mandement de Pharao: il leur donna aussi de la provision pour le chemin.

22. Et donna à un chacun d'eux tous des robes de rechange, & à Benjamin il donna trois cens pieces d'argent, & cinq robes de rechange.

23. Il envoya femblablement à fon pere dix afnes portans des plus excellentes choses d'Egypte, & dix asnesses portans blé, pain & viande à son pere pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses freres, qui partirent, & leur dit, Ne debastez point

en chemin.

25. Ainsi ils remonterent d'Egypte, & vindrent à Jacob leur pere au païs de Canaan.

26. Et lui raporterent. disans, Joseph vit encore, & mesme a la seigneurie sur tout le païs d'Egypte. Et le cœur lui defaillit: car il ne les croyoit point.

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avoit dites. Puis il vid les chariots que Joseph avoit envoyes pour le porter, & l'esprit revint à Jacob leur pere.

28. Adonc Ifraël dit, II fuffit, Joseph mon fils vit encore. J'irai & le verrai

avant que je meure.

#### CHAP. XLVI

1. T Sraël donc partit avec tout ce qui lui appartenoit, & vint en Beer-scebah, & sacrifia

L iiij

### 248 GENESE, CHAP. XLVL

facrifices au Dieu de son pere Isaac.

2. Et Dieu parla à Is-

raël en visions de nuict, disant, Jacob, Jacob:

lequel respondit, Me voici.
3. Puis il dit, Je suis le Dieu Fort, le Dieu de ton pere: ne crain point de descendre en Egypte: car je t'y ferai devenir une grande nation.

4. Je descendrai avec toi en Egypte, & t'en ferai aussi remonter pour certain: & Joseph mettra

fa main sur tes yeux.

5. Ainsi partit Jacob de
Beer-scebah, & les enfans
d'Israël mirent Jacob leur
pere, & leur mesgnie, &
leurs femmes sur les chaciots que Pharao avoit en-

voyés pour le porter.

6. Ils emmenerent aussi leur bestail, & leur chevance qu'ils avoyent acquise au païs de Canaan. Et Jacob, & toute sa lignée avec lui, vindrent en Egypte.

7. Et il amena avec foi en Egypte ses enfans & les enfans de ses enfans, avec hui, ses filles, & les filles de ses fills, & toute sa lignée. 8. Or ce font ici les noms des enfans d'Ifraël, qui vindrent en Egypte: Jacob & fes enfans: le premier né de Jacob fut Ruben.

9. Et les enfans de Ruben, Henoc, Pallu, Hetfron & Carmi.

neon, Jemuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar, & Sçaul fils d'une Cananéene.

11. Et les enfans de Levi, Guerscon, Kehath & Merari.

12. Et les enfans de Juda, Her, Onan, Sçela, Pharez & Zara. Mais Her & Onan moururent au païs de Canaan. Les enfans aussi de Pharez furent Hetsron & Hamul.

13. Et les enfans d'Islacar, Tolah, Puva, Job, & Scimron.

14.Et les enfans de Zabulon, Sered, Elon, & Tableel.

15. Ce font-là les enfans de Lea, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram avec Dina sa fille : toutes les personnes de ses fils & de ses filles furent trente trois.

16.Et les enfans de Gad, Tfiphjon, Haggi, Sçum, Etsbon, Heri, Arodi, & Areli.

17. Et les enfans d'Afcer, Jimna, Jiscua, Jiscui, Beriha, & Serah leur sœur. Les enfans de Beriha, Heber & Malkiel.

18. Ce sont-là les enfans de Zilpa, laquelle Laban donna à Lea sa fille: &c elle les enfanta à Jacob, assavoir seize personnes.

19. Les enfans de Rachel femme de Jacob, furent Joseph & Benjamin.

20. Et il nasquit à Jofeph, au païs d'Egypte, Manassé & Ephraïm, lesquels lui enfanta Asenath fille de Potipherah gouverneur d'On.

21. Et les enfans de Benjamin, Belah, Beker, Afçbel, Guera, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, Huppim, & Ard.

22. Ce sont-là les enfans de Rachel, qu'elle enfantaà Jacob: toutes les persones furent quatorze.

23.Et les enfans de Dan, Huscim.

24. Et les enfans de Nephthali, Jahtseel, Gu-

¥ .,

mi, Jetser, & Scillem.

25. Ce sont-là les enfans de Bilha, laquelle Laban donna à Rachel sa fille: & elle les enfanta à Jacob, affavoir sept personnes en tout.

26. Toutes les personnes qui vindrent en Egypte appartenans à Jacob, fortis de sa hanche, (sans les temmes des enfans de Jacob) sont en tout soixante fix.

27. Et les enfans de Jofeph qui lui estoyent nés en Egypte, furent deux personnes. Toutes les personnes donc de la maison de Jacob, qui vindrent en Egypte, furent septante.

28. Or Jacob envoya Juda devant soi vers Joseph, pour le guider en Goscen. Ils vindrent donc en la contrée de Goscen.

29. Et Joseph attela son chariot, & monta pour aller au devant d'Israël fon pere en Gosçen, & se monstra à lui, & se jetta fur fon col, & pleura quelque tems fur son col.

30. Et Israël dit à Joseph, Que je meure à ceste fois, puis que j'ai veu-

ta face, à cause que tu vis encore.

31. Puis Joseph dit à ses freres & à la famille de son pere, Je remonterai, & serai entendre à Pharao, & lui dirai, Mes freres & la famille de mon pere, qui estoyent au païs de Canaan, sont venus vers

32. Et ces personnages sont bergers, car ils se sont tousjours messés de bestailt par ainsi ils ont amené seurs brebis, & leurs bœufs, & tout ce qui estoit à eux.

33. Or adviendra-il que Pharao vous appelera, & dira, Quel est vostre meflier?

34. Lors vous direz, Tes ferviteurs se sont tous jours messés de bestail dés leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos peres: asin que vous demeuriez en la contrée de Gosçen. Car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

#### CRAP. XLVIL.

1. J Oseph donc vint, & fit entendre à Pha-

rao, disant, Mon pere &c mes freres, avec leurs troupeaux & leurs bœufs, & tout ce qui est à eux, sont venus du païs de Canaan, & voici, ils sont en la contrée de Gosçen.

2. Et il print une partie de les freres : assavoir cinq hommes, & les presenta

devant Pharao.

3. Er Pharao dit aux freres d'icelui, Quel est vostre mestier? Ils respondirent, Tes serviteurs sont bergers, tant nous que nos

peres.

4. Ils dirent aussi à Pharao, Nous sommes venus pour habiter comme estrangers en ce païs: car il n'y a point de pasture pour les troupeaux qui appariiennent à tes serviteurs: & mesme il y a grieve samine au païs de Canaan. Maintenant done nous te prions que tes serviteurs demeurent en la contrée de Goscen.

5.Et Pharao parla à Jofeph, difant, Ton pere & tea freres sont venus vers

6. Le païs d'Egypte est ton commandement : ii habiter ton pere & tes

freres au meilleur endroit du païs : qu'ils demeurent en la contrée de Gosçen. Et si tu cognois qu'entre eux il y ait gens vaillans, tu les ordonneras maistres de mon bestail.

7. Lors Joseph amena Jacob son pere, & le prefenta à Pharao. Et Jacob benit Pharao.

8. Et Pharao dit à Ja-

cob, Quel aage as-tu?

9. Jacob respondit à Pharao, Les jours des années
de mes pelerinages sont
cent trente ans: les jours
des années de ma vie ont
esse courts & mauvais, &
n'ont point atteint les
jours des années de la vie
de mes peres, du tems de
leurs pelerinages.

10. Jacob donc benit Pharao, & sortit de devant lui.

11. Et Joseph assigna habitation à son pere & à ses freres, leur donnant possession au païs d'Egypte, au meilleur endroit du païs, assayoir, en la contrée de Rahmesés, comme avoit commandé Pharao.

12. Et Joseph entretint fon pere & ses freres, &

toute la maison de son pere de pain, selon les bou-Ches de leur mesgnie.

13. Or n'y avoit-il point de pain en toute la terre: car la famine estoit trés grieve: dont le païs d'Egypte & le pais de Canaan ne savoyent que taire à cause de la famine.

14. Et Joseph cueillit tout l'argent qui fut trouvé au païs d'Egypte, & au pais de Canaan, pour le blé qu'on achetoit 🙃 🗞 porta l'argent à l'hostel de Pharao.

15. Lors faillit l'argent du païs d'Egypte, & du païs de Canaan. Et tous les Egyptiens vindrent à Joseph, disans, Baillenous du pain: & pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, pource que l'argent est failli?

16. Joseph respondit, Baillez vostre bestail, & je vous *en* donnerai pour vostre bestail, puisque l'ar-

gent est failli.

17. Adonc ils amenerent à Joseph leur bestail. & Jofeph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis. pour des troupeaux de

bœufs, & pour des asnes. Ainsi il les sustenta de pain pour tous leurs troupeaux ceste année-là.

18. Ceft an fini, ils revindrent pour la suivante année, & lui dirent, Nous ne celerons point à mon seigneur, que si l'argent est failli, & les troupeaux des bestes, le tout estant par devant mon seigneur, il ne nour reste rien devant mon seigneur, que nos corps & nos terres.

19. Pourquoi mourrionsnous devant tes yeux?
Quantànous & à nos terres achete nous, tant nous
que nos terres, pour du
pain, & ferons affervis
nous & nos terres à Pharao, & nous donne de
quoi femer, afin que nous
vivions & ne mourrions
point, & que la terre ne
foit desolée.

20. Ainsi Joseph acquit à Pharao toutes les terres d'Egypte: car les Egyptiens vendirent chacun son champ, d'autant que la famine s'estoit rensorcée sur eux, dont la terre fut à Pharao.

21. Et il fit passer le peuple és villes, depuis un

bout des confins d'Egypte jusques à son autre bout.

22. Seulement il n'acquit point les terres des facrificateurs. Car il y avoit provision affignée aux sa-crificateurs de par Pharao, & ils mangeoyent leur portion que Pharao leur avoit donnée. Parquoi ils ne vendirent point leurs terres.

23. Et Joseph dit au peuple, Voici, je vous ai acquis aujourd'hui, vous et vos terres à Pharao. Vous avez ici de la semence, afin que vous se-

miez la terre.

24. Et quand ce viendra à la cueillette, vous en donnerez le quint à Pharao. Et les quatre parts seront vostres, pour semer les champs & pour vostre manger, & de ceux qui sont en vos mains, & pour le manger de vostre mes-gnie.

25. Et ils dirent, Tu Rous as sauvé la vie:pourtant que nous trouvions grace envers toi, mon seigneur, & que nous soyons affervis à Pharao.

26. Et Joseph en fit une ordonnance qui dure jus-

ques à ce jourd'hui, sur les terres d'Egypte, pour Pharao, de payer le quint: excepté que les terres des sacrificateurs seuls ne surent point à Pharao.

27. Israël donc habita au païs d'Egypte, en la contrée de Goscen, & ils jouirent d'icelle, & foisonnerent & multiplierent grandement.

28. Et Jacob vescut au païs d'Egypte dixsept ans, & les années de la vie de Jacob, furent cent qua-

rante sept ans.

29. Or le tems de la mort
d'Ifraël s'approchant, il
appela Joseph son fils, &
lui dit, Je te prie, si j'ai
trouvé grace envers toi,
mets presentement ta
main sous ma cuisse, que
tu useras envers moi de
gratuité & de verité: je
te prie, ne m'enterre point
en Egypte.

30. Mais que je dorme avec mes peres. Tu me transporteras donc d'Egypte, & m'enterreras en leur sepulchre. Et il respondit, Je ferai selon ta parole.

31. Et il dit, Jure le moi: & il lui jura. Et

Israël se prosterna sur le chevet du lict.

#### CHAP. XLVIIL

R advint qu'aprés ces choses il sut dit à Joseph, Voici, ton pere est malade. Lors il print ses deux fils avec soi, assavoir Manassé & Ephraïm.

2. Et il fut raporté & dit à Jacob, Voici Joseph ton fils qui vient vers roi. Adonc Israël s'efforça, &

s'affit sur le lict.

3. Puis Jacob dit à Jofeph, Le Dieu Fort, Toutpuissant s'est apparu à moi à Luz, au païs de Canaan, & m'a benit,

4. Me difant, Voici, je te ferai foisonner, & te ferai multiplier, & te ferai devenir une assemblée de peuples, & donnerai ce païs à ta posterité aprés toi en possession perpetuelle.

5. Or maintenant tes deux enfans qui sont nés au païs d'Egypte, devant

au païs d'Egypte, devant que je vinsse vers toi en icelle, sont miens: Ephraim

& Manassé seront miens, comme Ruben & Simeon,

6. Mais la lignée que tu engendreras aprés eux, fera à toi : & feront appelés felon le nom de leurs freres en leur heritage.

7. Or quand je venoye de Paddan, Rachel me mourut au païs de Canaan au chemin, ne reftant plus qu'environ quelque petite espace de païs pour venir en Ephrat: & je l'enterrai là au chemin d'Ephrat, qui est Bethléem.

8. Puis Ifraël vid les fils de Joseph, & dit, Qui font ceux-ci?

9. Et Joseph respondit à son pere, Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés ici. Lors il dit, Amene - les moi, je te prie, afin que je les benie.

raël estoyent apesantis de vieillesse, tellement qu'il ne pouvoit voir. Et il les approcher de soi, &c les haisa. Se les embrasse.

les baifa, & les embraffa.

11. Et Ifraël dit à Jofeph, Je n'estimoy point
de jamais voir ta face: &
voici, Dieu m'a fait voir
& toi & ta lignée aussi.

12. Et Joseph les retira
des genoux d'icelui, & se

GENESE, CHAP. XLVIII. 261 proflerna le visage en terre.

13. Joseph donc les print tous deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël: & Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël: & les sit approcher de lui.

14. Et Ifraël avança fa main droite, & la mit sur la teste d'Ephraïm qui eftoit le moindre: & sa gauche sur la teste de Manassé, transportant de propos deliberé ses mains, car Manassé esson l'aisné.

disant, Le Dieu, devant la face duquel ont cheminé mes peres Abraham & Isac, le Dieu qui me paist depuis que je suis en estre

jusqu'à ce jour ici:

16. L'Ange qui m'a garenti de tout mal, benie ces enfans. Et mon nom & le nom de mes peres Abraham & Isaac soit reclamé sur eux, & qu'ils croissent en nombre comme poissons, en multipliant parmi la terre.

17. Lors Joseph voyant que son pere mettoit sa main droite sur la teste d'Ephraïm, cela lui des-

pleut, & fousileva la main de son pere, pour la destourner de dessus la teste d'Ephraïm sur la teste de Manassé.

18. Et Joseph dit à son pere, Ce n'est pas ainsi, mon pere: car cestui-ci est l'aisné: mets ta main droite sur sa teste.

19. Mais son pere le refusa, disant, Je le sai bien, mon fils, je le sai bien. Cestui-ci deviendra aussi un peuple, & mesme sera grand: mais toutessois son plus petit frere sera plus grand que lui, & sa posterité sera pleine abondance de nations.

20. Et en ce jour-là il les benit, difant, Ifraël benira en toi, difant, Dieu te face tel qu'Ephraïm & Manassé: & mit Ephraïm devant Manassé.

21. Derechef Ifraël dit à Joseph, Voici, je m'en vai mourir: mais Dieu sera avec vous, & vous fera retourner au païs de vos peres.

22. Et je te donne une part outre tes freres, laquelle j'ai prinseavec mon espée & mon arc, de la main des Amorrhéens.

### B

#### CHAP. XLIX.

r. P Uis Jacob appela fes fils, & dit, Affemblez-vous, & je vous declarerai ce qui vous doit advenir és derniers jours.

2. Affemblez-vous, & escoutez, fils de Jacob, escoutez (di - je) Israël

vostre pere.

3. Ruben, tu es mon premier né, ma vertu & le commencement de ma vigueur: excellent en dignité, & excellent en force.

4. Tu t'es precipité comme de l'eau: que tu n'avances point, car tu as monté fur la couche de ton pere, lors tu l'as fouil-lée: mon lict s'en est perdu.

5. SIMEON & LEVI font freres, instrumens de violence en leurs cabanes.

6. Que mon ame n'entre point en leur conseil secret: que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée. Car ils ont tué les gens en leur colere, & ont enlevé les bœuss pour leur plaisir.

::::

7. Maudite soit leur colere, car elle a esté impudente: & leur furie, car elle a esté roide : je les diviserai en Jacob, & les espardrai en Israël.

8. Juda, quant à toi. tes freres te loueront : ta main sera sur le collet de tes ennemis, les fils de ton pere se prosterneront devant toi.

9. Juda est un faon de lion: mon fils, tu es revenu de deschirer : il s'est courbé, & gift comme un lion, qui est en sa force, & comme un vieil lion.

Qui l'esveillera? 10.Le sceptre ne se departira point de Juda, ne le legislateur d'entre ses pieds, jusques à ce que Scilo viene, & à lui appartient l'assemblée des

peuples.

ı ı. Il attache à la vigne fon asnon, & au sep excellent le petit de fonafnesse: il lavera au vin son veftement, & au fang des grappes fon manteau.

12.Il a les yeux vermeils de vin, & les dents blanches de laict.

12. Zabulon se logera au port des mers, & fera au

au port des navires, & fon costé vers Sidon.

14. Issacar eft un aine offu, gistant entre les barres des estables.

15. Il a veu que le repos estoit bon, & que le païs estoit plaisant, & a baissé son espaule pour porter, & a esté assujetti au tribut de ceux qui sont asservis.

16.DAN jugera son peuple, aussi bien qu'une autre des tribus d'Israël.

17. Dan sera un serpent sur le chemin, & une coleuvre sur la voye, mordant les pasturons du cheval, dont le chevau-cheur est tombé à la renverse.

18. O Eternel, j'ai at-

19. Quant à GAD, troupe lui courra sus : mais icelui courra sus à la fin.

20. Le pain gras propiendra d'Ascen, & mefme il fournira les delices royales.

21 NEPHTHALI est une biche laschée, il donne des paroles gracieuses.

22. Joseph est un rameau foisonnant, un rameau foisonnant prés de la fon-

M

# 266 GENESE, CHAP. XLIX.

taine. Les branches en ont couru fur la muraille.

23. On l'a fasché amerement: on a tiré contre lui, & les maistres tireurs de fleches l'ont haï.

24. Mais son arc est demeuré en sa force, & les bras de ses mains se sont rensorcés: c'est de par la main du Puissant de Ja-

cob : de là est le pasteur, la pierre d'Israël.

25. C'est du Dieu Fort de ton pere, lequel t'aidera, & du Tout-puissant qui te benira des benedi-

ctions des cieux en haut: des benedictions de l'abysme gisant en bas, des

benedictions de mammelles & de matrice.

26. Les benedictions de

ton pere ont esté de plus grande force que les benedictions de ceux qui m'ont engendré, jusqu'au bout des costaux d'eternité: elles seront sur la

teste de Joseph, & sur le sommet du Nazarien d'entre ses freres.

27. Benjamin est un loup qui deschirera: au matin il devorera la proye: & sur la vesprée il departira le butin.

#### A

29. Et en outre il leur commanda, disant, Je m'en vai estre retiré vers mon peuple, enterrezmoi avec mes peres, en la caverne qui est au champ d'Hephron Hethien.

go. En la caverne qui est au champ de Macpela, qui est vis-à-vis de Mamré, au païs de Canaan: laquelle Abraham acquit d'Hephron Hethien, avec le champ pour possession de sepulchre.

31. Là a-on enterré Abraham avec Sara sa femme: là a-on enterré Isaac & Rebecca sa femme: & là j'ay enterré Lea.

32. On a acqui des Hethiens le champ & la caverne qui est en icelui.

33. Et quand Jacob eust achevé de commander à ses fils, il retira ses pieds au lict & defaillit: ainsi fut retiré vers ses peuples.

28. Tous ceux-là font les douze tribus d'Israël: c'est aussi ce que leur dit leur pere, les benissant, voire benissant un chacun d'eux selon sa propre benediction.

#### CHAP. L.

z. Et Joseph commanda à ses serviteurs medecins d'embaumer son pere: & les medecins embaumerent Israël.

3. Puis les quarante jours s'accomplirent : car ainfi s'accomplissoyent les jours de ceux qu'on embaumoit. Et les Egyptiens le pleurerent septante jours.

4. Or le tems qu'on le pleura estant passé, Joséph parla à ceux qui estoyent de la maison de Pharao, difant, Je vous prie, si j'ai trouvé grace envers vous, faites entendre à Pharao ces mesmes propos,

5. Que mon pere m'a fait jurer, en disant, Voici, je m'en vay mourir: tu m'enterreras en mon sepulchre, que je me suis cavé au païs de Canaan: maintenant donc, je te prie, que j'y monte, & enterre mon pere: puis retournerai.

6. Et Pharao respondit, Monte, & enterre ton pere, comme il t'a fait jurer.

7. Adonc Joseph monta pour enterrer son pere, & avec lui monterent tous les serviteurs de Pharao, les anciens de la maison de Pharao, & tous les anciens du païs d'Egypte.

8. Et toute la maison de Joseph, & ses freres, & la maison de son pere, y monterent aussi, laissans seulement leur mesgnie, & leurs troupeaux, & leurs bœufs, en la contrée de Goscen.

9. Et monterent aussi avec lui chariots & chevaucheurs: tellement qu'il y eut un fort gros camp.

10. Et vindrent jusqu'en l'aire d'Atad, qui est en delà du Jordain, & menerent un grand dueil & fort grief: & Joseph mena dueil de son pere par sept jours.

11. Et les Cananéens habitans du païs, voyant ce dueil en l'aire d'Atad, dirent, Ce dueil - ci est grief aux Egyptiens: pource le nom de l'aire fut appellé Abel-Mitsraïm, qui

est au delà du Jordain. 12. Ses fils donc lui fi-

rent ainsi comme il leur avoit commandé.

13. Car ses fils le transporterent au païs de Camaan, & l'enterrerent en la caverne du champ de Macpela, vis-à-vis de Mamré: laquelle Abraham avoit acquise d'Hephron Hethien, avec le champ, en possession de lepulchre.

14. Et Joseph aprés qu'il eut enterré son pere, s'en retourna en Egypte, lui & ses freces, & tous ceux qui estoyent montés avec lui pour enterrer son

pere.

17. Et les freres de Jo-**Seph** voyans que leur pere estoit mort, dirent, Peuteftre que Joseph nous aura en haine, & ne faudra point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. Parquoi ils manderent à Joseph, disans, Ton pere avoit commandé, avant qu'il mourut, difant,

17. Ainfi direz-vous à Joseph, Je te prie, pardonne maintenant le forfait de tes freres, & leur peché: car ils t'ont fait du mal. Or maintenant pardonne le forfait des l'erviteurs du Dieu de ton pere. Mais Joseph pleura quand on parla à lui.

18. Auffi ses freres y allerent, & se jetterent devant lui, disans, Voici, nous te sommes serviteurs.

19. Et Joseph leur dit, Ne craignez point : car suis-je en lieu de Dieu?

20. Vous aviez pensé mal à l'encontre de moi, mais Dieu l'a pensé en bien pour faire selon que ce jour ici le monstre, afin de conserver en vie un gros peuple.

21. Pourtant ne craignez point maintenant: moi-mesme je vous entretiendrai, & vostre mesgnie. Et il les consola, ex parla à eux selon leur cœur.

22. Joseph done habita en Egypte, lui & la maifon de son pere & vescut

cent & dix ans.

23. Et Joseph vid à Ephraim des enfans de la troilieme generation:aussi les enfans de Makir, fils de Manassé, furent nour-

### GENESE, CHAP. L.

ris fur les genoux de Jo-feph.

24. Et Joseph dit à ses freres, Je m'en vais mourir, & Dieu ne faudra point à vous visiter, & vous fera remonter de ce païs au païs qu'il a juré à Abraham, à Isaac, & à Jacob.

25. Et Joseph fit jurer les enfans d'Israël, & leur dit, Dieu ne faudra point à vous visiter: & pourtant vous transporterez mes os d'ici.

26. Puis Joseph mourut, aagé de cent & dix ans: & on l'embauma: & on le mit dans un sercueil en Egypte.



# EXODE.

#### CHAPITRE I.

1. R ce font ici les noms des enfans d'Ifraël qui entrerent en Egypte, chacun desquels y entra avec Jacob, & leurs familles:

2. Ruben, Simeon,

Levi & Juda,

3. Issacar, Zabulon & Benjamin,

4. Dan, Nephthali,

Gad & Ascer.

5. Toutes les personnes issues de la hanche de Jacob estoyent septante, avec Joseph qui estoit en Egypte.

6. Or Joseph mourut, & tous ses freres, & toute

ceste generation-là.

7. Et les enfans d'Ifraël foisonnerent, & creurent en trés grande abondance, & se multiplierent, & se renforcerent tant & plus, tellement que

Mv

Exode, Chap. L.

le païs en fut rempli.

8. Depuis il se leva un nouveau Roy fur Egypte, leguel n'avoit point cognu Joseph.

9. Et icelui dit à son peuple, Voici, le peuple des enfans d'Ifraël est plus grand & plus puissant que nous.

10. Sus donc, portonsnous sagement envers lui, de peur qu'il ne se multiplie, & s'il advenoit quelque guerre, qu'il ne s'adjoignist auffi à nos ennemis, & guerroyast contre nous, & qu'il ne s'en remonstast du païs.

11. Ils ordonnerent donc fur le peuple des commisfaires d'imposts, pour l'affliger en le surchargeant: car le peuple bastit des villes de munitions à Pharao, affavoir Pithom, &

Rahamses.

12. Mais d'autant plus qu'on l'affligeoit, d'autant plus multiplioit-il, & d'autant plus foisonnoit-il en toute abondance : dont ils avoyent à contre-cœur les enfans d'Ifraël.

13. Et ainsi ils affervirent les enfans d'Israël

avec rigueur:

14. Tellement qu'ils leur rendirent leur vie amere, pour la dure fervitude, à faire du mortier, à faire des briques,
& à faire tout ouvrage
qui fe fait aux champs:
bref tout le fervice qu'on
tiroit d'eux estoit avec
rigueur.

15. Le Roy d'Egypte commanda aussi aux sa-ges-femmes Hebrieuës, desquelles l'une avoit nom Sciphra, & l'autre avoit nom Puha.

16. Et dit, Quand vous recevrez les enfans des Hebrieuës, & les verrez fur la felle: fi c'est un fils, mettez-le à mort: mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, & ne firent pas ainsi que le Roy d'Egypte leur avoit dit; car elles laisserent vivre les fils.

18. Adonc le Roy d'E-gypte appela les fages-femmes, & leur dit, Pourquoi avez-vous fait ceci, que vous avez laissé vivre les fils?

19. Et les sages-semmes respondirent à Pharao, D'autant que les semmes Hebrieuës ne font point comme les femmes Egyptiennes: car elles font vigoureuses, elles ont enfanté devant que la sagefemme viene à elles.

20. Et Dieu fit du bien aux fages-femmes, & le peuple multiplia, & fe renforcerent grandement.

21. Et d'autant que les fages-femmes craignirent Dieu, il advint qu'il leur edifia des maisons.

22. Lors Pharao commanda à tout son peuple, disant, Tout fils qui naistra, jettez-le au sleuve, mais laissez vivre toute fille.

#### CHAP. II.

R un personnage de la maison de Levi s'en alla, & print une fille de Levi.

2. Laquelle conceut & enfanta un fils, & voyant qu'il estoit beau, elle le cacha par trois mois.

3. Mais ne le pouvant pas tenir caché davantage, elle lui print un coffret fair de joncs, & l'enduifit de bitume & de poix: puis mit l'enfant en icelui, & le posa en une rosiere sur la rive du fleuve.

4. Et la fœur d'icelui fe tint de loin pour favoir ce qui en feroit fait.

5. Or la fille de Pharao descendit pour se laver au sleuve, & ses filles se pourmenoyent sur la rive du sleuve: & voyant le coffret au milieu de la rofiere, elle envoya une sienne servante qui le print.

6. Et l'ayant ouvert, elle vid l'enfant. Et voici, l'enfant pleuroit: elle fut donc esmeuë de compassion envers lui, & dit,
C'est des enfans de ces
Hebrieux.

7. Lors la sœur d'icelui dit à la fille de Pharao, Irai-je t'appeler une semme d'entre les Hebrieuës qui allaite, & elle t'allaitera cest enfant?

8. Et la fille de Pharao lui respondit, Va: & la jeune fille s'en alla, & appela la mere de l'enfant.

9. Et la fille de Pharao lui dit, Emporte cest enfant ici & me l'allaite, & je te donnerai ton salaire: & la femme print l'enfant, & l'allaita. 10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharao, & il lui fut pour fils, & elle appela son nom Moyse, D'autant (ditelle) que je l'ai tiré des eaux.

11. Et advint en ce tems-là, quand Moyse sut devenu grand, qu'il sortit vers ses freres, & vid leurs charges: il vid aussi un Egyptien frapant un Hebrieu d'entre ses freres.

8 là, il vid qu'il n'y avoit personne: ainsi il tua l'Egyptien, & le cacha dans

le fablon.

13. Derechef il fortit le fecond jour, & voici, deux hommes Hebrieux quere-loyent: dont il dit à celui qui avoit le tort, Pourquoi frapes-tu ton prochain?

14. Lequel refpondit, Qui t'a ordonné pour prince & juge fur nous? Me penfes-tu tuer, comme tu as tué l'Egyptien? Et Moyfe craignit, & dit, Pour vrai le fait eff cognu.

15. Or Pharao ayant entendu ce fait-là, chercha de mettre Moyse à mort: mais Moyse s'enfuit de devant Pharao, & s'arresta au païs de Madian. & s'affit auprés d'un puits.

16. Or le sacrificateur de Madian avoit sept filles, qui vindrent tirer de l'eau, & emplirent les auges pour abreuver les troupeaux de leur pere.

17. Lors les bergers furvindrent, & les dechasserent: mais Moyse se leva, & les preserva, & abreu-

va leur troupeau.

18.Et quand elles furent revenues vers Rehuel leur pere, il leur dit, Comment estes-vous retournées si toft aujourd'hui?

19. Elles respondirent, Un personnage Egyptien nous a delivrées de la main des bergers: & mesme nous a amplement tiré de l'eau, & abreuvé le troupeau.

20. Lors il dit à fes filles, Et où est-il? Pourquoi avez-vous ainfi laiflé ce personnage? Appelez-le, & qu'il mange du

pain.

21. Et Moyse s'accorda d'habiter avec cest homme-là, lequel donna Sephora sa fille à Moyse.

### 280 Exode, Char. II.

22. Et elle enfanta un fils, & il appela son nom Guerscom: car il dit, J'ai sejourné en païs estrange.
23. Or advint long-tems aprés, que le Roy d'Egypte mourut: & les enfans d'Israël soupirerent à cause de la servitude, & crierent, & leur cri à cause de la servitude monta jusqu'à Dieu.

24. Dieu donc ouit leurs sanglots: & Dieu se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac & Iacob.

25. Ainsi Dieu regarda les ensans d'Israël, & en cognut.



## REMARQUES

SUR-LA DISTRIBUTION du Livre de la GENESE en differents Mémoires, telle qu'on vient de la proposer.

De l'usage des lettres & de l'art d'écrire. Qu'ils estoien connus longtems avant Moyse, & qu'ainsi Moyse a peu avoir d'anciens Mémoires, & s'en estre servi pour composer la Genese.

E prevois que la premiere objection L'an d'écriqu'on me fera, c'est qu'en admet-re essoit-il tant, comme je fais, des Mémoires an- Moyse? ciens, qui aient servi à composer la Genele, je suppose necessairement que l'écriture estoit connuë longtems avant Moyse, & qu'en cela je contredis l'opinion commune, qui attribue à Moyse l'invention des lettres.

Pour repondre à cette difficulté dans

280 CONJECTURES une juste étendue, il faudroit entrer dans un long détail, mais je tâcherai de l'abbreger en me reduisant à ce qu'il y a de

Rion a esté teurr.

plus essentiel & de plus certain. I. L'art d'écrire est une invention trez traitée par un utile & trez ancienne, qui a cela de grand nom-bre d'Augrands Empires, que les commencements en sont également incertains. Ce n'est pas qu'on n'ait sur ce sujet un grand nombre d'Ouvrages, de Traitez, de Differtations: mais c'est cela mesme qui prouve l'incertitude, où l'on est sur cette question; car les Savants n'écrivent jamais tant que sur les matieres, qu'ils favent le moins. On peut donc, si on le juge à propos, consulter, entre beaucoup d'autres, Polydore Virgile. De rerum Inventoribus, Lib. I. cap. 6. Athanase Kircher, in Edipo Ægyptiaco, Tom. II. Class. 2. cap. 1. Thomas Bangius, in Calo Orientis. Exercitat. 1. Joseph Scaliger, in Animadversionibus in Chronolog. Eusebii . pag. m. 109. Samuel Bochart, Chanaan Lib. I. cap. 20. Estienne Morin, De Lingua primæva, Exercitat. 2. de Literis. Gaspard Schott, Mirabilium Lib. VII. cap. 7. de scriptoriæ artis inventione. Jean-Henri Heidegger, Histor. Patriarcharum, Tom. I.

Exercitat. XVI, Herman Hugo, De primascribendi origine. Pierre Holm, Disputatione de scriptura & scriptione, in Analectis Thomae Crenii, &c. Je me contente d'indiquer ces Auteurs & ces Ouvrages, & je n'ai garde de songer à les compiler. Il me sussit de remarquer qu'il en resulte.

1°. Qu'on est extremement partagé Domles sembre l'origine des lettres, & sur ceux à timents some qui nous avons obligation de leur in-

vention.

2°. Que quelques uns en ont fait honneur à Moyle, comme S. Cyrille d'Alexandrie, Lih. VII. contra Julianum: Eupoleme, cité par Clement d'Alexandrie, Lih. I. Stromatum. cap. 23. & par Eusebe, Præparat. Evangelicæ Lih. IX. cap. 7. Isidore de Seville, Origin. Lih. I. cap. 3.

3°. Que d'autres ont prétendu que les lettres avoient esté inventées par Abraham, comme Philon, & Suidas au mot A'Ganda: & d'autres par Seth, comme Joseph, Lib. I. Antiquitat. Judaicar. cap. 4. & Suidas lui mesme au mot

Σ'n9.

4°. Mais que l'opinion la plus commune a toujours esté, que les lettres ayoient esté connuës d'Adam, & ca

CONJECTURES sentiment a esté suivi par S. Augustin, Ouæstione LXIX. super Exodum; par Suidas, trez inconstant dans son opinion, au mot A'dau; & l'est aujourd'hui par la foule des Commentateurs & des Critiques.

Mais dont le grand pour l'affirmatiye.

On voit par là que tous ceux qui attrinombre est buent l'invention des lettres à Abraham. à Seth, à Adam, regardent l'art d'écrire comme plus ancien que Moyfe. S'il ne falloit donc que compter les suffrages, la question seroit bientost decidée en notre faveur. Mais je me defie de pareils temoins, fur un fait qu'ils ne pouvoient pas savoir, & j'avoue que leurs opinions me paroissent estre, non seulement conjecturales, mais mesme absolument arbitraires.C'est pourquoi je vai tâcher de decider cette question sur des principes plus certains.

L'art d'ecrire avant Moyfe, Prit à Adam.

II.Ces principes se reduisent à ce Diestoit connu lemme : Ou c'est Dieu, qui a appris l'art si Dieu l'ap- d'écrire à Adam, ou l'invention de cet art est duë uniquement à l'industrie des hommes, qui en ont senti la necessité, & qui en ont imaginé les moiens.

> La premiere de ces opinions est la plus conforme au systeme de la Foi. Dieu apprit à Adam la langue, dans laquelle il imposa des noms à tous les ani-

SUR LA GENESE. maux, Gen. II. 19. Il est donc naturel qu'en lui enseignant cette langue, il lui ait enseigné en mesme tems l'art de l'écrire. Cette raison, qui a esté sentie par la pluspart des Critiques, les a presque tous ramenez à l'opinion, qui attribuë à Adam la premiere connoissance des lettres, en quoi ils n'ont fait que suivre le sentiment de S. Augustin 2, selon l'avis duquel non est credendum quod nonnulli arbitrantur, hebræam tantum linguam, per illum qui vocatur Heber, unde Hebræorum vocabulum est, fuisse servatam, atque inde pervenisse ad Abrahamum; hebræas autem literas à Lege cœpisse, quæ data est per Mosem ; sed potius per illam successionem Patrum memoratam linguam cum suis literis custoditam esse. Or en admetrant cette opinion, il est visible que l'art d'écrire a esté connu longtems avant Moyfe, & qu'il a peu par consequent y avoir des mémoires beaucoup plus anciens que lui.

III. Que si l'on s'obstine à suivre le L'art d'ecrire fecond parti, & que l'on soutienne que estoit connu Dieu n'est point intervenu d'une manie- quand mesre immediate dans l'invention des let-meDieu l'au-roit abandontres, mais que la connoissance en a esté né à l'invenabandonnée à la seule industrie des hom-

" Lib. XVIII. De Civitate Dei cap. 39.

\$80 Conjectures

mes, je crois dans cette supposition messeme pouvoir faire voir que l'invention des lettres a precedé le tems de Moyse, & par consequent qu'on a commencé

d'écrire longtems avant lui.

Pour le prouver, je n'alleguerai, ni l'autorité des différents Ecrits, attribuez aux anciens Patriarches avant Moyse, quoiqu'appuiez de suffrages respectables : ni celle de l'Inscription Phénicienne , que les Chananéens, chassez de leur pais par Josué peu de tems aprez la mort de Moyfe, & fugitifs en Afrique, avoient mile fur un monument qu'ils y avoient dressé, quoique rapportée en Grec par · Procope: ni mesme celle des Observations astronomiques, conservées par écrit à Babylone depuis 1903. ans avant qu'Alexandre le grand s'en fut rendu maistre, & envoiées par Callisthene à Aristote, ce qui seroit remonter l'ufage de l'écriture chez les Ba-

A Adam, à Seth, à Enoch, à Abraham, à Jacob. Voiez Jean Albent Fabricius, Lo Codice Pseudepigrapho Veseris Testamensi.

b hmeis esmen of ΦΥΓΟΜΤΕΣ ΑΠΟ ΠΡΟΣΩΠΟΥ ΙΗΣΟΥ ΤΟΥ ΛΗΣΤΟΥ ΤΙΟΥ ΝΑΥΗ.

Nos fugimus à facie Jesus (Josse) latronis; filii Nave (Nun).

In Vandalicis Lib. IL.

SUR LA GENESE. 287 byloniens à l'année du monde 1771. c'est-à-dire, à 114. ans aprez le Deluge, & 662. avant la naissance de Moyse; quoique a Simplicius rapporte ce sait

d'une maniere trez expresse.

J'avouë que les Ecrits attribuez aux anciens Patriarches me paroissent suppolez, malgré tous les suffrages dont on · tâche de les autorifer : que l'Inscription d'Afrique n'est pas assez bien établie par le temoignage unique de Procope : 8c que je doute de la date des Observazions astronomiques de Babylone, quand je vois qu'elle n'est appuiée que sur l'autorité de Simplicius, ou ce qui est encore plus suspect, sur celle de Porphyre, de qui Simplicius l'a prise.

IV. Je ne veux employer, dans la decision de cette question, que des preuves certaines & concluantes. Je crois portez par Moyfe dans pouvoir en tirer une de cette espece de l'Exode. pluseurs faits rapportez par Moyse dans

PExode.

10. Le peuple Hebreu estapt arrivé an pied du mont Sinai, deux mois aprez sa sortie d'Egypte, Moyse monta au haut de la montagne, où Dieu, entre differents ordres qui regardoiene les cerémonies de son culte, lui commanda,

Commente. 46. in Ariftetel, Lib. II. de Cala.

#### 288 CONJECTURES

1°. De faire graver les noms des douze Patriarches, chefs des Tribus, sur les deux pierres d'Onyx, qui devoient attacher l'Ephod du grand Prestre sur l'épaule, XXVIII. 9. 10. 11. 2°. De faire graver les mesmes noms sur les douze pierres du Pectoral du grand Prestre, XXVIII. 21. 3°. De faire graver ces deux mots hebreux קרש ליהוה, Codesch lihovah, Sainsteté à Jehova, sur la lame d'or, que le grand Prestre devoit porter fur le devant de sa Thiare, XXVIII. 36. 37. Et l'on ajoute, XXXI. 2. 6. que cela devoit estre executé par Betsaleel de la Tribu de Juda, & par Aholiab de la Tribu de Dan, comme il le fur dans la suite.

2°. Moyse receut alors sur le mont Sinaï les deux premieres Tables de la Loi, où Dieu avoit écrit lui mesme le Decalogue, XXXII. 15. & les aiant brisées dans l'indignation dont il sut saissi quand il vit le peuple idolatrer aprez le veau d'or, il lui sut ordonné d'en saire deux autres pareilles, où Dieu écrivit de nouveau le mesme Decalogue, XXXIV. 28. 29.

3°. Enfin, Moyse pour tacher de flechir la colere de Dieu, le prie de l'effaver de son livre qu'il a écrit, c'est à dire de le faire mourir, s'il ne veut point pardonner aux Hebreux leur idolatrie, XXXII. 32. & Dieu lui répond qu'il n'effacera de son livre, c'est à dire qu'il ne fera mourir, que celui qui aura peché contre lui.

Ces faits prouvent 1°. Qu'on savoit lire parmi les Hebreux, deux mois aprez leur sortie d'Egypte, puisque ce ne peut estre qu'en vuë de leur faire lire sa loi, que Dieu la leur donna gravée sur les deux tables: 2°. Qu'on savoit mesme écrire, puisque Dieu ordonna qu'on gravast differents noms fur les pierres pretieuses & sur l'or : 3°. Enfin, que l'usage des livres y estoit deja assez commun pour avoir introduit cette expression proverbiale, effacer quelqu'un du livre, pour dire le faire mourir, dont Moyse se sert, & que Dieu lui mesme repete. Cela fait voir que l'usage des lettres, de l'émiture, des livres devoit estre deja ancien chez les Hebreux, car personne ne se persuadera qu'en deux mois de tems, qu'il y avoit depuis que Moyse les conduisoit, au milieu de l'embarras des marches, de l'agitation des campements, de l'inquietude de se pourvoir du necessaire, Moyse ait peu enseigner aux Hebreux à lire & à écrire, ni les Hedont Movse se sert.

Seconde preuve, prise de l'alphabet, que Cadmus apporta dans

la Grece.

V. L'Histoire de Cadmus fournit une autre preuve, qui n'est pas moins forte. C'est un fait certain dans toute l'antiquité que ce Prince, contemporain de Moyse, alla de Phénicie en Grece au commencement du gouvernement de Josué; qu'il y porta l'usage des lettres, qui y estoit inconnu; que l'alphabet, qu'il y introduisit, n'estoit composé que des seize lettres, ou carracteres suivants. A, B, C, A, E, & appellé intrapor sau, I, K, A, M, N, O, II, P, E, T, ausquels on en ajouta huit autres dans la fuite, savoir quatre nouvelles lettres, qui se trouvoient dés lors dans l'alphabet de Moyse 2, z,H,O,E, prises des lettres Zajin, Heth n, Theth 10, & Schin w, & quatre lettres doubles o,x, v, \(\Omega\); enfin, que les seize lettres

<sup>\*</sup> Ces quatres lettres ont esté empruntées, de mesme que les autres seize, de l'Alphabet Phénicien, qui avoit beaucoup de rapport avec l'Alphabet Samaritain, que nous avons. Aussi remarque-t-on que la forme de ces lettres, telle qu'elle est dans les anciennes Inscriptions Grecques, ressemble beaucoup à celle des lettres Samaritaines,

TUR LA GENESE. de l'alphabet de Cadmus eftoient les lettres ufitées dans la Phénicie, d'où Cadmus estoit venu, comme il paroit par le nom & par l'ordre de ces lettres dans l'alphabet Grec, où elles repondent au nom & à l'ordre des lettres de l'alphabet Phénicien, & comme Scaliger \* a achevé de le démontrer par la comparaison des anciennes lettres Grecques ou Ioniques, avec les lettres Phéniciennes ou Samaritaines, qui sont les mesmes.

Il fuit delà qu'il y avoit dés le tems Et surtout de de Moyse un autre alphabet different du ce que cet alsien, puisque les caracteres en estoient moins de let-Phéniciens ou Samaritains, au lieu que de Moyle, ceux dont Moyse s'est servi estoient Hebraiques. Quand on voudroit mesme soutenir que dans l'alphabet de Movse les caracteres effoient Phéniciens ou Samaritains, ce que je ne pretends pas difcuter ici, il feroit toujours certain que l'alphabet de Cadmus estoit plus ancien que celui de Moyse, puisqu'il estoit beaucoup moins complet, & qu'il ne comprenoit que seize lettres, au lieu que celui de Moyse en avoit vingt & deux. On peut bien ajouter de nouvelles let-

tres que celui

In digressione de literarum Ionicarum origine, ad locum Eusebiani numeri MDCXVII. illustrandum.

Conjectures tres à un alphabet deja receu, à mesure que l'usage en fait sentir le besoin, & l'alphabet Grec en fournit un exemple; mais on ne s'avisa jamais de retrancher des lettres d'un alphabet établi, & surtout des lettres aussi nécessaires que celles qui manquoient à l'alphabet de Cadmus, où il falut dans la suite les ajouter en en empruntant quatre de l'alphabet Hebreu, où elles avoient esté receues dés le tems de Moyse. Il faut donc se resoudre, ou à rejetter tout ce que l'antiquité nous apprend des lettres que Cadmus apporta de Phénicie en Grece, ou il faut convenir qu'il y avoit un alphabet chez les Phéniciens, c'est-à-dire, les Chananéens, longtems avant Moyse, dont on se servoit pour écrire, & dont on a peu se servir pour composer les Mémoires anterieurs à Moyse, que je pretends établir.

Troilieme preuve, prise de la manie-

VI. Enfin, on peut tires une troisieme preuve de la maniere dont on a deu re dont l'an parvenir à decouvrir l'art d'écrire. Il est d'écrire a du évident que cette decouverte n'a peu se faire que par degrez, & à peu prez dans l'ordre qui suit, si l'on suppose que Dieu l'ait abandonnée à la sagacité des hommes.

D'abord on ne fit que tracer ou pein-

sur la Genese. dre les choses dont on parloit; c'est-à- Ecriture hiediré, qu'on peignoit un arbre, un che- roglyphique de trois esval, pour marquer que c'estoit d'un ar- pecessen simbre, d'un cheval, qu'on vouloit parler. res; en peintu-Cette premiere espece d'écriture n'em-tures & en brassoit que les choses qui tombent sous earacteres, les sens, & elle estoit par consequent somez des fort bornée. On y joignit dans la suite des symbodes signes symboliques, pour designer lesles choses qui n'y tombent pas, par exemple, un serpent qui se mord la queuë, pour signissier une année; un sceptre surmonté d'un œil ouvert, pour marquer un Roi vigilant; un vaisseau avec un pilote appuié sur le gouvernail, pour exprimer le gouvernement de l'uni-

marquér un mariage. Comme il faloit peindre, ou du moins desfiner, pour former cette écriture, & que peu de gens le favoient affez bien, elle dégenera bientost en des caracteres, groffiers & bizarres, mais qui retenoient, furtout dans le commencement, les premiers traits ou le croquis des figures, dont on s'estoit d'abord servi.

vers; une vipere, pour dire une femme mechante, ou des enfants qui maltraitent leurs parents; deux corneilles, pour

Ce sont-là toutes les especes de l'ancienne écriture hieroglyphique, 1°. la

fymboles; en

CONJECTURES?

peinture ou la nue répresentation des choses, 2°. les symboles qu les répresentations symboliques, 3°. les caracte-

ces trois efpeces d'écriglyphiques.

res plus ou moins reflemblants aux traits Exemples de de la peinture ou des symboles. On voit des exemples de la premiere espece dans tures hiero- les anciennes Inscriptions Egyptiennes, & l'ondit qu'une pareille maniere d'écrire estoit encore en usage dans le Mexique. quand les Espagnols en firent la conqueste. Les exemples de la seconde espece font frequents dans les mesmes Inscriptions d'Egypte, & ceux mesme de la troisieme n'y font pas rares; mais cette derniere maniere d'écrire s'est principalement conservée chez les Chinois, où elle forme encore la langue Mandarine, composée, dit-on, de plus de quatrevingt mille caracteres. On peut confulter sur cette matiere l'Essai sur les Hieroglyphes des Egyptiens, traduit de l'Anglois de M. Warburthon, & augmenté par le Traducteur de plusieurs savantes additions.

Dans cette écriture hieroglyphique, les lettres designoient les choses immediatement, comme les chiffres ou caracteres d'Arithmetique, les caracteres de Chimie, & ceux d'Astronomie les desiguent chez nous; il faloit donc une

#### SUR LA GENESE.

lettre pour chaque chose, ce qui multi- Ecriture alplioit beaucoup le nombre des lettres, Maniere dont & rendoit trez difficile l'art d'écrire, de elle , a esté mesme que celui de lire; de quoi on peut aisement juger par l'exemple des Chinois. On s'occupa donc à chercher une maniere d'écrire plus simple & plus commode. On travailla d'abord à distinguer les sons primitifs, qui sont les plus remarquables dans la voix humaine; on vit qu'ils se réduisoient à un assez petit nombre, à seize, vingt, ou vingt & deux, par exemple; on imagina des lettres propres à designer ces sons, & on parvint par là à former le premier alphabet.

On remarqua ensuite que les sons, qui désignoient les choses, n'estoient pas des sons simples ou primitifs, mais qu'ils estoient composez de plusieurs fons primitifs, combinez ensemble. On combina de mesme les caracteres ou lettres, qui les designoient, & par ces combinations on forma differents mots, qui répondoient aux differentes combinaisons des sons. Cela paroit trez simple aujourd'hui, parce que cela est trez confu, mais il a falu de longues recherches, & un genie superieur pour l'inventer, & Ciceron a eu raison de dire,

295

N iiij

206 CONJECTURES

Summæ sapientiæ fuisse sonos vocis, què infiniti videbantur, paucis literarum no-

tis terminavisse. \*

Par ce moien on parvint enfin à former une écriture alphabetique, où avec peu de lettres on avoit l'avantage d'écrire un grand nombre de mots, & d'exprimer un grand nombre de choses, mais aussi, où les mots ne designant que les sons, & ne fignifiant pas les choses d'une maniere immediate, ne pouvoient servir que dans une societé, où l'usage eut deja fixé les sons destinez à signifier chaque chose. Telle estoit certainement l'écriture de Moyse; telle a esté celle des Grecs, des Romains, des Arabes; telle est actuellement celle de toutes les nations connuës, si l'on excepte les Chinois.

L'écriture hieroglyphiplus ancien-

Delà je croi pouvoir conclurre qu'il que plus an- y a eu longtems avant Moyse des lettres cienne que hieroglyphiques, dont on a peu se servir que, à par pour écrire, & dont on s'est effectivement servi pour cet usage : que cette mane que Moy- niere d'écrire estoit commune en Egypte, & que rien n'empeche qu'elle ne fut connuë aussi dans la Chaldée, & dans la terre de Chanaan, où les anciens Patriarches ont demeuré: que les Patriar-<sup>5</sup> Tusculanar, Lib. I. Ş. 26. juxta Gruterum.

ches ont peu par consequent écrire en ces caracteres des Mémoires historiques, dont Moyse a, qui estoit instruit dans toutes les sciences des Egyptiens, & par consequent dans l'art de lire leur écriture, comme Philon b l'assure, a peu saire usage pour composer la Genese.

Ainsi quelque parti que l'on veuille prendre sur l'invention des lettres & de l'art d'écrire, qui en est la suite, on trouvera toujours qu'elle a deu estre plus ancienne que Moyse, & qu'en supposant, comme je sais, que Moyse a trouvé des anciens Mémoires, qui contenoient l'histoire de l'origine & des premiers tems du monde, & dont il a prosité pour composer le livre de la Genese, je ne suppose rien, qui puisse estre legitimement contesté.

\* Actes des Apostres, Chap. VII. 22.

De Vita Moss.



#### II.

Du nom de Jehovah donné à Dieu. S'il a esté connu des Patriarches. Explication d'un passage de l'Exode, Chapitre VI. 2: & 3. qui semble dire que ce nom de Dieu n'avoit point esté connu des Patriarches, & qu'il fut revelé à Moyse le premier.

Le nom de Jehovah estoit-il connu L'autarches?

On m'objectera encore sans doute le Chapitre VI. 2. 3. de l'Exode, où Dien des anciens dit à Moyse, Je suis l'Eternel, (Jehovah ) Je me suis bien fait connoitre à Abraham, à Isaac & à Jacob, comme le Dieu Tout-puissant, (Schaddai) mais je n'en ai pas esté connupar mon nom de Jehovah. Si le nom de Dieu, Jehovak, dira-t-on, n'a point esté connu des Patriarches, si c'est à Moyse qu'il a esté revelé pour la premiere fois, comment peut-on supposer un Mémoire plus ancien que Moyse, où Dieu soit toujours appellé Jehovah, & où on ne lui donne point d'autre nom?

Que le nom de Jehovah estoit connu

L'objection est specieuse, il faut en convenir, mais elle ne regarde pas mon des Patriar- opinion en particulier : ceux qui soutiennent l'opinion contraire, ont le mesme interest que moi d'y repondre. Si le

SUR LA GENESE.

nom de Jehovah estoit inconnu avant Moyfe, & si c'est à lui qu'il a este revelé pour la premiere fois, comme on voudroit l'induire du passage de l'Exode, qu'on vient de citer, Moyse en écrivant la Genese a-t-il deu s'en servir dés le fecond Chapitre de ce Livre, & par con- Genese. sequent s'en servir, non seulement en écrivant la vie d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, du tems de qui l'on pretend que ce nom n'estoit pas connu, mais mesme en racontant la création du monde, le meurtre d'Abel, la corruption des hommes, le Deluge universel, auquel tems ce nom devoit estre parfaitement ignoré.

Puisque

Je sai qu'on repond que dans ces endroits là Moyse a emploié ce nom par anticipation, \*\*, \*\* Mais c'est convenir de la faute, & non pas l'excuser. Quand on voudroit mesme admettre cette excuse, elle ne pourroit servir qu'à justifier Moyse d'avoir donné ce nom à Dieu dans les endroits, où il parle de fon chef. & où il raconte les évenements comme historien, mais elle ne le justifieroit point d'avoir mis dans la bouche des Patriarches un nom qui ne leur estoit pas connu.

Cependant tous les Patriarches par-Puisque les lent de Jehovah, on lui adressent leurs s'en servent

300 CONJECTURES en parlant de

prieres. On trouve à chaque pas dans la Genese que Noé · dressa un autel à Jehovah, VIII. 20: qu'Abraham en dressa plusieurs à Jehovah, & en differentes occasions, XII. 8. & XIII. 18: qu'Abraham dit au Roi de Sodome, qu'il a levé les mains à Jehovah, XIV. 22: qu'Abraham invoqua le nom de Jehovah. XIII. 4: qu'Abraham, en envoiant son serviteur en Mesopotamie, le fit jurer par Jehovah .XXIV. 3 : que ce serviteur, en priant Dieu, dit toujours, 6 Jehovah, Dieu d'Abraham mon maistre , XXIV. 12. & 42 : qu'à l'exemple de son pere, Isaac invoque de mesme le nom de Jehovah, aprez lui avoir dressé un autel, XXVI. 25: que Jacob dit de mesme, certes, Jehovah est ici, & je n'en savois rien, XXVIII. 16 : qu'il n'y a pas jusqu'à Laban, dont le culte ne paroit pas d'ailleurs avoir esté trop pur, qui ne dise, que Jehovah prenne garde à moi & a toi, guand nous nous serons retirez, XXXI. 49.

Puisque les Du moins Moyse seroit-il inexcusable. Patriarches 1 4 1 dans tous les endroits de la Genese, où. donnent ce nom à Dieu il introduit les Patriarches, qui en paren s'adressant à lui.

<sup>a</sup> On suit communement la traduction de M. de Sacy. On n'a fait que mettre le nom de Jebevah, aux endroits où il est en habreu.

TUR LA GENESE lant à Dieu, lui donnent le nom de Jekovah, comme Abraham qui dit, XV. 2. Seigneur Jehovah, que me donnerastu, & XV. 8. Seigneur Jehovah, à quoi connoitrai-je que je le possederai : & Jacob, qui en priant Dieu, lui parle ainsi, XXXII. 9. Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac. 8 Jehovah.

Enfin, Moyle seroit moins excusable encore dans les endroits, où il introduit Dieu sui-mesme se Dieu lui mesme, qui se donne le nomide donne ce Jehovah en parlant aux Patriarches, com- nom en parme, Genese XV. 7. où Dieu dit à Abra- triarches. ham, Je suis Jehovah, qui vous ai tiré d'Ur de Chaldée; & XXVIII. 13. où il die à Jacob. Je suis Jehovah, le Dieu d'Abra-

ham vostre pere , & le Dieu d'Isaac. Pour peu qu'on fasse de réslexion sur Explication du passage de ces passages, on sera forcé de convenir, l'Exode qui

que ceux qui font cette objection, font donne lieu à eux melmes autant interessez que moi à té. la resoudre, & c'est un premier point, où je suis bien aise de les avoir reduits : car d'ailleurs dans le fond, la chose n'est point difficile ni pour eux, ni pour moi. Il ne faut que suivre la foule des Commentateurs, tant Chrétiens, que Juifs,

& établir avec eux les principes suivants. I. Que dans le style de l'ancien Testa-Eftre nommé, ou eftre, font ment estre appelle ou nommé. vocari . la

Conjectures

le style de l'Eccurure.

chose dans signifie la mesme chose que estre, esse. Ainsi dans Isaie LVI. 7. Dieu dit, en parlant du Temple de Jerusalem, Domus mea vocabitur domus orationis,ma maison sera appellée une maison de priere, c'est-à-dire, ma maison sera une maison de priere. Cette maniere de parler a mesme passé dans le nouveau Testament, car Jesus-Christaiant emploié ce passage d'Ifaïe, quand il chassa du Temple ceux qui y vendoient & y achetoient, S. Matthieu & S. Marc, qui le rapportent, le premier XXI. 13. & l'autre XI. 17. ont fuivi la lettre de l'expression d'Isaïe, & ont dit, Domus mea, domus orationis vocabitur: au lieu que S. Luc, qui raconte le mesme fait XIX. 46. s'est contenté d'en marquer le sens, & de dire, Domus mea, domus orationis est. On trouve de mesme dans S. Matthieu, I. 23. la fameuse prophetie d'Isaïe sur la naissance de Jesus-Christ, Une Vierge fera enceinte. & elle enfantera un Fils, qui sera nommé Emmanuël, ce qui veut dire, Dieu avec nous, où il est visible que ces mots, qui sera nommé Emmanuel, signifient qui sera Emmanuel, d'est-à-dire, Dieu avec nous, comme Jesus-Christ l'a esté veritablement, & non pas qui sera nommé Emmanuel, car Jesus Christn's jamais porté ce nom.

SUR LA GENESE. IL Qu'ainfi, quand Dieu dit à Moyse, Exode VI. 3. Je me suis bien fait connoitre à Abraham, à Isaac & à Jacob comme Schaddai, mais je ne leur ai pas esté connu en mon nom de Jehoyah a, il ne s'agit pas des syllabes de ces noms, ou de ces noms materiellement pris; car il est certain qu'il avoit esté beaucoup plus connu de ces Patriarches sous le nom de Jehovah, qu'il s'estoit donné plusieurs fois, que sous celui de Schaddai. Mais il est question de ce que ces noms signifient. Ainsi quand Dieu dit qu'il s'est fait connoitre à Abraham , à Isaac , & à Jacob . comme Schaddai . c'est comme s'il disoit qu'il s'est fait connoitre en tant que Schaddai;& quand il ajoute qu'il ne leur a pas esté connu en son nom de Jehovah, c'est comme s'il disoit qu'il ne leur a pas esté connu comme Jehovak,en tant que Jehovak.

III. Qu'il est certain que Schaddai si- Signification gnisie tout puissant. & qu'ainsi, lorsque du nom de Dieu dit qu'il s'est fait connoitre aux trois Patriarches, comme Schaddai, cela signifie qu'il s'est fait connoitre à eux

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio) Comment. in Exodi Caput VI. vers. 3. explique ce passage de la mesme maniere qu'il est ici explique.

CONJECTURES

comme tout puissant. Et en effet, il leur avoit donné des marques éclatantes de sa toute puissance dans la création du monde, dans le Déluge universel, dans la destruction de Sodome, dans la protection dont il les avoit favorisez, & dans la maniere miraculeuse, dont il les

Signification Jehovah.

avoit tirez des dangers. IV. Que de mesme, quand Dieu ajoudu nom de te qu'il ne leur a pas esté connu en son nom de Jehovah, cela veut dire, qu'il ne leur a pas fait connoitre qu'il estoit tout ce que ce nom signifie: Et c'est cette signification du nom de Jehovak, qui reste à déterminer. Or suivant les regles de la Grammaire, & l'analogie de la langue hébraique, ce nom de Jehovah signifie sum qui sum, quand c'est Dieu, qui se le donne à soi mesme; il signisse, es qui es, quand les hommes le donnent à Dieu en s'adressant à lui; & il fignisse, est qui est, quand on parle de Dieu à la troisieme personne, & qu'on lui donne ce nom.

V. Qu'il suit delà que ce nom de Jehovah, ou ce qui est la mesme chose Jum qui sum, peut avoir plusieurs acceptions. Premierement, qu'il marque un un Etre éternel, Ens aternum, un Etre qui existe de soi, Ens dse, un Etre qui

SUR LA GENESE. existe par la nécessité de sa nature, Ens necessarium, & c'est la signification la plus commune de ce nom. Mais en second lieu, qu'il signifie l'Etre immuable dans ses résolutions; & par consequent YEtre infiniment fidelle dans ses promesses, & c'est dans cette seconde acception, que ce nom est emploié dans le passage de l'Exode, que nous exami-DORS.

VI. Qu'ainsi, quand Dieu dit, Je ne Que le passaleur ai point esté connu en mon nom de ge de l'Exo-fignisse Jehovah, cela signifie, Je ne me suis que Dieu a point fait connoitre, comme fidelle à des Pauriarremplir mes promesses, c'est à dire, Je ches ... dans n'ai pas encore rempli la promesse, que due de la sije leur avois faite, de retirer de l'Egyp- gnificationde Schaddai, te leur posterité, & de lui donner la ter-mais non pas re de Chanaan. C'est ce qui est claire- de la signisment expliqué dans les versets qui sui- cation de Jevent, 4. 5. 6. où Dieu, en continuant de parler à Moyse, dit, Pai fait allianee avec eux, (Abraham, Isaac & Jacob) en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan, la terre dans laquelle ils ont demeuré comme voyageurs & étrangers. Fai entendu les gemissements des enfants d'Ifraël parmi les travaux, dont les Egyptiens les accablent, & je mo fuis souvenu de mon alliance. C'est pour-

406 Conjectures quoi dires aux enfans d'Israel, Je suis Jehovah; c'est moi, qui vous tirerai de la prison des Egyptiens, qui vous delivrerai de la servitude.

Preuves de cation.

VII. Que s'il pouvoit rester quelque cette expli- doute sur l'acception du nom de Jehovah dans ce passage de l'Exode, on n'auroit qu'à parcourir les Chapitres qui suivent, où l'on trouveroit que le nom de Jehovah est manifestement emploié dans ce sens. C'est ainsi que Dieu dit, VI. 7. Vous saurez, ô Enfans d'Israël, que je fuis Jehovah, votre Dieu, qui vous retire de desfous les charges des Egyptiens. VI. 8. Je vous ferai entrer dans cette terre, que j'ai jure de donner à Abraham, à Isaac & à Jacob, & je vous la donnerai en heritage; Je suis Jehovah. VII. 5. Lors les Egyptiens apprendront que je suis Jehovah, aprez que j'aurai étendu ma main sur l'Egypte, & que j'aurai retiré les enfants d'Ifraël d'au milieu d'eux. VII. 17. Vous connoitrez en ceci, ô Pharaon, que je suis Jehovah. VIII. 22. Je mettrai, ô Pharaon, la terre de Goscen à couvert de ces mouches safin que vous sachiez que je suis Jehovah. X. 2. Afin que vous racontiez. ô Hebreux, à vos enfants, & aux enfants de vos enfants, ce que j'ai fait comsur la Genese. 307 tre les Egyptiens, & les merveilles que j'ai opérées contre eux. & que vous sachiez que je suis Jehovah. XII. 12. J'exercerai mes jugements sur tous les Dieux de l'Egypte. Je suis Jehovah. Enfin XIV. 18. Et les Egyptiens sauront que je suis Jehovah. quand j'aurai esté ainsi glorisié dans Pharaon, dans ses chariots, & dans sa cavalerie.

VIII. Qu'il est visible par tout ce qu'on vient de dire, que le passage de l'Exode bien entendu ne prouve point que le nom de Jehovah fut un nom de Dieu inconnu aux Patriarches, & revelé à Moyse le premier; mais prouve seulement que Dieu n'avoit pas fait connoître aux Patriarches toute l'étenduë de la signification de ce nom, au lieu qu'il l'a manifestée à Moyse. Si l'on admet cette explication, la difficulté s'évanouit en entier, & alors, comme je reconnois que Moyse, en écrivant la Genese selon l'opinion commune, a pu donner à Dieu le nom de Jehovah, mesme des le second Chapitre; on doit convenir de mesme, que dans mon opinion les Patriarches ont peu aussi emploier ce nom dans les Mémoires, qu'ils ont laissés sur l'histoire de leur tems, & dont je croi que Moyse s'est servi pour composer le livre de la Genese.

#### **308** Conjectures

### III.

Des differents Mémoires, qu'on croit reconnoitre dans la Genese. Du nombre & de la qualité de ces Mémoires.Qu'iL paroit qu'on peut y en distinguer jusqu'à douze, mais dont la pluspart ne sont que des fragments.

Détail des differents Mémoires :

J'ai deja annoncé ci dessus a mes conject tures sur les memoires, que je croi que dont il paroit Moyse a eus en main, & dont il a fait usage que Moyfe dans la composition du livre de la Genese, mais je n'ai pas peu les y developer autant qu'il le faloit, & je vais tacher d'y suppléer.

Premier Méd'Elohim.

I. En general je crois, comme je l'ai moire, A, où deja dit, que Moyse avoit deux memoi-Dieu le nom res principaux, qui embrassoient toute l'etenduë de la Genese. Dans l'un, on y donne à Dieu le nom d'Elohim, Dieu, & comme ce memoire commence au chapitre I. je l'ai placé sur la premiere colomne, & je l'ai appellé le Memoire A.

Second Mél'on donne à Dieu le nom de Jehovah.

II. Dans l'autre mémoire, le nommoire, B, où qu'on donne à Dieu est Jehovah, l'Eternel. Il commence au chapitre II. de la Genese, ce qui est cause que je l'ai placé sur la seconde colomne, & que je l'ai ap-

4 Dans les Réflexions preliminaires, p. 28.

SUR LA GENESE. 306 pellé le Memoire B. Il y a dans l'un & dans l'autre de ces mémoires, quand on les separe, des lacunes fréquentes, qui interrompent le fil de la narration, & la suite de l'histoire. On a pu voir dans les Réflexions préliminaires mes conjectures sur les causes de ces lacunes.

III. On trouve dans la description du Deluge, chap. VII. des versets repetez jus- Mémoire, C, où l'on trouqu'à trois fois, comme les versets 18. ve des faits, 19. & 20. & les versets 21. 22. & 23. qui ap Aprez avoir placé les deux premiers l'histoire des versets sous les deux mémoires A. & B. Parriarches, versets sous les deux mémoires A. & B. Parriarches, J'ai cru que les troissemes, où la mesme de Dieun'est chose estoit encore repetée, comme sont pas emploié. les versets 20. & 23. devoient estre rapportez à un troisieme mémoire, que j'ai appellé C, & que j'ai placé sous la colomne C. J'ai placé sous la mesme colomne certains faits, comme l'enlevement de Dina, qui regardent les familles des Patriarches, mais dans la narration desquels le nom de Dieu n'est pas emploié, & qui par certe raison n'appartenoient ni au Mémoire A. ni au Mémoire B.

IV. Il y a outre cela plusieurs en- Quatrieme droits, ou l'on sent que la suite de l'his- ou l'on range toire est interrompue, on l'on raconte tous les Medes évenemens affez étrangers à l'histoi- vants.

Conjectures re directe des Patriarches, en tant qu'elle est relative à la nation des Hebreux, & où l'on n'a pas eu occasion de donner à Dieu, qui n'y est pas nommé, ni le nom d'Elokim, ni celui de Jehova. Il m'a paru que ces endroits devoient appartenir à des Mémoires differents des trois précedents, & je les ai rangez sous une nouvelle colomne D. comme fi tous ces endroits appartenoient à un feul & mesme mémoire, de quoi pourtant je doute beaucoup, comme je l'ai deja ci devant infinué, & l'on va voir les raisons que j'ai d'en douter. V. On trouve d'abord au chapitre

La guerre de

Mémoire, E. XIV. la guerre de la Pentapole, c'est à La Pennapole. dire, celle que les quatre Rois alliez, Chedor-lahomer, Amraphel, Arioch, & Thidhal, firent aux cinq Rois de la Pentapole, Bera, Birfa, Sinhab, Semeber, & au Roi de Bela ou Tschar, & le fuccez de cette guerre. Abraham y jouë un grand role, mais un role tout diff. rent de celui sous lequel il nous est répresenté dans le reste de la Genese. D'ailleurs cette histoire dans l'endroit. où elle est, ne tient ni à ce qui précede, ni à ce qui suit. Ainsi je croi qu'on ne doit pas hésiter de la regarder comme extraite d'un cinquieme mémoire, qu'en peut appeller E.

SUR LA GENESE.

VI. Aprez la description de la des-Sixieme Métruction de Sodome, qui occupe une moire, F. grande partie du chapitre XIX, & qui Loth&de sea appartient au mémoire B, on trouve au filles. verset 29. l'histoire de l'inceste des filles de Loth avec leur pere, d'où sont venus les Moabites & les Ammonites. Ce fait est étranger à l'histoire des Hebreux, & il paroit que c'est une interpolation manifeste. Ainsi je l'ai regardé comme l'extrait d'un fixieme Mémoire, que j'ai appellé F.

VII. A la fin du chapitre XXII. aux Septieme Meeinq derniers versets, on trouve un mire, G. Dédétail de la famille de Nachor, qui peut mille de Nabien avoir quelque rapport à l'histoire chor. des Patriarches, d'où descend la nation des Hebreux, en ce qu'on y apprend l'origine de Rebecca, qui épousa quelque tems aprez Isaac; mais ce détail généalogique n'en est pas moins une piece étrangere au corps de la Genese, & je croi qu'il faut le placer sous un septieme

VIII. Vient ensuite au chapitre XXV.la Huitieme Généalogie de tous les enfants d'Ismaël, Genealogie depuis le verset 12. jusqu'au verset 19. d'ismaël, & Elle me paroit encore étrangere de mes- d'Abraham & me à l'histoire de la Genese, dont elle de Cethura. interrompt la narration. C'est pourquoi

mémoire G.

je suis trez porté à la regarder comme l'extrait d'un huitieme mémoire H. J'en dirois presque autant de la Généalogie des enfants d'Abraham & de Cethura, sa seconde femme, qui est rapportée dans le mesme chapitre, depuis le verset r. jusqu'au verset 7. mais à cet égard je ne décide rien.

gu'il eut

IX. L'Histoire de l'enlevement de Mémoire, I. Dina, fille de Jacob, & des suites qu'il l'enlevement eut, se lit au Chapitre XXXIV. & le de Dina, & remplit tout entier. Elle a les mesmes caracteres, que l'histoire de la guerre de la Pentapole, d'estre étrangere à l'histoire de la Genese, d'en couper la narration, & de paroitre y avoir esté insérée, comme une interpolation. Aussi n'hésite-je pas à la regarder comme l'extrait d'un neuvieme Mémoire I.

> X. Restent trois endroits, qui regardent Esaü: Le premier au chapitre XXVI. depuis le verset 34. jusqu'à la fin du chapitre, où il s'agit de ses deux premiers mariages: Le second au chapitre XXVIII. depuis le verset 6. jusqu'au verset 10. où il est question de son troisieme mariage : Et le troisieme au chapitre XXXVI. où l'on rend compte en détail de sa posterité, ce qui remplit tout le Chapitre. Dans tous ces endroits,

SUR LA GENESE. droits, la narration est si fort interrompuë, qu'on ne peut pas douter que ce

ne soient autant d'interpolations.

Mais je ne croi pas que ces interpolations puissent estre regardées comme extraites d'un mesme Mémoire, & en voici la raison. Dans les deux premiers endroits, on donne à Esaü pour premiere femme Judith, fille de Béeri, Hethien, pour seconde Basmath, fille d'Elon, aussi Hethien, & pour troisieme Mahalath, fille d'Ismaël & sœur de Nabajoth: au lieu que dans le dernier endroit, où l'on donne de mesme trois femmes à Esaü, on appelle la premiere Hada, fille d'Elon Hethien, la seconde Aholibama, fille d'Hana, laquelle estoit fille de Tsibhon, Hevien, & la troisieme Basmath, fille d'Ismaël, & sœur de Nabajoth.

Je ne m'arreste pas à la diversité des Dinieme Ménoms, les Commentateurs en donnent moire, K. Made bonnes raisons. Les noms n'étoient sais. que des épithetes chez les Orientaux, la mesme personne en avoit plusieurs, ou elle en changeoit selon les occasions, & c'est ce qu'on peut confirmer par un grand nombre d'exemples. Mais je ne faurois me persuader, que si ces trois endroits venoient de la mesme main, l'Au-

Conjectures 214

teur eut donné des noms si differents aux

Onzieme Mémoire, L. Po-Rerité d'Eſaü.

trois femmes d'Esaü, & mesme au pere de l'une d'entr'elles sans en avertir. C'est pourquoi il me paroit raisonnable de rapporter ces trois endroits concernant Esaü à deux Mémoires differents, les deux premiers à un dixieme Mémoire K. & le dernier à un onzieme Mémoire L.

Posterité de

Dourieme XI. Il y a mesme dans ce dernier en-Mémoire, M. droit, où la posterité d'Esaü est rappor-Sehir, Ho- tée, Chapitre XXXVI. une infertion particuliere, qui commence au verset 20. & qui s'étend jusqu'au verset 31. où il est question de la posterité de Sehir, Horien, laquelle est non seulement étrangere à l'histoire de la Genese, mais l'est mesme à l'histoire d'Esaü, & qu'on a raison par consequent de regarder comme extraite d'un douzieme Mémoire M.

> XII. Les dix derniers Mémoires, qui comme on voit, ne regardent chacun que quelque fait en particulier, ou font de simples extraits de Mémoires plus longs, que Moyle n'aura pas trouvé à propos d'emploier en entier, parce qu'ils estoient trop étrangers à l'histoire du peuple Hebreu, ou n'estoient originairement que de simples rélations particulieres de ces faits, que Moyle aura inferées en entier,

& cette derniere conjecture paroit la plus plausible dans une matiere aussi incertaine.

XIII. Au reste, dans le détail qu'on vient de faire des douze differents Mémoires, dont il paroit que Moyse s'est fervi, on n'affirme rien, comme je crois l'avoir dit. On ne fait que proposer des conjectures, qu'on est le maitre de recevoir ou de rejetter. On peut donc, fi on le juge à propos, réduire les dix ... derniers Mémoires à un moindre nombre: on peut au contraire partageriles deux premiers A & B en plusieurs; car enfin rien n'empeche qu'il n'y ait eu plus d'un Mémoire, où les Auteurs aient. donne à Dieu le nom d'Elohim, & plus d'un aussi, où les Auteurs lui aient donné le nom de Jehovak; mais comme on ne doit rien avancer sans quelque raison, du moins apparente, on ne doit pas non plus rien condamner que sur des raisons pour le moins aulii plaufibles.

#### 316 Conjectures

# ĮV.

Des Auteurs de ces differents Mémoires. Que tout est incertain sur cet article. Qu'il paroit que les deux principaux viennent des Hebreux; mais que Moyse peut aussi en avoir emprunté quelques uns des nations voisines.

Conjectures moires.

Je juge de la curiofité des autres par fur l'origine la mienne. Je voudrois savoir quels sont les Auteurs de ces differents Mémoires, & je croi que les autres ne le desireroient pas moins: mais j'avouë de bonne foi que je n'en fai rien 2, Nec me pudet fateri nescire, quod nesciam. Cependant à force de mediter, sur cette matiere, il m'est venu dans l'esprit quelques idées, que je soumets au jugement des personnes éclairées.

Le Mémoire fon grandpere, lequel le tenoit de

I. Le Mémoire A est le Mémoire le A paron ve-nir d'Amram plus long & le plus étendu, & celui qui pere de Moy- fait presque tout le corps de la Genese. se, qui l'avoit Je conjecture, comme je l'ai deja dit, que les deux premiers Chapitres de l'Exode sont la Tuite de ce Mémoire, ses ancestres, parce que dans ces deux Chapitres on donne toujours à Dieu le nom d'Elohim, de mesme que dans le reste de ce <sup>2</sup> Ciceron, Tufculan. I. S. 15.

SUR LA GENESE. 317
Mémoire, & qu'il est certain que Moyse
a deu prendre ces deux Chapitres de
quelque Mémoire, puisqu'ils contiennent des faits, qu'il n'a pas peu savoir
par lui mesme, parce qu'ils estoient arrivez ayant sa naissance.

Si l'on admet cette premiere conjecture, je croirai pouvoir en hazarder une seconde, savoir, que ce Mémoire estoit un Mémoire de famille, conservé par les parents de Moyse.Ce n'est que dans cette famille qu'on a peu savoir ce qui regarde la naissance de Moyse, le foin qu'on eut de le cacher pendant trois mois, le parti que sa mere prit ensuite de l'expos ser sur le Nil, la maniere dont elle arrangea le panier de jonc, où elle l'enferma, l'attention qu'elle eut de le faire observer fur le Nil par sa fille, l'ordre de la Providence qui fit tomber l'enfant entre les mains de la fille de Pharaon, l'inquietude de cette Princesse pour lui trouver une nourrice, & l'adresse avec laquelle la jeune sœur de l'enfant, qui ne l'avoit pas quitté, proposa à cette Princesse & lui amena sa propre mere pour nourrice:

Tout cela persuade qu'Amram, le pere de Moyse, doit avoir écrit ces deux Chapitres, & donne lieu de croire que le reste du Mémoire qui contient des faits plus anciens, venoit du Patriarche Levi, aieul d'Amram, lequel avoit écrit les évenements de son tems à la fuite d'un Mémoire plus ancien encore, qu'il tenoit de ses ancestres, Jacob, Isac, ou Abraham, sans pouvoir determiner de qui pouvoit estre l'histoire des tems, qui

avoient precedé le Deluge, mais bien

perfuadé qu'elle s'estoit conservée dans les familles de Seth & d'Henoc.

Il y a granide apparence que Joseph a écrit lui mesme son his-

Je soupçonne seulement que l'histoire de Joseph, qui se trouve presque toute entiere dans ce Mémoire A, Chapitres XL-XLV. a esté écrite par Joseph lui mesme, parce qu'elle contient des faits per'onnels, qui ne pouvoient estre seus que de lui,& qu'elle est beaucoup mieux écrite que le reste, comme estant écrite par une personne qui avoit passé une grande partie de sa vie à la cour d'Egypte, où regnoient la politesse les sciences. L'Antiquité ne nous offre rien de mieux écrit, & écrit d'une maniere plus touchante, que la harangue de Juda pour la defense de Benjamin, Chap. XLIV. le récit de la reconnoissance de Joseph & de ses freres, & celui de l'impression que sit fur Jacob la nouvelle que son fils Josepho n'estoit pas mort, & qu'il estoit le premier Ministre du Roi d'Egypte.

## sur la Genese. 219

Il faut pourtant excepter le Chapitre A l'excep-XXXIX. où se trouve l'histoire de la regarde la femme de Potiphar, qui aiant inutile- femme de Potiphar, qui ment sollicité Joseph au crime, prit le appartient au parti de l'accuser auprez de son mari Mémoire B. d'avoir voulu attenter à son honneur. Comme le nom de Jehovah est emploié dans ce Chapitre en parlant de Dieu, on doit le rapporter au Mémoire B. & par consequent à un autre Auteur que celui qui a écrit le reste de l'histoire de Joseph, laquelle appartient en entier, à cela prez, au Mémoire A.

Mais ne pourroit-on pas soupçonner avec quelque vraisemblance, que Joseph aiant supprimé par modestie cet évenement, Moyse a esté obligé de le prendre dans le Mémoire B, où il estoit raconté, tel que nous le voions dans la Genese, mais qu'à l'exception de ce fait particulier, tout le reste de l'histoire de Joseph a esté pris du Mémoire A, où elle estoit mieux écrite & mieux circonstanciée, ce qu'il est aisé de croire. supposé, comme je le soupçonne, qu'elle eut esté écrite par Joseph lui mesme.

II. Quant au Chapitre XXXIV. où l'on raconte l'enlevement de Dina, & les roit avoir efsuites de cet enlevement, je présume qu'il té écrite par vient encore de Levi, bisaieul de Moyse. de Moyse,

tion de ce qui

L'Histoire de Dina pa-Levi, bifaieul On fait quelle part il eut avec Simeon son frere dans l'exécution violente, qui fut faite pour venger l'enlevement de Dina, non feulement sur Sichem & sur Hemor fon pere, mais aussi sur tous les habitans de la ville. D'ailleurs la maniere un peu cavaliere, dont on y fait repondre Siméon & Levi aux justes reproches de Jacob leur pere, moins pour excuser, que pour autoriser une action, qui n'estoit pas exempte de blâme, semble indiquer que cette histoire ne peut venir que de la main d'un des interessez. & fur le ton dont cette violence est racontée, il semble qu'on reconnoit dans l'Auteur le caractere d'un homme qui a esté capable de la commettre.

Je foupcon-Iduméens, ce

ne que Moy-fe avoit re- où l'on rapporte la genéalogie d'Ifmaël, ceu des 11- Chap. XXV. les mariages d'Esau, sa gequi regarde néalogie & celle des Horiens, Chapp. limaël, & des XXVI. XXVIII. XXXVI. je m'imagiqui regarde ne que Moyse se les estoit procurez sur Éfaii & Šehir. les lieux, ou pendant les 40. années, qu'il passa chez les Madianites, auprez de Jethro son beaupere, ou pendant les 40. années qu'il demeura dans le desert avec les Israëlites. D'un costé, les Ismaëlites & les Iduméens estoient limitrophes des Madianites, & Moyse, qui

III. Pour les Mémoires particuliers,

BURLA GENESE. en conduisant les troupeaux de son beaupere, alloit jusqu'au mont Sinaï, Exode III. 1. pouvoit encore plus facilement aller sur les terres de ces peuples : de l'autre costé, le peuple Hébreu, que Moyse avoit retiré d'Egypte, campa longtems sur les frontieres de ces peuples, avant que d'entrer dans la Terre promife; & par consequent Moyse eut occasion, par l'un & par l'autre moien, de ramasser tous les Mémoires qu'ils pouvoient avoir sur leur origine & sur leur histoire.

IV. Je croi que Moyse peut avoir eu De mesme de la mesme maniere l'histoire de la qu'il avoitreguerre de la Pentapole, Chap. XIV. des dianites l'hi-Madianites qui habitoient à l'orient de ftoire de la la Mer morte, & qui avoient souffert de Pentapole; & l'invasion des quatre Rois alliez; parti- des Moabites ou des Amculièrement des habitants de Tsohar, ou monites, ce Tiegor, où Loth se retira d'abord aprez l'histoire de la destruction de Sodome. Je porte le Loth & desea mesme jugement de l'histoire des filles de Loth, Chap. XIX. & je conjecture qu'il la tenoit des Moabites & des Ammonites, qui descendoient des deux enfants, qui furent le fruit de leur inceste. On objecteroit en vain que ces peuples n'auroient eu garde d'avouer une origine aussi honteuse. On avoit alors sur cet

article des idées bien differentes de celles qu'on a aujourd'hui. Abraham lui mesme, selon la pluspart des Commentateurs, n'avoit-il pas épousé sa sœur, fille de san pere, mais d'une autre mere, comme il le dit lui mesme, XX. 12. Et pour alleguer un exemple encore plus concluant, trouve-t-on que Pherez & sa posterité, quoique venus de l'inceste de Juda avec sa belle fille Thamar, aient esté moins estimez dans leur. Tribu, & qu'ils n'y aient pas constamment rempli les premieres places?

V. A l'égard du Mémoire B, qui Il n'y a tien eni indique tient le second rang entre les Mémoires, l'Auteur du Mémoire B. dont Moyse s'est servi pour composer la Mais Pinspi-Genese, on ne doit point douter qu'il ne ration de Dieu, qui a vienne de quelques uns des anciens PaaffiftéMoyle, triarches, & de Patriarches pieux, & nous garantit la verité & trez attachez au culte du yrai Dieu, par Pauthenticité de ce Mé- la manière dont il est éctit, & dont on y moire,

trez attachez au culte du vrai Dieu, par la manière dont il est écrit, & dont on y parle toujours de la grandeur de Dieu, & du respect qui lui est du : mais on ne peut former aucune conjecture partituliere, ni sur l'Auteur qui l'a composé, ni sur la manière dont Moyse a peu le récouvrer. Cependant c'est un Mémoire trez important pour la Religion, & qui contient des saits qui en sont le sondement, comme l'histoire du Paradis

SUR LA GENESE. terrestre, de la tentation d'Eve, de la chute d'Adam, du fratricide de Cain, &c. Mais la sagesse de Moyse, & infiniment plus encore, l'assistance de Dieu, qui l'a éclairé & dirigé dans le choix des Mémoires qu'il a emploiez, nous rassurent pleinement là-dessus, sans compter. que ces faits sont rappellez & confirmez dans plusieurs autres endroits du Vieux & du Nouveau Testament.

### V.

Quoique ces Mémoires soient écrits en Hébreu, cela n'empeche pas que Moyse n'ait peu les emprunter des nations voisines, 1°. Parce que l'Hébreu estoit la langue commune de tous les Chananéens: 2°. Parce que c'estoit du moins la langue maternelle des Peuples sortis de la famille d'Abraham. qui estoient les seuls de qui Moyse ait peu emprunter quelque Mémoire: 3°. Parce qu'en tout cas Moyse a peu les mettre en Hébreu.

Les conjectures, qu'on vient de proPoler fur quelques Mémoires, qu'il femPeu recevoir ble que Moyse ait receu de Nations étran- de ces nageres aux Hebreux, donnent lieu à une moires écuits difficulté, qui mérite d'estre éclaircie.

Conjectures

mefe ?

en Hébreu. Tout le Livre de la Genese est écrit en tels que ceux hébreu, & supposé que Moyse ait emsent la Ge-ploié quelques Mémoires pour le former, ils ont tous deu estre écrits en la mesme langue. On croit donc pouvoir en conclurre, qu'on ne doit point supposer, comme je fais, que Moyse en ait peu recevoir aucun des Nations, qui habitoient dans la terre de Chanaan ou sur fes confins, puisque ces Nations n'avoient pas l'usage de la langue hébraique, & ne l'avoient jamais eu. Cette langue, appellée par excellence la Langue Sainte, que Dieu avoit enseignée à Adam, qui avoit été seule en usage jusqu'à l'entreprise de la tour de Babel, qui depuis s'étoit conservée dans la ligne directe des ancetres d'Abraham, estoit perduë pour toutes les Nations longtems avant Moyse, & ne subsistoit plus que dans la nation des Hebreux.

1. Toutes ces nations parloient Hé-Picir.

I. Telle a esté en effet pendant longtems l'opinion commune de nos a Hebrai. fants. Ils l'avoient trouvée établie chez les Rabins, & l'avoient adoptée sans examen. Mais elle a esté depuis solidement refutée par plusieurs Litterateurs du premier ordre, entre lesquels on peut

a Voiez Buxtorfe le fils, Dissertat. de lingua Hebrea antiquitate & sanstitate.

SUR LA GENESE. 325 tompter a Bochart, b Grotius, c Huer & d le Clerc, qui ont prouvé jusqu'à l'évidence, du moins jusqu'au degré d'évidence, dont cette question est susceptible, que la langue hébraique estoit la langue commune des Chananéens, & qu'Abraham, quand il arriva chez eux de Chaldée, eut besoin de l'apprendre; ce qui ne lui fut pas difficile, parce que la langue des Chaldéens, qui estoit sa langue naturelle, y avoit beaucoup de rapport, & en estoit une espece de Dialecte, aussi bien que le Phenicien, qui en approchoit encore davantage, comme on en juge par quelque peu de Phénicien, qui reste dans quelques ouvrages anciens.

On peut voir dans les Auteurs, que l'on vient de citer, les preuves solides de ce qu'ils ont avancé. Il seroit inutile de les repeter: il sussit de remarquer que cette opinion est devenuë aujourd'hui l'opinion la plus commune. C'en est assez pour dissiper la difficulté dont il s'agit; car il n'y a plus aucun lieu d'estre

• Chanaan , Lib. II. Cap. 1.

In Comment, in Geneleos Cap. XI. v. 1.

Demonstrat. Evangelic. Propos. IV. Cap. 13. S. 3. & 4.

d Dissert. de lingua Hebraica, Comment. in. Genesim præfixæ, S. S.

CONJECTURES furpris que les Mémoires, que quelques Nations répandues dans la terre de Chanaan, ou fur ses confins, pouvoient avoir sur leur origine & sur leur histoire, & que Moyse en emprunta, sussent écrits en la langue hébraique, dès qu'il est prouvé que c'estoit leur langue, ou pour mieux dire, que c'estoit la langue de tout le pais de Chanaan, qu'on peut par cette raison regarder comme la langue Chananéenne, ainsi qu'Isac l'a appellée, XIX. 18.

Réponse à an passage pris d'Esdras, prouver le contraire.

Je sai qu'on allegue contre cette opinion un passage du Livre II. d'Esdras. qui semble XIII. 23. où il est dit que Nehemie, au dernier voiage qu'il fit à Jerusalem, y trouva beaucoup de Juiss « mariez ⇒ avec des femmes Moabites, Ammo-» nites, & Philistines de la ville d'A-> zoth, dont les enfants parloient en » partie la langue d'Azoth, & ne sa-» savoient pas parler la langue Juive » dans sa pureté, » quorum filii ex media parte loquebantur Azotice, & nessiebant loqui Judaice, d'où l'on croit pouvoir inferer que la langue Juive n'estoit pas la mesme que celle des Moabites, des Ammonites, & des Philistins d'Azoth, & qu'elle en estoit au contraire fort differente. .....

Mais il est aisé de renverser cette induction par une reflexion trez simple. Il est vrai qu'il y avoit du tems de Néhemie, c'est à dire aprez la captivité de Babylone, une difference marquée entre la langue que les Juiss parloient, & celle que parloient les Moabites, les Ammonites & ceux d'Azoth. C'est un fait suffisamment prouvé par le passage d'Esdras. Mais il est vrai en mesme tems que les Juifs au retour de la captivité, au lieu de l'Hebreu qu'ils avoient oublié, ne parloient plus que le Chaldéen : c'est un fait connu, qu'on ne sauroit contester. Il suit delà que le passage d'Esdras, qu'on oppose, prouve bien que la langue des Moabites, des Ammonites & des Philiftins d'Azoth differoit du Chaldéen, qui estoit la langue des Juiss du tems de Néhemie, mais qu'il ne prouve point qu'elle differast de la langue, que les Hebreux parloient avant le tems de Moyse, ce qui est pourtant le fait qu'il estoit question de prouver, parce que c'est à cela que se réduit l'opinion, qu'on cherchoit à combattre.

Ce n'est pas que je prétende que les Moabites, les Ammonites, & les habitans d'Azoth, eussent conservé jusqu'au tems de Néhemie la pureté de la langue

428 Conjectures que leurs ancetres avoient parlé avant le tems de Moyfe. Mille ou douze cent ans, qui s'estoient écoulez dans cet intervalle, y avoient deu introduire beaucoup de changements; mais la captivité de Babylone en avoit introduit de plus grands encore dans la langue des Juifs. Tout ce que je veux conclurre, c'est donc que la difference qu'il y avoit du tems de Néhemie, entre le langage des Moabites, des Ammonites & de ceux d'Azoth, & celui des Juifs, venoient principalement de la part des Juifs, mais que, d'où qu'elle vint, elle ne peut point servir à prouver qu'elle eut esté la mesme mille ou douze cent ans auparavant, dans un tems, où l'on a des preuves positives, que la langue commune de toutes les Nations Chananéennes estoit la

II. Du moine II. Cependant, comme j'ai des rail'Hébren cf- sons de reste, je consens qu'on persiste à toit-il la lan-gue commu- nier, si l'on veut, que la langue hébraine des Ismaë- que ait jamais esté la langue des Nations lites & des Chananéennes. Du moins ne niera t-on iss d'Abra-pas qu'elle n'ait esté commune à toutes Moabites & les Nations qui descendoient de la famildes Ammo- le d'Abraham, & cela suffit pour justidus de Loth; fier mes conjectures. Selon moi, tous

langue hébraique, la mesme que les

Hebreux parloient.

SUR LA GENESE. 329

les Mémoires, que Moyse a peu rece- & des Idrevoir de Nations étrangeres aux Hebreux, d'Efail. il les a receus de Nations, qui appartenoient à la posterité d'Abraham, comme 1°. Des Ismaëlites, ce qui est rapporté au Chapitre XXV. de la posterité d'Ismaël, de qui ils descendoient; mais Ismaël estoit fils d'Abraham & d'Agar : 2°. Des Madianites, qui demeuroient fur les bords de la Mer morte, ce qui est dit de la guerre de la Pentapole, au Chapitre XIV. mais les Madianites venoient de Madian, fils d'Abraham & de Cethura: 3°. Des Iduméens, ce qui regarde aux Chapitres XXVI. XXVIII. & XXXVI. les mariages & la descendance genéalogique d'Esaii ou d'Edom, leur pere commun; mais Esaü estoit fils d'Isac, & petit fils d'Abraham. 40. Enfin des Moabites & des Ammonites. ce qui concerne l'inceste des filles de Loth avec leur pere au Chapitre XIX. Mais Moab & Ammon, Auteurs de ces deux Nations, estoient sils de Loth, & neveux d'Abraham. Quelle langue avoient peu apprendre Ismaël & Madian, que celle qu'on parloit chez Abraham leur pere? Quelle pouvoit estre la langue naturelle d'Esaü, que celle d'Isaac son pere, qui estoit la mesme que celle

CONJECTURES. d'Abraham? Enfin dans quelle langue Moab & Ammon avoient-il peu estre élevez, que dans celle de Loth & de ses filles, qui parloient eux mesmes la langue d'Abraham? Mais si Ismaël, Madian, Esau, Moab & Ammon ont parlé la langue d'Abraham, c'est à dire la langue hébraique, & si cette langue a esté leur langue maternelle, ils ont deu l'apprendre à leurs enfants, & leurs enfants à leur tour à leur posterité. Ainsi leurs Descendants, c'est à dire les Ismaëlites, les Madianites, les Iduméens, les Moabites & les Ammonites ont du parler la langue hébraique, de mesme que les Hebreux, descendus d'Abraham par Ifaac.

On pourroit confirmer cette confequence par l'examen des noms propres des Rois & des personnages illustres de ces Nations, qui sont nommez dans l'Ecriture, ou des lieux que ces Nations occupoient, & dont l'Ecriture fait mention. Il seroit facile de faire voir que tous ces noms sont Hebreux, viennent de racines hébraiques, & ont une signignification dans cette langue: mais ce détail seroit long, & il me paroit trez inutile pour establir une verité, dont il me semble qu'on ne sauroit douter. Ainsi en

SUR LA GENES-Z. abandonnant les Nations Chananéennes, qui aussi bien n'ont elles rien fourni à Moyse, & de qui, suivant les apparences, il n'auroit voulu rien recevoir, & en me réduisant aux seules Nations, descenduës de la personne ou de la famille d'Abraham, telles que celles des Ismaëlites, des Madianites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites, je puis supposer, comme je fais, que Moyse en a receu des Mémoires, & des Mémoires écrits en Hebreu, puisque c'estoit leur langue.

III. Je veux bien cependant me re- III. En tout lacher encore, pour mettre la question qui entendoit au dessus de toute difficulté. On ne veut de langues point que les Nations, de qui je prétends tions, a rraque Moyse a peu recevoir des Mémoi- duit en Héres, parlassent alors la mesme langue que moires qu'il les Hebreux. A la bonne heure: Elles en avoit res n'ont donc point peu donner à Moyse des Mémoires écrits en hébreu: J'y confens. Mais elles ont peu du moins lui'en fournir d'écrits en leurs langues. Or ces langues, quelles qu'elles fussent, devoient approcher beaucoup de la langue hébraique: Moyse avoit eu le tems de les apprendre, pendant les 40 années qu'il passa chez les Madianites, & il estoit en estat d'entendre & de traduire

432 CONJECTURES en hébreu les Mémoires qu'il avoit recouvré écrits en ces langues. Quelque parti donc que l'on prenne, il s'enfuit toujours que Moyse a peu recevoir des Mémoires de plusieurs Nations étrangeres, ou écrits en hébreu, & dans ce cas Moyse les a emploiez tels qu'il les avoit receus; ou écrits dans leurs idiomes particuliers, & dans ce cas rien n'empeche que Moyse n'ait peu les traduire pour s'en servir dans la Genese, de sorte que si dans ce dernier cas, on ne trouve pas ces Mémoires dans la Genese, tels qu'ils estoient venus dans les mains de Moyse, on y en trouve du moins des traductions fidelles, ce qui suffit pour autoriser toutes mes conjectures.

## VI.

Premier Avantage de mon opinion sur la composition de la Genese. Elle sauve la singularité de l'alternative dans l'usage du nom d'Elohim. & de celui de Jehovah, donnez à Dieu, en attribuant à un Mémoire le nom d'Elohim, & celui de Jehovah à l'autre. Examen de sept Articles, contenants des exceptions à cette regle.

Aprez avoir fatisfait aux difficultez

SUR LA GENESE. qu'on peut faire contre mon opinion, il convient d'en faire sentir les avantages.

En premier lieu, elle sauve la singularité de trouver dans la Genese de lon-vantage de gues narrations, où tantost le nom d'E-nion. Elle lohim, & tantost celui de Jehovah, sont suve la sinemploiez, quand il est question de par- y a dans l'aller de Dieu, sans que ces noms soient ternative des confondus ensemble dans les mesmes en- him & de Jedroits.

opi-

Tertullien a a entrevu cette singula- Cette alter-rité, mais il paroit par ce qu'il en dit, entrevue par qu'il n'en a connu que la moindre par- Tertullien & tie. Il convient que Dieu n'est appellé stin. que Dieu, Deus, ce qui répond au nom Elohim en Hébreu, dans tout le premier chapitre de la Genese. Deus fecit, y estil dit, Deus vidit, Deus dixit, Dieu sit, Dieu vit, Dieu dit : mais que dés le quatrieme verset du second chapitre il est nommé Seigneur Dieu, Dominus Deus, c'est-à-dire, en Hébreu Jehovah Elohim; accepit, y dit-on, Dominus Deus hominem, præcepit Dominus Deus, le Seigneur Dieu prit l'homme, le Seigneur Dieu ordonna. La raison de cette différence vient selon lui de ce que Dieu estoit Dieu par son essence, & qu'ainsi on a du lui donner toujours le nom de a Adversis Hermogenem, Cap. 3.

34 Conjectures

Dieu; Deus, quod erat semper, statim nominatur: mais qu'il ne peut estre appellé Seigneur, que quand il eut créé l'univers, & surtout l'homme, qui devoit reconnoitre sa domination. Dominus, dit-il, ubi universa perfecit, ipsumque vel maxime hominem, qui proprié Dominum intellecturus erat. S. Augustin a connu aussi la différence des noms qu'on donne à Dieu dans le premier & dans le second chapitre de la Genese, & pour en rendre raison, il a adopté la remarque de Tertullien.

Mais mal expliquée.

Mais quand cette raison seroit bonne pour ces deux Chapitres, elle ne pourroit servir de rien pour le reste de la Genese, où l'on observe cependant la mesme variation, ou fil'on veut, la mesme bizarrerie dans l'emploi de ces deux noms de Dieu. Cette variation est si frapante. & si souvent repetée, que je desie qu'on en rende jamais aucune raifon valable, tant qu'on supposera que toute la Genele vient d'une mesme main, & qu'elle a esté composée par la mesme personne; au lieu que cette difficulté s'évanouit entierement, des qu'on veut bien admettre mes conjectures, & supposer que le Mémoire, où Dieu est nommé Elohim. a De Gehefi ad biterato, Lib. PIII. Cap. ris.

SUR LA GENESE. vient d'une main, & que l'autre, où l'on donne à Dieu le nom de Jehovah, vient d'une autre. On comprend aisément que l'Auteur du premier Mémoire, qui peutestre ne connoissoit point d'autre nom de Dieu, que celui d'Elohim, a deu lui donner ce nom, & ne lui en donner point d'autre: & que par la mesme raison, l'Auteur du fecond Mémoire a deu appeller Dieu Jehovah, & ne l'appeller que de ce nom, ou parce qu'il ne connoissoit que celui-là, ou, ce qui est plus plaufible, parce qu'il regardoit ce nom comme plus propre à inspirer du respect pour le Dieu Trez-haut, Créateur du ciel & de la terre, dont il parloit.

Je ne prétends pas dissimuler qu'il n'y ait dans la Genese plusieurs endroits, ou pas d'y avoir dans la Geil semble qu'on ait negligé de suivre cet- neseplusieurs te regle. Dans quelques uns, on lit le exceptions à cente regle. nom de Jehovah. l'Eternel, dans des morceaux du Mémoire A, dont l'Auteur, comme on l'a deja remarqué, paroit s'estre attaché à n'emploier que le nom d'Elohim, Dieu. Dans d'autres, en beaucoup plus grand nombre, on trouve le nom d'Elohim, Dieu, dans des morceaux du Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de Jehovah, l'Eternel. J'ai raffemblé toutes ces ex-

336 CONJECTURES ceptions à la regle, qu'on vient d'établir, sous des articles differents, afin qu'on puisse mieux juger du cas qu'on en doit faire, quand on pourra les comparer ensemble commodement.

I. Article. Trois Passaoù on lit dans Dieu , quoique celui soit pas dans l'original.

I. Ceux qui ne liroient que la Trages pris du duction de Geneve, que nous avons sui-Mémoire B, vie, pourroient se tromper en regardant la traduction comme autant d'exceptions à la regle, le nom de trois endroits du Mémoire B, où on lit dans cette Traduction le nom de Dieu. d'Elohim ne qui répond à celui d'Elohim. Le premier est au Chapitre II. verset 21. où il est dit, « Et l'Éternel Dieu avoit fait » tomber un profond dormir fur Adam. » dont il s'essoit endormi, & Dieu avoit » prins une des costes d'icelui, & resserré » la chair au lieu d'elle ». Le second au Chapitre III. verset 11. où on trouve, « Et Dieu dit (à Adam) qui t'a mon-» stré que tu estois nud?» Et le troisieme au Chapitre IV. verset 10. où on lit, a Et Dieu dit (à Cain) qu'as-tu n fait? La voix du fang de ton frere p crie de la terre à moi ».

Mais dans ces endroits le nom d'Elohim, qu'on rend par celui de Dieu, ne se trouve pas dans l'original, où les verbes avoit prins, dit à Adam, & dit à Cain, n'ont point de nominatif exprimé. Ces sortes d'omissions ou de reticences sont sort ordinaires en Hebreu, comme on peut en juger, sans consulter l'original, en remarquant dans la traduction que nous avons sait imprimer, tous les nominatifs, qui sont en italique; car on peut en conclurre qu'ils manquent dans l'Hebreu, & que le Traducteur les

a suppléez.

Dans les trois passages, qu'on vient de citer, l'Auteur de la Vulgate, qui s'est conformé à l'Hebreu, n'a point exprimé le nominatif sous-entendu. Les Septante ne l'ont point exprimé non plus dans le premier passage: mais dans le second, ils ont suppléé le mot é ocès, ce qui suppose qu'ils ont cru devoir y lous-entendre le nom d'Elohim. Quant au troisieme, ils y ont suppléé le mot Kies, ce qui prouve qu'ils y ont sousentendu le nom d'Adonai, c'est à dire, celui de Jehovah. Pour l'Auteur de la traduction de Geneve, il a cru devoirexprimer le nominatif qui manquoit dans ces trois passages, ce qu'on pourroit lui Passer en faveur de la clarté; mais il a eu tort d'y suppléer le nom de Dieu, qui repond à celui dElohim, lorsqu'il patoit que c'est le nom de l'Eternel, qui Repond à celui de Jehovah, qu'il faloit y

Conjectures mettre, parce qu'il est constamment emploié dans les versets qui precedent & dans ceux qui suivent. Du reste, on doit approuver l'attention qu'il a eue de faire imprimer en italique ce mot Dieu dans le premier & dans le second passage, pour marquer qu'il n'estoit pas dans l'original, mais il eut deu faire de mesme à l'égard du troisieme, où l'omission de cette précaution est capable d'induire en erreur ceux qui ne pourront pas consulter l'original.

II. Article. Trois exceptions, prifes MI.verfets 1. a. s. où l'on le nom d'Elohim dans le Mémoire B.

II. On trouve au Chapitre III. trois exceptions à la regle, qui paroissent estre du Chapitre plus réeles. Ce Chapitre appartient en entier au Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de Jehovah, l'Eternel, ou de Jehovah-Elohim, l'Eternel-Dieu; & cependant le nom d'Elohim, Dieu, y est emploié seul aux verlets 1. 3. & 5.

> Mais il faut observer qu'il n'y est emploié que dans les discours, que l'Auteur fait tenir au Serpent & à Eve, & qu'il peut avoir eu cette attention par respect, pour ne pas mettre dans la bouche du Serpent & d'Eve le grand nom de Jehovah, l'Eternel. Du moins est-il certain, que quand l'Auteur de ce Mémoire parle de Dieu de son chef dans ce

SUR LA GENESE. mesme Chapitre, il emploie toujours le nom de Jehovah, l'Eternel, ou de Jehovah-Elohim , l'Eternel - Dieu , ce qui paroit suffire pour autoriser la regle qu'on a établie.

III. Le Chapitre IV. fournit un III. Article. exemple plus concluant. Quoique ce Chapitre IV. Chapitre appartienne en entier au Mé-verset 25.00 Dieu est apmoire B, où Dieu est nommé Jehovah pellé Elohim on ne laisse pas d'y trouver au verset 25. dans le Méle nom d'Elohim, attribué à Dieu, ce qui paroit estre une exception manifeste

à la regle.

Je n'hésiterois pas à en convenir, si ce nom d'Elohim ne se trouvoit pas dans l'explication d'une étymologie. « Et Eve, y est-il dit, enfanta un fils, & = appella fon nom Seth. (car Elohim, » Dieu, m'a, dit elle, donné une autre "lignée, au lieu d'Abel, que Caïn a " tué. ") Mais cette circonstance m'infpire quelque défiance. Je soupçonne, que cette étymologie, qui est tout à fair. hors d'œuvre, ne vient pas de l'Auteur du Mémoire, mais qu'elle y a esté insérée 2 par Moyse, en compilant la Gene-

On peut voir ce que Grotius, in Comment. in XI. Geneseos, verf. 1. Et de Veritate Religi Christian. Lib. I. pag. m. 19. Huet, Demon-

Conjectures se, auquel cas elle ne doit point faire de preuve contre l'Auteur du Mémoire, & c'est pourquoi je l'ai renfermée entre deux parentheses.

W. Article. Paffage du Chapitre V. verset 25. où Dieu le nom de Jehovah dans le Mémoire A.

IV. Il y a au Chapitre V. un exemple d'une autre exception, à peu prez de la mesme espece, mais dans un cas opposé. l'on donne à Ce Chapitre appartient au Mémoire A, où Dieu est appellé Elohim. & cependant on y donne à Dieu, au verset 29. le nom de Jehovah, l'Eternel, dans l'explication de l'étymologie du nom de Noé, ainsi appellé, y est il dit, parce que Lemech fon pere dit, « Cestui-ci nous sou-= lagera de nostre peine, à cause de la sterre que Jehovah, l'Eternel, a mau-⇒ dite. »

Mais c'est cela mesme qui me paroit infirmer la preuve qu'on veut en tirer, parce que j'ai sur cette étymologie du nom de Noé, les mesmes soupçons que sur l'étymologie du nom de Seth de l'article precedent, c'est à dire, que je conjecture qu'elle n'est pas du mesme Auteur que

strat. Evangelic. Propos. IV. cap. 13. S. 4. Et Le Clerc, Differtat. de lingua Hebraica, S. 2. ont dit sur ces étymologies, en repondant aux arguments, qu'on prétend en tirer pour prouver que l'Hébreu estoit la langue primitive d'Adait & des Patriarches avant le Déluge,

sur la Genese. 341 le reste du Mémoire, où elle se trouve, & où elle paroit assez étrangere. C'est ce qui m'a porté à la rensermer entre deux parentheses. Il y a quelque apparence que c'est Moyse, qui l'a ajoutée en réunissant & revoiant les Mémoires, dont il formoit la Genese: & si cela est, il est évident qu'on ne doit pas tirer cet exemple à consequence contre l'Auteur du Mémoire A.

V. On croit trouver un exemple plus V. Article Paffage du décisif au Chapitre VI. Le commence-Chapitre VI. ment de ce Chapitre appartient au Mé- versets 2. & moire B, & on ne laisse pas d'y trouver nouve, le deux fois, aux versets 2. & 4. le nom d'E- nom d'Elo-him dans le lohim. donné à Dieu. Les fils d'Elo-Mémoire B. ש him , בני אלהים , Bene Elohim , » est il dit, verset 2. voiant que les fil-ש les des hommes, כני ארם, Bene Adam, » estoient belles, en prindrent à femmes » pour eux de toutes celles qu'ils choi-» sirent. » Et l'on ajoute, verset 4. « En » ce tems là estoient les Nephilim. נפילים ב, fur la terre, & melme aprez » que les fils d'Elohim s'accointerent ∞ avec les filles des hommes, & qu'elles » leur eurent enfanté lignée, iceux sont » les puissants, qui de tout tems ont esté » gens de renom. »

Mais la fignification du mot Elohim
P iii

Premiere maniere d'expliquer ce paffage.

1°. On a cru autrefois que le mot Elohim signifioit Dieu dans cet endroit, & l'on entendoit par les fils d'Elohim ou de Dieu, les Anges, qui, à ce qu'on croioit, estoient devenus amoureux des filles des hommes, & avoient eu commerce avec elles. Tel estoit le sentiment de a Philon, de b Josephe, & de plusieurs des canciens Peres: mais aujour-d'hui ce sentiment n'est suivi par perfonne.

Seconde maniere de l'ex-Pliquez.

2°. Beaucoup de Peres dont cru, & c'est l'opinion commune, que le mot Elohim dans ce passage doit estre traduit par le mot de Dieu; mais par les fils de Dieu ils entendent les descendants de Seth, ainsi appellez, à ce qu'ils préten-

De Gigantibus, Lib. I.
 Antiquitat. Judaicar. Lib. I. cap. 3.

Lactantius, Divinarum Institut. Lib. IL. cap. 15. Tertullianus, De habitu mulierum. Eusebius Cæsariensis, Præparas. Evang. Lib. IV.

d S. Augustinus, De Civitate Dei, Lib. XV.
sap. 13. S. Johannes Chrysostomus, Homil.
XXII. in Genesim. Theodoretus, Quast. XLVII.
in Genesim.

Vide Bibliothec. Sixti Senensis, Lib. F.

sur la Genese. dent, parce qu'ils estoient fidelles au culte du vrai Dieu, au lieu que par les filles des hommes ils croient qu'il faut entendre les filles des descendants de Cain, ainsi nommez à cause qu'ils s'estoient écartez de la pureté de ce culte. Suivant cette explication, il s'agiroit dans ce passage des mariages des Sethites, ou descendants de Seth, avec les filles des Caïnites, ou descendants de Cain.

A suivre l'une ou l'autre de ces opinions, le nom d'Elohim se trouveroit donné à Dieu une ou deux fois dans un endroit, qui d'ailleurs appartient au Mémoire B. Cela suffiroit-il pour renverser la regle que nous avons établie, & qui sert constamment à distinguer le Mémoire A.où l'on donne ce nom là à Dieu. d'avec le Mémoire B, où on lui donne le nom de Jehovah? La question ne seroit pas difficile à décider, mais je ne l'entreprendrai pas ici. On la trouvera éclaircie & decidée à la fin de cet article.

3°. Mais, & c'est, à ce que je crois, l'explication la plus raisonnable, il y a maniere de Pexpliquer, des Commentateurs a, qui croient que qui paroit ef-

<sup>\*</sup> Seldenus, Mercerus, Guillelmus Henricus leure. Vorstius, apud J. H. Heideggerum, Historiz

CONJECTURES le mot אלהים, Elohim dans cet endroit, comme dans a plusieurs autres du Pentateuque, signifie les grands. les chefs, les juges, & que le mot ארם, Adam, fignifie les hommes du commun, les gens de peu; que le verbe np7, que l'on a rendu par celui de prendre pour femme, uxorem ducere, fignifie proprement, ravir, enlever, prendre par force, sumere, capere, auferre; & que par conséquent le passage doit estre traduit ainsi, Les fils des chefs, des puissants, des juges, voiant qu'il y avoit de belles filles parmi le peuple, enleverent celles qui leur plurent le plus. Ces violences conviennent mieux avec la description des débauches & de la corruption du tems, qui préceda le Déluge, que les prétendus mariages des Sethites avec les filles des Caïnites, & servent en mesme tems à rendre mieux raison des suites de ces commerces, qui aboutirent à produire des Nephilim, כפילים . c'est-à-dire . des voleurs & des brigans, tels que sont ordinairement les

Patriarchar. Tom. I. Exercisas. XI. Thef. 11. Heidegger y site outre cela la version Grecque de Symmaque, le Targum d'Onkelos, & le Rabin Salomon Jarchi.

\*\*Exode, Chap. XXI. 6. & XXII. 8. & 28.

SUR EX GENESE. enfants de la débauche. Mais dés qu'on admet cette explication, comme je crois qu'on doit l'admettre, l'on n'a plus aucune raison de m'opposer ce passage comme une infraction à la regle que j'ai .établie, parce que le mot Elohim ne s'y :trouve plus emploié pour signifier Dieu, & que je n'ai jamais prétendu que l'Auteur du Mémoire B n'ait pas peu se servir de ce mot dans une autre fignification.

VI. On peut alléguer comme un exemple d'une exception trez réele le Chapir Chapitre VII. tre VII, où au verset 16, qui appartient verset 16. où le nom d'Ecertainement au Mémoire B, on trouve lohimest donle nom d'Elohim donné à Dieu. « Voire, né à Dieus dans le Mé-» y est il det, le masse & la semelle de moire B. - toute chair y vindrent (ainsi que Dieu, ⇒ Elohim lui avoit commandé) puis - l'Eternel, Jehouah a ferma l'huis sur » lui : » Et j'avoue que c'est peut estre le premier exemple, qui soit bien concluant pour autoriser une exception à la regle. On pourroit cependant foupçonner que ces mots, (ainsi que Dieu lui avoit commandé) que j'ai renfermé entre deux parentheses, ne sont qu'une repetition de la mesme periode, qu'on trouve mot pour mot au verset 9. du mesme Chapitre, qu'on aura d'abord mise à la

CONJECTURES? marge vis à vis du verset 16. pour y servir d'éclaircissement, & qui aura passé ensuite dans le texte, comme plusieurs. autres additions marginales.

VII. Article. Paffage. du Chapitre IX. l'on trouve dans le Mémoire B le mom d'Elohim donné à Dieu

VII. On trouve encore une exception trez réele, à la fin du Chapitre IX. verset 27. où qui appartient au Mémoire B, & où pourtant le nom d'Elohim est donné à Dieu, « Que Dieu, Elohim, y est il dit. » verset 27. attire avec douceur Japhet. » & qu'icelui loge aux tabernacles de » Sem. » Le passage est clair & décisif, mais peut estre que l'Auteur du Mémoire B, aprez avoir donné à Dieu, dans le verset precedent, le nom de Jehovah-Blohim, l'Eternel-Dieu, c'est à dire, le nom que les Hebreux lui donnoient, en parlant de Sem, dont la posterité conserva la vraie Religion, a cru ne devoir lui donner que le nom d'Elohim, Dieu, c'est à dire, le nom que les incirconcis lui donnoient, en parlant dans le verset suivant, de Japhet, dont toute la posterité se livra à l'idolatrie.

## VII.

Continuation du mesme sujet. Examen de sept autres Articles contenants quelques exceptions à la mesme regle, réeles ou prétenduës. Conféquences qu'on doit tirer du détail de tous ces Articles

VIII. Je crois devoir ici, par ra- VIII. Aricle. port au Chapitre XVI. qui le premier y de differenta donne occasion, rassembler en un mesme endroits de article plusieurs passages de la Genese, la Genese, où le nom d'El, où l'Auteur du Mémoire B a donné à le Fort, est Dieu le nom d'El, de, le Fort, comme donné a Dieu, tant par au Chapitre XVI. verset ו אל ראל , l'Auteur du Mémoire B, El roi, le Dieu Fort de vision, c'est à que par celui dire, le Dieu Fort, qu'on voit; au Cha-du Mémoire pitre XVII. verf. ו. יחש לא, El Schaddai le Dieu Fort tout puissant: au Chapitre XXI. verset אל עולם, El holam, le Dieu Fort d'Eternité, c'est à dire, le Dieu Fort Eternel: au Chapitre XXVIII. verset 3., le Dieu Fort tout puissant: au Chapitre XXXIII. verset אל אלהו ושראל . El Elohe Jifrael. le Dieu Fort, Dieu d'Israël: au Chapitre XLIX. verfet 25. מאל אביך. Meel Abicha, du Dieu Fort de ton pere. On pourroit peut estre croire que ces pas-

fages font autant d'exceptions à la regle que nous avons établie, mais on se tromperoit. Cette regle ne donne l'exclusion dans le Mémoire B, qu'au nom d'Elohim. Dieu, & non pas au nom d'El, le Fort; de mesme qu'à l'égard du Mémoire A, elle ne donne l'exclusion qu'au nom de Jehovah. l'Eternel, & non à celui d'El, le Fort, dont cet Auteur s'est fervi lui mesme en plusieurs endroits, comme aux Chapitres XXXI.

13. XXXV. 1. 3. 7. 11. XLIII. 14. XLVI. 3. XLVIII. 3.

On doit porter le mesme jugement des autres noms donnez à Dieu dans la Genefe, comme ארני, Adonai, Dominus, le Seigneur: שהי, Schaddai, Omnipotens, le Tout puissant: עליון, Elion, Altissimus, le Trez Haut, &c. lesquels ne decident ni pour le Mémoire A, ni pour le Mémoire B, & qu'on trouve indifferemment emploiez, tantost avec le nom d'Elohim, & tantost avec celui de Jehovah, quoique plus souvent avec ce dernier: & dans le fond, ces noms là font moins des noms propres de Dieu, que des simples épithetes, qui servent à exprimer quelques unes de ses souveraines perfections.

IX. Article. IX. On feroit également mai fondé

SUR LA GENESE. à compter pour une exception un passa- Chap. XIX. ge, qu'on trouve au Chapitre XIX. ver- vers. 29. où set 29. où le nom d'Elohim est donné à le nom d'E-Dieu, dans un Mémoire particulier, que donné à Dieu nous avons placé sous la colomne D. dans un Mémoire de la « Il advint, y est il dit, quand Dieu, colomne Da - Elohim, detruisoit les villes de la plaine, qu'il eut souvenance d'Abraham. » La regle, qui affecte le nom d'Elohim à un Mémoire, & celui de Jehovah à un autre, ne regarde que les deux Mémoires A & B, & on ne doit pas l'étendre aux autres Mémoires, que j'ai rassemblez fous la colomne D, dont les Auteurs ne paroissent point avoir esté attachez à aucun nom de Dieu en particulier, & ont peu par consequent emploier indifferemment l'un ou l'autre des deux noms d'Elohim, ou de Jehovah, ou tous les deux ensemble, ou mesme à leur choix tout autre nom de Dieu. Ainfi, comme le Mémoire, où se trouve le passage, dont il est question, est trez distinct des Mémoires A & B, l'Auteur de ce Mémoire a peu se fervir du nom d'Elohim, & le donner à Dieu comme il a fait au vers. 29. C'est par la mesme raison aussi, que l'Auteur d'un autre Mémoire particulier, placé sous la mesme colomne D, lequel fait tout le Chapitre XIV, & qui contient l'histoire

bre des exceptions à la regle.

X. Article.

X. Le Chapitre XXIV. qui a toutes Differents
passages, pris les marques qui caracterisent le Mémoidu Mémoire re B, & que j'ai placé pour cette raison d'Elohim est fous la colomne B, fournit quelques donné à Dieu passages, qu'on pourroit prendre pour celui de Jedonne à Dieu le nom d'Elohim, comme horsh.

donne à Dieu le nom d'Elohim, comme au verset 12. O Eternel, dit le serviteur, qu'Abraham envoioit en Mesopotamie, Dieu de mon Seigneur Abraham: au verset 27. Benit soit, dit le mesme serviteur, l'Eternel, Dieu de mon Seigneur Abraham: au verset 42. O Eternel, dit-il encore, Dieu de mon Seigneur Abraham: au verset 48. J'ai benit, dit le mesme, l'Eternel, le Dieu de mon Seigneur Abraham.

Mais il est visible que dans tous ces endroits l'Auteur du Mémoire a deu necessairement se servir du mot Elohim, pour exprimer la pensée du serviteur d'Abraham, & qu'il ne l'auroit pas renduë, s'il lui avoit sait dire, Beni soit l'Eternel, Eternel de Monséigneur AbraFUR LA GENESE. 35E

a rapportez.

Il y a dans le reste de la Genese quelques autres exemples de mesme espece. comme au Chapitre XXVI. verset 24. où l'Eternel dit à Isaac, Je suis le Dieu d'Abraham ton pere : au Chap. XXVII. vers. 20, où Isaac, aiant demandé à Jacob, qu'il prenoit pour Esau, comment il avoit peu trouver si viste de la venaison, on fait repondre Jacob en ces termes, l'Eternel, ton Dieu, a fait qu'elle s'est rencontrée devant moi : au Chap. XXVIII. verset 13. où Dieu dit à Jacob, Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Isaac : au mesme Chapitre, verset 21, où l'on fait dire à Jacob, L'Eternel me sera Dieu : au Chap. XXXII. verset 9. où Jacob dit en parlant à Dieu, O Dieu de mon pere Abraham. Dieu de mon pere Isaac, ô Eternel.

Tous ces passages sont, comme on voit, paralleles, & quoiqu'ils soient tous pris du Mémoire B, je ne crois pas qu'on doive les regarder comme des exceptions à la regle proposée, parce que l'Auteur ne pouvoit point s'exprimer autrement. On ne doit donc compter comme des exceptions réeles que les endroits de ce Mémoire, où le nom d'Elohim est

donné tout feul à Dieu. Pour tous les autres, où ce nom Elohim tient de prez à celui de Jehovah, comme dans tous les endroits, qu'on vient de marquer, la regle y est aussi exactement observée, que quand l'Auteur de ce Mémoire B joint ensemble les deux noms Jehovah, & Elohim, & qu'il les donne à Dieu conjointement, comme dans les Chapitres II. & III. & ailleurs.

XI. Article. XI. C'est sur le principe qu'on vient Autre passa-d'exposer, que je ne regarderois pas me especcio comme une exception réele, ce qui est dit le nom d'E-aux vers. 27.28. de ce Chapitre XXVII. donné à Dieu où Isaac, aprez avoir senti les habits que im nediatement aprez portoit Jacob, pour reconnoitre si c'escelui de Je-toit Esaü, le benit en lui disant: Voiri horah.

l'odeur de mon sils comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit : Dieu. Elohim, te doint de la rosée des cieux. Et
de la graisse de la terre. Je croi que
dans cet endroit, l'Auteur aiant emploié
le nom de Jehovah dans la phrase qui
précede immediatement, que l'Eternel
a benit, il a peu emploier dans la periode suivante, Dieu te doint, celui d'Elohim, comme il a fait dans les passagés;
qu'on vient de rapponter dans l'article
précedent, où l'on a remarqué que cet
Auteur a mesme quelquesois affecté de

SUR LA GENESE. joindre ensemble ces deux noms, & de donner à Dieu le nom composé de Jehovah-Elohim, c'est à dire, l'Eternel-Dieu, sans contrevenir par là à la

regle.

r

XII. Dans le Chapitre XXVIII. XII. Article. qui appartient au Mémoire B, il y a Chapitre plusieurs endroits, où Dieu est nommé XXVIII. qui Elohim, & qu'on prendroit pour autant Mémoire B, d'exceptions à la regle, comme au ver- où Dieu est set 12. Et voici , les Anges de Dieu mon- him. toient & descendoient par l'échelle; au verset 17. Ce n'est ici que la maison de Dieu; au verset 20. Si Dieu est avec moi; enfin au verset 22. Cette pierre ci que j'ai dressée pour enseigne, sera la maison de Dieu.

Mais tous ces endroits là ne sont pas également concluants. On peut en justifier quelques uns, comme ceux des verfets 17. & 22, où le nom de Dieu, Elohim, n'est emploié qu'avec celui de Maifon, pour dire Maison de Dieu, ce qui exprimoit le nom donné au lieu, où Jacob avoit passé la nuit. Pour les deux autres endroits, où l'Auteur du Mémoire B eut peu emploier le nom de Jehovah, & dire, verset 2. Les Anges de l'Eternel , Jehovah , au lieu de dire , Les Anges de Dieu. Elohim; & verset

nommé Ele-

254 CONJECTURES. 20. Si l'Eternel est avec moi, au lieu de, Si Dieu est avec moi, je ne balance pas à les regarder comme des exceptions à la regle.

XIII. Article. Passage du Chapitre moire B.

XIII.Le verset 50.du Chapitre XXX L. fournit une autre exception, pareille aux XXXI. où le deux dernieres de l'art. précedent; car, nom d'Elo-him est don quoique ce verset appartienne au Méme à Dien, moire B, l'Auteur ne laisse pas d'y donner dans un ver- à Dieu le nom d'Elohim. « Si tu affliges tient au Mé- mes filles, y fait-on dire à Laban, par-» lant à Jacob, & si tu prens femmes » outre mes filles, il n'y aura personne » qui en soit tesmoin entre nous; Regar-= de, Dieu, Elohim, sera tesmoin entre ⇒ moi & toi. ».

XIV. Article. Paffage du dans le Mémoire B.

XIV. Enfin, dans le Chap. XXXIX. Ch. XXXIX. qui appartient au Mémoire B, Joseph vers. 9. où donne à Dieu, au verset 9. le nom d'E-Dieuest nom-mé Elohim lohim, lorsqu'il dit à la femme de Potiphar, pour s'excuser de repondre à ses follicitations : « Comment feroy-je ce mal si grand, & pecheroy-je contre » Elohim, contre Dieu.»

> Dans cet endroit l'exception à la regle paroit formelle; mais peut estre que l'Auteur, quoique attaché à l'usage du nom de Jehovah, comme il paroit par le reste de ce Chapitre, a cru qu'il ne convenoit pas de faire parler Joseph de

sur la Genese. Jehovah, dans un discours addressé à une femme Egyptienne, qui ne connoit pas Dieu sous ce nom.

Il résulte du détail, qu'on vient de Quatre Confaire de tous les différents noms que l'on qu'on doit tia donné à Dieu dans les differents en-rer du detail droits de la Genese.

I. Que des quatorze articles, fous lesquels nous avons rangé toutes les ex- quence. ceptions à la regle, soit réeles, soit prétenduës, il y en a onze qui contiennent differents passages, où l'on a emploié le nom d'Elohim, Dieu, dans le Mémoire B, dont nous regardons l'Auteur comme attaché à donner à Dieu le nom de Jehovah . l'Eternel . ou de Jehovah-Elohim, l'Eternel-Dieu, savoir les Articles I. II. III. V. VI. VII. X. XI. XII. XIII. XIV.

Qu'il n'y en a qu'un, savoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de Jehovah, l'Eternel, donné à Dieu dans le Mémoire A, dont l'Auteur n'emploie que le nom d'Elohim, Dieu.

Qu'il y en a un aussi, qui est le VIII. où l'on a rassemblé plusieurs exemples. par où il paroit qu'on a donné à Dieu le nom d'El . le Fort . tant dans le Mémoire B, que dans le Mémoire A.

Enfin, qu'il y a un seul Article de mel-

756 Conjectures me, savoir le IX. où l'on voit que dans les autres Mémoires particuliers, distincts des Mémoires A & B, & que nous avons rangé par cette raison sous des colomnes differentes, C ou D, on n'y parle de Dieu que trez rarement, & que quand on a occasion d'en parler, on lui donne indifferemment le nom d'Elohim, Dieu,

Il. Confequence.

de Jehovah, l'Eternel, d'El, le Fort, &c. II. Qu'entre les onze Articles, qui contiennent les exceptions à la regle, qu'on croit trouver dans le Mémoire B. il y en a quatre, le I. le V. le X. & le XI. où les passages citez ne donnent aucune atteinte à la regle, comme on l'a fait voir ci dessus : que l'Article III. fournit un exemple qui n'est guere concluant: & qu'ainsi on ne peut regarder comme des exceptions réeles, que celles qui font établies sur les passages rapportez dans les six Articles, qui restent, le II. le VI. le VII. le XII. le XIII. & le XIV.

Qu'à l'égard du Mémoire A, il n'y a qu'un seul Article qui le regarde, savoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de Jehovah, donné à Dieu dans ce Mémoire, mais un exemple peu sur, comme on l'a prouvé cideslus.

SUR LA GENESE. 3

Que quant au nom d'El. le Fort, donné à Dieu dans le Mémoire A, de messe que dans le Mémoire B, cet usage n'interesse en rien la regle que nous admettons, comme on l'a dit ci dessus.

Enfin, qu'on en doit dire autant de l'usage des noms de Dieu, Elohim, Jehovah, ou El, emploiez indifferemment dans les Mémoires particuliers, distincts du Mémoire A & du Mémoire B, par

les raisons rapportées ci dessus.

III. Qu'il est certain que l'Auteur du Mémoire B a connu le nom d'Elohim, qui estoit le nom que toutes les nations voisines des Hébreux donnoient à Dieu, puisqu'il l'a souvent emploié, joint au nom Jehovah, en donnant à Dieu le nom composé de Jehovah-Elohim, l'Eternel-Dieu; qu'ainsi quoiqu'il sut dans l'usage de lui donner par préserence le nom de Jehovah, il a peu lui donner aussi celui d'Elohim, Elelui donner seul, quand des raisons particulieres ont peu l'y déterminer; ensin, qu'il paroit qu'il en a usé ainsi dans les passages rapportez dans les six Articles ci dessus mentionnez.

Que pour l'Auteur du Mémoire A, il est douteux s'il a connu le nom de Dieu, Jehovah, parce que l'unique endroit où l'on trouve ce nom dans ce Mémoire,

III. Confe-

358 Conjectures

V. 25. ne paroit pas entierement concluant: mais que s'il l'a connu, il en a fait trez peu d'usage, & a évité par respect de s'en servir.

Du reste, que les Auteurs des Mémoires A & B, ont connu & emploié l'un & l'autre, quand il leur a convenu, les autres noms de Dieu, El, Adonai, Schaddai, & qu'il ne paroit pas qu'ils se soient à cet égard assujettis à aucune regle: & que les Auteurs des autres Mémoires particuliers, qu'on a rangé sous les colomnes C ou D, ont usé de la mesme liberté.

IV. & derniere Confequence.

IV. Enfin, que le petit nombre d'exceptions qu'on peut alleguer, loin d'infirmer la regle de la distinction des noms de Dieu, à la faveur de laquelle nous croions pouvoir juger de ce qui appartient au Mémoire A, ou au Mémoire B, semble servir au contraire à la confirmer & à l'autoriser, & que c'est le cas d'appliquer l'axiome vulgaire, Exceptio sirmat regulam.

## VIII.

Second Avantage de mon opinion. Elle sauve la pluspart des répetitions qu'il y a dans la Genese, en les distribuant en differents Mémoires. Exemples qui servent à justifier cet avantage.

Un second Avantage de l'opinion que Second avanje propose, c'est d'éviter les répetitions tage de mon opinion. Elle choquantes, qui sont si fréquentes dans sauve la plusla Genese. On en va juger par quelques peritions de

uns des principaux exemples.

I. Aprez un récit détaillé de la créa-Premi Exemple. tion du monde jour par jour, qui remplit le premier Chapitre, il est dit au Chapitre II. versets 1. 2. 3. Les cieux donc & la terre furent achevez avec toute leur armée; & Dieu eut achevé au septieme jour son œuvre qu'il avoit faite & il se reposa au septieme jour de toute œuvre qu'il avoit faite; & Dieu benit le septieme jour . & le sanctifia, parce qu'en ce jour là il s'estoit reposé de toute son œuvre qu'il avoit créée pour estre faite. Cependant on trouve aprez, depuis le verset 4. du mesme Chapitre, jusqu'à la fin du Chapitre IV. un autre récit, où l'on parle, à la verité en peu de mots, de la création de l'univers, & de celle des

Premier

plantes, des animaux & de l'homme, mais où l'on entre dans un détail particulier fur la création d'Eve; aprez quoi on fait la description du Paradis terrestre, & on rapporte la tentation d'Eve, la chute d'Adam, & leur punition.

Cette répetition a paru si choquante à tous les Traducteurs, mesme à ceux qui ont fait la version de Geneve, qu'ils ont tâché de la pallier, en traduisant les préterits parfaits, ou les aoristes, qui font les seuls qu'il y ait en Hébreu, par des préterits plus que parfaits, qui ne sont point connus dans la langue Hébraïque. Ainsi ils ont traduit, Ch. II. v. 7. L'Eternel avoit formé l'homme de la poudre de laterre. & avoit souflé és narines d'icelui respiration de vie dont l'homme fut fait en ame vivante; au lieu qu'il y a dans l'original, Or l'Eternel forma l'homme de la poudre de la terre. & fouffla ez narines d'icelui respiration de vie, dont l'homme fut fait en ame vivante. & ainsi de tous les autres endroits de cette narration, par où ils ont taché de representer comme une simple récapitulation du premier recit, ce qui est dans le vrai un second recit, accompagné de quelques circonstances nouvelles.

Mais dans mon opinion il n'y a aucun besoin sur la Genese. 361 besoin de faire la moindre violence aux paroles du Texte, ni de chercher à pallier la répetition, car il n'y en a aucune. Le premier recit appartient à un premier Mémoire A, & le second, à un second B, que Moyse a trouvé à propos de joindre ensemble, pour les conserver tous deux, à cause de quelques particularitez importantes qu'il y a dans chacun, & qu'il a cru devoir transmettre à la posterité.

II. On trouve des répetitions pareilles dans l'histoire du Déluge.

Exemple:

1°. On y fait une description vive de la corruption des hommes avant le Deluge, depuis le verset 1. du Chapitre VI. jusqu'au verset 8. & l'on en trouve une autre description à peu prez pareille, depuis le verset 11. du mesme Chapitre, jusqu'au verset 14.

2°. Depuis le verset 19. du Chapitre VI. jusqu'au verset 21. Dieu ordonne en détail à Noé de recevoir dans l'Arche un certain nombre de paires d'animaux, d'oiseaux, & de reptiles, & l'on ajoute au verset 22. que Noé sit selon toutes les choses, que Dicu lui avoit commandées. On trouve les mesmes ordres donnez par l'Eternel à Noé, depuis le verset 1. du Chapitre VII. jusqu'au verset

4. & l'on ajoute de mesme au verset s. que Noé fit selon toutes les choses, que l'Eternel lui avoit commandées.

3°. Au Chapitre VII. verset 6. il est dit, que Noé estoit agé de six cent ans. quand le Déluge des eaux advint sur la terre; & au verset 11. du mesme Chapitre on répete, qu'en l'an six cent de la vie de Noé . . . . toutes les fontaines du grand abysme furent rompuës. Depuis le verset 8. jusqu'au verset 10. on marque que toutes les bestes entrerent dans l'arche deux à deux à savoir masse & femelle; & la mesme chose est répetée un peu plus bas, depuis le verset 14.: julqu'au verlet 16.

4°. Enfin, les versets 18-19. & 20. disent chacun, presque dans les mesmes. termes, que les eaux fe renforcerent. & couvrirent les plus hautes montagnes; & dans les versets qui suivent, 21. 22. & 23. on trouve de mesme dans chacun, que toute chose, qui se mouvoit sur la terre, ou qui avoit respiration de vie, expira, mourut, ou fut raclée.

Ces dernieres répetitions, placées si préz les unes des autres, paroissent surtout avoir deplus M. de Sacy, qui n'a rien negligé pour râcher de les affoiblir dans la traduction par l'art avec leguel

SUR LA GENES, E. il a rendu ces six derniers versets. Pour nous, nous n'en sommes point choquez, & nous n'avons point sujet de l'estre. puisqu'il nous paroit visible que ces répetitions appartienment à deux Mémoi-, res differents, sous lesquels il a esté sacile de les ranger, comme nous avons fait. Il a falu seulement rapporter à un . troisieme Mémoire le 20. & le 23. versets, où les mesmes choses estoient répetées pour la troilieme fois, & nous ne sayons pas si cet expédient ne feroit pas utile pour sauver quelques eutres répetitions.

III. Au Chapiere X. versets 22-25. on trouve la descendance genéalogique Exemple, de Som jusqu'à Pelagis, & à son frere Joctan ; aprez quoi , fants parler des enfans de Peleg, jonnepporte la posterité de Loctan aux verfete fluivants, depuis le 26. jusqu'au 29. La mesme descen-. dance genéalogique de Sem jusqu'à Peleg est rapportée au Chapitre XI. depuis le verset 10, jusqu'ain verset 191 Mais il estailé de sauver cementépetition ; en: rapportant, comme nous avons fait, ces, deux genéalogies à deux différents Mé-, moires, aisez à distinguer; la derniere, qui est au Chapitre XI. & qui va depuis Sem jusqu'à Abrahama appartient au

ROS CONJECTURES moire A les trois derniers, 51. 52. 37. comme je l'ai fair dans la distribution de la Genese.

Les répetitions qu'on ne sauve point par ce moien, peuvent venir de plusieurs causes qui servent à les excuser. Détail de plusseurs de ces causes.

trouve dans la Genese.

Il faut cependant convenir, que l'exres des repetitions qu'on pédient des différents Mémoires ne suffit pas pour lauver toutes les répetitions, qu'on trouve dans la Genele; & qu'il en reste beaucoup d'autres, qui vienment de plusiours lauses particulieres.

I. Les additions on notes, qui ont passé de la marge dans le texte.

....I. y en a quelques unes, qu'on ne doit pas mêttre sur le compre de Moyse, qui a composé la Genese, ni mesme sur celui des Auteurs qui ont écrit les Mémoires sidont nous croions qu'elle a esté formée, mais qui viennent de ce qu'ona inséré dans le texte, en le transcrivant, des notes ou des explications, qu'on avoit ajoutées à la marge pour l'éclaircir. C'est ainsi qu'au Chapitre XIII. 18. XXIII. 2. & 19. & XXXV. 27. en parlant de Mamré, ou Kiriath-Arbe quisont le mesme lieu, on ne manque pas d'y njouter toujours, qui est Hebron. Mais

SUR LA GENESE. il est visible que cette répetition ne vient que de ce que les copistes out inseré dans le texte une note marginale, qu'on n'avoit ajoutée que pour indiquer le nom moderne d'un lieu, qui en avoit eu un autre du tems d'Abraham, & mesme du tems de Moyse, mais qui n'estoit plus en usage, quand on eut besoin d'ajouter la note marginale.

II. Il y en a d'autres qui sont dues an II. Le genie genie de la langue Hébraïque, laquelle de la langue Hébraïque manque souvent de mots propres, à la qui manque place desquels on est obligé d'emploier pres. des circonlocutions, qui ont l'air de répetitions. C'est ainsi qu'au Chapitre XXIX. Jacob répete trois fois dans le verset 10. ces mors, le frere de ma mere: Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel, fille de Laban, frere de sa mere, & le troupeau de Laban, frere de sa mere, il s'approcha & roula la pierre de dessus l'ouverture du puits. & abbreuva le troupeau de Laban, frere de sa mere. S'il y avoit eu en Hébreu un mot propre pour dire cousine germaine, & un autre pour dire oncle, il n'y auroit pas eu de répetition dans cet endroit, & le verset auroit esté ainsi conceu. Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel fills de Laban, sa cousine germaine, & le O iiii

368 CONJECTURES rroupeau de Laban son oncle, il s'approcha, & roula la pierre de dessus l'ouverture du puits. & abreuva le troupeau de

Laban son oncle.

De mesme au Chapitre XXV. verset 30. Esaü dit à Jacob, Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, roux, car je suis las. Si au lieu de la répetition choquante, de ce roux roux, on emploie le superlatif qui manque en Hébreu, & que cette répetition sert à exprimer, on trouvera qu'Esaü demandoit à son frere de ce mets fort roux, qu'il avoit preparé, ce qui est trez simple, & trez propre à designer le plat de lentilles, dont il estoit question.

Il y a un autre exemple d'une répetition semblable au Chapitre XIV. de la Genese, verset 10. où il est dit que dans la vallée de Siddim, que la mer morte couvre à present, il y avoit puits, puits de bitume, putei, putei bituminis, pour dire, qu'il y avoit beaucoup de puits de bitume, c'est-à-dire, d'où l'on tiroit du

bitume.

On trouve un troisieme exemple d'une pareille répetition, pour tenir lieu de superlatif, au Chapitre XLIX. verset 22, où Jacob en benissant Joseph dit, » Jo» seph est un rameau soisonnant, un ra-

SUR LA GENESE. 🛎 meau foisonnant prez de la fontaine: • les branches en ont couru sur la mu-» raille ». Ce qui signifie que Joseph est un gros rameau trez étendu, tel qu'un arbre planté prez d'une fontaine, & que ses branches s'étendent par dessus la muraille.

III. Il y a d'autres répetitions, qui III. Formulés font des formules de civilité & de res- tablies par pect, établies alors par l'usage, & dont l'usage. il n'estoit pas permis de se dispenser, quand on parloit à un superieur. Ainsi au Chapitre XVIII. verset 27. Abraham dit à Dieu, Voici maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur, quoique je ne sois que poudre & que cendre. Au verset 30. Abraham répete, Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas, si je parla encore. Et au verset 31. il dit pour la troisieme fois, Voici maintenant, j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur. Et au verset 32. Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas , je parlerai encore une seule fois. Mais ces répetitions estoient d'especes, de formules, qui servoient à marquer le respect de l'inferieur pour le superieur, comme on peut en juger par l'exemple de Juda, quand il adresse la parole à Joseph, premier ministre de Pharaon, pour l'adoucir sur le compte

de Benjamin, Chapitre XLIV. 18. Hétas! Monseigneur, je te prie, que ton ferviteur dise un mot. Et que Monseigneur l'écoute. Et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur. Et par l'exemple de Gedéon, qui en adressant la parole à l'Ange de l'Eternel, qui lui estoit apparu, lui parle en ces termes, Juges Chap. V. 39. Que ta colere ne s'embrase point cantre moi je parlerat seulement cette sois.

IV. Il y a plusieurs répetitions, qui

IV. Necessité de répeter, pour faire une imprefsion plus forte,

ont esté necessaires pour saire une impression plus forte, & qui paroissent avoir esté emploiées dans cette intention. A la verité, je n'en connois point d'exemple dans la Genese, mais les exemples n'en sont pas rares dans l'Exode, & dans les autres livres législatifs du Pentateuque. Comme le peuple Hébreu eftoit un peuple dur a cervicis, de col roide Exode, XXXII. 9. XXXIII. 5. XXXIV. 9. c'est-à-dire, opinialtre, entesté, livré à ses préventions, enclin au murmure & à l'idolatrie, qui aprez les merveilles que Moyse avoit operées pour le tirer d'Egypte, & lui faire traverser la mer rouge, se livra follement à l'idolatrie du veau d'or, qui murmuroit à chaque pas, des qu'il estaignoit de

BUR LA GENESE. manquer de quelque chose, qui nonobstant les miracles éclatants que Dieu faisoit en sa faveur pendant sa demeure dans le desert, ne laissoit pas d'y adorer a des fausses divinitez, & d'y porter les idoles des nations voifines, il estoit trez necessaire d'insister plus d'une sois fur les loix morales & céremonielles. que Dieu lui prescrivoit, & de les lui répeter souvent; & delà viennent les fréquentes répetitions de l'Exode. L'expérience nous apprend que le peuple est beaucoup plus fortement touché d'une verité, & quelquesois mesme d'une erreur plusieurs fois répetée, quoiqu'on ne fasse simplement que la redire, que d'une verité, quelque évidente qu'elle soit, ou quelque bien prouvée qu'elle puisse estre, si on se contente de ne la lui presenter qu'une seule fois.

V. On peut regarder comme une cin- v. Pauvreté quieme cause de ces répetitions, la pau- de la langue Hébraique vreté mesme de la langue Hébraique, dans les conqui estoit peu abondante en mots ; ou jugaisons des les verbes n'avoient point d'autres tems, les déclinaique le prélent, l'infinitif, le préterit & noms, des noms, dans le futur; où les cas des noms n'estoient l'usage des point marquez par des inflexions diffé- invertions.

Le Prophete Amos, V. 25. & S. Etienne, Actes des Apostres, VII, 42. 43.

272 . CONJECTURES rentes; où il n'y avoit point d'inversions, & où par le génie de la langue, il ne pouvoit pas melme y en avoir ; où la construction estoit presque toujours la mesme, ce qui mettoit une monotonie constante dans le style, &c. Par toutes ces raisons, on estoit presque forcé de rendre les mesmes chofes dans cette langue dans les mesmes termes, quand on estoit obligé d'en parler une seconde fois. Ainsi il est dit, aprez la création, I. 28. que Dieu benit Adam & Eve. & leur dit . Croissez . multipliez & remplissez la terre. & l'assujettissez. & dominez sur les poissons de la mer. & sur les oiseaux des cieux. & sur toute beste qui se meut sur la terre. Et il est dit de mesme aprez le Déluge, IX. 1. 2. que Dieu benit Noe & ses fils, & leur dit. Croissez . multipliez & remplissez la terre. & que toutes les bestes de la terre. tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poisfons de la mer, vous craignent & vous redoutent.

Pareillement, quand Jacob, en allant en Mesopotamie, eut eu à Bethel une vision pendant le sommeil, il est dit, XXVIII. 18. & 19. qu'il se leva de bon matin. Et prit la pierre, dont il avoit

SUR LA GENESE. fait son chevet. & la dressa pour monument. & versa de l'huile sur son sommet . & qu'il appella le nom de ce bieu. Bethel. Quand aprez son retour de Mesopotamie, il eut eu une seconde vision au mesme lieu, il est dit de mesme XXXV. 14. 15. qu'il dressa un monument au lieu, où Dieu avoit parlé avec lui , savoir, une pierre pour monument. & qu'il repandit dessus une aspersion. & y versa de l'huile; & qu'il nomma le lieu . Bethel.

VI. Les idiotismes, qui estoient pro- VI. Idiotispres à la langue hébraique, y avoient à la langue introduit beaucoup d'élocutions, que Hébraique, pris mal nous regarderions comme des repeti- propos pour tions, mais que les Hebreux ne regar-des répetidoient pas de mesme. Je ne citerai que l'exemple de la particule, Voici, ecce, en Hebreu, הן, hen, ou הכה, hinne . si souvent repetée dans la Genese, surtout dans les narrations, lorsqu'on raconte quelque chose de subit & d'imprevu; comme au Chapitre XXXVII. où Joseph raconte ses songes, & où il dit, vers. 7. « Voici nous lions des gerbes » parmi le champ, & lors ma gerbe se » leva..... Et voici vos gerbes l'en-» viro merent ». vers. 9. « Voici, dit-il » de mesme, j'ai songé encore un songe,

474 CONJECTURES

» & voici le soleil, &c ». vers. 29. « Et » voici Joseph n'estoit plus dans la » sosse on trouve de pareils exemples dans tout le reste de la Genese, mais on se contentera d'indiquer les Chapitres XIX. 19. 20. 21: XXIV. 13. 15. 30. 43. 45. 51. 63: XXVIII. 12. 13. 15: XLI. 2. 3.

On faisoit en Latin à peu prez le mesme usage de la particule, Ecce. & dans les mesmes circonstances. Les exemples en sont trop communs, pour qu'il soit necessaire d'en rapporter. Il suffit de remarquer qu'un a ancien Commentateur observe, que Ciceron avoit accoustumé de se servir de cette particule dans tous les cas, où il s'agissoit de quelque chose d'imprevu, & il ajoute que Virgile a fuivi cet exemple: Proprium hoc Ciceronis est, dit-il, in rebus improvisis, ecce autem, quod cum curá Virgilius & legit & transtulit. Cela peut servir à justifier l'usage des Hebreux; mais quelque idée qu'on veuille se faire de cette repetition de la particule Voici en hebreu, on ne doit point avoir moins d'indulgence pour l'excuser, que pour excuser grec la repetition importune des particules expletives , mir, mir, di, di, ri, vi, wip,

Ascomius, in 2. Verr.

SUR LA GENESE. ace, i., &cc. si communes dans cette langue.

VII. Independamment meline de tou- vri. L'ulage: tes ces raisons, l'usage seul suffision pour où l'on estoit dans ces preautorifer ces repetizions. Dans ces pre-miers tems miers tems on ecrivoit comme on par- demploier beaucoup de loit, & l'on sait qu'on se répete dans la répetitions. conversation. C'est conformement à cet usage que l'Auteur du premier Mémoire de la Genele, aiant rapporté, I. 11. que Dieu dit, que la terre pousse son jet. savoir, de l'herbe portant de la semence. & des arbres fruitiers, portant du fruit felon leur espece, qui aient leur semence en eux mesmes sur la terre . & aiantajoute qu'il fut ainsi, il repete presque dans les mesmes termes, verset 12. que la terre produisit son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence selon son espece. & des arbres portant du fruit, qui avoient leur semence en eux mesmes selon leur espece.

De mesme, quoique l'Auteur de l'histoire de Joseph eut exposé le songe de Pharaon au commencement du Chapitre XLI. 1.-4. il introduit Pharaon, qui répete le mesme détail à Joseph, presque dans les mesmes termes dans le mesme Chapitre, versets 17.-20. & qui n'y ajoute que la legere circonstance rap-

portée au verset 21.

376 Conjectures

par l'exem-

Ce qui pent Ce que l'on dit ici de l'usage des répetiestre prouvé tions dans les premiers siecles, peut estre ple d'Home- autorisé par l'exemple d'Homere. Quoique ce Poëte ait vecu longtems aprez Moyse, & surrour longtems aprez ceux de qui sont les Mémoires, dont Moyse s'est servi; qu'il ait écrit dans une langue plus féconde, plus variée, & mieux cultivée que la langue hébraique; & qu'il ait écrit en vers, ce qui demande plus d'attention & plus de correction, cela n'empeche pas que ses Poëmes ne foient pleins de répetitions. 2 « Chaque » Messager y rend mot pour mot le dis-» cours qu'on l'a chargé de faire, & que » le Lecteur sait deja; on y décrit la » maniere, dont Paris s'arme pour com-» battre Menelas, & on emploie ailleurs - la mesme description pour un autre » Heros; le mesme sacrifice revient plus » d'une fois; la mesme peinture sert à » plusieurs batailles; dans le combat des » Dieux, un des combattans dit à son » adversaire les mesmes: fanfaronades : » que quelque Grec a dit à un Troien 3 = il n'y a que deux ou trois formules pour » la mort de deux cent hommes. » Cependant, malgré tous ces défauts.

M. de la Motte, Réflexions sur la Critique, p. 159.

SUR LA GENESE. les beautez réeles, qu'il y a dans les Poëmes d'Homere, prévalent. Loin de blamer les répetitions, qu'on y trouve, on a porté la prévention, jusqu'à chercher de lui en faire 2 honneur, je doute qu'on adopte facilement ce parti; mais du moins, malgré toutes ses répetitions, Homere ne laisse pas d'estre le divin Homere. Pourquoi donc Moyse, qui avec plus b de beautez, a beaucoup moins c de défauts & de répetitions, ne sera-t-il pas aussi le divin Moyse, à ne le considerer mesme que comme un simple Historien. Son stile est, à la vérité, simple, négligé, sans ornemens; mais son stile est expressif, noble, élevé, & mesme sublime, quand la matiere le comporte, ou le de-

Nescio quomodo Homerum repetitio illa unicè decet, & est genio antiqui Poetæ digna?

Macrob. Saturn. Lib. V. Cap. 15.

Par les beautez qu'il y a dans le Livre de la Genese, je n'entends point parler de peintures vives, ou de descriptions agréables, qu'on ne doit point chercher dans une Histoire aussi abregée, mais de la noblesse des idées qu'on y donne de la grandeur de Dieu, & de la sublimité avec laquelle on en parle.

"Un des defauts qu'on trouve dans Homere, & qu'on ne trouve pas dans Moyle, est l'usage des differentes dialectes, qu'on ne sauroit justifier dans l'Iliade & dans l'Odyssée, &

qui en diminuent la beauté.

mande. On peut s'en rapporter au sentiment de Longin, Juge éclairé dans cette matiere. Cet Auteur, quoique payen, reconnoit que « le « Legislateur » des Juiss, qui n'estoit pas, dit-il. un » homme ordinaire, aiant fort bien connu la grandeur & la puissance de Dieu, » l'a exprimée dans toute sa dignité au » commencement de ses loix par ces paroles: Dieu dit que la lumiere se fasse, » E la lumiere se fit: que la terre se passasse sa la terre su fasse, & la terre su faite.»

#### X.

Troisieme & principal Avantage de mon opinion. Elle fait disparoitre les Antichronismes, c'est-à-dire, les renversements d'ordre dans la Chronologie, qui se trouvent dans la Genese. Deux exemples d'Anti-chronismes évidents, qui disparoissent par cette méthode.

Troisteme A- L'avantage le plus grand de l'opivantage de monopinion, que je propose, c'est de faire dis-Elle fait dis-paroitre les Antichronismes & les Hyste-Paroitre tous rologies, c'est à dire, les renversements nismes de la dans l'ordre de la chronologie, & dans Genese. la suite de la narration. Envain les Com-

\* Traité du Sublime, de la traduttion de Boileau, Chap. VII.

sur la Genese. 979 metitateurs travaillent-ils pour tacher d'en rendre raison, ou du moins de les excuser. Les Docteurs Juiss, qui ont desesperé d'y réussir, ont depuis longtems pris le parti d'établir, comme une maxime, qu'il n'y a ni anteriorité, ni posteriorité dans le Livre de la Loi. a In Lege non est antepositio aut postpositio.

Comme la matière oft extremement importante, il convient d'examiner chaque article en particulier selon l'ordre de la Genese. On en sentira mieux les difficultez, & on en sera plus en état de juger du mérite d'une opinion, où l'on voit qu'elles s'évanouissent de soi mesme.

I. Dans le Chapitre XXIV. il s'agit I. Exemple. des ordres qu'Abraham donna au servi » nisme qui fait teur, qu'il envoioit à Charran chercher mourir Abradans fa famille une femme pour Isaac son naissance des fils ; de la demande que ce serviteur sit de Rebecca, fille de Bathuel, & petite niece d'Abraham; du succez de sa demande & de l'arrivée de Rebecca dans le pais de Chanaan, où son mariage avec

2 Menaffében Ifrad , In Conciliatore , quaff. xxxv. in Genesmi.

Plusieurs Commentateurs Chrestiens ont à l'exemple des Juis, avancé cette étrange propolition comme tine espece d'axiome, in Lege neque prius, neque posterius esse.

280 CONJECTURES.

Isaac fut consommé. On parle ensuite dans le Chapitre d'aprez XXV. verset 1.-6. du second mariage d'Abraham avec Cethura, des enfants qu'il en eut, & de la posterité de ces ensants. On raconte, versets 7.-11. la mort d'Abraham, & les funerailles que lui firent ses deux fils, Isaac & Ismaël, d'où l'on prend occasion, versets 12.-18. de rapporter la posterité d'Ismaël, dont on fait le dénombrement. Aprez quoi, revenant à Isaac, verset 19. jusqu'à la fin du Chapitre, on parle de son mariage, de la sterilité de Rebecca, & ensin de la naissance d'Esaü & de Jacob.

A suivre l'ordre delette narration, on se persuaderoit qu'Isac ne se maria, & à plus sorte raison, que ses fils ne naquirent, qu'aprez la mort d'Abraham, & c'est ainsi que Josephe l'a entendu, puisqu'il dit a que a Rebecca, semme a d'Isac, devint enceinte aprez la mort a d'Abraham. Isaco, post Abrahami mortem, gravida satta est uxor. a Mais Josephe s'est trompé, & l'on se tromperoit avec lui, si on prenoit ce parti, sans faire attention à plusieurs

<sup>\*</sup> Yedze δὶ, μετά τὴν Α΄βιάμυ τελευτὴς ἔχύτε τὸ γύναιον. Αμιίσμιται, Judaicar, Lib, L. Cap. 18.

SUR LA GENESE. faits rapportez dans la Genese, qui établissent le contraire avec évidence.

Abraham estoit agé de 100 ans: quand Isaac naquit. XXI. 5. & Isaac avoit 40. ans, quand il se maria. XXV. 20. Et 60. quand ses deux fils, Esaü & Jacob, naquirent. XXV. 26. Ainsi le mariage d'Isaac répond à l'an 140. de l'age d'Abraham, & la naissance d'Esaü & de Jacob à l'an 160. Or Abraham vecut 175. ans, XXV. 7. Donc le mariage d'Isaac se fit 35. ans avant la mort d'Abraham, & Abraham ne mourut que 15. ans aprez la naissance des deux fils d'Isaac.

Ce calcul est si aisé à faire, qu'il n'y Disparoit par a presque point de Commentateur qui ment que je ne l'ait fait, & comme il n'y a aucun donne à la moien de l'éluder; ils se sont tous vus forcez de convenir que c'estoit une négligence, qu'il faloit excuser, quoiqu'elle renversast l'ordre de la narration & de la chronologie. Dans le fond; ils n'a-.. voient rien de meilleur à dire dans l'o-> pinion commune; mais dans l'opinion, que je propose, tout se trouve en regle, pour la suite de la narration, & pour; l'ordre de la chronologie, parce que le verset 19. du Chapitre XXV. qui appartient au Mémoire B, va se joindre àu

38ż Conjectures la fin du Chapitre XXIV. qui appartient au mesme Mémoire, & dont il est une fuite; & que les dix-buit versets du commencement du Chapitre XXV. se rangent d'eux melmes sous deux autres. Mémoires, aufquels il est évident qu'ils. appartiennent, comme on a peu le voir ci-deffus a.

II. Exemple. fils de Juda & de leurs mariages.

II. Le Chapitre XXXVIII. forme L'histoire des une difficulté encore plus grande. Aprez avoir rapporté dans le Chapitre précedent de quelle maniere Joseph fut vendu par ses freres à des Madianites, qui le menerent en Egypte, on commence le Chapitre suivant XXXVIII. par ces mots. Il arriva qu'en ce teme la Juda descendit d'auprez de ses freres, Er fe retira chez un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira. & on dit sout de suite que Juda s'y maria avec la fille de Suah, Chananéen; qu'il en eut trois fils, Her, Onan & Sela; qu'il maria Her, l'ainé, aveo Thamar ; qu'Herrestant mort, il fit épouser Thamar panson senond fils Onan, pour fasciter lignée à son frere, selon l'usage déslors établi; que celui-ci estant mort de mesme, Juda disfera de donner

a Dans la distribution mesme de la Genese, & on le verra plus en détail, dans la Remarque XV ... St. Chomilia us Tour

SURLA GENESE. 383
pour mari à Thamar son troisseme fils Sela, sous pretexte qu'il estoit trop jeune;
que quelque tems aprez, Thamar voiant
que Juda l'amusoit, se détermina à lui
faire la supercherie, rapportée aux versets 14.-18. & qu'il en vint deux fils,
Pherez & Zara. On apprend d'ailleurs,
Chapitre XLVI, 12. que Pherez estoit
marié, & avoit deux ensants, Hetsron
& Hamul, quand il descendit en Egyp-

te avec Jacob son grand pere. Voilà bien des évenements arrivez, à ce qu'il semble, depuis que Joseph sut vendu par ses freres, jusqu'à la descente de Jacob en Egypte. Fixons la durée de cet intervalle, & voions si dans cet espace de tems ils ont pu arriver. Quand Joseph fut vendu, il estoit agé de 17. ans. XXXVII. 2: il avoit 30. ans quand il fut presenté à Pharaon. XLI. 46 : ainsi en comptant les sept années d'abondance, & deux années de sterilité, il devoit avoir 39. ans, quand il se fit connoitre à ses freres, puisque leur second voiage en Egypte se fit la seconde année de sterilité. XLV. 6. & il devoit en avoir 40, quand fon pere Jacob defcendit en Egypte, puisqu'il est certain que Jacob n'y arriva qu'environ un an aprez le fetond voiage de ses enfants,

Conjectures Par consequent, en ostant 17. de 40. il se trouve que l'espace de tems entre la vente de Joseph, & la descente de Jacob en Egypte, doit estre de 23. ans, & tous les Commentateurs en conviennent.

Mais il est manifestement impossible. que dans un intervalle de 23. ans, Juda se marie; que sa femme lui fasse trois fils; que les deux premiers soient en age d'épouser Thamar, & l'épousent successivement; qu'aprez la mort du second. Juda pendant quelque tems amuse Thamar du mariage de son troisieme fils; que Thamar, lasse d'attendre, trompe Juda, & conçoive de lui deux gemeaux, dont l'ainé se marie & engendre deux enfants. Comme tous les Commentateurs tom-Bent d'accord de cette impossibilité, il seroit inutile de s'arrester à la prouver.

Mal explipofant que Pherez naquirent en Egypte.

quée en sup- on a pris deux partis opposez. Quelques les deux fils uns par a respect, à ce qu'ils disent, pour a Joh. Henric. Heideggerus, Historia Pa-

Pour tacher de sortir de cet embarras,

triarchar. Tom. II. Exercitat. XVIII. Thefi 13. Salianus, Amal. Ecclesiast. ad annum Munds

2323, usque ad annum 2329.

Nicolaus Abrahamus in Pharo veteris Tefsamensi, Lib. IX. Cap. 27.

Henricus Hammondus in Adnosationibus in versum 14. VII. Actuum Apostolorum. Jacobus Bonfrerius, Comment. in Gene fim, Cap. XXXVIII, I.

la

SUR LA GENESE. la narration de Moyse, soutiennent que cette histoire de Juda & de ses enfants est à sa place, & qu'elle est veritablement arrivée aprez la vente de Joseph; qu'à la verité Pherez, l'ainé des enfants de Juda & de Thamar, n'a peu estre marié, encore moins avoir des enfants, lors de la descente de Jacob en Egypte, & que Moyse n'a pas non plus prétendu le dire, quand il a fait mention de ces deux enfants dans le dénombrement des des enfants de Juda, au Chapitre XLVI. 12. mais qu'il n'en a parlé, que parce qu'ils naquirent en Egypte pendant les dix-sept années que Jacob y vecut encore, & que par cette raison, ils ont deu estre comptez, comme s'ils y estoient entrez avec lui.

Ils croient pouvoir autoriser ce sentiment par l'exemple des fils, que Moyse donne à Benjamin au nombre de dix, XLVI. 21. quand il descendit en Egypte avec Jacob son pere. Selon eux, il estoit absolument impossible, vû l'age que Benjamin avoit alors, que tous ces dix enfants sussent deja nez, & il faut necessairement supposer que la pluspart ne naquirent qu'en Egypte: mais ils croient que Moyse n'a pas laissé d'en faire mention, comme s'ils estoient entrez

en Egypte avec Jacob, parce qu'ils prétendent avec a Saint Augustin, que le tems de l'entrée de Jacob & de sa famille en Egypte doit s'entendre de b toute la vie de Joseph, attendu que c'est Joseph qui avoit esté cause que Jacob y estoit venu. Introitum Jacobi in Ægyptum, dit Saint Augustin, .....non unum diem vel unum annum, sed totum illud esse tempus, quandiù vixit Joseph, per quem sastum est ut intrarent.

Mais ces conjectures sont formellement détruites par le texte de la Genese.

1°. Moyse dit expressement, Chapitre XLVI. 7. que Jacob amena avec lui en Egypte ses ensants, & les ensants de ses ensants, ce qui ne peut s'entendre que d'ensants deja nez: 2°. Moyse, aprez avoir sait le dénombrement de la famille de Jacob, ajoute, XLVI. 26. que toutes les personnes appartenantes à Jacob, qui vinrent en Egypte. Er qui estoient sorties de sa cuisse..... sur furent en tout soixante six, ce qui de mesme ne peut comprendre que de personnes réelement

a Lib. XVI. de Civitate Dei, Cap. 40.
Item. Quastion. 173. in Genesim.

b Heidegger n'étendoit, comme on vient de voir, le tems de cette entrée que pendant la vie de Jacob.

SUR LA GENESE. 387 existentes. A ces passages, quelques décisses qu'ils soient, on pourroit encore en ajouter plusieurs autres, qui ne sont ni moins clairs, ni moins concluants, pris de l'Exode, I. 1. & 5. du Deuteronome, X. 12, &c.

Qu'on ne prétende donc pas éluder de textes aussi formels par l'exemple des dix fils de Benjamin, qui ne prouve rien, comme on le verra a dans la suite; ni par celui des enfants de Juda, qui, quoique plus difficile, n'est pas aussi décisif qu'on le croit, comme on va le voir: mais furtout qu'on ne songe pas à se prévaloir d'une conjecture échapée à Saint Augustin. S'il estoit vrai que le tems de l'entrée de Jacob en Egypte ne se reduisit pas au tems mesme, où elle se sit, mais qu'elle deut s'entendre de toute la durée de la vie de Joseph, sous prétexte que c'estoit lui qui l'avoit sollicitée, ce ne seroit pas 66. personnes, que Moyse auroit eu à dénombrer, comme entrées en Egypte avec Jacob, mais 5. ou 6. mille, puisqu'il est évident que la famille de Jacob a deu s'accroitre en Egypte jusqu'à ce nombre pour le moins, dans l'espace de 70. ans, qu'il y a de l'arrivée de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph,

a Remarque XII. art. 11.

CONJECTURES ≥88 dés qu'on sait qu'en 215 ans que dura la captivité, elle s'estoit accrue jusqu'à prez de deux millions, Exode, XXXVIII. 26. & Nombres, I. 46.

S'explique facilement, en adoptant donne à la Genefe.

Cette premiere opinion est donc absolument insoutenable: aussi y a-t-il eu peu l'ordreque je de Commentateurs, qui l'aient suivie. Le grand nombre <sup>2</sup>, & Saint <sup>b</sup> Augustin l'a pensé de mesme, aprez y avoir mieux reflechi, n'hésitent pas à convenir que l'histoire de Juda, raportée dans le Chapitre XXXVIII. est déplacée, non seulement quant à l'ordre de la narration, mais aussi quant à celui de la chronologie, & qu'il faut la faire remonter jusqu'à l'arrivée de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien, on a un intervalle de 34 ans, au lieu de 23. car Joseph estoit agé de 6 ans, quand Jacob revint de Mesopotamie, comme il paroit en comparant le Chapitre XXX. 25. avec le Chapitre XXXI. 41. Ainsi,

2 Aben Esra, entre les Juiss.

Entre les Chrestiens, Jacobus Usferius, Chro-

nolog. Sacr. Cap. x. pag. m. 58.

Jacobus Capellus, in Histor. Sacr. p. m. 66. Franciscus Junius, in Analysi in Genesim, Cap. XXXVIII.

Aloisius Lippomanus, Evesque de Verone, in Catena, Cap. XXXVIII. Lect, 1.

b Quæst. super Genesim 128.

SUR LA GENESE. ostant 6. ans de 40. ans qu'il avoit quand Jacob arriva en Egypte, il reste 34. ans pour le tems qu'il y eut entre l'arrivée de Jacob en Chanaan, & son départ pour l'Egypte, & dans cet espace de tems on peut mieux placer tous les évenements, arrivez à Juda & à ses enfants.

Cette opinion s'accorde parfaitement bien avec mes conjectures sur la distribution de la Genese; car le Chapitre XXXVIII. où se trouve l'histoire de Juda & de ses fils, appartient au Mémoire B,& va par consequent se rejoindre au Chapitre XXXIII. 17.qui appartient au mesme Mémoire, & qui contient ce que Jacob fit dés qu'il fut arrivé en Chanaan, fans avoir aucune liaison avec les Chap. qui font entre deux, XXXIV. XXXV. XXXVI. & XXXVII. qui se raportent à d'autres Mémoires, comme on a pu voir dans la distribution de la Genese.

On pourroit m'objecter qu'en plaçant Reponse à cette histoire en cet endroit & avant une objecla vente de Joseph, Juda, deja séparé d'avec ses freres, XXXVIII. 1. n'auroit pas deu se trouver avec eux, quand ils conspirerent contre Joseph. Cependant il est certain qu'il y estoit, qu'il tacha Ř iij

CONJECTURES de les adoucir, & qu'il réuffit à leur perfuader de le vendre aux Ismaëlites, aux lieu de le faire mourir, XXXVII. 26. 27. Mais de quelque nature qu'ait esté cette séparation de Juda d'avec ses freres, & quelque cause qu'elle ait peu avoir, elle ne deut pas lui faire négliger le foin de veiller aux troupeaux de fon pere, où il avoit un si grand interest, puisque le droit d'ainesse lui estoit dévolu par les fautes de Ruben, de Siméon & de Levi. D'ailleurs, le bourg d'Adullam ou Odollam, où il se retira, estoit a si prez de celui d'Hebron, où demeuroit Jacob, que Juda devoit passer une grande partie de l'année auprez de son pere. Aussi voions-nous qu'il se joignit au reste de la famille, pendant les les années de sterilité; qu'il fit deux voiages en Egypte, pour aller acheter du blé; & qu'il y suivit avec toute sa famille, fon pere & ses freres, quand ils y descendirent.

Il faut pourtant avouër, que dans ce sentiment là mesme, il reste encore de cette histoi- grandes difficultez, que les Commentateurs femblent n'avoir pas assez senties.

a Il n'en estoit éloigné que de deux milles, c'est-à-dire, de deux heures de chemin. Voiez Adrichomius, in Theatro Terra Santia.

SUR LA GENESE. Joseph avoit 40 ans, comme on vient de le dire, quand Jacob descendit en Egypte avec sa famille. Nous prouverons ciaprez que Juda ne pouvoit estre plus agé que lui que de 3 ans. Ainsi Juda devojt avoir 43 ans, quand il suivit Jacob son pere en Egypte. C'est dans cet espace de tems, qu'il faut placer trois mariages, celui de Juda, celui d'Her, & celui de Pherez; avec les intervalles des groffesses de la mere d'Her, & de celle de Pherez; de la durée du premier & du second mariage de Thamar; du tems qu'elle eut la patience d'attendre dans fon fecond veuvage; enfin du tems qu'il falut pour la naissance des deux enfants de Pherez; & l'on n'y peut placer tous ses évenements, qu'en supposant que Juda, Her, & Pherez se marierent chacun à 13 ans, ce qui n'est pas absolument impossible, surtout dans un pais chaud, tel que celui où ils habitoient, mais ce qu'on ne fauroit s'empecher de regarder comme une chose rare, surtout dans trois generations de suite.

Dans le calcul, qu'on vient de faire, on suppose, conformement à ce qui est dit au Chapitre XXIX. 18.-24. que Jacob servit sept ans chez Laban pour obtenir Rachel, que quand ce service R iiij

CONJECTURES fut fini, Laban substitua Lia à la place de Rachel, & que Jacob s'étant plaint de ce procedé, Laban lui donna Rachel huit jours aprez, à condition qu'il le serviroit sept autres années, ce que Jacob accepta. Ainsi, suivant ce compte, Juda qui estoit le quatrieme fils de Lia, n'a pu naitre que dans la quatrieme année du second service de Jacob, & n'a pu avoir, comme on l'a dit, que trois ans de plus que Joseph, qui naquit à la fin de la septieme année de ce mesme service, comme il est rapporté, Chap. XXX. 25. 26.

Quelques Chronologipliquer l'histoire de Juda, suppocob se maria dés la prede son prechez Laban.

fles, pour ex- nologistes, pour se mettre un peu plus au large, prétendent que Laban donna ses deux filles à Jacob un mois aprez sent que Ja- qu'il fut arrivé chez lui, sous la promesse qu'il sit de le servir sept ans pour miere année chacune. Sur ce pied là, Juda seroit né mier service la quatrieme année du premier service, fept ans plustost que nous ne l'avons supposé; & par consequent lors de la descente en Egypte, il auroit eu 50. ans,

Quelques Commentateurs ou 2 Chro-

Franc. Junius, in Analysi in Geneseos Cap. XXIX.

a Jacobus Usserius, Chronolog. Sacr. Cap. 10. Thomas Lydiatus, De emend. temp. ad annum mundi 2245.

# SUR LA GENESE. au lieu de 43, qu'on trouve par l'autre

calcul, ce qui suffiroit aisément pour les mariages de ses enfants & pour le sien, quand on supposeroit mesme qu'ils ne se

seroient mariez qu'à 15 ans.

Mais ce sentiment ne sauroit estre adi Mais cente mis, parce qu'il contredit évidemment tredit le texle texte du Chapitre XXIX. J'aimerois te du Chapimieux, s'il le faloit absolument, suppo- la Genese. ser que l'Ecrivain sacré n'a marqué que les années pleines, en négligeant les fractions, & qu'ainsi Joseph avoit 30 ans & 10 mois, quand il paruto devant Pharaon, quoiqu'on ne lui en donne que 30; supposer, si l'on veut, qu'il y ait eu quelque intervalle, d'un an, par exemple, entre l'explication du fonge de Pharaon, & la premiere année d'abont dance, ou entre les années d'abondance & celles de steriste; je vai plus loin encore, suppoler mesme, si tous les autres expedients manquent, qu'il y ait erreur dans le nombre d'années données à Joseph, lorsqu'il parut à la Cour de Pharaon, car c'estide ce nombre que depend tout le calcul; plustost que d'embraffer une opinion; qui contredit ouvertement la Genele. Je mets une grande difference entre supposer quelque omission dans les narrations de l'Ecritu-

794 CONJECTURES
re, on y admettre quelque faute de copiste dans quelque nombre, & entre
soutenir un sentiment qui combat le texre formel de l'Ecriture, & qui semble
vouloir donner un démenti à l'Ecrivain
sacré.

#### XI

Continuation du mesme sujet. Deux autres Ansichronismes embarrassants . qui se rangent d'eux-mesmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous proposons.

III. Exemple. L'hiftoire de l'enlevement de Dina.

III. L'Histoire de Dina, qui remplit le Chapitre XXXIV. donne lieu à une autre difficulté. Cette histoire est rapportée dans la Genese immédiatement

\*Le Cardinal Thomas de Vio, Cajetanus, in Commentarits in vetut Testamentum, dit qu'il y a des fautes dans quelques endroits de l'ancien Testament.

Bellarmin dit la mesme chose, De verba Dei, Lib. II. Cap. 2. Voici ses termes : Restat tertia sententia, quam verissimam puto, qua est Driedonis, Edd. II. de Ecclesiastic. Dogman. & Scriptura, Cap. 3. et aliorane, qui docent hebraicas scripturas. . . . . . habere quosdam suos errores, qui partim irresserint negligemia vel ignorantia tibraribrum (ob afsinitatem quarumdam literarum) partim ignorantia Rabbinorum, qui addiderum puncta.

SUR LA GENESE. aprez le retour de Jacob dans la terre de Chanaan, & il y a des Commentateurs, qui en inferent qu'elle a deu arriver dès la premiere année de ce retour, ce qui est visiblement impossible. Mais du moins, comme cette histoire est racontée un Chapitre avant la naissance de Benjamin, les Commentateurs s'accordent presque tous à la placer avant cette naissance, & par consequent avant la vente de Joseph par ses freres, 'qui n'est rapportée que deux Chapitres aprez, ce qui ne soufre de guere moindres difficultez.

Pour bien entendre l'état de la ques-L'ordre & la tion, & juger des difficultez, où cette sances des histoire expose par rapport à la place enfans de Jaqu'elle occupe dans la Genese, il faut examiner en peu de mots l'ordre de la naissance des enfants de Jacob, & tacher de le fixer en suivant fidelement les lumieres, que l'Ecriture fournit.

Jacob servit chez Laban pendant sept années, à la fin desquelles il obtint pour femmes ses deux filles, Lia & Rachel, fous la promesse de le servir encore sept autres années pour Rachel. C'est pendant ces sept dernieres années, & pendant les six années suivantes, qu'il resta encore chez Laban, que Jacob eur just-

date des nais-

qu'à treize enfants de ses deux semmes, & des servantes de ses semmes.

D'abord, Lia lui fit quatre fils de fuite, Ruben, Siméon, Levi & Juda, ce qui emporte environ quatre ans. Aprez avoir attendu longtems, Rachel fachée de ne point faire d'enfants, & envieuse de la fécondité de sa sœur, prit le parti de donner sa servante Bilha à son mari, qui en eut deux fils, Dan & Nephthali, environ la quatrieme & la cinquieme année de ce second service, autant qu'on peut le conjecturer, car il n'y a point de marque chronologique, qui puisse servir à une détermination plus précise; mais aussi dans le fond la date de la naissance de ces deux enfants de Jacob ne sert de rien pour la question presente.

Lia, aprez ses quatre couches, resta quelque tems sans devenir enceinte, & craignit de ne le plus devenir, ce qui doit pour le moins emporter l'espace d'un an, & remplir toute la cinquieme année. Alors, c'est à dire, quand elle eut lieu de croire qu'elle avoit cessé de faire des ensants, elle se détermina à suivre l'exemple de sa sœur, & elle donna à son mari sa servante Zilpha, qui en eut deux fils, Gad & Aser, dont il pa-

la septieme.

Cependant Lia recommença de faire des enfants, & en eut encore trois; Isfachar, à la fin de la septieme & derniere année du second service de Jacob; Zabulon, dans la premiere des six années, pour lesquelles Jacob s'engagea de nouveau avec Laban; & une fille, appellée Dina, dans la seconde année de ces six. J'ai cru qu'il estoit convenable de placer la naissance d'Issachar quelques mois aprez celle d'Aser, le second des enfants de Zilpha, parce qu'il est trez vraisemblable que Lia, qui estoit naturellement jalouse, & qui ne s'estoit déterminée à donner Zilpha à son mari, que parce qu'elle croioit d'avoir cessé de faire des enfants, ne deut plus permettre la continuation de ce commerce, dès qu'elle se reconnut enceinte de nouveau.

Quant à Rachel, elle conceut aussi ensin, & elle eut un fils, appellé Joseph, dont elle accoucha à la fin de la septieme année du second service de Jacob, & peut estre le dernier mois de cette année, comme il paroit qu'on peut l'inserer des versets 25. & 26. du Chapitre XXX.

Conjectures

C'est sur ce calcul, qui fixe la naissance de Dina & de ses freres, qu'il faut juger du tems, où l'on doit rapporter l'histoire qui la regarde, & de la place qui lui convient dans l'ordre historique de la Genese.

I. Qu'il fuit delà que l'hi-Roire de Disa place dans l'endroit de elle est racontée.

I. Comme Jacob revint de Mesopotamie en Chanaan à la fin des six ans, na n'est pas à qu'il avoit servi chez Laban, aprez ses deux services de sept ans chacun, la Genese, où XXXI. 41. il s'ensuit que la premiere année de son retour, Dina n'estoit agée que de 4 ans, Siméon de 11. & Levi de 10. & voilà qui suffit pour résuter l'opinion de ceux, qui trop attachez à l'ordre de la Genese, rapportent à la premiere année du retour de Jacob dans la terre de Chanaan l'enlevement de Dina par Sichem, & la vengeance que Siméon & Levi ses freres en prirent. Il est visible que Dina, à cet age, ne pouvoit pas charmer Sichem, ni estre expofée à sa violence, & que Siméon & Levi estoient aussi peu en estat, à l'age que cette supposition leur donne, de former & d'executer le projet, qu'on leur attribuë.

II. Aussi presque tous les Commen-II. Qu'elle n'a pas mes-me peu arri-ver avant la toire de Dina doit estre rapportée beaucoup plus tard. C'est une premiere atteinte qu'ils donnent à l'ordre de la narration de la Genese, qu'il est bon de faire remarquer. Passons la leur pourtant,
& voions en quel tems il leur plait de
placer cette histoire, pour juger si leur

opinion merite mieux d'estre adoptée.

Comme Joseph n'avoit que 6 ans, quand Jacob revint en Chanaan, ainsi qu'il paroit en comparant XXX. 25. avec XXXI. 41. & qu'il en avoit 17. quand ses freres le vendirent, XXXVII. 2. il suit que Jacob avoit deja demeuré 11 ans dans la terre de Chanaan, lorsque Joseph sut vendu par ses freres. C'est à la dixieme année de ce séjour de Jacob dans la terre de Chanaan, & parconsequent un an avant la vente de Joseph a, qu'ils trouvent à propos de pla-ver l'histoire de Dina.

à Alphonie Tonstat, Evelque d'Avila, Commentar. in Genesim, Cap. XXXIV. quest. 3. recule l'histoire de Dina susqu'à la neuvieme année du séjour de Jacob en Changan.

Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio) la recule jusqu'à la dixième année, Commentar, in Genes. Cap. XXIV. vers. 26. Mulis anuis, dit-il, post redisum lacohiex Mesopotamia perattis hoc accidit, & ad minus appares, quòd anni fluxerunt decem, ut & Dina esse nubilis, & Simeon & Levi ad bellum dispositi ssens.

## 400 Conjectures

Dans cette supposition, Dina auroit esté alors dans sa quatorzieme année, & ses freres Siméon & Levi, l'un dans la vingt & unieme, & l'autre dans la vingtieme. Ils sont persuadez qu'à cet age Dina pouvoit inspirer à Sichem une assez grande passion pour le porter à la violence qu'il commit; & que ses freres, à l'age qu'ils devoient avoir dans cette supposition, estoient capables de projetter & d'executer la vengeance qu'ils en prirent.

Je doute que cela soit aussi vraisemblable, qu'ils le croient, du moins à l'égard du rôle, qu'ils sont jouer aux deux freres de Dina à l'age de 20 ou de 21 ans. Mais ce n'est pas là la plus grande difficulté, que cette opinion sousre: celle qui regarde la naissance de Benjamin, est bien autrement importante. En admettant cette supposition, Benjamin, dont la naissance n'est rapportée, dans la Genese, qu'un Chapitre aprez l'histoire de Dina, ne seroit donc ne que sur la sin de la dixieme année depuis le retour de

Le R. Petau suir la mesme opinion sur la date de l'histoire de Dina, qu'il six à dix ans aprez le retour de Jacob. De Doctrina temporum, Lib. IX. Cap. 19.

De mesme que Bonstrérius, Commens, in Genes. Cap. XXXIV. vers. 1.

SUR LA GENESE. Jacob, & une année au plustost avant que Joseph fut vendu. Or a comme il n'y a que vingt-trois ans entre le tems, où Joseph fut vendu, & la descente de Jacob en Egypte avec sa famille, Benjamin n'auroit eu que 24. ans quand Jacob descendit en Egypte, & à ne lui donner que cet âge, il n'est guere possible qu'il y ait mené avec lui les dix enfants, que Moyse lui donne, & qu'il nomme chacun par fon nom. XLVI.21.

Il faut donc se déterminer à donner une seconde atteinte à l'ordre de la narration de la Genese, & pour ne pas se mettre trop à l'étroit sur ce qui regarde Benjamin, convenir que l'histoire de Dina n'a deu arriver qu'aprez la naissance de Benjamin, quoiqu'elle soit racontée

avant.

III. Peut-estre mesme feroit-on bien, III. Qu'il pa-& c'est un troisieme parti, qui paroit est- roit qu'on doit la placer tre le plus plausible, de placer cette hi- aprez l'hisstoire deux ou trois ans aprez celle de la roire de la vente de Jovente de Joseph, & par conséquent la seph. treizieme ou quatorzieme année du séjour de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien, Dina auroit eu alors 17. ou 18. ans; Siméon, plus âgé qu'elle de sept ans, en auroit eu 25. & Lévi, qui a Voiez ci dessus, pag. 384.

CONJECTURES estoit plus jeune que Siméon d'un an, en auroit eu 24. ce qui repondroit mieux, tant à l'égard de Dina, que de ses freres, à la part qu'ils ont euë dans cet évenement.

Mais il est inutile de discuter les raifons qui peuvent autoriser cette opinion. Il suffit que quelque parti que l'on prenne, on soit forcé de convenir que l'histoire de Dina n'est point à sa place. Elle est racontée immédiatement aprez le retour de Jacob en Chanaan: & elle n'a pas peu arriver dans ce tems-là. Elle est racontée avant la naissance de Benjamin: & elle doit estre postérieure à cette narration. Enfin, elle est racontée avant la vente de Joseph par ses freres, & il est trez apparent qu'elle n'estoit pas encore arrivée, quand Joseph fut vendu. Il y a donc, dans toutes les suppositions, une hysterologie manifeste, en cet endroit de la Genese, c'est-à-dire, un renversement de l'ordre de la narration & de la chronologie.

Mauvaile reflource pour ne pas Jacob con-

On a tâché de se tirer de ces difficultez, en supposant que Jacob consomma deplacerl'hi- ses mariages avec ses femmes, dés la ftoire de Di-premiere année de son premier service, supposer que & qu'il en eut des enfants tout de suite, à peu prez dans l'ordre qu'on a marqué

SUR LA GENESE. ci-dessus, à l'exception pourtant de Jo-somma ses feph, dont la naissance est invariablement la première fixée à la derniere année du second ser- année de son vice de Jacob. En adoptant cette sup-vice chez Laposition, Dina pourroit estre plus âgée bande 7. ans, que nous ne l'avons supposé, de mesme que ses deux freres, & l'on prétend que cela suffit pour dissiper toutes les difficultez, qu'on oppose pour prouver que l'ordre de la Genese est derangé.

premier fer-

Mais on fe trompe manifestement. Dans cette supposition mesme, à placer l'histoire de Dina à la premiere année du retour de Jacob en Chanaan, conformément à l'ordre dans lequel elle est racontée, Dina n'auroit eu alors que 11. ans, Siméon 18. & Lévi 17. Or on laisse à juger, si Dina auroit peu, à cet âge, inspirer tant d'amour à Sichem, & si ses freres auroient esté capables d'exécuter la vengeance, qu'ils exercerent sur Sichem & fur les Sichemites. Ainsi, dans cette supposition, de mesme que dans. toutes les autres, on est également reduit à avoüer, qu'il y a dans cet endroit de la Genese une hysterologie ou antichronisme. Mais d'ailleurs, & c'estlà la raison decisive, cette supposition est manifestement contraire à ce que porte le Texte de la Genese, XXIX.

## 404 CONJECTURES 20.-21. comme a on l'a deja observé.

Le feul moien de faire disparoichronisme, c'est d'adopbution de la Genese que je propole.

Il resulte de tout ce qu'on vient de dire, qu'il n'y a aucun moien d'éviter les tre cet anti- difficultez qu'on a exposées, & de sauver l'Antichronisme, c'est à dire, le ter la distri- renversement de l'ordre de la narration & de la chronologie, qu'il y a dans l'histoire de Dina, qu'en suivant la distribution de la Genele, que je propose, selon laquelle le Chapitre XXXIV. où se trouve cette histoire, appartient à un Mémoire particulier, ne tient plus à aucun des Chapitres qui suivent, lesquels appartiennent à d'autres Mémoires, & peut par consequent estre reculé aprez la vente de Joseph, autant qu'on le jugera à propos.

Reflexion qui favorise je propose.

En admettant cet arrangement, il n'y l'opinion que a aucune raison d'estre surpris que les fils de Jacob ofassent librement mener paitre leurs troupeaux aux environs de Sichem, dans le tems que Jacob leur envoia Jofeph, XXXVII. 12. 13. 14. puisqu'ils n'avoient encore rien fait aux habitans de ce pais. Au lieu qu'en supposant, selon l'opinion commune, que l'enlevement de Dina, & la cruelle vengeance, qu'en prirent Siméon & Levi, fussent arrivés un ou deux ans avant la vente de

a Dans l'Article précedent, pag. 393.

SUR LA GENESE. Joseph, on n'imagine pas que les fils de Jacob eussent osé se montrer dans ce pais, & qu'ils y eussent été en sureté. Du moins Jacob leur pere ne le croioit pas possible, puisqu'il leur dit aprez cette action: a w Vous m'avez rendu odieux aux » Chananéens, & aux Phereféens, qui » habitent ce pais. Nous ne sommes que ⇒ peu de monde, & ils s'affembleront » tous pour m'attaquer, & me perdront » avec toute ma mailon.»

Au reste, en vain opposeroit-on que Reponse à la convenance demande que cette histoi- une objecre de Dina reste placée, où elle est, & qu'elle soit arrivée pendant que Jacob demeuroit auprez de Sichem, comme il est dit dans le Chapitre precedent qu'il y demeuroit, parce que la proximité donnoit occasion à Dina d'aller dans ce lieu, d'y estre vuë par le Prince, & de lui inspirer la passion qu'il conceut pour elle. En vain pretendroit-on qu'on ne fauroit du moins placer cette histoire aprez la vente de Joseph, comme nous la plaçons, parce qu'alors Jacob demeuroit à Hebron avec Isaac, XXXV. 27. & XXXVII. 14. & que Dina, qui estoit chez lui, n'auroit pas eu la commodité d'aller à Sichem, dont elle auroit esté a Suivant la Version de Saci. XXXIV. 20.

406 CONJECTURES fort éloignée. Ces difficultez font fans aucun fondement, & pour le faire voir, il ne faut que faire attention au texte du Chapitre mesme, où cette histoire est

rapportée.

I. Dina estoit à Hebron avec son pere aprez la vente de Joseph, & par consequent affez loin de Sichem, & a environ à dix lieues. C'est un fait certain; aussi Dina n'alla-t-elle pas à Sichem, comme à une promenade. L'Ecriture dit en termes exprez, « qu'elle fit un voiage pour » aller voir les filles de ce pais, » avec qui il y a apparence qu'elle avoit fait connoissance pendant le séjour que son pere y avoit fait. חצא דינה, y a-t-il dans l'Hebreu: E& 729: 3 Aelia, disent les Septante, ce que la Vulgate a traduit, Egressa est Dina... ut videret mulieres regionis illius. Or ce mot AYTI, qui vient du verbe נצא, doit estre traduit dans cet endroit, Profecta est Dina, Dina fit un voiage, comme le mesme mot doit estre traduit de mesme au verset 45. du Chapitre XLI. de la Genese. sent les Septante, ce que la Vulgate traduit, Egressus est Joseph ad terram

a Voyez Adrichomius, in Theatro Terra Santia.

SUR LA GENESE. 407 Ægypti. & ce qui doit estre traduit en François, Joseph voidgea par l'Egypte.

II. Non seulement Dina sit un voiage à Sichem, mais il paroit mesme que ce voiage deut durer quelque tems; car, ensin, l'amour de Sichem, & les effets qu'il causa, ne surent pas l'affaire d'un jour, d'autant plus qu'il y a apparence que Sichem eut l'avantage de plaire à Dina; le texte hebreu dit en propres termes, qu'il parla au cœur de cette sille. locutus est ad cor puellæ, ce qui dans toutes les langues signifiera toujours, qu'il lui plut.

III. Enfin la maniere, dont il est dit que Jacob aprit le malheur de sa fille, audivit Jacobus, ne semble convenir qu'à un homme qui n'estoit pas sur les lieux, & à qui on en vint apporter la nouvelle. Si Jacob avoit esté à Sichem, il n'eut pas appris cet évenement, auditione, il en auroit esté témoin lui

mesme.

IV. Enfin, il est parlé de la mort d'I
IV. Exemfaac au Chapitre XXXV. 28. 29. & on ple. La mort
y marque qu'il mourut agé de 180 ans. contée avant
Aprez quoi, on vient au Ch. XXXVII. la vente de
à l'histoire de la conspiration des fils de ses fieres.

Jacob contre Joseph leur frere, & de la
vente qu'ils en firent à des Madianites,

CONJECTURES qui l'emmenerent en Egypte. Or il y a en cela un dérangement dans l'ordre de la chronologie, qui faute aux yeux.

Quoiqu'elle me soit arri-Vée que 13. ans aprez.

On a deja vu a que Jacob estoit né l'an 60. de la vie d'Isaac, XXV. 26. Par consequent, quand Isaac mourut à l'âge de 180. ans, Jacob devoit en avoir 120. On fait d'ailleurs par le Chapitre XLVII. 9. que Jacob n'avoit que 130. ans, quand if descendit en Egypte avec fa famille. Il faut donc conclurre que la mort d'Isaac n'arriva que 10. ans avant la descente de Jacob en Egypte. Mais on a deja fait voir b, que Joseph avoit esté vendu par ses freres 23. ans, avant que Jacob allast en Egypte. Il suit donc que la mort d'Isaac n'arriva que 13. ans, aprez que Joseph eut esté vendu : & cependant l'histoire de cette vente n'est racontée qu'au Chapitre XXXVII.deux Chapitres aprez celui où l'on parle de cette mort, ce qui fait, comme on voit, un dérangement manifeste dans l'ordre de la chronologie.

On ne peut remedier à fuivant la distribution que je fais de la Genefe.

Je ne croi point qu'on puisse jamais cet antichro- justifier ce dérangement, qu'en admetnisme, qu'en tant la distribution de la Genese que je propose, & en supposant que les trois

a Ci dessus, Remarque X. pag. 381.

b Ibid, pag. 384.

derniers

SUR LA GENESE. derniers versets du Chapitre XXXV. où la mort d'Isaac est rapportée, doivent estre joints au Chapitre XXXVI. qui suit, & rapportez avec ce Chapitre à un Mémoire particulier, different des Mémoires A & B. Par cet arrangement le Chapitre XXXV. qui appartient au Mé: moire A, à l'exception des trois derniers versets, va se rejoindre naturellement au Chapitre XXXVII. qui appartient au mesme Mémoire A, & avec lequel il est visible qu'il fait une narration suivie. Pour ces trois derniers versets du Chapitre XXXV. qui font liez avec le Chapitre suivant XXXVI. comme ils appartiennent à un Mémoire particulier qui ne tient point aux autres, on peut les placer aprez le Chapitre XXXVII. c'est-à-dire, aprez la vente de Joseph, moiennant quoi, il n'y a plus d'antichronisme.

#### XII.

Les Antichronismes, qui subsistent dans la Genese, quoique distribuée en disférents Mémoires, ne sont que des Antichronismes apparents. Deux exemples de ces Antichronismes.

Outre les endroits de la Genese, dont Plusieurs en-

## CONJECTURES

çonnez d'antichronisme

droits de la on vient de parler, où l'ordre de la chro-Genese soup- nologie & de la narration est veritablement renversé, & où, comme l'on a mal à propose, vû, l'opinion que je propose, sournit un moien aisé d'y remedier, il y a quelques autres endroits, où quelques Commentateurs croient trouver des derangemens pareils, & où je dois avouer que mon opinion n'a aucun avantage, & ne se trouve d'aucun secours. On pourroit en conclurre, qu'elle n'est pas aussi propre, que je le pretends, à éclaircir les difficultez de la Genese, si je ne faisois pas voir que ces Commentateurs trompent dans le jugement qu'ils portent de ces endroits. C'est dans cette vue que je vais les examiner, & si je réussis à faire voir, comme je l'espere, qu'il n'y a dans ces endroits aucun renversement dans l'ordre de la chronologie, on n'aura aucun reproche à me faire de l'insuffisance de mon opinion à cet égard. I. Un de ces endroits est pris du Cha-

1. Exemple. Difficulté d'accorder le pitre XI. 32. où il est dit que Tharé. départ d'A- pere d'Abraham, mourut à Charran âgé braham de Charran à l'â de 205 ans. Aprez quoi l'on ajoute ge de 75 ans, au Chapitre suivant, verset 4. qu'Ade Thare son braham partit de Charran à l'âge de 75 pere à l'âge ans, pour aller dans la terre de Chanaan de 205 ans. avec Sarai sa femme & Loth son neveu.

A suivre l'ordre de cette narration ce départ d'Abraham de la ville de Charran ne deut arriver qu'aprez la mort de Tharé son pere, mais, à en croire quelques Commentateurs a, cet arrangement est impossible, parce qu'il paroit, disentils, XI. 26. qu'Abraham estoit né la 70°. année de la vie de Tharé; ainsi Tharé aiant vecu 205 ans, comme on vient de le remarquer, Abraham auroit deu avoir à sa mort 135 ans. D'un autre costé, il est trez clairement dit, XII. 4. qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il sortit de Charran, & il suit delà qu'il deut en fortir, non pas aprez la mort de son pere, comme l'ordre de la narration semble le marquer, mais 65 ans avant qu'il mourut. Ainsi il faut opter, & l'embarras est égal quelque parti qu'on prenne. Ou Abraham est parti de Charran aprez la mort de son pere Tharé, & dans ce cas-là il aura esté alors agé de 135 ans, au lieu de 75 que Moyse lui donne. Ou il est parti 65 ans avant la mort de Tharé, & alors la chronologie sera

Joannes Clericus, in Additionibus ad Hammondum, VII. Actor. vers. 4.

Sethus Calvisus, Isagog. Chronolog. Cap.

<sup>2</sup> Dionysius Petavius, Rationarii Temporum, Lib. II. Cap. 2.

Conjectures juste, & Abraham n'aura eu que 75 ans, mais il y aura dans l'ordre de la narration une hysterologie, c'est-à-dire, un

dérangement marqué.

Rien ne semble estre plus concluant que ce calcul, & cependant rien n'est plus mal fondé. 1°. Il est certain qu'Abraham ne partit de Charran qu'aprez la mort de son pere ; l'ordre de la narration dans la Genese l'exige, & S. Estienne, Actes des Apostres, Chap. VII. 4. le dit d'une maniere si claire, qu'il est impossible d'en douter. 2°. Il est certain de mesme qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il partit de Charran, comme il est prouvé par le Chapitre XII.4. & par toute la suite de l'histoire d'Abraham. Reste donc à concilier ces deux veritez avec ce que porte le verset 26. du Chapitre XI. que Tharé, âgé de 70 ans, engendra Abraham, Nachor & Haran, car c'est de ce passage que vient toute la difficulté.

Pour refouadmettre deux suppo-sitions, sans vc.

Pour y réussir, il faut necessairement dre cette dif-ficulté, il faut supposer qu'Abraham estoit le plus jeune des enfants de Tharé, Nachor le second, & Haran l'ainé, sans s'arrester à aucune preu- l'ordre dans lequel ils sont nommez, comme on ne s'y arreste pas à l'égard des trois fils de Noé; car quoiqu'il soit dit,

SUR LA GENESE. V. 32. & VI. 10. que Noé engendra Sem, Cham & Japhet, il est pourtant certain que Japhet estoit l'ainé. Par là : la naissance de Haran se trouve fixée à l'année 70 de l'age de son pere; l'on ignore la date de celle de Nachor, & pour celle d'Abraham, on a la liberté de la mettre à l'an 130 de la vie de Tharé. Il fe trouve par cette supposition, qu'Abraham ne pouvoit avoir que 75 ans à la mort de son pere, & à son départ de Charran, ce qui dissipe toutes les difficultez, qu'on tache de répandre sur ces faits.

Il est vrai, qu'en adoptant cette ré- Mais ces supponse, il faut faire deux suppositions, sont autoridont on n'a aucune preuve; l'une, qu'A- sées par un braham estoit le plus jeune de ses frères; bre de suffia-& l'autre, qu'Abraham ne naquit que la ges. 130 année de l'age de son pere. Mais, outre que ces deux suppositions ont esté admises par un grand nombre a de Peres, par plusieurs b Commentateurs du pre-

a Procopius Gazzus, in hunc Geneseos locum. Theodoretus, in Catená Graca, ab Aloysio Lipomanno productus, Cap. XII. Lect. 2.

b Thomas de Vio, Cardinalis Cajetanus, Comment. in Geneseos Cap. X1. 27. Jacobus Ufferius, Chronolog. Sacr. Cap. VII.

Johannes Marsham, in Canone Ægyptiaco, pag. 13. & 68,

CONJECTURES 414

mier ordre, & par les plus anciens Rabbins a, elles sont si plausibles, qu'on ne doit pas hésiter à les admettre, pour concilier des calculs & des passages, qui ne fauroient l'estre autrement.

flexion de M. le Clerc con-Suppositions.

Ainsi je ne croi pas qu'on doive estre arresté par la reflexion, que fait M. le treune de ces Clerc dans ses additions b au Commentaire d'Hammond fur le Nouveau Testament, que si Abraham sut né la 130 année de la vie de Tharé son pere, il n'auzoit pas deu estre si surpris, que Dieu lui promit de lui donner à son age un fils de Sara sa femme, ni dire, comme il sit, XVII. 17. Naitroit - il un fils à un homme agé de 100 ans, puisqu'il ne pouvoit ignorer l'exemple de sa propre naissance, qui estoit arrivée dans un tems, où son pere estoit plus agé qu'il ne l'estoit alors lui mesme.

Cette reflexion avoit esté deja propofée par « quelques Chronologiftes moder-

Franciscus Junius, in Anal. in Genes. Cap. XI. Jacobus Bonfrerius, Comment. in Genes.

Cap. XI. 26. Menasse ben Israël, in Conciliatore, Quast. XXXV. in Genesim.

b Sur le verset 4. du Chap. VII. des Aces. Abrahamus Bucholcerus apud Ufferrum,

Chronolog. Sacr. Cap. VII. Sethus Calvisius, Isagog. Chronolog. Cop. XXXIV.

SUR LA GENESE. nes. Mais plusieurs raisons en sont sentir la foiblesse, & contribuent à autoriser le doute d'Abraham, sur la naissance du fils, qui lui estoit promis à son age, quoiqu'il ne peut pas ignorer, qu'il estoit né lui mesme d'un pere beaucoup agé. 1°. Comme la durée de la vie des Patriarches alloit en diminuant presque à chaque generation, les fils cessoient plustost d'engendrer que leurs peres : 2°. Abraham pouvoit estre plus cassé à 100 ans, que son pere ne l'avoit esté à 130 à cause qu'il avoit mené une vie plus laborieuse, & plus penible: 3°. Et c'est ici la raison décisive, la surprise & le doute d'Abraham le regardoient moins lui mesme, qu'ils ne regardoient sa femme; Et Sara, ajoute-t-il, agée de 90 ans aura-telle un enfant. Cette surprise estoit dans le fond trez raisonnable. Une semme de cet age, & qui, pour parler, comme l'Ecriture, XVIII. 11. n'avoit plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir. ne promettoit guere de faire des enfants.

Ce qui prouve bien manisestement, qu'Abraham, quoique agé de 100 ans, ne se regardoit pas comme hors d'estat d'avoir des ensants, & que le doute qu'il témoigna, ne tomboit point sur lui, c'est qu'aprez la mort de Sara, il se remaria

416 Conjectures à Cethura, XXV. 1. & qu'il en eut jusqu'à six enfants, sur quoi, sans supposer en cela rien de miraculeux, on n'a qu'à adopter la pensée de S. Augustin, qui dit a que ce Patriarche de adolescentula potuit Senior, quod junior de seniore & sterili non posset.

II. Exemple. Il paroit qu'Esai soit maël douze mort d'Ifmaël.

II. On croit trouver un autre antichronisme encore plus certain au Chapialle vers If tre XXVIII. 8. & 9. où il est dit qu'aans aprez la prez le départ de Jacob pour Charran en Mesopotamie, Esaü, voiant que les filles de Chanaan deplaisoient à Isaac son pere, s'en alla vers Ismaël, & prit pour femme, outre ses autres femmes, Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nebajoth. Or l'on prouve qu'il est impossible que ce voiage d'Esaü vers Ismaël se soit fait aprez le départ de Jacob, puisqu'Ismaël estoit mort alors depuis plusieurs années.

Le calcul necessaire pour cette preuve est un peu long, mais on ne peut point se dispenser de le faire. On a vu ci dessus, Remarque X. pag. 383. que Joseph avoit 40 ans, quand Jacob son pere arriva en Egypte, & que b Jacob en avoit alors 130. Il suit de là que Joseph

<sup>2</sup> Quaft. super Genesim LXX.

b Remarque XI. art. 1v. pag. 408.

sur la Genese. estoit né l'année 90 de la vie de Jacob. Il paroit d'ailleurs, XXX. 25. 26. que la naissance de Joseph arriva à la fin de la quatorzieme année des deux services de sept ans chacun, que Jacob avoit faits chez Laban, pour obtenir ses filles. En ostant donc ces 14 ans des 90, l'arrivée de Jacob à Charran tombe fur la 76 année de son age. Mais comme il demeura auprez de Laban un mois avant que de commencer son premier service, XXIX. 14. & qu'il avoit deu demeurer assez longtems en chemin de Beerseba, dans la terre de Chanaan, jusqu'à Charran en Mesopotamie, où Laban demeuroit, d'autant plus qu'il fit le voiage à pied, on peut supposer, si l'on veut, que Jacob partit d'auprez d'Isaac l'année 75 de son age, laquelle répondoit à l'année 135 de l'age d'Isac, puisque par le Chapitre XXV. 26. Isaac estoit agé de 60 ans, à la naissance de Jacob.

Or Ismaël estoit mort, depuis 12 ans, l'an 135 de la vie d'Isaac, & la preuve en est facile. On voit au Chap. XXV. 17. qu'Ismaël mourut agé de 137 ans. Or, comme il estoit plus agé de 14 ans qu'Isaac, voiez XVI. 16. & XVII. 24. & 25. comparez avec XXI. 5. il s'enfuit que sa mort répond à la 123 me ans

CONJECTURES née de la vie d'Isac, & qu'ainsi elle estoit arrivée au moins 12 ans avant le départ de Jacob pour la Mesopotamie.

Mais il eft pondre à cet-

Ces deux calculs sont justes, & il n'y ficile de re- a rien à reprendre, & cependant il n'y se difficulté. a aucune erreur de chronologie dans cet endroit de la Genese. Il ne faut pour disfiper l'illusion, qu'entendre dans ce pasfage par Ismaël, vers lequel on dit qu'Efaii se retira aprez le départ de Jacob, non pas Ifmaël lui mefine, qui certainement ne vivoit plus, mais la famille, les enfants, le peuple d'Ismaël. C'est le langage ordinaire de l'Ecriture, où Amalec, fignifie les enfants, ou le peuple d'Amalec, les Amalecites: Edom, les enfants, ou le peuple d'Edom, les Iduméens: Israel, les enfants, ou le peuple d'Israël, les Israëlites. On trouve melme un exemple pareil encore plus concluant au I. des Juges, I. 1. où il est dit, que les douze Tribus aiant demandé à Dieu, qui devoit monter le premier contre les Chananéens, Dieu répondit, que c'étoit Juda; aprez quoi on ajoute, verset z. que Juda dit à Siméon, son frere, de monter avec bi, ce que Siméon accepta. Or il est évident que dans ce passage, par Juda & par Simeon, il ne faut pas emendre les Patriarches

SUR LA GENESE. Juda & Siméon, qui estoient morts, mais les Tribus de Juda & de Siméon, & il n'y a point de Commentateurs, qui l'aient pris autrement.

## XIII.

Continuation du mesme sujet. Deux autres Antichronismes prétendus, qui dans le fond n'ont rien de réel.

III. On prétend qu'un fait rapporté III. Exemple. dans le Chapitre XXX. 14. renferme On attribue à une erreur de chronologie. On y racon-voir trouvé te que Ruben estant sorti au tems de la mandragores moisson des bleds, trouva des Mandra-dans un tems, gores (Dudaim) aux champs, & les pas en âge de aporta à Lia sa mere. Or on soutient courir les que Ruben n'eftoit pas en age de courir les champs, encore moins de connoitre, de trouver & d'apporter des Mandragores à sa mere dans le tems, qu'on le lui attribue dans le passage qu'on vient de citer.

Cette question se reduit, comme on Maniere de voit, à un simple calcul. Ruben estoit re difficulté. l'ainé des enfants de Lia; par confequent on peut supposer qu'il naquit neuf mois aprez son mariage, & le neuvieme mois de la premiere année du second service

de Jacob. On a vu ci dessus a que Joseph estoit né à la fin de la septieme année de ce mesme service, & l'on peut supposer qu'il naquit le dernier mois de cette année. Ainsi Ruben pouvoit avoir fix ans & trois mois à la naissance de Joseph. Il est vrai qu'il paroit par le récit de Moyse, que Rachel n'avoit pas encore conceu, quand Ruben apporta les Mandragores. Rabattons donc de l'age que nous donnons à Ruben, neuf ou dix mois, pour le tems de la grossesse de Rachel; il s'ensuivra que Ruben pouvoit avoir cinq ans & demi, quand il apporta les Mandragores; & comme ce n'estoient dans le fond, que des fleurs ou des fruits, il n'y a aucune impossibilité qu'un enfant de cet age, élevé dans les champs, comme Ruben, toujours à la suite des troupeaux de son pere, aix apporté à sa mere des fleurs ou des fruits, qu'il avoit trouvez lui mesme, ou que quelqu'un des serviteurs de Jacob lui avoit indiquez.

Cette opinion paroit raisonnable, & tient un juste milieu entre deux opinions extremes. D'un costé, il y a b des

a Remarque XI. art. 111. pag. 397. ь Joh. Henricus Heideggerus, Historia Раtriarch, Tom. H. Exercis, XVIII, Thefi 2.

SUR LA GENESE. Chronologistes, qui croient, sur je ne fai quel calcul, que Ruben n'avoit que trois ans & demi, quand il apporta les Mandragores, ce qui ne paroit pas vraisemblable. De l'autre costé, il y en a d'autres a, qui prétendent que Ruben avoit alors 10 ans, & qui pourroient mesme lui en donner 13. mais c'est en supposant que Jacob épousa ses deux femmes dés la premiere année des 14, qu'il servit chez Laban, & en faisant naitre Ruben au commencement de ces 14 ans, ce qui, comme nous l'avons deja b observé, contredit manifestement le Texte de l'Ecriture, & ne sauroit estre receu.

Je prévois qu'on m'opposera que mon opinion le contredit aussi, en ce qu'a-contre cette explication. prez les Mandragores apportées, Moyse parle de trois grossesses successives de Lia, l'une d'Issachar, l'autre de Zabulon, & la troisieme de Dina, & que ce n'est qu'aprez cette derniere grossesse, qu'il parla de la grossesse de Rachel, & de la naissance de Joseph: Qu'ainsi ce

Objection

2 Jacobus Usserius, Chron. Sacr. Cap. x. Thomas Lydiatus, de Emendat. Temp. ad ann. Mundi 2245.

Franciscus Junius, Analys. in Geneseos Cap.

Remarque X. art. 11. pag. 393.

422 CONJECTURES

n'est pas le tems de la grossesse seule de Rachel, qu'il faut rabattre des 6 ans 3 mois que Ruben estoit plus agé que Joseph, mais qu'il faut rabattre aussi les trois grossesses de Lia, d'où il suit que Ruben, quand il apporta les Mandragores, estoit beaucoup plus jeune que je ne le fais.

Oui, certainement, à suivre cette maniere de compter, Ruben auroit esté beaucoup plus jeune, puifqu'à grandpeine auroit-il peu avoir trois ans. Mais c'est l'absurdité mesme de cette consequence, qui doit faire comprendre, qu'il ne faut pas l'admettre. A la suite du marché que Rachel fit avec Lia sa sœur, pour obtenir de ses Mandragores, XXX. 14.17. Moyle raconte les trois groffesses de Lia, pour finir ce qu'il avoit à dire fur fon compte, mais fans aucun dessein d'indiquer par là qu'elles fussent arrivées avant celle de Rachel; car il est évident que cela ne se peut pas, comme on l'a fait voir ci dessus. Cependant, on ne laissera pas d'exposer ici en peu de mots les absurditez, où meneroit cette maniere de compter.

Reponse à 1°. Sur ce pied là, Lia auroit accou-

a Remarque XI. att. 111. pag. 397.

ché sept fois dans les sept années du se-cent object cond service de Jacob, avant que Rachel sut devenuë enceinte; & comme Rachel accoucha de Joseph sur la fin de ces sept années, XXX. 25. 26. il y auroit eu entre les deux sœurs huit grossesses successives en sept ans, ce qui n'est pres-

que pas possible.

2°. Ce n'est pas mesme tout. Avant l'histoire des mandragores, il est dit, versets 10.-13. que Zilpa, que Lia n'avoit donnée à Jacob qu'aprez ses quatre couches, avoit fair deux sils de suite, Gad & Aser. Or Lia, qui estoit jalouse, ne lui laissa faire des ensants que tandis qu'elle n'en sit pas elle-mesme. Il saut donc compter les deux couches de Zilpa avant les trois dernieres de Lia. Ainsi au lieu de huit grossesse, en voilà dix successives, qu'il faudroit placer en sept ans, ce qui est impossible.

3°. Il y a plus encore. Lia fit d'abord quatre enfans de suite : aprez quoi, verset 9. voiant qu'elle avoit ressé de faire des ensaits, elle se determina à donner Zilpa sa servante à son mari, à l'exemple de sa sœur, qui lui avoit donné Bilha. Certainement pour saire croire à Lia qu'elle ne seroit plus d'ensants, il saloit au moins l'épreuve d'un an. C'est donc

un an, qu'il faut encore rabattre sur les sept ans du second service de Jacob. Ainsi voilà dix grossesses successives, sept de Lia, une de Rachel, & deux de Zilpa, qu'il faudroit placer en six ans, ce qui est de toute impossibilité.

Il faut donc en revenir necessairement

à l'ordre, dans lequel nous avons placé ci dessus les naissances des differents enfants de Jacob, moiennant quoi, tout s'arrange facilement, & d'où il suit que Ruben pouvoit estre âgé de cinq ans,

quatre ou cinq mois, quand il apporta les mandragores à sa mere, ce qui ne ren-

ferme rien d'absurde, ni d'impossible.

IV. Exemple.
Il paroit impossible que ensants, que Moyse donne à Benjamin,
Benjamin eut dix sils,
quand il descendit en Egyquand il descendit en Egyquand il descendit en Egyquand en Egypte avec quelques Chronologistes, qui préten-

Jacob fon dent que Benjamin estoit trop jeune, pour avoir eu en ce tems-là une si nombreuse famille, & j'avouë que leur prétention paroitroit sondée, s'il estoit vrai, comme ils le croient, que Benjamin n'eut

eu pour lors que 23 ans. Mais ils se trompent dans leur calcul, & l'on en va juger.

Remarque XI. art. 111. pag. 396. 397. b Remarque X. art. 11. pag. 385.

SUR LA GENESE.

Il est certain d'un costé que Benjamin naquit en Chanaan, aprez que son pere y fut retourné, XXXV. 16.-18. De l'autre, comme sa naissance est racontée deux Chapitres avant l'histoire de la vente de Joseph par ses freres, l'ordre de la narration donne droit de croire qu'elle arriva auparavant. Or l'intervalle du tems entre le retour de Jacob en Chanaan, & la vente de Joseph, est de 11 années, car Joseph avoit 6 ans, quand fon pere partit de Mesopotamie, conferez XXX. 25. avec XXXI. 38. & il en avoit 17 quand il fut vendu, XXXVII. 2. C'est donc dans ces 1 1 années, qu'il faut placer la naissance de Benjamin.

Comme elle n'a point de caractere Fixation de chronologique, qui puisse servir à en de Benjamin, fixer la date, & qu'elle n'est liée avec & solution de aucun fait, dont la date soit déterminée, on est le maitre de la placer à l'année que l'on veut dans cet intervalle, c'est-à-dire, qu'on peut supposer à son gré que Benjamin avoit onze ans, quand Joseph fut vendu, ou qu'il n'en avoit qu'un. Dans cette incertitude, je croi qu'il faut prendre un milieu convenable, ainsi je suppose que Benjamin estoit alors âgé de 7 ans, à quoi si l'on ajoute les 23 ans, qu'il y a de la vente de Jo-

la difficulté.

Conjectures seph jusqu'à la descente de Jacob en Egypte, il en resultera que Benjamin, quand il alla en Egypte, devoit estre âgé de 30 ans. Or à cet âge il pouvoit aisement avoir deja dix enfants, quand on supposeroit qu'il ne se seroit marié qu'à 20 ans, & à plus forte raison pouvoit-il les avoir, si l'on suppose qu'il se fut marié à 15 ou à 16 ans, ce qui ne seroit pas extraordinaire,& en quoi il n'auroit fait que suivre l'exemple de sa famille, à en juger par celui de Juda.

Ce calcul est fondé, comme on voit,

rend cette explicable, mais tout le est alterée.

La Version

des Septante sur le Texte hébreu de la Genese, où l'on difficulté in- compte les dix enfants de Benjamin, comme ses fils immediats, ce qui a esté monde con- suivi par la Vulgate, par la Version Syvient qu'elle riaque, par les Targums d'Onkelos & de Jerusalem, & par a Josephe. Pour les Septante, ils se sont en cet endroit fort écartez de l'original, & à vouloir les fuivre, il ne faudroit pas se flatter de pouvoir résoudre la difficulté; car, selon eux, des dix fils que le Texte hébreu donne à Benjamin, il n'y en avoit que trois, qui fussent ses fils immediats; cinq selon le manuscrit du Vatican, & six se-Ion l'Alexandrin, estoient ses petits-fils, & fils de Bela, qui estoit son fils ainé; Antiquitat. Lib. II. Cap. 4.

SUR LA GENESE. & il y en avoit mesme un, savoir Arad, qui n'estoit que son arriere petit-fils, & petit-fils de Bela. Or il est évident que cela ne sauroit jamais s'accorder avec la chronologie de la Genese, & qu'il est absolument impossible que Benjamin, à l'âge de 30 ans ait pu voir tant de génerations. Auffi tout le monde convientil que la Version des Septante est sautive dans cet endroit, & je ne connois point de Commentateur qui ne l'abandonne.

Ceux mesme, dont nous combattons Le denome ici le sentiment, n'osent pas la désendre : brement de tribu de mais ils croient pouvoir mieux s'autori- Benjamin fer du Chapitre XXVI. des Nombres, Nombres, pa-38.-40. où Moyse fait un autre détail de roit estre conla famille de Benjamin, & il est vrai que traire à ce qui cette autorité seroit bien autrement res- Genese, mais pectable, si elle leur estoit favorable; les concilier, mais il est aisé de leur enlever cet avantage, & de concilier ce que dit Moyse dans cet endroit des Nombres, avec ce qu'il dit dans la Genese sur la famille de Benjamin.

Dans la Genefe, Chapitre XLVI. Moyse fait l'énumeration des soixantedix personnes, issues de Jacob, qui descendirent avec lui en Egypte. Il met dans ce nombre Benjamin & dix fils. comme tous existants, dont il rapporte

il est aifé de

deja éteinte.

Dans ce dénombrement, on compte, verset 38. cinq fils de Benjamin, d'où venoient cinq familles subsistantes, qui formoient la Tribu; savoir, Bela, Afbel, bel, b Achiram, qui estoit le mesme que

a En comparant XXVI. 38. des Nombres avec XLVI. 21. de la Genese, il est évident qu'il faut ou lire Echiram dans les Nombres au lieu d'Achiram, ou ce qui paroit plus plausible, Achi dans la Genese au lieu d'Echi. La disference ne vient que de la ponctuation des Massorethes, car le mot est le mesme, quant aux consones.

b DANN, Achiram. C'est l'Achi Ann de la Genese avec l'épithete DA Ram, qui signisse Excelsus, Altus, Grand, comme qui diroit le grand Achi.

SUR LA GENESE. l'Achi de la Genese, a Supham, qui estoit le mesme que Mupphim, & Chuppam, le mesme que Chuppim. Il manque, comme on voit dans ce dénombrement, cinq autres fils de Benjamin; savoir, Becher, Gera, Nahaman, Ros & Ard, apparemment parce qu'ils n'avoient point laissé de posterité masculine. De plus, on y donne deux fils à Bela, l'ainé des fils de Benjamin, favoir, Ard & Nahaman, qui avoient eu chacun une posterité assez nombreuse pour partager la famille des Belites, dont ils estoient, en deux branches, l'une des Ardites, & l'autre des Nahamanites, lesquelles tenoient leur rang dans la Tribu de Benjamin.

Il n'y a rien là de contraire à ce que dit la Genese. A la verité, on ne comp-

a Il y a dans l'Hébreu DDW, Schphou-pham. Mais dans le Pentateuque Samaritain on lit DDW, Schoupham; c'est le DDD de la Genese, Mupphim. Au lieu du Sin W qui est au commencement de ce nom dans l'Hébreu & dans le Samaritain, il a du y avoir un Samech D, qui est du mesme organe que le W, d'où vient que ces lettres ont esté mises l'une pour l'autre dans la Genese ou dans les Nombres. Ce mesme nom dans les Paralipomenes, VII. 12. est écrit DDD, Suphim, ce qui paroit estre la meilleure leçon.

430 CONJECTURES
te dans les Nombres, que cinq fils de
Benjamin, au lieu que la Genese lui en

Benjamin, au lieu que la Genese lui en donne dix, mais cela vient, comme on l'a dit, de ce que les cinq omis n'avoient point laissé de posterité, qui peut estre dénombrée. C'est ainsi que dans la Tribu d'Aser, on ne parle point,

n'avoient point laissé de posterité, qui peut estre dénombrée. C'est ainsi que dans la Tribu d'Aser, on ne parle point, Nombres, XXVI. 44. de Jisva, second fils d'Aser selon la Genese, parce que sa famille estoit éteinte, quand on sit ce dénombrement. On a donné aussi dans les Nombres à Bela, sils ainé de Benjamin, deux sils, Ard & Nahaman, dont la Genese ne parle pas, & dont elle ne pouvoit pas parler, puisqu'ils n'estoient pas nez quand Jacob alla en Egypte. Il fout sulment se genden de sersondre.

la Genele ne parle pas, & dont elle ne pouvoit pas parler, puisqu'ils n'estoient pas nez quand Jacob alla en Egypte. Il faut seulement se garder de consondre, comme je crains qu'on l'ait sait, cet Ard & ce Nahaman, fils de Bela, mentionnez dans les Nombres, avec le Ard, & le Nahaman, freres de Bela, que Moyse compte dans la Genese au nombre des fils de Benjamin. Malgré la ressemblance des noms, qui n'est pas rare dans les Genealogies de l'Ancien Testament, la plus legere réslexion suffit pour faire comprendre que les uns estoient les neveux, & les autres les oncles, & qu'ils estoient par consequent trés differents.

## XIV.

Quatrieme Avantage de mon opinion. Elle disculpe Moyse des négligences & mesme des fautes, qu'on ose lui imputer. & qu'on croit trouver dans la Genese. On n'a pour cela qu'à supposer que Moyse avoit rangé ses différents Mémoires sur quatre colomnes distinctes, en forme de Tétraples.

Je compte pour un quatrieme avantage de mon opinion, ou si l'on veut de avantage de mon opinion. mes conjectures sur la Genese, & un Elle disculpe avantage trez important, de découvrir defauts qu'on & d'éclaircir les causes des défauts, qui trouve dans sont dans ce livre de la Genese; de faire voir que ces défauts disparoissent, ou peuvent estre facilement excusez, quand on en connoit l'origine; & par ces moiens de rendre de plus en plus respectables tant ce Livre, que Moyse, qui l'a composé.

J'ignore si l'on voudra m'accorder quelque succez sur le premier article, que Moyse mais je m'attends qu'on me le disputera ent rangé les fur le second. Dans l'opinion commune, qu'il avoit, me dira-t-on, Moyse, qui a composé le dans l'ordre de dans la Livre de la Genese, y a mis lui mesme les confusion, où défauts, qui y sont, & il faut convenir ils sont au-

Quatrieme la Genese,

Non pas en supposant

Conjectures que c'est une négligence difficile à excuser. Dans la vostre, Moyse, qui a rassemblé les Mémoires ou fragmens de Mémoires, dont il a formé la Genese, y a introduit en les réunissant mal à propos, tous les mesmes défauts, & c'est une inattention, qui n'est pas plus digne d'excuse. Ainsi Moyse ne peut point estre iustifié ni dans l'une, ni dans l'autre supposition, & l'opinion que vous propofez, m'objectera-t-on, n'a aucun avantage à cet égard sur l'opinion commune.

J'avouë que la consequence seroit incontestable, si j'avois adopté le principe, d'où on la tire; mais je suis trez éloigné de croire que Moyse ait réuni les Mémoires qu'il avoit, en les inserant les uns entre les autres, pour en former la Genese telle que nous l'avons. Quoique j'aie paru l'insinuer pour me faire entendre, je ne l'ai jamais pensé, ou pour mieux dire, j'ai pensé tout le contraire, comme on valle voir.

Mais en sup-posant qu'il les avoit rancolomnes feparées, en

Moyse avoit ramassé, à ce que je crois, douze differents Mémoires, ou fragments gés sur quatre de Mémoires, qui concernoient la création du monde, le Déluge universel, forme de Te- l'histoire des Patriarches, & particuliement celle d'Abraham & de sa posterité. Pour les mettre en œuvre, il les rangea,

SUR LA GENESE. 433 ou tout entiers, ou par extraits, sur douze differentes colomnes, & il plaça chaque partie de Mémoire ou fragment, à l'endroit qui lui convenoit vis-à-vis des autres parties ou fragments correspondants, de sorte qu'il composa par là un ouvrage à douze colomnes.

Peut estre aussi, que pour éviter la confusion de tant de différentes colomnes, il rangea tous ses Mémoires sur quatre colomnes seulement, & fit de cette maniere une espece de Tetraple, ou d'ouvrage à quatre colomnes, a-peu-prez dans l'ordre où nous avons taché de les mettre, ou pour mieux dire, dans l'ordre, où nous les mettrons ci-dessous, Remarque XV. une pour le Mémoire A. une autre pour le Mémoire B, une troisieme C, pour tous les faits, qui interessoient la famille des Patriarches, & qui n'appartenoient ni au Mémoire A, ni au Mémoire B, & une quatrieme D, pour tous les faits, qui estoient étrangers à l'histoire des Hebreux.

C'est ainsi qu'Origene rangea autresois les differentes versions de l'Ecriture Sainte sur six, ou sur huit colomnes, ce qui sit ses Hexaples & ses Octaples: ou pour donner un exemple plus connu, c'est ainsi que ceux, qui travaillent à faire

CONJECTURES 434 l'harmonie des quatre Evangelistes, placent les quatre Evangiles sur quatre colomnes, en mettant les faits, rapportez dans chacun, à peu prez à la mesme hauteur des mesmes faits dans les colomnes correspondantes.

Avantagesde cet arrangement pour Mémoires qu'il avoit.

Par cet arrangement, 1°. Moyle conferva, du moins quant aux choses essenconserver les tielles, tous les Mémoires authentiques, qu'il tenoit de ses ancetres, & ceux mesmes, qu'il avoit peu se procurer des Nations voisines, descenduës de quelqu'un des Patriarches, tandis qu'il gardoit les troupeaux de Jethro son beaupere. ou tandis qu'il demeura dans le desert, avec le peuple hébreu qu'il conduisoit.

Pourpouvoir faire facilement la comtre les differents Mémoires.

2°. Il les plaça dans un ordre commode, qui faifoit voir au premier coup paraifon en- d'œil, ce que chaque Mémoire ou fragment de Mémoire contenoit de particulier.

Pour éviter les répetitions, les alternatives Dieu, & les renversemens dans Pordre de la narration & de la chronologie.

30. Il les disposa enfin de telle maniere, que les repetitions, qui se trouvoient inévitablement dans des Mémoires écrits des noms de sur les mesmes faits, n'avoient rien de choquant; qu'on n'estoit point frapé de ce que les Auteurs de ces Mémoires donnoient à Dieu des noms differents; & qu'on trouvoit l'ordre des tems, & par consequent celui des narrations con-

SUR LA GENESE. 435 stamment observé dans chaque Mémoire, sans aucune contrarieté entre eux. pourvu qu'on les raportaît les uns aux autres dans l'ordre, où Moyse les avoit

placez.

Peut-on imaginer rien de plus sage, Ce seroit un trez grand & de plus méthodique, que cette dispo- bonheur, si sition. Nous serions heureux, & on se la Genese esseroit épargné bien des peines, si la Ge- jusqu'à nous nese estoit parvenuë jusqu'à nous dans dans cet escette forme. Mais il y a longtems, que y a esté conles copistes ont tout dérangé en la trans-fondu par la crivant. On ne peut pas savoir ce qui a des copistes, peu occasionner ce desordre; mais on ou l'ignoran-ce des maudevine plusieurs causes, qui peuvent y vais criuavoir contribué. 1°. La paresse : c'estoit ques. de la peine pour eux que de changer souvent de colomne en copiant, & il faloit de l'attention pour en changer à propos. 20. L'ignorance: on n'a pas compris l'utilité de ces colomnes differentes. & on a cru pouvoir se dispenser de s'y assujettir. 30. La présomption : peut-estre crurent-ils perfectioner le Livre de la Genese, & en rendre la lecture plus commode, en écrivant ce Livre tout de suite, pour épargner aux Lecteurs la peine de rejoindre les morceaux feparez en differents Mémoires.

On n'aura aucune peine à compren-T ij

toit parvenuë tat. Maistous

Conjectures 436 dre que la paresse, l'ignorance, la hardiesse, en un mot, les méprises des copistes, aient peu faire dans le Livré de la Genese le changement, dont nous nous plaignons, si l'on fait attention aux bévues qu'ils ont faites dans presque tous les autres manuscrits, où l'on trouve des altérations & des interpolations manifestes, qui ont donné tant d'exercice aux critiques. Le Pentateuque lui mesme, pour lequel il est certain qu'on a eu une trez grande attention, & qu'on a toujours copié avec plus de soin que les ouvrages profanes, n'en a pas esté exempt, puisque la pluspart des Commentateurs conviennent qu'on a oublié des mots a dans quelques endroits du Texte de la Genese, & que dans d'autres on y a inferé b des gloses ou additions marginales, qui fournissent aujourd'hui aux esprits forts les plus fortes objections qu'ils aient à faire contre l'authenticité de ce

Tom. I. Part. 11. Sect. I. Cap. VI.

a Comme Genese, IV. 8. XXXV. 22. Les Massorthes ont marqué à la marge de ces endroits, qu'il y avoit dans l'Ecriture vingthuit passages, où il manquoit de mesme quelque chose.

monstr. Evangelic. Propos. IV. Cap. xiv. S. 19. M. Le François, Preuves de la Religion,

SUR LA GENESE. Livre, & contre la certitude de son Auteur.

Quoiqu'il en soit, si l'on a changé la Ce dérangedisposition primitive, où Moyse avoit Genese est mis la Genese, ce changement doit estre fort ancien. fort ancien. Il remonte plus haut que les Targum d'Onkelos & de Jerusalem. & que la version des Septante; plus haut mesme que le tems,où le Pentateuque Samaritain fut transcrit, puisqu'on trouve dans ces Targums, dans cette version, & dans le Pentateuque Samaritain mesme, le Livre de la Genese dans la forme où nous l'avons aujourd'hui. On peut, -fans craindre de se tromper, faire remonter ce changement, non seulement jusqu'au tems d'Esdras; & jusqu'à la revifion generale des Livres de l'Ancien Testament, qu'on prétend qu'il fit au retour de la captivité de Babylone, mais plus haut encore, attendu que le Pentatateuque. Samaritain devoit estre transcrit longtems auparavant, parce qu'il n'est pas possible, que les Samaritains, toujours ennemis des Juifs dés le tems d'Esdras, aient voulu recevoir ce Livre d'eux, depuis leur retour de la captivité.

Les consequences, qui suivent de ce La distribu-qu'on vient de dire, sont: 10. Que la Genese, que

CONJECTURES

l'arrangement primimoires.

je propose distribution de la Genese, que je probeaucoup de pose, approche de la forme que ce Livre a eue originairement, & que sans rif, que Moy- rien changer au Texte, elle fait dispase avoit don-roitre les repetitions choquantes, les al-né à ses Méternatives arbitraires & bizarres des deux noms de Dieu, Elohim & Jehovah, & ce qui est encore plus important, les Antichronismes, les Hysterologies, les dérangements dans l'ordre de la narration & de la chronologie, qu'on y trouve, & qui ont donné tant de peine aux Commentateurs. 29. Que par ce nouvel arrangement:

Et disculpe Moyfe de toutes les ne. répetitions, & les antichronismes, dont il est chargé dans l'opinion

commune.

·Moyfe est pleinement disculpé des négligligences, les gences & des inattentions, dont il estoit chargé, mesme par les Commentateurs les plus reservez, ce qui doit fortifier le respect & la foi, qu'on lui doit comme au plus sage des Legislateurs, & à un des plus grands Prophetes, que Dieu ait suscité, & augmenter en mesme tems la croiance qu'il mérite, comme le plus clair, le plus exact, & le plus vrai des Historiens.

٠.

## X V.

Le desordre qui paroit aujourd'hui dans la Genese, tant dans l'ordre de la narration, que dans celui de la chronologie, n'est venu que de ce qu'on a confondu mal-à-propos ces quatre colomnes. Exemples & causes de cette confusion.

On vient de voir dans la Remarque pré- Examen decedente avec quelle sagesse, & dans quel taillé des ordre Moyse avoit disposé les differents peuvent a-Mémoires, ou fragments de Mémoires, voir donné qu'il avoit jugé à propos de faire entrer rangement dans la composition du Livre de la Ge- des Mémoi-res, qui comnese. On y a vu aussi en mesme tems posent la Geavec quelle imprudence cet ordre avoit nese, esté dérangé, quand on entreprit de transcrire ces Mémoires de suite, comme ils sont aujourd'hui, ce qui a jetté dans quelques endroits de la Genese une espece de confusion, qui fait de la peine aux Commentateurs, & qui fait a le vain triomphe des incredules.

Comme cette matiere est trez importante, il est necessaire de l'approfondir un peu plus. Peut estre qu'en examinant la

a Ben. de Spinosa, Tract. Theologico-polizic. Cap. IX. T iiij

440 CONJECTURES conduite des copistes, quand ils ont eu à rassembler deux, trois, ou quatre Mémoires, ou fragments de Mémoires, rangez fur autant de colomnes, on pour-

Les copistes & les critiques ne se font point mepris quand il n'y a eu moires à réupir.

ra connoitre ce qui peut avoir donné lieu à leurs méprises. I. Tant qu'il n'y a eu que deux Mémoires, rangez fur deux colomnes, les copistes ne se sont pas trompez en les joignant enfemble. Les places estoient que deux Mé- alors marquées par les vuides ou blancs respectifs, qui se trouvoient dans les colomnes, & comme il n'y avoit pas à choisir, il n'y avoit pas lieu de se méprendre. Les copistes n'ont donc causé, dans ce cas, aucun dérangement dans l'ordre de la Genese, en entreprenant de réunir des Mémoires destinez à estre separez. Ils ont à la verité mis dans le Texte, ainsi formé, des repetitions qu'on a peine à excuser, & des alternatives dans l'usage des deux noms de Dieu, Elohim & Jehovah, que quelques Commentateurs ont fenties, & dont ils n'ont pas pen imaginer la raison: mais ils n'y ont point introduit d'Antichronisme, ou renversement dans l'ordre chronologique. Comme les cas, où il n'y avoit que deux Mémoires à joindre, estoient les cas les plus communs dans la Genese, de la vienz

SUR LA GENESE. 441 aussi, que l'ordre chronologique y est beaucoup mieux observé, qu'on ne le croiroit, à entendre les a exaggerations des incredules.

II. La difficulté a esté plus grande, -quand il y a eu trois differents Mémoi- quelquefois trompez, res, ou fragments de Mémoires, placez quand il a fafur trois colomnes. Alors le choix a esté trois Mémoiplus embarrassant, & en le faisant, les res rents. Exemcopistes se sont mal déterminez souvent. ple des Cha-Pour le bien comprendre, il faut jetter les pitter XXIII. yeux sur la Table ci jointe, où l'on verra placez fur trois colomnes, dans l'ordre où je croi que Moyse les avoit placez lui mesme, trois Mémoires differents, qui comprennent aujourd'hui les Chanitres XXIII. XXIV. XXV. On jugera au premier coup d'oail du desordre que les copistes y ont mis en les réunissant pour les transcrire de suite, & si je ne me trompe, on reconnoitra mesme les causes, qui les ont induit en erreur.

Ils se sont

1°. Au haut de la golomne A , on a planfiguréde mis un premier article du Mémoire A, la disposition que Moysea-qui contient la most & les sunerailles de voit donnée -Sara; Bequifaie aujourd hui rout le Cha- à ces Chapipitre XXIII

Au bas de la mesme colomne, mais en laissant une espace vuide entre-deux, on - sa Spinola, sibi supra, pag. 3491 - of

a placé un autre article du mesme Mémoire A, où se trouve l'histoire du second mariage d'Abraham, de sa mort & de son enterrement par ses deux fils Isaac & Ismaël, ce qui est compris aujourd'hui dans les onze premiers versets du Cha-

pitre XXV.

2°. A la colomne B, vis-à-vis le vuide laissé dans la colomne A, on a mis
deux articles du Mémoire B de suite, &
fans aucun intervalle entre-deux. Dans
le premier, il s'agit du voiage d'un serviteur d'Abraham en Mesopotamie pour
y chercher une semme pour Isaac, dans
la famille de Nachor, de son retour avec
Rebecca, petite sille de Nachor, & du
mariage d'Isaac, ce qui sait le Chapitre
XXIV. Et dans le second, de la posterité d'Isaac, de particulier de la naifsance des deux sils d'Isaac, Esaü & Jacob, ce qui se trouve aujourd'hui dans

huit versets du Chapitre XXV. depuis le verset 10, jusqu'au verset 26.

Aprez un vuide qui suit, & qui doit estre vis-à vis le second article de la colomne A, on a placé dans la mesme colomne B, un article, où l'on raconte la vente qu'Esaü sit à Jacob de son droit d'ainesse, & qui aujourd'hui s'étend depuis le verset 27, du Chapitre XXV. jusqu'à la fin de ce Chapitre.

3°. Enfin, sur une troisieme colomne D, on a mis un article pris d'un troisseme Mémoire D, qui contient l'énumeration de la posterité d'Ismaël, & qui fait aujourd'hui sept versets du Chapitre XXV. depuis le verset 12. jusqu'au 18. On a placé cet article un peu plus bas, non seulement que le premier & le second article de la colomne B, mais mesme que le dernier article de la colomne A, pour marquer que cet article devoit estre rapporté à la suite de tous les articles de cette colomne.

4°. On a marqué chaque article d'un chiffre arabe, qui indique l'ordre que ces articles devoient garder entr'eux, selon l'institution de Moyse, ce qu'il estoit aisé de reconnoitre par la disposition de ces articles respectivement les uns aux autres. Pour le No. des Chapitres, qu'on a mis aussi à la teste de chaque article, il fert à faire connoitre le mauvais ordre dans lesquels ces articles sont rangez aujourd'hui.

La premiere & la principale cause de ce desordre vient de la négligence des cause du des copistes, qui ne comprenant pas l'utilité ces Chapide cet arrangement des colomnes, n'eurent pas longtems l'attention de le suivre exactement, qui laisserent du blanc entre

444 CONJECTURES

le premier & le second article de la colomne B, où il n'en faloit point, & n'en laisserent point entre les second & le troisieme article de la mesme colomne, où il en faloit, de forte, que non feulement le second article de la colomne A se trouva placé vis à vis de ce blanc, mais mesme l'article unique de la colomne D. Quand on entreprit donc ensuite de transcrire la Genese tout de suite sur des exemplaires ainsi alterez, on crut qu'il faloit placer aprez le premier article de la colomne B, le fecond article de la colomne A; qu'il faloit à la fuite de cet article placer l'article de la colomne D; & qu'il faloit mettre un rang plus bas le fecond article de la colomne B, & y joindre immediatement le troisieme article de cette mesme colomne, qui n'en estoit plus separé par aucun espace vuide, ce qui dérangea totalement l'ordre naturel de ces passages de la Genese, & y introduisit le dérangement, où ils se trouvent aujourd'hui.

Seconde eause du détangement.

D'un autre costé, l'ignorance des critiques peut avoir aussi beaucoup contribué à augmenter le desordre. Dans la consusion, où les copistes avoient mis les differents articles, qui estoient placez sur les trois colomnes, des critiques mal habiles auront jugé, quand on s'est

pag. 446.

des trois Memoires A, B, & D, qui font KIV. & XXV.

tanscrivant la Genese de suite.

D

raham vec Re

C

Ŋΰ

四四世四四

西西西山

er A

الله الم

2 12 2

rement. Esau

CHAPITER XXV.

Depuis le verset 12-18. inclusivement,
Posterité d'Ismaël.

fin. e par

oient sur six colomnes distinctes; Voiez Prideaux; rant, Maimonides, de Libro Legis, Cap. VII. primitive, dans laquelle la Genese avoit été écrite .

SUR LA GENESE. avisé de transcrire la Genese tout de suite, que l'article de la colomne D, où il est question de la posterité d'Ismaël, devoit estre mis à la suite du second article de la colomne A, où il est parlé d'Ismaël à l'occasion des funerailles d'Abraham; qu'à la suite de cet article, où il est parle de la posterité d'Ismaël, il faloit placer le fecond article de la colomne B, où la posterité d'Isac est rapportée; que l'article premier de la colomne B devoit estre placé entre les deux articles de la colomne A, soit qu'il y restast quelque vuide, qui semblast l'indiquer, soit qu'on jugeast decent d'interposer la narration contenuë dans cet article, entre la mort de Sara, & le fecond mariage d'Abraham; enfin, que le troisieme article de la colomne B devoit estre joint immediatement avec le second, d'avec lequel il n'estoit plus séparé par aucun espace vuide.

De quelque cause que le mal soit ve- Le dérangenu ; il est certain qu'en rangeant ainst ces endroit y differents articles, on a perverti l'ordre introduit un antichronifdans lequel Moyse les avoit mis, qui est me. indiqué par la suite des chiffres arabes, & qu'on a introduit un Antichronisme évident en mettant la mort d'Abraham avant la naissance d'Esaü & de Jacob,

Conjectures puisqu'il est prouvé qu'Abraham n'est mort que 15 ans aprez, comme on l'a fait voir ci dessus. Rem. X. art. 1.p.379.

Les copistes ont esté dans le plus grand embarras, quand il a fa-Iu réunir quatre Mémoires. Exemple des Chapi-XL. TABLE II.

III. L'embarras a esté plus grand encore, quand il a esté question de mener de front quatre colomnes, chargées de quatre Mémoires differents, & les méprises aussi ont esté plus nombreuses à proportion. On en verra une preuve tres XXXIII- sensible dans la Table ci-jointe, où en suivant l'ordre que je suppose que Moyse avoit gardé, j'ai disposé sur quatre colomnes, dans l'ordre qui fuit, les articles de quatre Mémoires, qui comprennent huit Chapitres de la Genese, XXXIII. XXXIV. XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL.

Plan figuré se avoit mis ces Chapitres.

1º. J'ai placé à la colomne A destinée de la disposi-tion primiti- pour le Mémoire A, un premier article, ve, où Moy-qui comprend abjourd'hui les 16 premiers versets du Chapitre XXXIII. où se trouve le recit de l'entrevuë d'Esaü & de Jacob à son retour de Mesopotamie.

> Aprez un espace vuide aflez considerable, j'ai mis au-dessous deux articles de suite sans aucun intervalle entre-deux, dont le premier renferme les 27. premiers versets du Chapitre XXXV. où l'on rapporte le voiage de Jacob à Bethel les couches & la mort de Rachel

Bethlehem, le sejour de Jacob à la Tour d'Eder, Et ensin sa demeure à Hebron avec Isaac: & le second, le Chapitre XXXVII. en entier, où il est question de la vente de Joseph par ses freres.

Vient ensuite un second espace vuide, plus grand que le premier, au-dessous duquel j'ai placé un quatrieme article, qui fait aujourd'hui tout le Chapitre XL. & où l'on continuë de raconter

l'histoire de Joseph en Egypte.

Tous ces articles appartiennent au Mémoire A, & en ont la marque, qui est le nom de Dieu, Elohim, mais aussi c'est tout ce qui appartient à ce Mémoire, depuis le Chapitre XXXIII, jusqu'au Chapitre XL, inclusivement.

2?. A la seconde colomne B, il y a d'abord un premier article, qui comprend aujourd'hui les quatre derniers versets du Chapitre XXXIII. où l'on marque le sejour que Jacob sit d'abord à Succoth à son retour de Mesopotamie, & ensuite auprez de Sichem.

Suit immediatement aprez, & fans aucun vuide entre-deux, un secondarticle, qui fait à present le Chapitre XXXVIII. en entier, où se trouve l'histoire de Juda, de ses ensans & de leurs mariages, de mesme que son inceste

Conjectures avec Thamar. Ces deux articles répon-

dent au premier vuide de la colomne A,

& doivent y estre rapportez.

Enfin, aprez un vuide trez considerable, qui repond au fecond & au troisieme article de la colomne A, j'ai mis un troisieme article, qui comprend aujourd'hui tout le Chapitre XXXIX. où l'histoire de la femme de Potiphar & de Joseph est racontée.

Tous ces articles sont du Mémoire B, & en ont la marque caractéristique, qui est le nom de Dieu, Jehovah. C'est aussi tout ce qu'il y a de ce Mémoire depuis le Chapitre XXXIII. jusqu'au Chapi-

tre XXXIX. inclusivement.

3°. Sur la troisseme colomne C, je n'ai eu à mettre qu'un article seul, tiré d'un troisseme Mémoire C, lequel fait aujourd'hui tout le Chapitre XXXIV. & où on rapporte l'histoire de Dina. Je l'ai placé vis-à-vis le blanc, qui est dans la seconde colomne, B, & un peu plus bas que le troisieme article de la colomne'A.

4°, Il n'y a austi dans la quatrieme colomne D, qu'un seul article, pris d'un quatrieme Mémoire D, lequel contient aujourd'hui, 1º les deux derniers versets du Chapitre XXXV. où il s'agit de

s UR LA GENESE. 449 la mort & des funerailles d'Isaac par ses deux sils, Esaü & Jacob: Et 2°. le Chapitre XXXVI. en entier, où l'on fait le dénombrement de la posterité d'Esaü. J'ai mis cet article vis-à-vis le grand vuide de la colomne B, & un peu plus bas que l'article unique de la colomne C.

Si l'on jette les yeux fur la Table II. où ces articles sont arrangez sur quatre colomnes dans l'ordre qu'on vient de marquer, on n'aura pas de peine à juger que si ces articles avoient esté dans les mesmes places, quand on s'avisa d'écrire la Genese de suite, il n'eut falu, pour conserver l'ordre qui leur appartenoit, tel qu'il est marqué par la suite des chiffres arabes, qu'on a mis au-dessus depuis I jusqu'à 10, que mettre chaque article dans les vuides ou blancs correspondants des colomnes voifines, & régler leur rang suivant la hauteur, où ils estoient placez dans chaque colomne. Mais au lieu de suivre cet arrangement, on en a donné un tout différent, comme les N°. des Chapitres, qui sont au haut de chaque article, le montrent, ce qui a tout confondu.

Il ne faut pas douter que les copistes Les copistes n'aient beaucoup contribué à ce desor-tribuer à dédure, en ce qu'ils ont négligé de garder ranger cetor-dre.

450 CONJECTURES
les espaces vuides aux endroits de chaque colomne, où ils devoient estre, & de placer chaque article dans sa colomne à la hauteur qui lui convenoit, d'où il est arrivé que quand il a esté question de rejoindre ces articles pour transcrire la Genese de suite, on n'a point eu de regle pour se guider, & qu'on a esté forcé de ranger la pluspart des articles comme à l'aventure.

Mais les Critiques paroiffent en avoir efté les principaux auteurs par leurs idées.

Il paroit pourtant que le plus grand mal est venu de la présomption des Critiques, qui ont cru pouvoir fixer la place de chaque article sur des conjectures frivoles, & souvent fausses.

Par exemple, ils ont mis l'histoire de Dina de la colomne C, à la suite du premier article de la colomne B, parce qu'il s'agit dans cette histoire de l'enlevement de Dina, dans le bourg de Sichem, & qu'ils ont cru qu'elle ne pouvoit estre arrivée, que quand Jacob avec sa famille demeuroit auprez de Sichem, ce qui regarde l'article premier de la colomne B, au lieu qu'on a vu a ci-dessus que quand Dina sut enlevée, elle avoit fait un voiage à Sichem.

Ils ont placé de mesme l'histoire de Juda, qui fait le second article de la co-

a Remarque XI. article 111. pag. 406.

SUR LA GENESE. lomne B, à la suite de l'histoire de la vente de Joseph, qui fait le troisieme article de la colomne A, parce qu'ils s'imaginoient que Juda ne s'estoit separé d'avec ses freres, qu'à cause de l'indignation qu'il avoit conceue contre eux pour le traitement qu'ils avoient fait à Joseph; mais c'est vouloir deviner & prester ses conjectures à l'Ecriture.

Enfin ils ont cru devoir joindre l'article de la colomne D, où il s'agit de la mort & des funérailles d'Isac, au second article de la colomne A, où l'on rapporte l'arrivée de Jacob chez son pere Isaac, comme si ces deux faits estoient arrivez immédiatement l'un aprez l'autre, au lieu qu'il y a eu entre-deux un intervalle pour le moins de 13. à 14.

ans.

Ces trois principales positions une Par ce deranfois mal fixées, on n'a peu que malar- gement ils ont introduit ranger le reste, ce qui y a mis trois an- trois. tichronismes ou renversemens de chro-dans cet ennologie, dont les Commentateurs ont droit de la grande peine de se tirer. Le premier regarde l'histoire de Dina, de son enlevement par Sichem, & de la vengeance qu'en prirent Siméon & Levi ses freres. Le second, l'histoire de Juda, de ses enfants, & de leurs mariages. Enfin, le

chronismes

CONJECTURES troisieme, l'époque de la mortcomme anterieure à la vente de par ses freres. On peut voir sur ce antichronismes ce qu'on en a dit fus, Remarques X. & XI. art. 2.3

## XX I.

Refutation des conséquences que S prétend tirer du desordre appar la Genese, pour avancer que n'en peut pas estre l'Auteur. No reflexion qui suit de mon system qui prouve qu'il n'y a que Moj ait peu composer la Genese.

Spinofa a desordre, avoir dans l'ordre de la narration-de la Genese.

La disposition que je suppose exaggeré le Moyse avoit donnée aux Memoire qu'il paroit y contiennent le recit du mariage de fants de Juda, & de l'enlevement Dina, remet, comme on vient de le la narration de ces évenemens dans la dre chronologique, & anéantir le wa triomphe de Spinosa, qui en abusant ? 17 desordre apparent de ces deux histoireicir avoit pris droit de dire 2, que so tout &

> \* Tractas. Theologico-politici, Cap. IX. Q livre fut imprimé en 1670. On suit ici une Traduction Françoise de ce livre, imprimée en 1678. sous le titre de Reflexions curieusa d'un esprit desinteressé, &c.

Ţ.

pag. 452.

des quatre Memoires A, B, C, & D, qui font ... XXXVII. XXXVIII. XXXIX. & XL, anscrivant la Genes e de suite.

C

D

6. TTRE XXXIV Roire de Dina.

CHAFITE XXXV.

Les deux derniers vers. 28. 29.

Mort d'Haac Ses funerailles
parses deux fils, Esaü & Jacob.

CHAPITRE XXXVI.
Denombrement de la posterité d'Esau.

. • . . • . · - . • . . . . • . )

SUR LA GENESE. • écrit pesse-messe dans les cinq livres » du Pentateuque; qu'il n'est ni histoire, » ni narration, qui y foit en fon lieu; que » l'on n'y a nul égard au tems; .... & » que tout ce qu'on y lit, avoit esté re-» cueilli, & mis confusement ensemble, » pour estre ensuite examiné tout à loi-

» fir, & redigé en ordre ».

Sa hardiesse mesme ne s'est pas bor- Et il a taché née là. Tout le monde sait qu'il l'a por- quelques pastée jusqu'à soutenir que c'estoit » Esdras sages, pour » qui avoit composé les cinq livres du le Pentareu-» Pentateuque; qu'il n'avoit pas mis la que n'estoit pas l'ouvrage » derniere main aux narrations qui y font de Moyse. » contenuës, & qu'il n'avoit rien fait » qu'un précis de toutes les histoires, » qu'il avoit recueillies de divers Ecri-» vains, se contentant de les décrire en » quelques endroits aussi simplement » qu'il les trouvoit, & les aiant trans-» mises à la posterité, qu'il ne les avoit » pas encore examinées; ni mises en or-» dre ». Pour le prouver, il a ramassé dans le Chapitre I X. de son Livre, differents passages du Pentateuque, & en particulier de la Genese, dont il s'est efforcé d'abuser pour établir cet étrange paradoxe.

En cela, il avoit esté prévenu par En quoi il Thomas Hobbes, qui dans un ouvrage prevenu par

Hobbes & par la Pey-rere.

écrit a contre la Religion & contre le Clergé, avoit quelque tems auparavant taché d'établir le mesme sentiment, & avoit fait usage des mesmes passages: Et par Isaac de la Peyrere, b qui pour soutenir qu'il y avoit eu des hommes avant Adam, avoit tenté d'affoiblir l'autorité de la Genese, qui lui estoit contraire, en avançant que Moyse n'en estoit pas l'Auteur, & avoit allegué pour le prouver, les mesmes citations.

Et il a esté suivi par M.

le Clerc.

Il femble que c'ait esté la maladie du dernier siecle. M. le Clerc, qui publia en 1685. contre l'Histoire critique du vieux Testament de M. Simon, un recueil de lettres sous le titre de Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, loin d'y combattre bien des choses fausses ou legerement hazardées, que M. Simon y avançoit sur ce sujet, alla beaucoup plus loin que lui, & aprez avoir rassemblé tout ce que Hobbes, la Peyrere, Spinosa avoient dit de plus outré, & y avoir ajouté tous les autres passages,

Intitulé, De Cive sive Leviathan, imprimé en Anglois en 1651. & reimprimé en Latin en 1668. Part. III. Cap. 33.

Dans l'Ouvrage initiulé, Systema Theologicum ex Præadamisarum hypothesi, imprimé en Hollande, in-4°, en 1655, Part. I. Lib. IV-Cap. 1. sur la Genese. 455 qu'il peut recueillir, & qu'il crut propres à favoriser cette opinion, il en conclut hautement a que le Pentateuque estoit l'ouvrage du « Sacrificateur Israëli-» te, que l'on envoia de Babylone pour » instruire les nouveaux habitans de la » Palestine de la maniere dont il faloit » qu'ils servissent Dieu, comme l'Au-» teur des Livres des Rois le raconte, » (c'est à dire, l'envoi de ce Sacrifica-» teur) au XVII<sup>e</sup>. Chapitre du second » Livre. »

Il ne faut pourtant pas lui refuser un Lequel s'est honneur qu'il mérite : c'est qu'aiant ensuite remieux examiné depuis cette question roit avoir dans une Dissertation, intitulée De mieux pensé. Scriptore Pentateuchi, & mise à la teste du premier Tome de ses Commentaires fur la Bible, qu'il publia en 1693. la force de la verité le frapa, & qu'il eut le courage de se retracter, & de déclarer qu'il regardoit Moyse comme l'Auteur du Pentateuque. Il l'a mesme prouvé par un grand nombre de témoignages précis, pris du Pentateuque mesme, qu'il a rapportez, en quoi il n'a fait qu'imiter, & mesme copier b M. Huet & la pluspart des autres Commentateurs. Que si

Lettre sixieme, pag. m. 129.

Demonstrat. Evangel. Propos. IV. Cap. 1.

Conjectures. l'on joint à ces preuves le suffrage de toute l'Eglise Juive, qui a attribué le Pentateuque à Moyse constamment, & ce qui est infiniment plus fort, le témoignage de Philippe, l'un des Apotres, & surtout celui b de Jesus-Christ, qui le lui attribuent aussi, la question se trouvera portée à un tel degré d'évidence, qu'on ne pourra douter que le Pentateuque ne soit l'ouvrage de Moyse.

Nouvelle reprouver que Moyse est l'auteur de la Genese.

flexion pour firmer, une réflexion nouvelle, qui est une suite de mon systeme. Je ne cherche pas à la faire valoir, mais telle qu'elle soit, j'avouë qu'elle est par rapport à moi, comme les deux deniers d'offrande de la c veuve de l'Evangile, & qu'en donnant de bon cœur, comme elle, tout ce que je puis, je souhaiterois pouvoir mériter l'éloge, qui lui fut donné.

J'ajouterai cependant, pour le con-

Si l'on reconnoit, comme je croi qu'on doit le faire que la Genese soit composée de differents Mémoires, joints & coufus ensemble, qu'on peut encore y distinguer, il s'ensuit, 10. Que ces Mémoires, qui ont servi à la composer, devoient estre en assez grand nombre, puis-

<sup>2</sup> S. Jean, I. 45. b S. Jean, V. 46.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> S. Marc, XII. 42, S. Luc, XXI. 2.

SUR LA GENESE. qu'on peut aujourd'hui y en compter jusqu'à douze: 2º. Qu'entre ces Mémoires, il y en avoit de trez anciens, comme les deux, qui regardent l'histoire de la création & des premiers Patriarches, & les trois qui contiennent l'histoire du Déluge: 3°. Que les autres, où l'on trouve la suite de l'histoire du Monde, depuis le Déluge, jusqu'à l'entrée des Hebreux en Egypte, quoique moins anciens, ne laissoient pas, pour la pluspart, de l'estre beaucoup: 40. Que ceux de ces Mémoires, qui interessoient les Hebreux, & qui traitoient de leur origine, de leur genéalogie, & de leur histoire, pouvoient se trouver parmi eux; mais que ceux, qui regardoient l'histoire des Nations voisines; comme les Madianites, les Ismaëlites, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites, ne pouvoient guere s'estre conservez que chez ces Nations là, qui dans le fond estoient comme des branches de la nation des-Hebreux, & descendoient, ou de Loth, neveu d'Abraham, ou d'Abraham mesme, mais par d'autres fils qu'Isaac ou Jacob.

Ces faits ainsi convenus, il faut que Conditions ceux, qui ne veulent pas reconnoitre l'auteur de la Moyse pour Auteur de la Genese, en Genese. attribuent la composition à quelqu'un,

Qu'Eldras, n'a pas peu l'estre.

L. Je pourrois proposer contre Esdras les mesmes preuves, que je vai dans un moment apporter contre le Sacrificateur Israëlite, & les proposer avec le mesme avantage; mais je prendrois cette peine en vain. Il sussit d'observer qu'Esdras n'a peu estre l'Auteur de la Genese, si la Genese, telle que nous l'avons, existoit avant lui. Or il est incontestable qu'elle existoit, puisque les Samaritains IV. des Rois, XVII. 28,

SUR LA GENESE. 459 l'ont encore aujourd'hui, & que certainement ils ne l'ont pas prise des Juiss depuis le retour de la captivité, pour qui ils ont toujours eu, depuis ce temslà, le plus grand éloignement, ou pour mieux dire, la haine la plus declarée.

Voiez Esdras, I. IV. & V. II. IV. & VI. II. Il faut donc se resoudre à attri- Ni le sacrissbuer la composition de la Genese au Sa-lite envoié à crificateur Ifraëlite, envoié à Samarie; Samarie par Mais, 10. Un particulier aussi peu connu, aussi peu autorisé, dont on ne sait pas mesme le nom, dont il n'est dit qu'un mot, en passant, dans le IV. Livre des Rois, paroit-il un personnage bien propre pour l'ouvrage dont on le charge? 2°. Ce Sacrificateur avoit-il assez de lumiere pour favoir les Mémoires qu'il faloit chercher pour composer la Genese, & affez d'autorité pour se les procurer? 3°. Croit-on que sept à huit cent ans aprez Moyse, ce Sacrificateur ait peu trouver les Mémoires necessaires chez les Israëlites, ignorants, abrutis, separez depuis plus de 200 ans d'avec les Juifs, & d'avec les Levites, qui ne frequentoient pas le Temple de Jerusalem, qui avoient depuis longtems abandonné, pour la pluspart, le culte & la Loi de leurs peres, pour adorer des yeaux d'or

460 CONJECTURES à Bethel & à Dan, & qui venoient d'estre enlevez de leurs pais, dépouillez de leurs biens, & dispersez entre des Nations étrangeres en punition de leur defection. 4°. Enfin, quand on conviendroit qu'il avoit peu trouver chez les Israëlites les Mémoires qui interessoient les Hebreux; est-il apparent qu'il eut peu trouver de mesme chez les Nations voisines, les Madianites, les Ismaëlites, les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites, les Mémoires, qui les regardoient, lorsqu'on fait que quelques unes de ces Nations estoient depuis longtems detruites, comme les Madianites; que la pluspart estoient ennemies des Israëlites; que presque toutes estoient abbatues ou dissipées par les incursions frequentes des Babyloniens & des Affyriens.

Oue la Genese & le reste du Pentateuque doivent eftre l'ouvrage d'une personne également respectable aux Juifs & aux Ifraeli-Samaritains tiennent la place.

Il n'est aucune de ces suppositions qui ne renferme, comme on voit, une impossibilité absoluë. N'importe, passonsles; supposons tout trouvé, recueilli, arrangé par le Sacrificateur Israëlite. Voilà donc la Genese, telle que nous l'avons, composée par ses soins. La voilà entre tes, dont les les mains des Samaritains, qui l'ont conservée soigneusement jusqu'à nos jours. Mais comment est-elle passée aux Juiss? Nous avons vu, il n'y a qu'un moment,

SUR LA GENESE. que les Samaritains depuis la captivité ne l'auroient jamais receuë des Juifs, qu'ils haissoient; mais les Juiss ne haisfoient pas moins les Samaritains, & ce n'est pas d'eux qu'ils auroient voulu recevoir le premier Livre de leur Loi, non coutebantur a Judæi Samaritanis. Ainsi. on a beau hazarder les suppositions les plus choquantes & les plus opposées à toute vraisemblance, on ne parviendra jamais à rendre raison comment la mesme Genese se trouve aujourd'hui entre les mains des Juifs & entre celles des Samaritains, à moins qu'on ne suppose que la Genese est l'ouvrage d'une personne, qui soit le Legislateur commun des Juiss & des Israëlites, dont les Samaritains tiennent la place, qui soit également respectable aux uns & aux autres, & de qui ils aient peu & voulu la recevoir les uns & les autres.

Or il est évident que cela ne convient Que toutes qu'à Moyse, en qui seul on trouve d'ail- ces condileurs réunies toutes les autres condi-trouvent réutions. Il avoit esté élevé dans l'étude des mos qu'en Moyse. lettres , b il estoit puissant en paroles , il estoit instruit dans toutes les sciences des Egyptiens: & il avoit toujours pris,

\* S. Jean , IV. 9. b Actes, VII. 22.

462 CONJECTURES mesme dés sa jeunesse a, le plus grand interest à l'honneur & à la gloire de sa nation. Ainfi d'un costé, il ne manquoit ni de capacité, ni de zele, pour en rechercher l'origine, & pour en écrire l'histoire. D'un autre costé, comme il gouverna longtems les Hebreux, il eut le moien de ramasser les mémoires domestiques, que les principaux d'entre eux avoient fur leurs ancestres, & ils en devoient alors avoir beaucoup. De mesme, pendant le sejour qu'il avoit fait chez les Madianites, la qualité de gendre de Jethro, leur prestre, l'avoit mis en état de recueillir, & ce qu'ils avoient eux-mesmes fur les Auteurs de leur nation, & ce que pouvoient avoir les nations voifines, les Ismaëlites, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites. En tout cas, il lui fut facile de se procurer cet avantage, tandis qu'il campoit dans leur voisinage avec les Hebreux dans le desert, & que la proximité lui donnoit avec eux des relations indispensables. Ainsi il a peu avoir tous les mémoires, dont nous voions que la Genese est composée, & qué nous y distinguons, & ce qu'il est

important d'observer, il n'y a eu que lui qui ait peu les avoir. Tout concourt donc

a Exode, II. 11. & 12.

SUR LA GENESE. à prouver que Moyse doit être l'auteur de la Genese, & qu'il n'y a que lui qui puisse l'estre. Il s'en faut bien qu'on air d'aussi fortes raisons de croire que Tite-Live soit l'auteur de ses Decades, & César de ses Commentaires, & cependant on se rendroit ridicule d'oser le revoquer en doute.

Aprez avoir ainsi établi la génuinité On a repondes Livres de Moyse, & principalement du depuis de la Genese, l'ordre demanderoit qu'on objections de répondit aux raisons qu'on allegue pour nient appuier l'opinion contraire. On les tire Moyse soit de differents passages du Pentateuque, Pentateuque. & furtout de la Genese, où l'on trouve des expressions, qui semblent convenir à des tems postérieurs à celui de Moyse. & où l'on donne à certains lieux des noms propres, qu'ils n'ont portez que longtems aprez the d'où l'on croit estre en droit de conclutte que l'Auteur de la Genese, tout inconnu qu'il puisse estre d'ailleurs, doit avoir vécu plusieurs siecles aprez Moyfe. Mais nous n'avons rien à dire de nouveau sur ce sujet : tous ces passages sont expliquez, & toutes ces difficultez éclaircies depuis longtems. Outre ceux qui ont écrit en France, en Hollande, en Angleterre, contre la Peyrere, Spinosa, Hobbes, & qui V iii

CONJECTURES font en grand nombre, on peut consulter sur la mesme matiere presque tous les Commentateurs de l'Ecriture-Sainte, & tous ceux qui ont écrit pour la défense de la Religion, depuis la publication des Livres, dont on vient de parler, & l'on y trouvera des reponses décisives. Il n'y a qu'un seul de ces passages, fur lequel il semble qu'on ait trop varié, & qu'on n'ait pas parlé avec la confiance que la persuasion de la verité doit donner. C'est ce qui m'engage à l'examiner dans la Remarque suivante, & j'espere qu'on voudra bien me permettre cette digression en finissant, quoiqu'elle soît étrangere à l'objet de cet Ouvrage.

## SUR LA GENESE. 465

## XVII.

Explication du Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on fait voir que les prétendus esprits forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour establir que Moyse n'est pas l'Auteur de ce Livre; & que le passage mesme, où il est dit, en parlant des Rois d'Idumée, que ces Rois ont regné au païs d'Edom, avant qu'aucun Roi regnast sur les enfants d'Israël, ne prouve rien en leur faveur.

Ce passage comprend en entier le On se con-Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on quer le Chap. trouve une longue énumération des Rois XXXVI. de la Genese, à d'Idumée. On prétend que cette suite quoi il semde Rois s'étend beaucoup au delà de la ble qu'on n'ait pas affex vie de Moyse, & on croit a qu'on peut bien reussi la pousser presque jusqu'au regne de jusqu'ici. Saul sur les Israelites. Mais pour bien faire sentir le peu de fondement de cette prétention, il faut examiner ce Chapitre par parties.

On peut y distinguer cinq articles On distingue differents, suivant les cinq differents su- dans ce Chajets qui y sont traitez : Et chacun de ces pitre.

a M. le Clerc, in Dissert, de Scriptore Pentaseuchi, S. III. art. 9.

466 CONJECTURES: articles demande des réflexions particulieres.

1. Article. La I. Il est question d'abord de la posterité posterité d'E. d'Esau depuis le verset 1. jusqu'au verset sau.

d'Esaü, depuis le verset 1. jusqu'au verset 15. On sait qu'il avoit eu trois semmes, Hada, ou Basmath, & Jehudith ou Aholibama, Chananéennes, qu'il avoit épousées à l'age de quarante ans, Genese XXVI. 34. & Mahalath ou Basmath, sille d'Ismaël, qu'il n'épousa qu'aprez le départ de Jacob pour la Mesopotamie, & par consequent à l'age de 76 ans. De sa premiere semme Hada, Esaü n'eut qu'un sils, appellé Eliphaz: il n'en eut qu'un aussi de la troisieme Basmath, appellé Rehuel: mais il en eut trois d'Aholibama, la seconde de ses semmes, savoir Jehus, Jahlam, & Korach.

Moyse, en continuant cette génealogie, passe du premier degré au second, & fait l'énumeration des petits-sils d'Efaii, qu'il rapporte dans cet ordre. Eliphaz, fils d'Hada, eut cinq fils, savoir, Theman, Omar, Tsephon, Gahtam, Kenaz, & outre cela Amalec, né de Thimma sa concubine, ou sa semme du second ordre. De mesme Rehuel, sils de Besmath, en eut quatre, Nachat, Zetach, Samma & Mizza. Pour les trois sils d'Aholibama, Jehas, Jahlan & Ko-

SUR LA GENESE. tach. Moyfe ne leur donne point d'enfants: & il faut andila n'en gient point eun ou ce qui est la plut apparent, que leurs enfants n'aient point formé de Tribus, distinctes de celles de leurs peres,

· Jusques-là il n'y a aucune difficulté. Esai, ses fils & ses petits-fils estoient morts; longtems avant que Moyfe sonmeastailécrine la Genelle, & pan confét entencial: a peuren rapporter les noms en detail, fans fournir le moindre prenexte

à la critique.

II. Moyse parle ensuite, depuis le II. Article. verser 15. julqu'au verset 20. de l'auto- louphim, file rire que les perits-fils d'Elanipar Eliphat & perits-fils & Rehuel , the few trois fils , siez d'Aholis bama avoient enc sur les Idunéens. Il en compre quatorze, nom, parlnom., & il leur donne à tous la quialité de निर्माण Allouph. C'est-la une promiere difficulté: qui paroit avoir embartassé les Traducwith the less Chammen warmen Less Lixe 11XX. ond traduir de more plus nellii de ement, Dan ou Ductor : la Vulgate: par celui ale Princeps; nouses les Traductions faires sur la Vulgare, par celui de Prince; & toutes celles qui ont esté faites sur l'Hebreu, par celui de Duc.

On est surpris de voir dans l'Idumée Explication du mot d'Al-

CONJECTURES mais ce' n'est qu'un mal-entendu qui vient de la faute des Traducteurs. Le mot Hebren The, Allouph, & au pluriel D'D'D' Allouphim, ne fignifie suivant Salomon Jarchi que Chefs de famille. Ainfi ces quatorze Princes ou Ducs se reduisent à quatorze Chess desamille ou de Tribu; c'est-à-dire, que ces petissfils & ces fils d'Etau effoient chez les Iduméens, ce qu'estoient chez les Hebreux les donze fils ou petits-fils de Jacob, & que l'on doit se former la mes-

me idée des Allouphim Iduméens, que nous nous formons de ces Patriarches. Peter & Chiefs du Peuple Hebren, & de ceax our les representerent successivement, &c qui estoient appellez Chefs :ou Brinces des Tribus, scomme on le voit derls Hes Blombres. 400 1 1 11 11

Cequ'en doit. Il ne reste qu'une difficulté qui mépenser d'un rite attention. C'est qu'on trouve dans

rach, compré de denombrament des Allambio alduentre les fils méons un !Kouzuly entre des fils d'Eliiphaz, qui n'y avoit passelté compté dans -les marlets procedenss; de forte qu'on donne ici, reif: 15: & 16: lept enfants

a Il y avoit de mesme des chess de Tribu chez les Madianites, voiez Nombres, Chap. ARV. 15. & peut eftre aufft chez koutes les il ... . . ... ... wit designer another ... ...

sur la Genese. Lliphaz, au lieu qu'auparavant, vers. 11. & 12. on ne lui en avoit donné que six. Ainsi il faut necessairement, ou que les copiftes aient oublié ce Korach plus haut, vers. 11. & 12. dans le denombrement des enfants d'Eliphaz, ou qu'ils l'aient ajouté plus bas, vers. 15. & 16. en répetant le nom de Korach, l'un des fils d'Aholibama & d'Esaü; & je crois cette derniere conjecture la mieux fondée, par les raisons qu'on verra dans la suite. Au reste d'où que vienne cette faute, elle doit estre ancienne, car on la trouve dans la Version des Septante & dans la Vulgate.

: III. On trouve aprez cela, depuis le III. Article: verset 20. jusqu'au verset 31. le détail Posterité de sehir, Hode la posterité d'un nommé Sehir, Ho-rien, & de ses rien, à qui Moyse donne sept fils, Lo-fils qualifier d'Altan, Sobal, Tsibhon, Hana, Dison, louphim. Etfer & Difan, & une fille appellée Thimna qu'on croit avoir esté la con+ cubine on la femme du second ordre d'Eliphaz fils d'Efaü. Moyfe fait enfuite l'énumeration des enfants de chacun de ces fils de Schir. Il dit que: 1. Lotan cut Hori & Heman : 2. Sobal; Halvan, Manachat, Hebal, Sephon & Onam: 3: Thbhon, Ajack Hona; 4. Hana, Dison & une fille appeller Abolibama:

470 CONJECTURES
5. Dison, Hembdam, Esban, Jithrasi
8c Keran: 6. Euser, Billian, Zahayan
8c Hakan: 7. & Disan, Haita & Aran,
Ensin Moyse marque aux versers 29. &
30. que les sept sils de Schir surent tous
Allouphim: ce que les Septante ont traduit symposes, la Vulgate Principes, &
les versions en François, les unes, Princes, & les autres, Ducsu

Ce détail ne renferme en foi auxune difficulté. On sait, Genese XIV. 6. que la nation des Horiens habitoit, des le tems d'Abraham, fur la montagne de Sehir, & dans le pais voifin, qui porta ensuite le nom d'Idumées Amilikest ais de juger que le Sehir, Horien, dont il est parte, Genefe XXXVI. 201 effoit nou feulement de came nation, mais on pent melme inferer de ce qui fuit, vers. 29. & 30. sur l'autoricé qu'eurent ses fils & ses petits-fils, qu'it devoit en estre le Chef. Il faur for ce pied-dig que quand Elati alla s'establir dans certemontagne, XXXII. 3 ce Schir, qui vivoir encore, ha en air cedé ane partie ; & l'on conjectuse que ce fut la partie septembrionale. On va mesme plus both, & Pon foupçonne qu'il y eut des litifons encore plus étroites entre leurs familles pod que la Thimna, femine du focondiordre d'E-

SUR LA GENESE. liphaz fils ainé d'Esau, vers. 12. estoit la Thimna fille de Sehir, vers. 22. Mais quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain que la mesintelligence se mist enfin entre eux, & que tous ces Horiens, sujets ou descendants de Sehir, furent chaffez & detruits par les descendants d'Esau, Deuter, II. 12. 22. de forte que du tems de Moyfe c'estoit une nation deja exterminée.

Aprez ce qu'on a dit ci-dessus du titre d'Altouphim, donné aux petits-fils & aux fils d'Esau, il est aisé de juger de ce que fignifioit le mesme titre, donné aux sept fils de Sehir. Il est visible qu'ils estoient tous autant de Peres & de Chess des sept Tribus qui formoient cette nation, tant qu'elle a subsisté, ce qui n'a pas duré longrems, comme on vient de

le remarquer.

Il ne resteroit plus qu'à favoir pour Pour quelle quelle raison Moyse s'est donné la peine raison Moyse d'enver dans un si grand dérail sur une mention de la posserité nation, qui ne venoit pas d'Abraham, de ce schir? qui estoit tout-à-fait étrangere à l'histoire du Peuple Hebreu, & qui estoit éteinte. Quelques Commentateurs croient qu'il a voula apprendre l'origine de Thimna, la concubine d'Eliphaz smais est-il apparent que Moyse, qui n'a rien

CONJECTURES dit des femmes des fils de Jacob, à l'exception de celles de Siméon, de Juda & de Joseph, & qui en parlant de Thamar, d'où descendoient deux familles nombreuses & considerables dans la Tribu de Juda, n'a pas mesme dit de quelle nation elle estoit, se fut si longtems arresté pour nous instruire de la naissance de la concubine d'Eliphaz. Il est plus vraisemblable que nous ne devons ce détail qu'à l'attention scrupuleuse de Moyse à ne negliger aucun des Mémoires authentiques, qu'il s'estoit procurés. Peutestre aussi a-t-il voulu par l'exemple des Horiens exterminez par les Iduméens faire connoitre la séverité des jugemens de Dieu contre les nations criminelles, dont il alloit bientost faire sentir les effots aux Chananéens en faveur des Israëlites. L'énumeration que Moyse fait dans le Deuteronome, II. 12. 22. de plufieurs autres nations deja detruites par les Moabites & les Ammonites, qui s'estoient mis en possession de leurs pais, semble autoriser cette conjecture.

rv. Article. IV. L'endroit le plus difficile de ce La succession Chapitre, & celui sur lequel les Increqui ont regné dules triomphent le plus, s'étend depuis en Idunée ale verset 3 I. jusqu'au venset 40. Moyse eun noi re- y rapporte la succession continue de huit Rois des Iduméens: il fait plus, avant gnast sur les que de la rapporter, il dit, verset 31. rail, que ce sont les Rois qui ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast chez les Israëlites; ce qui, comme on voit, donne lieu à deux difficultez.

La premiere, qu'à comparer la succession de ces huit Rois d'Idumée avec le mesme nombre de génerations dans la génealogie de David, qui nous est connuë, le tems d'Hadar, le dernier de ces Rois a, doit repondre à celui d'O-

a Le Clerc, Dissertat. de Scriptore Pentateu-

chi > III. 9. Ce calcul de M. le Clerc est faux dans son principe, comme on va le prouver, & mal entendu dans son application, comme il seroit aisé de le faire voir. Mais je me contente de faire remarquer la peine qu'il s'est donnée pour tâcher de grossir la difficulté. Il a comparé la fuccession de ces huit Rois d'Idumée avec autant de génerations dans la génealogie de David, en commençant par Jacob, & il a chois exprez cette génealogie, parce qu'il savoit que les ancestres de David avoient vecu si longtems, & avoient eu des enfants si tard, qu'il n'y avoit que quatre génerations entre Moyse & David, quoiqu'il y eut entre eux un espace de tems de prez de 400. ans. Il esperoit de prouver par-là que la succession des huit Rois d'Idumée n'avoit deu finir qu'au tems d'Obed, aieul de David, & atteindre par consequent le regne de Saul, ce qui auroit demontré que le passage, dont il s'agit, estoit

CONJECTURES 474 bed, aieul de David, qui vivoit du tems de Saul, d'où on conclut que cette succession des Rois d'Idumée ne finissant que longtems aprez la mort de Moyse, ne peut estre de Moyse mesme, mais d'un Ecrivain qui a vécu beaucoup plus tard.

La seconde, que des enton ajoute que a ces Rois ont regné en Idumée. avant qu'aucun Roi regnast en Israël. c'est une preuve évidente que ce n'est pas Moyse qui a écrit ces paroles, mais un Ecrivain qui a vécu du tems des Rois d'Israël, & pour le moins sous le regne de Saül.

Vain triomcrédules sur ce passage.

On auroit peine à s'imaginer quels phe des In- sont les triomphes des Incredules de

> ane interpolation posterieure à Moyse. Mais comment a-t-il peu se faire illusion jusqu'à ce point-là, & ne pas femir la futilité de son calcul, & la fausseré des suppositions, sur lesquelles il estoit fondé?

> \* M. de Sacy a en tort d'emploier, dans la traduction de ce passage, des préterits indeterminez, quand il faloit emploier des préterits determinez, & de traduire, Les Rois, qui regnérent au pais d'Edour, avans que les enfants Alfraël eussent un Rod; furent, &c. au lieu de dire, Les Rois, qui ont regné au pais d'Edom, avant que les enfants d'Ifraël euffens un Roi, ont esté, &c. Cette inattention sayor nie visiblement les idées des incredules.

SUR LA GENESE. notre tems, & avec quelle hauteur ils insultent à la credulité de ceux qui se laissent encore persuader que le Pentateuque soit l'ouvrage de Moyse. Je ne sai si cette arrogance en a imposé aux des Commen-Commentateurs de l'Ecriture-Sainte & tateurs. aux Defenseurs de la Religion, mais il faut avouer qu'ils varient, qu'ils chancellent, & qu'ils ne repondent pas sur cet article avec la confiance, qui doit toujours accompagner la persuasion de la verité.

Embarras

Les uns prétendent que Moyse avoit prevu cette succession de Rois par un es- roient que Moysea écit prit de prophetie, & que ce n'est qu'en cer endroitqualité de Prophete & par revelation, prit prophé, qu'il a raporté des évenemens qui ne de- tique. voient arriver que longtems aprez lui. M. Huet a, Everque d'Avranches, a pris ce parti. Mais Moyfe parle de ces Rois comme d'une chose passée, il n'y a rien dans fa narration qui ait l'air d'une prédiction, & il me paroit, de mesme qu'au Pere Bonfrerius, qu'il ne faut pas fans aucun fondement attribuer tant de choses à l'esprit prophetique de Moyse. Non licet b . dit-il , Moyfi prophetam agenti omnia adferibere.

. a Demonfir. Evang. Propof. IV. Cap. xIV. §. 13. b Comment, in Genes, Cap. XXXVI. vers. 31. 476 CONJECTURES

D'autres prétendent que Moyfe n'a fait que raconter des faits passez. .

D'autres croient que la succession de ces huit Rois d'Idumée est anterieure au tems où Moyse composoit la Genese, & qu'il n'en a parlé que comme d'une chose passée & en pur Historien. Il faut convenir que c'est l'explication qui s'accorde le mieux avec les paroles du Texte; toute la difficulté c'est d'y ajuster toutes les circonstances qu'on trouve dans le recit de Moyse.

D'autres à croire que tout cet endroit a esté inseré dans ce Chapitre longtems aprez Moyfe.

D'autres enfin n'hesitent pas d'avann'hésitent pas cer que toute cette succession de Rois d'Idumée, & la reflexion que l'on fait, qu'ils ont regné, avant qu'aucun Roi regnast en Israël, ont esté ajoutées au Chapitre XXXVI. de la Genese longtems aprez Moyse par une main étrangere, sous le regne de Saul ou de quelqu'un de ses successeurs. Il n'est presque pas besoin d'avertir que M. 2 Simon, & M. b le Clerc, quoique trez oppglez en tant d'autres choses, s'accordent à embrasser ce sentiment, qui a pourtant d'ailleurs, pour ne rien dissimuler, quelques partisans, mesme parmi des Au-

· \* Histoire Critique du Vieux Testament, Liv. I. Chap. v.

b Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre VI.

Et mesme Dissertat. de Scriptore Pentateuchi, III. 9.

SUR LA GENESE. teurs a plus reservez qu'eux. Mais cette opinion paroit encore moins fondée que les précedentes. Je croirois bien qu'on a inseré dans la Genese quelque mot, qui de la marge, où l'on l'avoit d'abord mis pour servir d'éclaircissement, aura passé dans le texte. C'est ainsi que le nom d'Hebron a peu estre ajouté à celui de Kiriat-Arbé, XIII. XXIII. XXXV. Celui de Bethlehem à celui d'Ephrata, XXXV. Celui de Tsegor ou Tsohar, à celui de Bela, XIV. Celui de Bethel à celui de Luz, XXXV. Mais il ne paroit pas possible qu'on ait jamais peu y inserer douze versets entiers, car l'énumeration des Rois d'Idumée n'en contient pas moins. Je ne crois pas mesme qu'on ait jamais peu songer à les y inserer. Si l'on a jamais fait quelque interpolation à un livre, on ne l'a faite que pour éclaircir quelque passage obscur, ou pour se menager des titres ou des autoritez, qui favorisassent quelque opinion cherie, ou quelque prétention que l'on avoit à cœur. Mais il n'y a rien ici de semblable. Nulle obscurité dans cet endroit en supposant que l'interpolation n'y fût pas;

a Bonfrerius, in Commentar. in hunc locum. M. Prideaux, Histoire des Juifs, Tom. II. pag 337. Edit. Franç. de 1722.

Conjectures · nul interest aussi de la part des Juiss à ce fragment de l'histoire des Rois d'Idumée; ainsi certainement si Moyse n'avoit pas laissé lui-mesme par écrit la succession de ces Rois, & la reflexion qui précede, personne ne se seroit jamais avisé de les inserer dans la Genese.

II y en a, qui n'affirment rien, mais se contentent d'indiquer les diverfes opinions.

Au milieu de tant d'incertitude il y a des Auteurs, qui ont pris le parti de ne rien decider, & de se contenter d'indiquer les differentes opinions, sans oser en embrasser aucune. C'est ainsi en particulier qu'en a agi Heidegger. Mais cette retenuë ressemble beaucoup à un aveu qu'on ne trouve point de folidité dans aucune des reponses qu'on a données, & paroit annoncer qu'on se desie beaucoup de la cause qu'on defend.

il ne paroit difficile à expliquer.

Cependant le passage en question bien pas que cet examiné, & les difficultez, qu'on préendroitsoitsi tend y trouver, évaluées tout ce qu'elles peuvent valoir, il n'y a rien qui puisse donner lieu à tant d'incertitude. & encore moins à tant de defiance, comme i'espere de le faire voir.

> Commençons par la premiere des deux difficultez. Comme elles font liées ensemble, si une fois on l'a bien éclaircie, ce sera un grand acheminement

pour l'éclaircissement de l'autre.

SUR LA GENESE.

1°. Ces huit Rois d'Idumée estoient tous de la race d'Esaü, & quoique Moy- Rois prionse ne le dise pas, nous croions pouvoir le té des des-fupposer avec tous les Commentateurs. sau En tout cas, s'ils n'en estoient pas, il n'en seroit que plus facile de resoudre la difficulté, parce qu'on auroit la liberté de faire remonter ces Rois encore plus haut que le tems d'Esaü.

I. Cce huit Rois proif-

2°. Comme à la teste de cette suite Dont la sucde Rois on ne voit aucun des fils, ni des ceffion a deu petits-fils d'Esau, nommez au commen- aux arriere-, cement du Chapitre, il faut que la suc-petits-fils d'Esau, peu cession de ces Rois n'ait commencé de rems aprez qu'aux arriere-petits-fils d'Esaü, lors-de Jacob en que le nombre des Iduméens se trouva Egypte. affez augmenté, pour demander un meilleur ordre dans le Gouvernement, ce qui peut repondre au tems de l'entrée de Jacob en Egypte, ou au moins ne des cendre guere plus bas, puisqu'au tems de cette entrée il y avoit quatrevingt dix ans, qu'Esaü estoit marié, & que la multiplication des hommes se faisoit alors

3°. Ces Rois ont tous esté électifs, ces Rois ont comme il paroit tant de ce que Moyse esté tous éledonne à chacun une patrie differente, que de ce qu'il ne marque pas que le fils fuccedast au pere dans aucun cas.

fort vifte.

Conjectures

Par conféquent leur retre affez court.

4°. Sur ce pied-là, le regne de ces gne a deu ef- Rois a du estre d'autant plus court, parce que quand on élit ses Rois, on ne les choisit que d'un age meur. Ainsi c'est beaucoup que de donner 25. ans de regne à chacun de ces Rois, l'un portant l'autre. Dans la suite des Rois, mesme héreditaires, où il y a souvent des Rois fort jeunes, les regnes ne durent pas tant a, si l'on en compense plusieurs enfemble.

Et la succesfion des huit peut n'avoir ans, & avoir Hini peu de fortie Hebreux hors de l'Egypte.

5°. Ces huit regnes ne font donc en tout que 200 ans, & en supposant, duré que 200 comme on a fait, qu'ils ont commencé peu de tems aprez la descente de Jacob tems avant la en Egypte, il s'ensuit que le dernier de ces Rois regnoit encore, ou avoit regné depuis peu, quand les Hebreux furent retirez de l'Egypte par Moyse, 215 ans depuis le commencement de leur captivité.

Ce qu'on peut inferer dit que le dianites,

6°. Il paroit d'ailleurs par un fait rapde ce qu'il est porté dans ce Chapitre, verset 35. qu'Adad, le quatrieme de ces Rois, avoit ces huit Rois regné avant que les Hebreux fortifient battit les Ma- d'Egypte. Il y est dit que ce Roi avoit defait les Madianites dans le pais de Moab, percussit Madian in regione Moab.

> a Voiez Newton, Chronologie des Grecs, Pagg. 53.54.

SUR LA GENESE. Or ce fait n'est point arrivé pendant que les Hebreux estoient dans le Desert, & il n'a pas peu arriver depuis leur entrée dans la terre de Chanaan, parce que l'année mesme avant qu'ils y entrassent, ils avoient exterminé les Madianites, pris & brulé leurs villes, Nombres XXXI. de telle maniere que certe nation, fut éteinte. Il est bien vrai qu'on voit reparoitre des Madianites environ 200 ans aprez, & mesme opprimer les Israëlites pendant sept ans, Juges VI. & VII. Mais ce n'estoit qu'une troupe de gens échapez au maisacre du reste de la nation. qui s'estant joints avec les Amalecites, & avec d'autres peuples, faisoient tous les ans des incursions passageres sur les terres des Israëlites, sans oser s'y établir.

7°. On peut ajouter comme une nou- Et de ce que velle preuve, que cette suite de Rois Moyse, qui d'Idumée paroit avoir fini avant l'entrée ambassadeur. des Hebreux dans la terre de Chanaan, mée, ne dit comme on peut ce semble l'inferer de ce pas le nom de qui est rapporté au Chapitre XX. des marque pas Nombres, versct 14. Moyse, y est-il dit, que ce sur un des huit Rose envoia, la quarantieme année depuis la nommezdane fortie d'Egypte, une ambassade au Roi ce Chapitre d'Idumée, pour lui demander le passage fur ses terres. C'estoit le lieu, à ce qu'il paroit, de le nommer, si ce Roi avoit

ce Roi, & ne de la Genese.

482. CONJECTURES esté un des huit Rois, dont il avoit esté fait mention dans la Genese, & cependant Moyse ne le nomme pas, ce qui semble prouver que ce devoit estre un Roi nouveau.

Il paroit donc que ia succesfion de ces Rois estoit sinie, quand Moyse écrivoit la Genese. 8°. Tout concourt donc à faire voir que cette succession de Rois d'Idumée, loin d'avoir duré jusqu'au regne de Saül, comme on a osé l'avancer, n'avoit pas mesme duré jusqu'au tems, où Moyse écrivoit le Livre de la Genese, & qu'il a peu par consequent y faire mention de tous ces Rois en simple historien, ce qui est bien éloigné des idées des Increduelts, & mosme de quelques Commentateurs, qui n'ont pas assez examiné cette matiere.

L'on conjecture mefme que Moyfe s'eftoit procuré ce satalogue de huit Rois d'Idumée, dans le tems qu'il eftoit chez les Madianiters. 9°. Ainsi il ya grande apparence, que ce sur pendant le sejour de 40 ans, que Moyse sit dans le pais de Madian, limitrophe de l'Idumée, qu'il se procura cette suite de Rois d'Idumée, de mesme que les génealogies qu'on a deja examinées. Je soupconnerois mesme-que le dernier de ces Rois, appellé Hadar, regnoit dans ce tems-là, & que Moyse l'a peut-estre connu personnellement: du moins en parle-t-il d'une maniere plus circonstanciée, ne se contentant pas de dire sa patrie, comme à l'égard des autres, mais

SUR LA GENESE. marquant le nom de sa femme, de la me-

re de fa femme, & mesme de son aieule.

Dés qu'il est prouvé que Moyse a peu, En voilà asen qualité de simple historien, rapporter sez pour dé-truire tout la succession des huit Rois d'Idumée, soupçon que parce qu'elle estoit finie de son tems, il ce passage ait esté inseré n'y a plus aucun prétexte de disputer la depuis Moygenuinité du passage, où cette énumera- se. tion se trouve, & c'est un premier avantage: un second avantage, qui n'est pas moins grand, c'est que par-là la genuinité du second passage, où il est dit que ces Rois ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast en Israël, est établie de mesme : car comme ces deux passages sont liez ensemble, si l'on ne peut pas supposer qu'une main étrangere ait inseré, aprez coup, l'énumeration de ces Rois, on ne peut pas supposer non plus qu'elle y ait inseré la réflexion qui la precede, & l'on est forcé de convenir que l'une & l'autre viennent également de Movfe.

II. Il ne s'agit donc plus que de fa- II. Il n'est voir qui l'on doit entendre par ce Roi qui donc plus question que ne regna en Israël qu'aprez le regne des de savoir qui huit Rois d'Idumée. Encore mesme est-il est ce Roi qui important d'observer, que quand on ne rael aprez la réussiroit pas à le déterminer , la genui- des Rois d'1nité de ce passage, & l'authenticité de dumée.

fin du regne

484 · CONJECTURES la Genese n'en seroient pas moins incontestables. Mais je ne croi pas que l'impossibilité de resoudre cette difficulté nous mette jamais dans la nécessité de nous prévaloir de cette réflexion.

Or ou c'est Dieu luimelme qui des Ifraëlidonnant la Loi au mont Sinaï.

On peut sur cette matiere prendre deux partis, entre lesquels je croi qu'il s'establit Roi est libre de choisir, quoique je panche tes, en leur beaucoup pour le premier. Suivant l'un, c'est Dieu lui-mesme qui est le Roi dont il s'agit. En effet c'est Dieu, qui en contractant alliance avec les Hebreux au mont Sinaï, Exod. Chap. XIX. fe declara leur Roi, & en fit les fonctions en donnant ses ordres à Moyse; c'est Dieu, à qui le nom de Roi d'Israël, Rex in Jeschurun, est donné, Deuteron. XXXIII. 5. selon l'avis des plus habiles Commentateurs; c'est Dieu, que Gedéon protesta devoir dominer, c'est-à-dire, estre Roi en Israël, & non pas lui ni son fils, quand les Israëlites vouloient lui deferer la Roiauté, Juges VIII. 22. 23; c'est Dieu, qui se reconnoit lui - mesme Roi d'Ifraël, quand il dit à Samuël, I. des Rois, VIII. 7. que les Israëlites ne demandoient un Roi, que pour empecher qu'il ne le fut lui-mesme, ne in eos regnem; enfin c'est Dieu, que tout le monde convient avoir esté Roi d'Israël, tant

SUR LA GENESE. que leur Republique subsista, d'où vient que ce gouvernement n'est connu que sous le nom de Théocratie.

Selon l'autre avis, on peut entendre Ou c'est du par ce Roi, qui n'a regné en Israël qu'a- se, ou Josué, prez le regne des huit Rois en Idumée, qui ont esté Moyse lui-mesme, comme Aben-Esra l'a raël, en recru, ou du moins Josué: non pas qu'ils duisant ce tiaient esté jamais Rois d'Israel, ni l'un Juge. ni l'autre, mais parce qu'ils conduisoient le peuple d'Ifraël, car quoique ce ne fut que d'une maniere subordonnée aux ordres de Dieu, qui en estoit le veritable Roi, cela suffisoit alors pour meriter le nom de מלך Melech, qu'on traduit Roi. Ne voit-on pas qu'on dit dans le Livre des Juges, XVII. 6. XVIII. 1. XXI. 25. qu'il n'y avoit point de Roi en Israël, in diebus illis non erat Rex in Israël, toutes les fois qu'on veut marquer qu'il n'y avoit point de Juge. Ne voiton pas de mesme que Moyse, Nombres XXXI.8. appelle מלכים Melachim, Rois, cinq chefs des Madianites, qui dans le Livre de Josué, XIII. 21. ne sont appellez que כסיבים Nefichim Lieutenants de Sichon, Roi des Amorrhéens; mais independamment de ces preuves, ces Rois d'Idumée, dont il s'agit, n'estoient eux-melmes que des Juges, car leur au-

moins Moy-Rois en 15-

X iii

486 CONJECTURES torité estoit sort bornée par celle des Allouphim, ou chefs de Tribu, qui,gouvernoient sous eux, & qui suivant les apparences les élisoient.

V. Aride. resear chefs de Tries cha les ide-Exces peadimmer.

V. Enfin, depuis le verset 40. jusqu'à Enumeration de care au la fin du Chapitre, on trouve une autre enumeration des descendants d'Esai , qualifiez du titre d'Allouphim, c'est-àdire, de chefs de Tribu, de mesme que les premiers. Cette seconde énumeration cant le seur paroit avoir embarrassé les Commentacar les Me teurs. Mais il y a apparence que c'eftoient les Chefs de Tribu, qui dans le tems que Moyse estoit chez les Madianites, gouvernoient chacun en particulier une des Tribus Iduméenes sous les ordres d'un Roi, ou Chef principal, comme autrefois en France les grands Feudataires de la Couronne gouvernoient leurs Terres sous les premiers Rois Capetiens, & comme encore en Allemagne les Electeurs & les Princes immediats de l'Empire gouvernent leurs Estats sous l'autorité de l'Empereur.

Il n'y a dans cette opinion qu'une dif-Porrquoi Moyfe ne ficulté, c'est que dans l'énumeration des compte-t-il que onze Al- premiers Allouphim, qu'on trouve aux quoiqu'il' en versets 15. 16, 17. 18. il y avoit quacompre qua- torze Tribus parmi les Iduméens, du torze au commencement moins y nomme-t-on quatorze Allou-

du Chapitre.

SUR LA GENESE. .phim, au lieu qu'il n'y a ici que onze Allouphim, ce qui semble indiquer qu'il n'y avoit alors que onze Tribus parmi eux, supposé, comme il y a apparence, que ces dermers Allouphim fussent chacun chef d'une Tribu particuliere.

Mais 1°. on avoit compté Amalec dans le premier denombrement pour un Allouph ou chef de Tribu, parce que les Amalecites faisoient alors une Tribu Iduméenne. Or il est certain qu'ils s'en estoient separez depuis, & qu'ils faisoient une nation à part. Ainsi il faut rabattre cette Tribu.

2°. Il faut encore rabattre, à ce que je pense, la Tribu de Korach, qui est compté comme septieme fils d'Eliphaz, & que j'ai deja dit que je croiois qu'on y avoit ajouté mal-à-propos, parce qu'il paroit par les versets 11. & 12. qu'Eliphaz n'a eu que six fils. Il ne restera donc plus que douze Tribus.

3°. Genendant c'en est encore une de trop, car il n'y en a que onze dans le se--cond denombrement. Mais peut-estre les -copistes y ont-ils omis un nom d'Allouph, comme il y a apparence qu'ils en avoient ajouté un dans le premier : peut-estre aussi qu'une Tribu s'estoit separée des autres, comme on vient de le voir de

celle d'Amalec, ou qu'elle avoit peri, comme il pensa arriver à celle de Benjamin chez les Israëlites, Juges, XXI. Ensin, peut-estre que le Roi lui-mesme estoit Allouph de la douzieme Tribu, ce qui est assez apparent, auquel cas il estoit inutile de le nommer, parce que la dignité superieure absorboit l'inferieure. Voilà bien des conjectures, entre lesquelles on a la liberté de choisir; mais on ne peut proposer que des conjectures, dés que l'Ecriture ne nous instruit pas.

Ces einq articles appartiennent à des tems differents.

Les cinq articles du Chapitre XXXVI. qu'on vient d'examiner, quoique compris dans le mesme Chapitre, appartiennent à des tems differents.

Le premier, où se trouve le denombrement des fils & des petits-fils d'Esaü, convient à la place que ce Chapitre occupe dans la Genese. C'est à l'occasion de la mort d'Isac que Moyse fait ce denombrement; or à cette mort Esaü estoit agé de 120 ans, & il y en avoit 80 qu'il estoit marié avec deux de ses semmes, & 44. qu'il l'estoit avec la troisieme. Ainsi il pouvoit avoir alors les petits-fils dont Moyse fait mention.

Dans l'article fuivant, Moyse donne à onze petits-fils d'Esaü, & à trois de ses fils, le titre d'Allouphim ou Chess de

SUR LA GENESE. Tribu, & par consequent il paroit convenable de le rapporter à un tems posterieur, par exemple, vers le tems de la descente de Jacob en Egypte, afin de donner aux petit-fils d'Esau le tems d'estre d'un age à meriter ce titre.

Il est difficile de fixer la date de l'article troisieme, mais il est certain qu'elle est anterieure au tems de Moyse, puisqu'il paroit par l'article mesme que les Horiens, dont il s'agit, avoient esté deja chassez par les descendants d'Esau, ce qui est prouvé plus clairement encore par le passage du Deuteronome, qu'on a cité

plus haut.

Pour l'article quatrieme, qui comprend la succession des huit Rois d'Idumée, & qui par consequent embrasse un espace de prez de 200 ans: on a deja montré qu'il a deu commencer longtems avant Moyse, à la troisseme ou quatrieme géneration des fils d'Esau, ce qui peut repondre à la 15 ou 20 année de la captivité des Ifraëlites, & qu'il a deu finir à peu prez vers le tems de leur sortie d'Egypte.

Enfin, le dernier article repond à la 80 année de la vie de Moyse, s'il est vrai, comme on le conjecture, que les onze Chefs: de: Tribu qui y font nom-

CONJECTURES. 400 mez, aient vecu pendant le regne de Hadar, le dernier des huit Rois d'Idumée. & du tems que Moyse estoit auprez de Jethro chez les Madianites.

Mais Moyle a en raifon de les rassembler dans le mefine Chapure.

Cependant, quoique ce cinq articles appartiennent à des tems si differents. Moyfe a eu raison de les rassembler dans le mesme Chapitre, parce qu'ils regardoient tous la posterité d'Esau, & que Moyse n'en devoit plus parler dans le reste de la Genese.

Conciliation la Genefe,où de ces derniers Allouest auffi parlé.

Il faut remarquer que ces génealogies du passage de du Chapitre XXXVI. de la Genese, il est question dont on vient de parler, sont repetées au Chapitre I. du premier Livre des Paphim, avec un ralipomenes, depuis le verfet 35. jusqu'à passage des la fin du Chapitre, à peu prez dans le nes, où il en melme ordre & dans les melmes termes. Il n'y a que le verfet 5 1. qui puisse meriter quelque éclaircissement. A suivre l'original hebreu, il y a mot-à-mot dans les cinq derniers versets de ce Chapitre, = 50. Et Bahalcanan mouset, c'estoit le » septieme Roi de cette succession. & » Hadad a regna à la place : . . . 5 1. Et » Hadad mourut, & les Allouphim, ou • chefs d'Edom, furent l'Allouph Thimna l'Allouph Halia, l'Allouph Je-" thet, 52. l'Allouph Oholihama, l'Al-- a Il est appelle Hadar dans la Genese.

SUR LA GENESE. > louph Ela, l'Allouph Phinon, 53. l'Al-- louph Kenaz, l'Allouph Theman, l'Al-= louph Mibtsar, 54. l'Allouph Mag-- diel, l'Allouph Hiram. Ceux-là furent » Allouphim, ou Chefs d'Edom ». En וימת הדד ויהיו אלופי ארום, Hebreu אלוף חמנע, c'est-à-dire, Et mortuus est Hadad& fuerunt Allouphim Edom, Allouph Thimna, &c. ce qui sembleroit infinuer que ces onze Allouphim, ou Chefs chacun d'une Tribu, n'auroient commencé de gouverner qu'aprez la mort de Hadad; & il faut convenir que l'Auteur de la Vulgate l'a pris dans ce sens, puisqu'il a ainsi traduit ce passage, Hadad autem mortuo, Duces pro regibus in Edom esse caperunt, Dux Thamna, &c.

Mais le texte Hebreu bien entendu n'autorife pas cette opinion. Il faut regarder la particule 1. Vau, Et, qui est est devant fuerunt, comme supersluë, ainsi qu'elle l'est souvent en hebreu, & alors il y aura, Et mortuus est Bahalcanan, .... & regnavit illius loco Hadad, ... & mortuus est Hadad. Fuerunt Allouphim Edam, Allouph Thimna, &c. c'est-à-dire, Et Bahalcanan mourut, & Hadad regna à sa place.... & Hadad mourut. Les Allouphim d'Idurnée surent l'Allouph Thimna. &c.

Conjectures 492

Ce qui ne suppose pas que ces Allouphim, ou Chefs de Tribu, aient succedé à l'autorité des Rois, mais permet de les regarder comme contemporains du dernier Roi Hadad, & gouvernant chacun leur Tribu sous ses ordres. C'est ainsi que les Septante ont entendu ce passage, car sans parler de la mort d'Hadad, ils Ont traduit H'y : perses E' da'p, ny : per @ @ pera, 2.τ.λ. Duces Edom , Dux Thamna, &c. Aprez tout, s'il y avoit à cet égard quelque difference entre la Genese & les Paralipomenes, c'est à la Genese, qui est l'original, qu'il faudroit s'en tenir plustost qu'aux Paralipomenes, qui ne sont fur cet article qu'un extrait ou abregé du Chapitre XXXVI. de la Genese, & un abregé fait mille ans aprez, & pour le plussoft au retour de la captivité de Babylone.

Mais quand on voudroit s'en tenir au passage des Paralipomemes, la cause de la Religion, que nous defendroit rien.

Cependant, si nous relevons l'autorité de la Genese, c'est par l'amour seul de la verité, car d'ailleurs quand on s'obstineroit à lui préferer celle des Paralipomenes, & qu'on donneroit mesme au passage des Paralipomenes qu'on vient dons, n'y per- de citer, le sens que l'Auteur de la Vulgate y a donné, la cause, que nous defendons, n'en fouffriroit pas. Croiroit-on pouvoir en conclurre que la succession de

sur la Genese. ces onze Chefs a deu descendre bien au delà du tems de Moyse? Que Moyse par consequent n'a peu parler que du premier ou du second, & que le reste de cet article doit avoir esté ajouté à la Genese beaucoup plus tard par une main étrangere? Mais pour pouvoir tirer une pareille consequence, il faudroit prouver que ces onze Allouphim se sont succedez les uns aux autres, & c'est ce qu'on ne sauroit faire. J'avouë bien qu'il y a quelques. Commentateurs qui semblent l'avoir cru, mais l'opinion de ces Com- Parce qu'il mentateurs, de mesme que la prétention est prouvé que les Idudes presendus Esprits-forts, sont claire- méens n'esment détruites par le Chapitre XX. des gouvernez Nombres, où l'on trouve, verset 14. par des Allouphim la que la quarantieme & derniere année de 40. année ala demeure des Hebreux dans le Desert, prez la sortie les Iduméens avoient un Roi, à qui Moyse envoia demander passage sur ses terres, pour entrer dans le pais de Chanaan, ce qu'il refusa. 14. Misit nuntios Moyses... ad Regem Edom, qui dicerent ... 17. Obsecramus ut nobis transire liceat per terram tuam.... 18. Cui respondit Edom, Non transibis per me-

Or dés qu'on est obligé de reconnoi- que les vains tre que les Iduméens avoient un Roi, triomphes avant que les Hebreux sortissent du De-despretendus

CONJECTURES' 49年

font mal fondez,

Espris fors sert, on a beau supposer avec la Vulgate, que les onze Allouphim-d'Idumée, mentionnez au verset 51. du Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, ont luccedé à Hadad le dernier des huit Rois nommez par Moyse, quand on l'accorderoit, on n'en seroit pas moins forcé de convenir.

1°. Que ces onze Allouphim ont deu estre contemporains, & gouverner les Iduméens en mesme tems, chacun dans

son district ou dans sa Tribu:

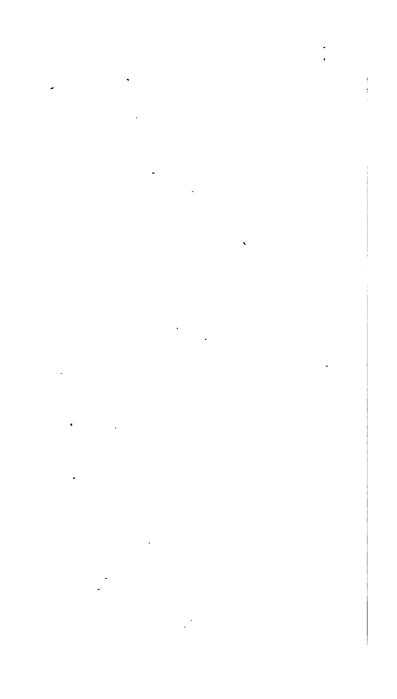
2°. Que leur gouvernement n'a deu estre qu'un simple interregne, venu ou de ce que les Iduméens ne purent pas s'accorder fur le choix d'un Roi à la mort de Hadad, ou de ce que las du gouvernement monarchique, ils prirent le parti de l'aristocratie, & se choisirent plusieurs chefs:

3°. Que cet interregne ne deust pas estre long, puisqu'on trouve, comme on vient de le dire, que les Iduméens avoient nn Roi dés la quarantieme année aprez

la sortie d'Egypte:

4°. Enfin, que le gouvernement de ces onze Allouphim devoit estre fini . & les Allouphim eux-mesmes morts peutestre, ou du moins soumis au nouveau Roi qu'on avoit élu, avant que Moyfe

SUR LA GENESE. écrivit la Genese, & qu'ainsi en suppofant tout ce qu'il plait de supposer à ceux que nous combattons, Moyse a peu parler dans la Genese, ainsi qu'il a fait, & de ces Allouphim & de leur administration, comme d'une chose passée; d'où il fuit, que de quelque maniere qu'on entende le Chapitre XXXVI. de la Genese, & le Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, falut-il mesme suivre la Traduction de la Vulgate, il n'y a dans ces Chapitres rien qui puisse embarrasser, rien qui ne soit anterieur au tems de Moyfe, & par confequent rien qui doive inspirer aux Defenseurs de la Religion la defiance qu'ils laissent voir, & aux prétendus Esprits-forts les airs de triomphe qu'ils se donnent.





## T A B L.E

## DES MATIERES.

A

A BEL, tué par Caïn fon frere. 39.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Abraham. 101. 104. Recherche fon alliance. 108.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Isaac. 134. dont il recherche l'alliance. 137. 138.

Abraham, part d'Ur de Chaldée pour aller au pais de Canaan. 69. Va en Egypte. 70.71. Retourne au pais de Canaan. 72. Bat le Roi d'Helam & fes alliez,& delivre Loth fon neveu. 77. Son alliance avec Dieu 77-82. 85. 86. L'Eternel lui apparoit à Mamré. 89. Prie pour Sodome. 93. 94. Va chez Abimelec, Roi de

Guerar. 102. - 105. Chasse de chez lui Agar & Ifmaël, à la follicitation de Sara. 106. Envoie un serviteur pour amener de Chaldée une femme à Isaac son fils. 117. 118. Succez de ce voiage. 1 19-128. Se remarie avec Cethura. 128. Meurt & est enterré à Hebron par Isaac & Ismaël. 129. Abraham regardé par plusieurs comme l'inventeur des lettres. 283. A fuivre l'ordre de la narration, il seroit mort avant la naissance d'Esaü & de Jacob, & Josephe l'a ainsi creu. 380. Cependant il est prouvé qu'il ne mourut que 15. ans aprez, ce qui fait un antichronisme évident. 381. Lequel disparoit dans la nou-

velle opinion. 382. Partit de Charran aprez la mort de Tharé son pere, & il estoit alors agé de 75. ans. Embarras des Commentateurs pour concilier ces deux faits. 411. Mais ce n'est qu'un antichronisme apparent, qui cesse dés qu'on suppose qu'Abraham n'eftoit pas l'ainé des fils de Tharé. 413. 414. Reponie à une objection. 415.416. Achiram, compté dans

XXVI. entre les fils de Benjamin, est le mesme que l'Achi de la Genese, Ch.XLVI. à qui l'on a ajouté l'epithete Ram, qui signifie grand. 428. Adam. Sa creation. 29. 31. Sa chute. 34. 35. Chassé du Paradis terrestre. 38. Posterité d'Adam jusqu'à Noé. 42-45. Regardé comme aiant connu l'ulage des lettres & l'art d'écrire. 283. C'est l'opinion la plus commune & la plus

les Nombres, Chap.

de la Foi. 285.

Adullam, ou Odollam,
bourg peu éloigné
d'Hebron. 390.

Agar, concubine d'A-

conforme au systeme

braham, accouche d'Ifmaël. 84. Chaffée avec fon fils. 106. Alliance de Dieu avcc Noé. 58. 59. Avec Abraham. 79-82. 85. 86. 112. Avec les Hebreffx au mont Sinaï. 484.

Allouphim. Ce nom defigne une espece de dignité, il est mal rendu par celui de Ducs ou de Princes. 467. Veritable | fignification de ce mot. 468. Dans ce sens, les fils & les petits-fils d'Efaü estoient des vrais Allouphim des Iduméens. 468. Il y avoit des Allouphim chez les Horiens. 470. 471. Enumeration de onze autres Allouvhim à la fin du Ch.XXXVI. de la Genese. 480. Il paroit que c'estoient des chefs de Tribus, qui gouvernoient fous le dernier Roi. ibid. Pourquoi Moysen'en compte-t il que onze 487.

Alphabet de Cadmus plus ancien que celui de Moyse. 290-292

Alphabetiques. Les lettres alphabetiques ont efté en usage plus tard que les hieroglysiques. 295. Les lettres dont Moyse s'est servi, estoient alphabetiques. 296.

Alternative des noms de Dieu, Elohim & Jehovah, sauvée dans la nouvelle opinion sur la composition de la

Genele. 3:33-335. Antichronismes dans la narration de la Genefe. Quatrieme preuve qu'elle a esté formée de plusieurs Mémoires réunis. 16. Antichronismes réels , qu'on trouve dans la Genese, disparoissent en fuivant la nouvelle opinion fur la composition de ce Livre. 378 - 409. Premier exemple. Vraie date de la mort d'Abraham. 379-381. Second ex:mple.L'histoire de Juda

& de ses fils.382-394. Troilieme exemple. Lhiftoire de l'enlevement de Dina. 394-407. Quatrieme exemple.La date de la mort d'Ifaac. 407. - 409. Antichroni (mes apparents. Les quatre qui peuvent rester dans la Genele, melme dans la nouvelle opinion, ne sont qu'apparents. 409. 410. Le premier regarde le depart d'Abraham de Charran à l'age de 75. ans, & aprez la mort de Tharé son pere. 410-416. Le second, le voinge d'Esaü vers Ismaël. dans un tems où IIfmaël estoit mortitlepuis 12. ans.416-419. Le troisieme consiste en ce que Ruben trouva & apporta des mandragores à sa mere, dans un tems où l'on pretend qu'il n'avoit que 3. ans. 419-424. Enfin le quatrieme vient de ce que Benjamin mena dix enfants en Egypte, quand il y descendit avec fon pere Jacob.

quoiqu'il n'eut alors, dit-on, que 23. ans.

424-430.

'Arrangement, (l') que Moyse avoit donné aux Mémoires qui composent la Genefe, estoit excellent. 434. Il a esté entierement alteré par les copistes ou les critiques. 435-436. Cette alteration est trez ancienne. 437.

'Avantages de la nouvelle opinion fur la composition de la Genefe. I. Elle fauve l'alternative des noms de Dieu, Elohim & Jehovah. 333-335. II. Elle fauve la pluspart des répetitions qu'il y dans la Genese. 359-366. III.Elle fait disparoitre les antichronilmes 378-409. Elle disculpe 1 V. Moyse des negligences & mesme des fautes, qu'on lui im-

pute. 431-438.

Augustin (Saint)a connu
l'alternative desnoms
d'Elohim & de Jehovah donnez à Dieu,
& il a adopté la re-

marque de Tertullien. 334.

Auteurs des anciens Mémoires que Moyse a eus pour pour composer la Genese. 316-424. On n'a fur cette matiere que des coniectures trez incertaines. 316.Le Mémoire A paroit venir du Patriarche Levi, grand pere de Moyfe. 3 18. De mesme que celui de l'enlevement de Dina. 319. 320. Pour les Mémoires qui regardent Ismaël, Esaü. Moab, Ammon; Moyse a peu les avoir des Ismaëlites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites. 320. 3ы. Il y a apparence qu'il avoit trouvé chez les Madianites le Mémoire de la guerre de la Pentapole. 321.Quant au Mémoire B, on n'a sur fon aureur aucune conjecture plaufible, mais on juge que cet Auteur a esté un perionnage pieux & inftruit. 322.

SOL

B

ABBL. Confirmention de la Tour de Babel. 65.

Bené Elohim, dans le Chap. VI. de la Genese, vers. 2. & 4. ne signisse point les Anges, 342. ni les enfants de Seth, 342. 343. mais les fils des puissants, des grands. 343. 344.

Benjamin, second fils de Jacob & de Rachel, nait à Ephrata, qui est Bethlehem. 188. Va en Egypte avec ses freres à leur second voiage. 233. Le gobelet de Joseph se trouve dans son sac. 239. Juda prend vivement sa desense. 239-243. Benjamin avoit dix fils,

quand il alla en Egypte avec Jacob son pere, quoiqu'il paroisse qu'il n'avoit que 23. ans.424. Mais ce n'est qu'un antichronisme apparent, fondé sur un calcul faux. 425. Solution de cette difficulté en sixant au vrai l'age de Benjamin, quand il alla en Egypte. 426. Reponse à la difficulté prise de la version des Septante, 426. 427. & à celle qu'on pretend tirer du Chap. XXVI. des Nombres. 427-430.

Bethel. Lieu où Jacob eut une vision en allant en Mesopotamie. 149. Et où Jacob receut le nom d'Israël. 187.

Bilha, servante de Rachel, fait deux fils à Jacob. 156. 157. Noms de ces fils. 189. Son commerce avec Ruben. ibid.

Bochart, (Samuel) a prouvé que l'hebreu effoit la langue des Chananéens. 325.

C

ADMUS estoit contemporain de Moyse, il apporta en Grece un alphabet plus ancien que celui de Moyse. 250-292.

Cain tuë son frere Abel. 39. Causes du dérangement arrivé au Texte de la Genese. La premiere, l'ignorance & la paresse des copistes. 435. 443. 444. Le seconde, l'ignorance & la préfomption des critiques. 444. 445.

Chanaan, maudit par Noé. 60.

Chronologie (Renversement de la ). Voiez Antichronismes.

Clerc ( Jean le ) a prouvé que l'hébreu estoit la langue des Chananéens. 325. A cru que Moyfe avoit composé la Genese sur des anciens Mémoires. 7. Objection qu'il fait contre ceux qui supposent qu'Abraham maquit la 130e: année de la vie de Tharé. avec la reponfe. 414. 415. 416. A avancé que la Genese n'estoit pas l'ouvrage de Moyfe, mais du Sacrificateur Istaélite envoié à Samarie par Salmanafar. 454.455. Mais il s'est retracté ·· dans la fuite, & a prouvé que Moyfe en estoit l'auteur. 455.

Compare la fuccesfion des huit Rois d'Idumée, dont Moyse parle, Genef. XXXVI. avec la succession des ancetres de David. 473. Fausseté, inutilité & malignité de ce calcul. 473. 474. Croit qu'on a ajouté à ce Chapitre douze verlets, ce qui est impossible. 476. 477. Colomnes. Moyfe avoit rangé la Genele sur douze, ou plustor fur quatre colomnes. 433. Tentative pour retablir les mesmes colomnes. 44 r-452. Les Tuifs écrivoient autrefois le Pentateuque fur fix colomnes. 446. à la Table. Colomne A, destinée

pour le Mémoire A, où Dieu est appellé

Elohim. 43 3. Colomne

B; déffinée pour le

Mémoire B. où Dieu

est nommé Jehovah.

433. Colomne C, de-

stinée pour les Mé-

morres qui intereffent

la famille des Patriar-

ches, mais qui n'ap-

partiennent pas

l'histoire des Hebreux, & où Dieu n'est pas nommé.433. Colomne D, où l'on a rangé tous les autres Mémoires étrangers à l'histoire des Hébreux, & qui interessent pourtant des nations qui descendoient de Tharé, mais par d'autres fils qu'Abraham, Isaac & Jacob. 433.

Commentateurs Chretiens, plusieurs ont adopté l'opinion des Rabins, In lege neque prius, neque posterius

esse: 379.

Copistes. Ils ont fait des fautes dans les nombres, mesme dans l'ancien Testament, de l'aveu des plus sages Commentateurs. 394. Ont tout derangé dans le Texte de Ia Genese, quand ils ont entrepris de l'écrire de suite. 435. 443. 444. 449. 450. Differents motifs qui ont peules y engager. ibid. Ont alteré prei-, que tous les manuicrits, mesme le Pentateuque. 436. Ne se sont guere trompez en transcrivant la Genese de suite, quand il n'a falu joindre que deux colomnes. 440. Se sont souvent trompez, quand il a este question d'en joindre trois. 441-446. Et plus souvent encore quand ils en ont eu quatre à joindre ensemble. 446-452.

Confusion des langues.

65. Corruption des hommes avant le Deluge. 45. 46.

Creation du monde. 25. & fuiv. de l'homme, masse & femelle. 29. d'Adam. 31. d'Ever

Critiques, (les) font cause de plusieurs derangemens dans la Genese, par leurs reflexions mal fondées, 444.445.450.451.

D

D EBORA, nourrice de Rebecca, meurt à Bethel, & y est enterrée. 189. Decomposer. Essai de decomposer la Genese en retablissant les Mémoires dont elle a esté formée. 17. Pourquoi on ne s'est point servi pour l'executer ni de l'Hébreu, ni de la Vulgate, ni des Versions Françoises faites sur la Vulgate, mais de la Traduction de Geneve. 11.

Deluge annoncé a Noé. 47. 48. Executé. 49-53. Fin du Deluge. 53-56.

Denombrement des fils & des petits-fils de Jacob, qui descendirent en Egypte avec lui. 249-251. 273.

Derangement fait dans le Texte de la Genefe,lorsque les copistes l'ont écrit tout de fuite. 435. 436. Suites de ce derangement. 438. Il a introduit dans la Genese les antichronismes & les hysterologies. 438.

Descente de Jacob en Egypte, ne doit s'entendre que du tems mesme où Jacob y arriva. 386 387. Erreur des Commentateurs qui étendent ce temslà julqu'à la mort de Jacob, & mesme jusqu'à celle de Joseph. 387. 388.

Dieu se déclare Roi des Hébreux au mont Sinaï. 484. Et a continué de l'estre jusqu'à l'élection de Saül. ibid.

Dina, fille de Jacob, enlevée par Sichem. 181. Vengeance cruelle que Siméon & Levi ses freres en prirent. 185.Blamée par Tacob. ibid. A fuivre l'ordre de la narration de la Genese.Dina auroit esté enlevée par Sichem à l'age de 4. ans, & vangée par fes freres, dont l'un auroit eu 11. ans , & l'autre 10. ce qui est impossible. 398. Vains efforts des Commentateurs pour remedier à cet antichronisme. 398-401. Auquel on remedie aifement dans la nouvelle opinion. 401. 402. 404. Dina n'a pas peu estre

estre enlevée par Sichem, ni avant la naissance de Benjamin.400.401. ni melme avant la vente de Joseph par ses freres. 401. Quand elle fut enlevée, elle estoit partie d'Hebron pour aller à Sichem, c'est ce que signifie le texte Hébreu. 405. 406.

Dudaim. Voiez Mandra-

.gores.

E

CRITS attribuez aux anciens Patriarches avant Moyle, paroifient supposez. .286. 287.

Ecriture (1') plus ancienne que Moyse. 281. Preuves qui l'eftablissent. 287-296. Edom. Voiez Esaü.

Egyptiens, (les) ne mangeoient point avec les Hébreux.236.avoient Ales bergers en abomination. 252. Donnerent tout ce qu'ils avoient pour se procurer du blé pendant la famine. 255-257.

Elehim, nom de Dieu, dont s'est servi l'Auteu du Mémoire A. 17. 335. Il n'y a qu'une exception unique à cette regle, où Dieu appellé Jehovah æft dans un endroit du Mémoire A.340.Mais cet endroit ne fait qu'une preuve douteufe. ibid.

Elohim, nom de Dieu. qui a esté connu de l'Auteur du Mémoire B. 357. qui l'a souvent donné à Dieu conjointement avec celui de Jehovah, & melme quelquefois

feul. ibid.

Ephraim, second fils de Joseph,né en Egypte. 223. Beni par Jacob. 261. 85 preferé à Manassé son ainé. 262.

Esque, fils ainé d'Isac. estoit chasseur. 132. Vend son droit d'ainesse à son frere. 133. Se marie avec deux Chananéenes. 139. Perd la bénediction -de fon pere. 144. Cherche à tuer Jacob fon frere. 146. Epouse une troisieme femme, fille d'Ismaël. 148. Estoit établi à la montagne de Sehir. 172. Reçoit Jacob son frere avec amitié à son retour de Mesopotamie. 177-179. Retourne à la monta-

ghe de Sehir. 180. Sa posterité. 190 - 193.

196. Esaü estoit agé de 75.

ans, quand il alla vers
Ismaël pour épouser
sa fille Mahalath, &
alors Ismaël estoit
mort depuis 12. ans.
416. 417. Mais cet
antichronisme n'est
qu'apparent, parce

qu'en cet endroit par Ismaël, il faut entendre la famille, le peu-

pled'Ismaël.418.Exemples de cette façon de parler. Ibid.

Estras. Spinosa lui attribue la composition de la Genese. 453. Ce

de la Genese. 453. Ce qui est resuté. 458. Esprits-sorts, (preten-

dus) cherchent à s'étaier de tout. Avert.

Leurs triomphes sur le déscréte qui passit

le défordre, qui paroit regner dans la Genefe. 439. Aneantis. 452. quelques passages, pour avancer que Moyse n'est pas l'auteur de la Genese. 453. 454. 463. Sur quoi ils ont esté pleinement refutez. 464.

Abus qu'ils font de

Esprits-forts, (pretendus) ne peuvent tirer aucun avantage

du Chap. XXXVI. de la Genese. 465. Vains triomphes des Incre-

dules fur la fucceffion des huit Rois, qui font dits avoir regné en Idunée.avant qu'au-

en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast en Israël. 475. Entierement

detruits. 495.

Et, en Hébreu 1, particule, qui eft souvent superflue dans la langue Hébraique. 491.

Eternel (1') apparoit à Abraham à Mamré. 89.

Etymologies des noms Hébreux, qu'on trouve dans la Genese, paroissent venir de

Moyfe. 339. Sentiments de Grotius, de Huet, de le Clerc sur

·ce fujet. 339. 340. Eve. Sa création. 33. Sa tentation. 34. 35. Chassée du Paradis terrestre. 38.

Exceptions à la regle qui lertà distinguer le Mémoire A, où Dieu est appelé Elohim, d'avec le Mémoire B,où il est nommé Jehovah. 336-354. Il n'y a qu'un seul endroit, où le nom de Jehovah se trouve emploié dans le Mémoire A. 340. Et cet exemple n'est Pas trop concluant. ibid. Il y a un beaucoup plus grand nombre d'endroits dans le Mémoire B. où Dieu est appellé, Elehim. 336-358. Mais de toutes ces exceptions, il n'y en a que fix, qui loient de veritables exceptions. 356. Ainsi ce petit nombre ne tait que confirmer la regle. 358.

Exode. Explication d'un passage du Chep. VI. de l'Exode, où il semble que Dieu dife à Moyse, qu'il n'a point esté connu des anciens Patriarches par son nom de Je

hovah. 298 **-** 308. Exode, (l') fournit des preuves que l'écriture estoit plus ancienne que Moyse. 287-289. Explication des versets 2. & 4. du Chapitre VI.de la Genese. 341-345. Dans ce passage Elohim ne signisie pas Dieu; ni filii Elohim, les fils de Dieu, mais Elohim y fignifie les puissants, les grands, &€ filii Elohim, les fils des puissants, des grands. 343.344.

Explication du Chapitre *XXXVI*. de la Gene-Ie. 465-495. On diflingue dans ce Chap: cinq articles. 465. Le I. où il s'agit de la pofterité d'Esaü, est sans difficulté. 486. 467. Le II où il est question des Allouphim des Iduméens, demande qu'on explique qu'estoient ces Allouphim, & ce qu'on doit penser du Korach, compté entre ces Allouphim. 467-469. Le III. n'a d'autre difficulté que de savoir pourquoi Moyse l'a Y ii

inferé dans la Genefe. 469-472. Le IV. qui regarde la fuccession de huit Rois d'Idumée, contient deux difficultez. 473. Divers sentimens fur ces deux difficultez. 474-478. Solution de ces deux difficultez. 478-486. Le V. contient l'énumeration de onze Allouphim, ce qui donne lieu à quelques difficultez, qu'on resout. 486-495. Ces cinq articles appartiennent à des tems differents, mais tous anterieurs à la composition de la Gene-se. 488-420.

AMINE qui dure sept ans en Egypte & dans les paisvoisins. 224. Joseph qui l'avoit prevuë, y pourvoit ibid. Elle oblige Jacob à envoier ses fils en Egypte y chercher du bie à deux reprises. 225. & suiv. 231. & suiv. La famine augmente & oblige ses

Egyptiens à vendre tout pour avoir du blé. 255-257.

Fleury, (l'Abbé) juge que Moyse a compofé la Genese avec le secours de Mémoires plus anciens. 8.

Foi divine. Nous la devons à l'histoire, que Moyfe nous a laissée.

f. 323.438.

François, (M. le) juge que Moyfe a compofé la Genele fur des Mémoires plus anciens. 8.

Ensas, a effection possession Memories, p. 6. 7. Onla ellase de la decomposer, en separant les différents Memoires. 17. 18. Succession possession possession de cette pentative. 19. 20.

tative. 19. 20. E Genege ((la) attribuce à Effiras. 453. & eu Sacrificateur Israelite, envoie i Samarie par Salmantafar. 455. Ce qui est refute. 458-462. Ne peut estre l'ouvrage, que de Moyfe, 461. 461. On a peu y inserer quelque nom de lieu plus moderne, pour expliquer des noms qui n'estoient plus en usage, mais non douze versets de suite.

Genuinité (la) des Livres de Moyle, prouvée. 456-463.

Grotius, (Hugues) a prouvé que l'Hébreu estoit la langue des Chananéens. 325

H

EBRAIQUE (lalangue) estoit commune aux Hébreux & aux Chananéens.3 25.326. Repanse à une objection prise d'un passage du II. d'Eldras. 326. Du moins estoitcommune aux Hébreux & aux Nations descenduës d'Abraham, ou du neveu d'Abraham. 329.330. Et c'est de ces nations scules, que Moyse a peu recevoir des Mémoires. 329. Hébraifants, la haute o-

pinion qu'ils ont eue de la langue Hebraique, mai fondée. 324. Hieroglyfiques. Les puemieres lettres ont efté hieroglyfiques. Trois fortes de lettres hieroglyfiques. 293. 294. Hobbes (Thomas) a allegué quelques paffages pour tâcher de prouver, que Moyse n'estoit pas l'auteur de la Genese. 454. Homere plein de repetitions. 376. n'a pas laissé de meriter de

5.Q9

Horien. Nom de nation.

Les Horiens habitoient le mont Schir du tems d'Abraham.

470. Liaifons qu'ils eurent avec Esaü & sa posserité, ibid. qu'i enfin les extermina.

Huer (Pierre Daniel) a prouvé que l'Hébreu estoit la langue des Chananéens. 325.

Hysterologie manifeste dans l'histoire de la mort d'Abraham. 380. dans l'histoire de l'enlevement de Dina. 403.

Y iij

1

Acos, second fils d'Isaac, achete le droit d'ainesse de son frere. 133. Enleve la benediction de son pere à son frere. 143. Part pour la Mesopotamie. 148. Sa rencontre avec Rachel fille de Laban. 151. 152. Epouse Lia & Rachel, filles de Laban. 154. 155.Faitun nouveau marché avec Laban, aprez l'avoir servi 14. ans. 159-162. Au bout de 6. ans part avec ses femmes, à l'insçu de Laban. 165.

Jacob poursuivi par Laban. 166. repousse ses fait alliance avec lui. 170. 171. Arrive dans le pais de Chanaan. 172. Mesures qu'il prend pour appaiser la colere d'Esaü. 173-175. Sa lutte à Peniel. 176. Son entrevuë avec Esaü. 177-179. S'établit à Succoth, & enfuite prez de Sichem.

180. Va delà à Bethel. 186. Enfuite à Ephrata, où Rachel meurt. 188. 189.

Jacob demeure à Migdal-Heder, 189, où Ruben son fils eut commerce avec Bilha, concubine de lacob. ibid.Va enfin demeurer à Mamré , avec Isaac son pere. 190. Denombrement de ses douze fils. 189. Aime Joseph plus que fes autres fils. 197. Sa douleur, quand il le creut mort. 202. Envoie ses fils en Egypte pour acheter du blé une premiere fois. 224: & une seconde fois. 231-233.

Jacob consent, mais avec beaucoup de peine, à laisser aller Benjamin en Egypte avec ses freres à leur second voiage. 231-233. Il part lui-mesme pour l'Egypte avec toute sa famille. 248. Denombrement de sa famille. 249-251. Rencontre de Jacob & de Joseph.

Jacob est presenté à Pharaon. 254.Va demeurer à Goscen, où il vit 17. ans. 258 Exigede Joseph, qu'on ira l'enterrer au tombeau de fes peres. ibid. Tombe malade. 259. Benit Manassé & Ephraim, fils de Joseph. 260. Donne la préference à Ephraïm fur Manassé. 261. 262. Benit fes douze fils. 263. Meurt aagé de 147. ans. 267. Est enterré à Hebron. 270.

Jacob ne se marie avec les filles de Laban, qu'au commencement de son second fervice de sept ans.

393.

Jehovah. Le nom de Dieu ineffable, prononcé par les Juifs Adonai ou Elohim. 11. 12. Ce nom a-t-il esté connu des anciens Patriarches ? 298. Ce nom fignifie l'Etre Eternel,qui existe de soi. 304. 305. mais il signifie aussi l'Etre immuable & fidele dans Jes promesses.ibid.Preuves de cette signifi-

eation. **३**06. C'est dans ce dernier sens que Dieu dit, qu'il ne s'estoit pas fait connoitre aux Patriarches en son nom de

Jehovah. 307. Jehovah. Nom de Dieu, dont s'est servi l'Auteur du Mémoire B. 17. 335. Exceptions à cette regle dans plusieurs endroits, où Dieu est nommé Elo*him* dans le Mémoire B, 336-356. Cependant ces exceptions ne sont pas en affez grand nombre pour ébranler la regle. 353. Jehovah. Nom de Dieu, qu'il semble que l'auteur du Mémoire A n'ait pas connu. 357. Idumée. Denombrement de huit Rois d'Idumée. 194. 195.

Inceste des filles de Loth avec leur pere. 100.

IOI.

Inscription Phénicienne des Chananéens chafsez par Josué, & fugitifs en Afrique, fufpecte, quoique rapportée par Procope. 286. 287.

Y iiij

Invention des lettres. El-· le n'a peu se faire que par degrez, supposé que Dieu n'en ait pas donné la connoissance à Adam. 292. Elles ont esté d'abord hieroglyfiques. 293. 294. & enfuite alphabetiques. 295.296. Joseph, fils de Jacob & de Rachel, vint au monde en Mesopotamie, la derniere année du second service de Tacob chez Laban. 159. Est plus aimé de Jacob que ses treres. 197. Raconte fes fonges. 197. 198. Est envoié vers ses freres. 198. qui complotent de le tuer. 199. Mais qui se contentent de le vendre auxMadianites quialloient en Egypte. 201. Et font dire à lacob qu'une mauvaise beste l'avoit devoré. 201.

Joseph est mené en Egy-

207.

phar.

pte & vendu à Poti-

grace devant fon mai-

tre, qui lui confie l'ad-

ministration de fon bien. 208. Vainement

Trouve

fon honneur. 210. Ce qui oblige Potiphar de le faire mettre en prison. 211. Joseph explique en prifon les songes de l'Echanson & du Pannetier de Pharaon. 213. 214. Est appellé à la Cour pour expliquer les songes de Pharaon. 217-220.Eit fait premier Ministre. 221. 222. Se marie avec Asenath, Egyptienne. 222. de laquelle il a deux fils. 223. Ramasse beaucoup de blé dans les fept années d'abondance, & nourritles Egyptien9 pendant les sept ann<del>ées</del> de famine. 222-224. Joseph reconnoit les freres à leur premier voiage en Egypte. 225. Discours qu'il eut avec eux. 225-230. Traitement qu'il

leur fait à leur second

voiage. 234-243. Pei-

follicité par la femme

de Potiphar. 209.210.

Sur son refus, elle l'accuse à son mari d'a-

voir voulu attenter à

me qu'il leur fait en acculant Benjamin de vol. 239. Enfin se fait connoitre à eux. 243. 244. & accable Benjamin de caresses. 245. Renvoie ses freres avec ordre de lui amener Jacob son pere & toute sa famille. 245. 246.

Joseph va à la rencontre de son pere à son entrée en Egypte. 211. Ordres qu'il donne pour sa reception. 252. 253. 254. Promet Jacob de faire transporter son corps pour l'enterrer à Hebron au tombeau de ses peres. 258. Et l'e-- méeute aprez la mort. 269. 270. Rasiure ses treres, qui estoient al-· larmez aprez la mort de Jacob. 270. 271. Meurt agé de 110. ans. 272, 273,

Jeseph semble avoir écrit son histoise. 318. à l'exception du Chap. XXXIX. où il s'agit de l'entreprise de la femme de Potiphar. 319.

Jesué peut citre regardé

comme ce Roi, qui est dit avoir regné sur les Israëlites aprez le regne des huit Rois d'Idumée. 485.

Isac, fils d'Abraham & de Sara, sa naissance. 105. Son facrifice. 110. empeché par l'Ange de l'Eternel. 111. Se marie à Rebecca, 128. Est pere d'Esaŭ & de Iacob. 132. Aime plus Esaü que Jacob. ibid. Va chez Abimelec, en Guerar. 133. Traitement qu'il en reçoit. 134. 135. Est obligé de se retirer, 136.Son alliance recherchée par Abimelec, 137. 138. Devenu vieux veut benir Esaü. 120. mais benit Jacobà sa place. 143. L'envoie en Meiopotamie. 147. Sa mort. 190.

Isac. Sa mort est rapportée avant la vente
de Joseph, & cependant elle n'est arrivée
que 13. ans aproz.
407. 408. Ce qui forme unantichronisme,
auquel on ne peut remedier que dans l'a-

уY

pinion nouvelle, fur l'arrangement de la Genele. 408. 409. Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar. 84. Circoncis par Abraham à l'age de 13. ans. 89. Chassé avec sa mere. 106. Favorisé de Dieu. 107. Sa posterité. 130. Sa mort.ibid. Ismaël estoit mort depuis 11. ans, quand Esaü alla épouser sa fille Mahalath. 417. Mais dans cet endroit de la Genese, Ismaël fignifie, non la personne d'Ismaël, mais la famille, le peuple d'Ismaël. 418. Ifraël, nom donné à Ja-

cob aprez sa lutte avec l'Ange de l'Eternel. 176. sui est donné une seconde sois à
Bethel. 187.

Ifraëlites; (les) foisonnent en Egypte. 273.
Sont opprimez par
un nouveau Roi. 274.
Leurs cris & leurs
soupirs montent au
ciel, & Dieu se resout à les delivrer.
280.

Juda, pour sauver la vie

à Joseph, conseille à fes freres de le vendre à des Madianites qui alloient en Egypte. 200. Quitte ses freres. & se marie avec une Chananéenne. 202. Ses trois fils: mariage des deux ainez avec Thamar. 203. A commerce avec fa belle fille fansla connoitre. 204.205. · d'où lui naissent deux fils.207. Defend Benjamin, accufé de vol.

239-243.

- cet

Juda. A fuivre l'ordre de la narration de la Genese, telle qu'elle est aujourd'hui, auroit esté marié auroit eu trois fils, ses deux ainez auroient esté mariez, aprez leur mort il auroit connu fa bel-· le fille.& en auroit eu · deux jumeaux, dont l'ainé auroit eu deux enfanc, & cela dans l'espace de 13. ans, ce qui est impossible. 381-384. Vains efforts des Commentateurs pour fortir de cet embarras. 384-388. Mais

: antichronifme

disparoit dans la nouvelle opinion. 389. Il ne laisse pourtant pas de rester une assez grande difficulté, prise de l'age de Juda. 390-394. Moiens de la resoudre. 393. 394.

K

ORACH, compté entre les Allouphim, fils ou petits-fils d'Efaü, paroit y avoir efté inseré par megarde. 469.

L

ARAN, frere de Rebecca, & petit-fils de Nacor. 121. Pere de Lia & de Rachel. 153. Reçoit Jacob chez lui. ibid. Et lui donne en mariage fes deux filles. 154. 155. Fait un nouveau marché avec Jacob. 159-162. Va à fa pourfuite, & l'atteint. 166. Le querelle & fait enfin alliance avec lui. 170. 171.

Lacunes. Il en reste plusieurs dans les Mé-

moires, dans lesquels on décompose la Genese. 21. Raisons de ces lacunes. 22. 23. Lettres (l'invention des) & l'art d'écrire, plus anciens que Moyse. 281. Plusieurs Auteurs ont écrit sur œ fujet. 282. Mais les fentimens font fort partagez. 283. On ne s'arreste point aux preuves douteuses ou suspectes. 286. 287. Mais on en a trois qui font incontestables. 287-296. Elles ont efté d'abord hieroglyfiques. 293. 294. & enfuite alphabetiques. 295-296.

Levi, presume l'Auteur du Mémoire A. 318. & du Mémoire, où se trouve l'histoire de l'enlevement de Di-

na. 319. 320.

Lia, fille de Laban, épouse Jacob. 154. Lui
fait plusieurs enfans.
155. 156. 158. 159.

N'en croiant plus faire, lui donne Zilpa sa
fervante. 157. Aprez
quoi elle accouche
encore de deux sila

Y vj

& d'une fille. 158. 159. Les noms de ses fils. 189. Longin, jugement qu'il

a porté de Moyse,

quoique Payen. 378. Loth, neveu d'Abraham, l'accompagne ' dans le pais de Chamaan. 69. Se separe d'avec lui, & demeure à Sodome. 73. Pris dans la guerre de la Pentapole, & delivré par Abraham. 77. Reçoit chez lui les Anges envoiez à Sodome. 95. Se retire de Sodome. 98. 99. Trompé par ses deux filles. 100, 101.

M

ACROBE, jugeoutré qu'il a porté fur Homere. 376.

Madianites exterminez par les Hebreux, avant que d'entrer dans la terre de Cha-

naan. 481. Manassé, fils ainé de Joseph, né en Egypte. 223. Beni par Jacob. 261. qui lui préfere

Ephraïm dans l'ordre de la benediction. 262.

Mandragores, trouvées par Ruben & portées à Lia sa mere, desirées par Rachel. 157. Quel age Ruben pouvoit-il avoir alors? 420.

Melchisedech, Roi de Salem, va au devant d'Abraham, & le benit. 78.

Melech en Hébreu, qu'on traduit Roi, ne fignifie souvent que les Juges des Ifraëlites, ou les Lieutenants d'un Roi. 485.

Mémoires. Moyfe en a eu pour former la Genele. 9. & suiv. On en peut distinguer quatre pour le moins. 17. 18. Memoires. Moyse en a eu jusqu'à douze en composant la Genefe. 308-315. Les deux

principaux font Mémoire A, où Dieu est appellé Elohim, & le Mémoire B, où il est nommé Jekovah. 208.Les autres dix ne font que des extraits

Mémoires

plus

longs, mais étrangers à l'histoire des líraëlites. 314.

Mémoires. Ceux, que Moyse a peu emprunter des nations voisines des Hébreux, estoient écrits en Hébreu. 324-331. Ou du moins Moyse a peu les traduire en Hébreu. 331. 332.

Moyfe n'a pas écrit la Genese par revelation. 4. mais en historien & sur des Mémoires plus anciens.

5. 6. & Suiv.

Moyse inspiré dans le choix des faits & des Mémoires qu'il tenoit de ses ancetres. 5.323.

Mosse. Ses parents & sa naissance. 276. Son exposition sur le Nil. 277. Tombe entre les mains de la fille de Pharaon, qui le fair élever. 277. 278. Son zele pour les interests des Hebreux ses freres. 278. Pharaon le cherche pour le mettre à mort.ibid. Se sauve au païs de Madian, où il épouse Sephora, fille de Jethro. 279.

Moyse a peu trouver des Mémoires pour composer la Genese. 297. Îl paroit qu'il en a eu en ses mains plufieurs, dont il a fait ufage dans la composition de la Genese. 308-315. Il y a lieu de croire qu'il en a eu quelques uns des nations voisines. 320. 321. L'objection prife de la diversité du langage n'est d'aucune valeur. 323-322.

Morse, à ne le confiderer que comme un fimple historien, merite beaucoup d'éloges. 277. Jugement que Longin en a por-

té. 378.

Moyse n'est pas l'auteur de la Genese, selon Spinosa. 453. Hobbes. 454. la Peyrere. ibid. & le Clerc. ibid. Reconnu pour l'auteur de la Genese par le Clerc, mieux instruit, par tous les Commentateurs, par l'Eglise Juive, par S. Philippe & par J. C. lui-mesme. 455. 456. Reslexion, qui prouve

qu'il n'y a que lui, qui ait peu en estre l'auteur. 456-462.

Moyse a deu ranger les douze Mémoires anciens, qu'il avoit recouvrez, sur douze colomnes. 433. ou du

moins fur quatre, en forme de Tetraples. ib. Pour quelle raison at-il fait mention des

Horiens, & de Sehir leur chef, dans le denombrement des fils

d'Esaü? 472.

Moyse peut estre le Roi qui regna en Israël aprez le regne des huit

Rois d'Idumée. 485.

Moyse envoia une ambassade à un Roi d'Idumée, qu'il ne nomme pas. 481. Ce qui prouve que le gouvernement des Allouphim estoit fini, ou que les Allouphim n'estoient que des Gouverneurs, subordonnez au Roi. 493. 494.

N

Acor, frere d'Abraham, ses enfans. Narration, (renversement dans l'ordre de la) Voiez Hysterologie.

Nephilim. Signification de ce mot. 344.

Noé, fon alliance avec Dieu. 58. 59. Maudit fon fils Chanaan. 60. Posterité de ses trois fils, Japhet, Cam & Sem. 61-64.

Nombres. L'énumeration des fils de Benjamin, qui est au Chapitre XXVI. des Nombres, n'a riende contraire à celle qui est dans la Genese, Chap. XLVI. 427-430'

Nominatif. Suppression ou reticence du nominatif, commune dans la langue Hébraïque. 337.

Noms de Dieu, Elohim & Jehovah, emploiez séparement dans la Genese, seconde preuve que la Genese a esté formée de Mémoires réunis. 11. Emploiez indistinctement dans le reste du Pentateuque, troisieme preuve que la

: Genele a esté formée de plusieurs Mémoires réunis. 13. 14. Noms (les) de Dieu les plus ufitez dans la · Genele, font Elohim . & Jehovah. 17. 335. Les-autres noms sont : Adonai , le Seigneur: El , le Fort : Schaddai , · le Tout-puissant : Elion, le Trez-Haut. 348. Il paroit que les Auteurs de tous les Mé-: moires, qui ont servi à composer la Gene-~ ie, ont connu ces der-· niers noms de Dieu. . 358.

O+

BSBRVATIONS
aftronomiques, envoiées à Aristote par
Callisthene, ne sont
pas affez bien établies
pour y ajouter foi.
286. 287.
Opinion nouvelle sur la
composition de la
Genese. I. Avantage

Genese. I. Avantage de cette opinion. Elle sauve l'alternative des noms d'Elohim & de Jehovah. 333-335.

. II. Avantage. Elle sau-

ve la phispart des repetitions, qu'il y a dans la Genese. 359-366. III. Avantage. Elle fait disparoitre les antichronismes. 378-409. IV. Avantage. Elle disculpe Moyse desfautes, qu'on lui impute. 431-438.

Ordre de la naissance des enfants de Jacob & de ses femmes. 395-

397.

Ordre chronologique renversé dans plufieurs endroits de la Genese. Voiez Antiehronismes.

Ordre de la narration mal gardé dans quelques endroits de la Genese. Voiez Hysterologie.

Origene, rangea autrefois fur fix, & ensuite
fur huit colomnes, le
Texte de l'ancien Teftament & de ses
versions. 433.434.

P

Paralipomenes. Passage des Paralipomenes,

qui paroit avoir esté mal entendu par l'auteur de la Vulgate. 491. a esté bien traduit par les Septante. 492.

Paralipomenes. Un passage des Paralipomenes paroit estre en contradiction avec un passage de la Genese. 490. Si l'on ne pouvoit pas les concilier, il faudroit s'en tenir à celui de la Genese. 492. Moien d'en faire la conciliation. 491. En admettant

de l'auteur de la Vulgate, quoique fautive. 492-495. Passages alleguez par les

melme la traduction

ennemis de la Religion pour tâcher de prouver que Moyse n'estoit pas l'auteur de la Genese. 453. 454. Expliquez par les Commentateurs 463. 464. A l'exception du Chap. XXXVI. de la

Genese, sur lequel on a trop hefité & trop varié. 464.

Pentapole.Les Rois de la Pentapole battus par le Roi d'Helam & fer alliez. 75. 76.

Pentateuque. On convient qu'il y a dans le texte hébreu du Pentateuque des omiffions ou lacunes, & des additions ou in-

fertions des gloses marginales. 436. Peyrere, (de la) Isaac, a

allegué quelques paffages, pour tacher de prouver que Moyfe n'estoit pas l'auteur de la Genese. 454.

Posterité d'Adam jusqu'à Noé. 42-45. De Noé par ses trois, Japhet, Cam & Sem. 61-64. De Sem jusqu'à Abraham. 66. 67. Posterité d'Ismaël. 130.

Potiphar achete Joseph.
207. Lui confie l'administration de son
bien. 208. Sur l'accufation de sa femme le
fait mettre en prison. 211.

Preuves, que Moyfe a composé la Genese de plusieurs Mémoires réunis. 10. & fuiv. Procope rapporte une Incription Phénicienne des Chanandens.

### R

ABBINS (les) preffez par les antichronismes & par les hysterologies, qu'on trouve dans la Genese, ont établi comme une maxime, que dans ce Livre il n'y a ni anteriorité ni posteriorité, neque prius, neque posterius. 379.

Rachel, fille de Laban, épouse Jacob. 155. Se voiant sterile donne à son mari sa servante Bilha. 156. Accouche de Joseph. 159. Derobe en partant les dieux de Laban son pere. 165. Et les cache. 168. Accouche de Benjamin à Ephrata, qui est Bethléhem, & meurt. 188. 189. Les sils de Rachel. 189.

Rebecca, fille de Bethuel, accordée à Isaac. 126. Part avec le serviteur d'Abraham. 127. Rencontre Isaac. 128. Accouche de deux jumeaux, Esaü & Jacob. 132. Aimoit jacob plus qu'Esaü. ii id. Inspire à Jacob le dessein d'enlever la bénediction de son pere. 140. Lui conseille d'aller à Charran vers Laban. 146. Restexion nouvelle, pour établir qu'il n'y a que Moyse, qui puisse avoir composé la Genese. 456-463.

Regle pour diftinguer le Mémoire A, où Dieu est nommé Elohim, d'avec le Mémoire B, où il est appellé Jehovah. 17. 335. Il n'y a qu'une exception unique à cette regle, qui n'est pas mesme concluante. 340.

Regle pour diffinguer le Mémoire B, où Dieu est appellé Jehovah, d'avec le Mémoire A, où il est nommé Elohim. 17. 335. Plusteurs exceptions à cette regle. 336-356. Dont il n'y a que fix de concluantes. 356. Ce qui fert plus à confirmer la regle, qu'à la detruire. 358.

Répetitions frequentes dans la Genese. Premiere preuve que la Genese a esté formée de plusieurs Mémoires réunis. 10. Repetitions (les) qu'il y a dans la Genese, fauvées pour la plufpart dans la nouvelle opinion fur la composition de ce Livre. 359 - 366. Quatre exemples de pareilles répetitions, qui difdans la paroifient nouvelle opinion. 359-364. Les répetitions, qui restent encore dans la Genese, viennent de plusieurs autres causes, comme des additions inserées dans le Texte. 366. Du genie de la langue Hébraïque. 367. Des formules de civilité. 369. De l'envie de faire une impression. plus vive. 370. De la pauvreté de la langue. 371. Des Idiotifmes de la langue Hébraïque. 373. De l'ufage, où l'on estoit autrefois de répeter. 3*75•*.

Repetitions (les) estosent fort communes chez les anciens Ecrivains. 376. Ce qu'on peut justifier par l'exemple d'Homere. 376.

Roi. Quel est ce Roi qui regna en Israël aprez le regne des huit Rois en Idumée? 483. Il y a apparence que c'est Dieu. 484. ou du moins Moyse ou Jo-

fué. 485.
Rois d'Idumée, mentionnez par Moyfe au nombre de huit, donnent lieu à une difficulté qui a embarraffé les Commentateurs.
475-478. Solution de cette difficulté. 478-488. Leurs regnes eftoient finis avant que Moyfe composaft la Genese. 482.

Ruben, fils ainé de Jacob, eut commerce
avec Bilha, concubine de Jacob fon pere.
189. Empeche ses freres de tuer Joseph.
199-200.
Ruben apporte des man-

Ruben apporte des mandragores à Lia sa mere, avant que Rachel fut groffe de Joseph, d'où l'on veut conchurre qu'il les apporta à l'age de 3. ans. 419. Mais cet antichronisme n'est qu'apparent,& sondé sur un calcul faux. Ruben avoit alors 5. ans & demi. 420. Objection avec la séponse. 421-424.

S

Acy (M. de) a mal traduit un passage de la Genese. 474.

Sacrificateur Ifraëlite envoié à Samarie par Salmanafar. Le Clerc lui attribuë la composition de la Genefe. 454. 455. Ce qui est refuté. 459. 460.

Sages - femmes. Ordre qu'elles receurent du Roi d'Egypte, & maniere dont elles l'éluderent. 275. à raison de quoi Dieu les recompensa. 276.

Salmanafar envoie à Samarie un Sacrificateur Ifraëlite. 455. A qui le Clerc attribuë la composition de la Genese. ibid. Ce qui est refuté. 459.462.
Sara accouche d'Isac.
105. Fait chasser Agar & son fils Ismaël.
106. Sa mort. 113. Sa
sepulture à Hebron.
114. 115. 116.

Schaddai, nom de Dieu, qui fignifie Tout-puiffant. 303. Pourquoi Dieu dit à Moyfe, qu'il s'est fait connoitre aux anciens Patriarches, comme Schaddai. 304.

Schir, Horien. Sa posterité. 193. 194. Paroit avoir vecu encore du tems d'Esaü. 470. Il estoit le chef de la nation des Horiens, ibid. Schir, montagne de l'Idumée, occupée originairement par les Horiens, & ensuite par les descendants d'Esaü. 470-471.

Septante, (la Version des) est manisestement fautive dans le dénombrement des sils de Benjamin, & tous les Commentateurs l'abandonnent, 426. 427. A bien traduit un passage

Paralipomenes. des 493.

Seth, regardé comme l'inventeur des lettres. 282.

Sichem, (la ville de) pillée par Simeon & Levi, & les habitants tuez. 184. 184.

Simon, (M.) a cru que Moyle avoir eu des Mémoires anciens pour composer le Genefe. 7. A cru qu'on avoit ajouté douze versets au Chapitre XXXVI. de la Genefe. 476. Ce qui n'est pas possible. 477.

Simplicius parle des ob-

fervations aftronomiques faites à Babylone 1907, ans aqu'Alexandre vant s'en rendit maitre. 286. Mais il n'en parle que sur l'autorité de Porphyre. 287. Songes de Joseph. 197. 108. De l'Echanson de Pharaon. 213. Du Panetier du mesme Roi. 214. De Pharaon lui-mesme. 214.216. Spinosa, (Benoist de)

paroit triompher de la confusion, qui semble regner dans la narration de la Genefe. 439.452. 453. Il ose attribuer la composition de la Genese à Esdras. 453. Pour cela il abuse de quelques passages. ibid.

Supham, ou Suphim des Nombres XXVI. dans le denombrement des fils de Benjamin, est le mesme que Muphim, mentionné dans la Genese, XLVI. & la difference ne vient que de ce qu'on a confondu deux lettres Hébraiques. 429.

ABLES, où l'on tâche de retablir l'ordre des colomnes fuivi par Moyle. 441-452. Table I. où l'on a rangé trois Mémoires fur trois colom-Table II. nes. 446. où l'on a rangé quatre Mémoires lur quatre colomnes. 452. Tertullien, paroit avoir

connu la fingularité de l'alternative des

# DES MATIERES.

noms d'Elohim & de Jehovah donnez Dieu. 333. Mauvaise raison qu'il en rend.

334.

Tetraples. Ouvrage à quatre colomnes. Moyse paroit avoir rangé la Genese en forme de Tetraples.433.On range les quatre Evangiles en Tetraples, quand on veut faire l'harmonie des Evangelistes. 434.

Thamar, femme des deux fils ainez de Juda. 203. Commet un inceste avec Judason beau-pere. 204. 205. D'où viennent deux fils jumeaux. 207. Theocratie, c'est-à-dire, gouvernement de

Dieu. Tel a esté le gouvernement des Ifraëlites jusqu'à Saül. 485.

OIAGE. Premier voiage des fils de Jacob en Egypte sans Benjamin. 224. Second voiage avec Benjamin. 233. Vulgate, (l'Auteur de

la) paroit avoir mal entendu un passage des Paralipomenes.

49I.

 $\mathbf{z}$ 

ILPA, servante de Lia, fait deux fils à Jacob. 157. Noms de fes fils. 189.

Fin de la Table des Matieres.

## ERRATA.

AGE 408. ligne derniere, trois, lisez, deux. Page 409 ligne 8. trois, lifez, deux. Ibid. ligne 13, trois, lifez. deum.

# 7. 1. C. T. P. N.

wabes of tests to be con-

•

.

.

त्रमण शक्ता है। युद्ध <mark>स्थानस्य</mark> . • . ι • • • ~ • .

45

.- .

•

.

•





